This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 482733

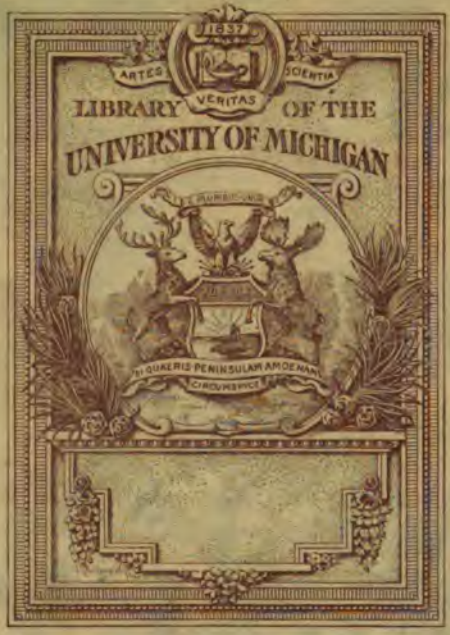
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
801
.B6
B29

LES FOUILLES

DU MONT BEUVRAY

DE 1897 A 1901

COMPTE RENDU SUIVI DE

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONNAIES

RECUEILLIES AU BEUVRAY

ET DU

HRADISCHT DE STRADONIC

EN BOHÊME

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE COMPARÉE

AVEC UN PLAN, 26 PLANCHES HORS TEXTE ET PLUSIEURS FIGURES

PAR

JOSEPH DÉCHELETTE,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE

AUTUN
DEJUSSIEU, LIBRAIRES ÉDITEURS
4, GRANDE RUE

1904

LES FOUILLES

DU MONT BEUVRAY

DE 1897 A 1901

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE
(NOUVELLE SÉRIE), TOME XXXII.

LES FOUILLES

DU MONT BEUVRAY

DE 1897 A 1901

COMPTE RENDU SUIVI DE

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONNAIES

RECUEILLIES AU BEUVRAY

ET DU

HRADISCHT DE STRADONIC

EN BOHÊME

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE COMPARÉE

AVEC UN PLAN, 26 PLANCHES HORS TEXTE ET PLUSIEURS FIGURES

PAR

JOSEPH DÉCHELETTE,

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE

AUTUN
DEJUSSIEU, LIBRAIRES ÉDITEURS
4, GRANDE RUE

1904

PRO
DEO
ET
SCIENTIA
1769

LES

FOUILLES DU MONT BEUVRAY

DE 1897 A 1901

Au mois d'août 1897, nous avons commencé notre première campagne de fouilles au mont Beuvray. Celui qui le premier avait su retrouver sur ce plateau désert les ruines de la cité populeuse, oubliée depuis plusieurs siècles, Gabriel Bulliot, en nous confiant le soin de poursuivre ses travaux, nous apporta l'appui de ses conseils. Il nous accompagna à Bibracte et pendant nos trois séjours ultérieurs sur la montagne celtique, il ne manqua pas de venir chaque année visiter le chantier des fouilles, sans se laisser arrêter, malgré son grand âge, par les difficultés d'accès et les conditions incommodes d'un cantonnement rustique. Précieuse collaboration d'un maître dont nous espérions alors profiter plus longtemps encore !

On trouvera dans ce mémoire l'exposé de nos explorations successives. Elles datent des années 1897, 1898, 1899 et 1901. Depuis lors les travaux sont restés interrompus, mais nous avons l'intention de les reprendre prochainement. A partir de 1901, la pioche du terrassier n'a ouvert qu'une seule fois le sol de la montagne : ce fut pour creuser, l'automne dernier, les fondations d'un cippe de granit, monument commémoratif élevé au sommet du plateau, par les soins de la Société Éduenne, à l'œuvre de Gabriel Bulliot et solennellement inauguré le 20 septembre 1903.

Nous nous bornerons à donner ici le compte rendu

169900

complet de ces dernières fouilles. Il sera nécessaire de grouper quelque jour dans un ouvrage de synthèse, l'ensemble des informations que les fouilles de cet oppidum ont apportées à la connaissance des antiquités celtiques, en les rapprochant des découvertes survenues depuis ces dernières années, sur tous les points du vaste territoire des tribus gauloises.

L'archéologie comparée, grâce à l'abondance des matériaux dont on dispose aujourd'hui, permet de reconstituer sur des données sûres les principaux traits de la civilisation celtique, dont l'histoire, réduite à ses propres ressources, ne nous laisse entrevoir qu'une image incomplète. L'époque de l'occupation de Bibracte est particulièrement digne d'attention. Cette ville florissait aux temps qui ont précédé immédiatement la conquête romaine. Elle était encore populeuse quarante ans plus tard. Elle a vu s'accomplir, à ses dépens, la transformation profonde que le génie latin imprima à la race gauloise. L'archéologue classique et le préhistorien ont intérêt l'un et l'autre à bien la connaître.

Sans doute, il y a de larges lacunes dans cette reconstitution d'une cité, à l'aide de vestiges matériels, trop clair-semés au gré de notre curiosité. Au jour de leur exode définitif, ses habitants ont eu le soin d'emporter dans leurs nouveaux foyers les moindres pièces de leur mobilier. L'explorateur en est donc réduit à glaner dans les ruines des demeures désertées, de menus objets le plus souvent fragmentés et incomplets. Les sépultures ne sont que de pauvres incinérations, dont l'indigence contraste étrangement avec la richesse des inhumations gauloises de la Marne, qui, dans l'ensemble, leur sont antérieures de deux ou trois siècles. Mais ces débris ont souvent la même valeur archéologique que des pièces entières. Grâce à l'abondance et à la richesse de nos collections muséographiques, tant en France qu'à l'étranger, on peut compléter facilement les documents recueillis à l'état fragmentaire. A l'heure actuelle,

on distingue assez bien entre les produits de l'industrie indigène et ceux que le commerce extérieur importait.

C'est précisément sur le commerce et l'industrie de la Gaule que les fouilles de Bibracte sont fertiles en informations et ce sont les questions que nous nous sommes particulièrement attaché à étudier. Toutefois, nous ne nous arrêterons pas ici au détail des discussions. Ayant eu déjà l'occasion d'aborder, dans quelques monographies spéciales divers sujets d'archéologie celtique et celto-romaine, numismatique, céramique, émaillerie, métallurgie, nous nous permettrons d'y renvoyer nos lecteurs [1], en attendant que nous ayons le loisir de composer avec ces éléments un travail d'ensemble sur les fouilles du mont Beuvray.

On trouvera dans les planches jointes à ce mémoire plusieurs vues photographiques des constructions de Bibracte. Elles constituent une série de documents nouveaux. Rien de moins luxueux que la plupart de ces demeures, auxquelles la rusticité de l'appareil et l'absence de toute moulure ou sculpture impriment un caractère autre que celui des constructions gallo-romaines plus récentes. Il est d'autant plus intéressant d'en garder l'image qu'au mont Beuvray les fouilles sont remblayées, comme on sait, au fur et à mesure des travaux.

1. Voici la liste de nos publications qui se rattachent aux découvertes du mont Beuvray :

Les Vases peints gallo-romains du musée de Roanne. Extrait de la Rev. archéol., 1895, I, p. 196.

Le Bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois. Extrait de la Rev. archéol., 1898, II, p. 63 et 245.

Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898. Extr. de la Rev. numismatique, 1899, p. 129.

Note sur l'oppidum de Bibracte et les principales stations gauloises contemporaines. Extrait des Comptes rendus du Congrès international d'anthrop. et d'arch. préhistoriques, XIIe session, Paris, 1900, p. 418.

Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les Fouilles de Bibracte. Extrait du Congr. archéol. de Mâcon, en 1899, Mâcon, 1901, p. 119.

L'Archéologie celtique en Europe. Extrait de la Revue de synthèse historique, n° 7, juillet-août, 1901.

L'Oppidum de Bibracte, Guide du touriste et de l'archéologue au mont Beuvray et au musée de l'hôtel Rolin. Paris, Alphonse Picard, s. d. (1903).

Deux de ces mémoires ont été réimprimés dans ce volume, à la suite du compte rendu de nos fouilles.

Jusqu'à ce jour les objets mobiliers seuls avaient eu les honneurs de la reproduction. Il faut accorder le même privilège aux habitations. Comme nous l'avons fait observer ailleurs, elles constituent les plus anciens spécimens connus de l'architecture civile sur le sol de la Gaule.

C'est un devoir pour nous d'adresser l'expression de notre gratitude à M. le baron Christian d'Aboville, propriétaire de la plus grande partie de l'enceinte, qui a bien voulu nous autoriser gracieusement à poursuivre les fouilles.

Tous les objets trouvés ont été donnés à la Société Éduenne [1] et sont déposés au musée de l'hôtel Rolin.

Outre quelques sondages en divers points, nos fouilles ont porté sur la partie centrale de l'oppidum, dans le *Parc aux Chevaux*, et sur une parcelle de terrain située au nord de l'ancien couvent des Cordeliers, en amont de la *Come Chaudron*, et connue sous le nom de *Pâture du Couvent*.

Nous procéderons dans l'ordre suivant au compte rendu de ces explorations :

I. — *Fouilles dans la Pâture du Couvent* (*1897 et 1898*) :
   A. Grand atelier de forges.
   B. Maisons d'habitation.
   C. Sondages au nord de l'atelier.

II. — *Fouilles dans le Parc aux Chevaux* (*1899 et 1901*) :
   A. Petit balnéaire et enclos voisin.
   B. Métairie, enclos et bâtiments voisins.
   C. Atelier d'un fondeur de bronze.

III. — *Sondages divers :*
   A. Sur l'aqueduc, près des Cordeliers.
   B. Dans la Pâture de l'Écluse et près de la Fontaine Saint-Pierre.
   C. Dans le champ dit *la Chaume*, au sud de la *Terrasse*.

1. Nous n'en avons conservé que la monnaie d'or pâle découverte au Parc aux Chevaux.

I

FOUILLES DANS LA PATURE DU COUVENT
(1897-1898)

Au nord des ruines du petit couvent des Cordeliers qui disparaissent dans un taillis envahi par les ronces et les buissons[1], s'étend un vaste pacage de forme triangulaire ; sa légère déclivité s'incline vers le versant ouest de la Come Chaudron.

Cette partie de l'oppidum se trouvait dans des conditions favorables pour recevoir un groupe d'habitations ou d'ate-

1. Nous transcrivons le passage de la *Narration historique et topographique des couvens de l'ordre de Saint-François* (1619, p. 433) du P. Fodéré, dans lequel est mentionné le petit monastère du Beuvray, ruiné en 1562 :

« Il y en a qui ont voulu dire et taschent de le colliger des *Commentaires* de César que Beaune estoit *Bibracte* ville grande, et la plus renommée par César, ville capitale des Heduois (qui estoit le premier canton des Gaules). Et César dict que *Bibracte* estoit la plus spacieuse et la plus peuplée de tout le canton : mais la dispute n'est pas petite entre les escrivains de sçavoir où estoit ceste *Bibracte :* le vulgaire tient par je ne sçay quelle tradition que c'estoit en la montagne de *Beuvray*. Et encore y a il de nos Pères qui sont de ceste opinion et de mon ieune aage, je l'ay ainsi ouy dire à nos anciens Religieux, et crois qu'ils prennent leur fondement sur ce que devant les premiers troubles de l'année 1562 nous avions un convent en cette montagne, nommé en latin *Bibracte*, et est encore ainsi escrit dans le livre de la Province : mais ce n'est qu'une simple opinion, favorisée seulement du vulgaire ignorant, qui s'arreste sur quelque convenance de lettres : car j'ay esté expressément sur le lieu, et ceux qui l'auront bien visité et considéré son assiete jugeront aisement que l'on ne trouvera pas parmy ces rochers place compétante et propre en laquelle il fut possible y avoir basti une ville si grandiose et si populeuse, que César descrit et qualifie *Bibracte* : car j'ay remarqué par les masures et reliques dudict convent que nonobstant qu'il estoit petit et néantmoins posé à la place la plus spacieuse, il y avoit des officines eslognées l'une de l'autre, n'y ayant place assez spacieuse pour les faire contigues. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que cette dernière assertion n'a pas plus de fondement que les arguments de l'auteur relativement à l'identification de Bibracte. La Pâture du Couvent aurait offert aux religieux un emplacement très étendu s'ils eussent été amenés à agrandir leur maison. On peut se demander si les « officines éloignées l'une de l'autre », que le P. Fodéré avait vues au Beuvray à l'état de ruines, ne seraient pas des substructions d'habitations gauloises dont les gens de la localité lui ont peut-être indiqué les traces.

Après sa destruction, en 1562, par les calvinistes, le petit couvent ne fut pas relevé de ses ruines.

liers. Elle est adjacente à la voie principale qui entrait par les Grandes Portes du Rebout et divisait l'oppidum sur toute sa longueur. L'accès en est aisé, soit à partir de l'entrée du Rebout, soit du Parc aux Chevaux. Enfin, dans son voisinage, à 100 mètres au sud, se trouvait une source alimentant l'aqueduc découvert en 1894 par M. Bulliot, source aujourd'hui presque obstruée, mais dont une sorte de marais marque l'emplacement. D'ailleurs, le ruisseau de la Come Chaudron prend naissance au sommet du vallon dont ce petit plateau forme le faîte.

L'altitude de la Pâture du Couvent est comprise entre les cotes 755 et 745. C'est à peu près celle de la Pierre de la Wivre (751^{m}), dont le profil pittoresque occupe le premier plan de l'horizon pour le spectateur placé sur ce point de l'oppidum et tourné du côté du nord. Ce champ n'avait pas encore été exploré. Nous résolûmes d'y faire porter les premiers sondages, afin de reconnaître si les ateliers des fondeurs et des forgerons se prolongeaient jusque sur ce plateau.

Notre attente n'a pas été déçue. Nous avons mis au jour un *grand atelier métallurgique*, dont l'ensemble forme une sorte d'*insula* mesurant 82 mètres de longueur, et enfin deux *maisons d'habitation* isolées.[1]

A. — *Grand atelier de forges* (PCO, 1).[2]

(Fouilles de 1897.)

Cet établissement industriel présente dans son ensemble un tracé irrégulier dont le plan annexé à notre mémoire (pl. IX) permettra, mieux que toute description, de reconnaître les dispositions. De chaque côté d'un mur, parfaite-

1. Sur le plan en couleurs de l'oppidum, joint à ce mémoire, le tracé de ce groupe de bâtiments est figuré immédiatement au-dessus de la légende : *Ruines d'un ancien couvent de Cordeliers.*

2. Le tracé de nos fouilles a été reporté comme précédemment sur le grand plan de l'oppidum appartenant à la Société Éduenne. Chaque bâtiment y est désigné par une cote numérique, précédée d'un signe indiquant le quartier de

ment rectiligne, axe central d'un corps de bâtiment, qui se développe de l'ouest à l'est, sur une longueur de 60 mètres, se groupent une série continue de petites loges. D'autres compartiments occupent chacune des extrémités.

Ce grand mur a été bâti d'un seul jet. Son épaisseur, sa structure et son appareil sont uniformes sur tout son développement. Il mesure $0^{m}96$ d'épaisseur à ses fondations. A partir de l'aire du bâtiment, il présente sur chaque face une retraite de $0^{m}16$, ce qui réduit son épaisseur à $0^{m}64$. L'appareil est celui de toutes les constructions de Bibracte : c'est un blocage de pierres brutes, liées par de la terre argileuse, mais dont les parements, suivant la règle ordinaire, sont dressés avec soin. La pierre de taille, granit de la Roche-Mouron (près d'Étang), n'est employée que pour la construction des angles et pour les pieds-droits des ouvertures. Toute la maçonnerie présente ces mêmes caractères uniformes, qui se retrouvent partout dans les ruines de Bibracte. Le bâtiment ne contient pas d'escalier. Il se trouvait de plein-pied avec le niveau du sol antique qui sur ce point n'est pas, en moyenne, à plus d'un mètre au-dessous du gazon.

La pierre de taille se compose de blocs cubiques, très régulièrement épannelés, malgré la dureté de la roche, ce qui démontre la bonne qualité du ciseau gaulois, en fer aciéreux. Mais on n'y rencontre pas le moindre essai de moulure ni d'ornementation. L'appareil de la construction gauloise est essentiellement rustique.

Dans la partie ouest du bâtiment fouillée en 1897, les cases latérales ne possédaient que trois parois maçonnées. Sur le quatrième côté de chaque case, c'est-à-dire en façade, était établi une sorte de portique, composé de petites colonnes en briques, dont les débris jonchaient le

l'oppidum. M. Bulliot avait adopté les abréviations suivantes : *le Parc aux Chevaux*, PC ; *le Champlain*, CP ; *la Come Chaudron*, CC. Nous désignons *la Pâture du Couvent* par les initiales PCO et *la Pâture de l'Écluse* par PE.

sol, au niveau de l'aire antique. Il faut donc se représenter cette partie de l'immeuble comme une galerie, à compartiments couverts de toitures en appentis, les uns en paille, les autres en tuiles à rebords. Les débris de ces tuiles étaient assez rares dans cette fouille.

Nous sommes porté à voir dans ces petites loges de la partie ouest, des boutiques de vendeurs dont le côté en façade était fermé par des cloisons en bois. L'extrême abondance des monnaies retirées des fouilles autorise cette conjecture. Tandis que les cases disposées à l'est du bâtiment et occupées par des ateliers de forgerons étaient remplies de scories, de charbon et de terre noire, ces diverses matières faisaient ici défaut.

Les compartiments U, V, Y ont été entièrement vidés. En R, S, T et X nous nous sommes contenté de déblayer les murs. Cette dernière méthode est celle qu'employait le plus souvent Gabriel Bulliot. Le déblaiement intégral est sans contredit bien préférable, mais on comprend aisément que pour des constructions de cette importance des travaux aussi dispendieux ne sont pas toujours réalisables. Nous suivrons donc l'exemple de notre prédécesseur en découvrant les murs sur tout leur tracé et en vidant un certain nombre de compartiments. Quant aux petites habitations, nous les déblayons intégralement.

Voici l'inventaire de nos trouvailles dans cette partie de l'immeuble :

Case R. — Segments de colonnes en argile. Les tambours de colonne en pierre sont inconnus dans les rustiques constructions gauloises de Bibracte[1]. On se contentait d'employer des segments en terre cuite, à joints rayonnants. Quatre ou cinq de ces segments constituaient une assise

1. Voir notamment Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 343. On n'en a rencontré qu'au Champ de foire, dans les ruines du petit temple datant de l'époque impériale.

L'OPPIDUM DE BIBRACTE

AU

MONT BEUVRAY

Superficie : 135 hectares.

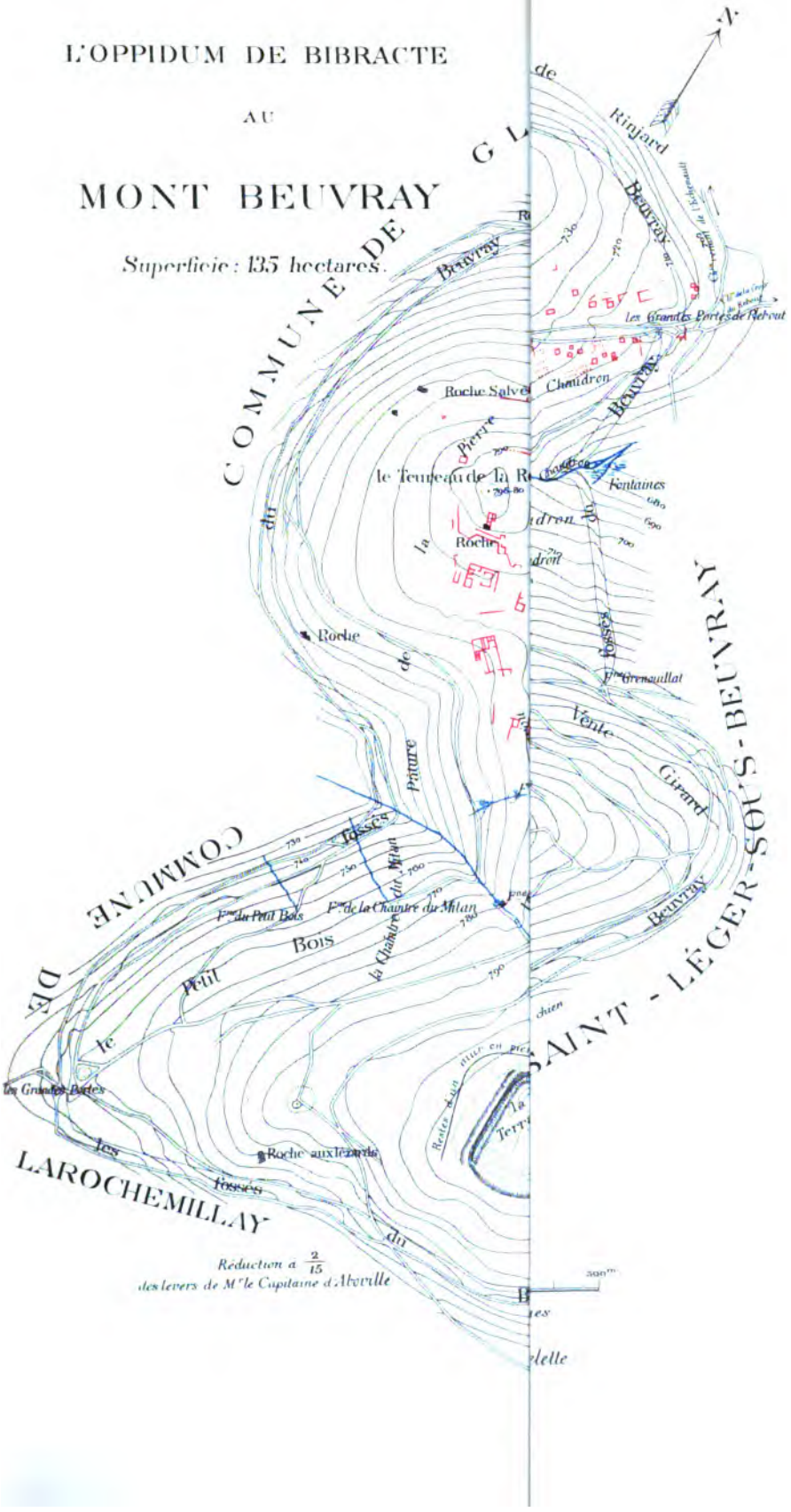

cylindrique. Il ne paraît pas qu'ils aient été revêtus d'un crépissage.

Il ne restait dans ce compartiment que l'amorce d'un mur de subdivision entièrement détruit.

Cases S. — Plusieurs amorces de murs ruinés.

Case T. — Cette case était pavée d'un carrelage en petites briquettes jaunes, disposées en arêtes de poisson (fig. 1). Deux ou trois mètres carrés de ce carrelage étaient encore intacts. Les briquettes mesurent environ 14^{mm} d'épaisseur sur 65^{mm} de longueur et 37 de largeur. M. Bulliot avait déjà rencontré, dans la maison n° 1 du Parc aux Chevaux, ces mêmes « briquettes jaunes de 0^{m}06 de longueur sur 0^{m}04 de largeur et 0^{m}013 d'épaisseur », c'est-à-dire de mêmes dimensions.[1]

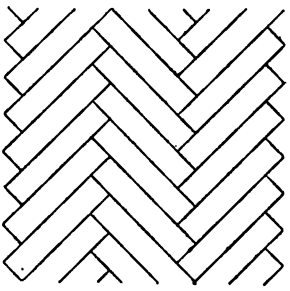

Fig. 1.

Dans toutes les autres pièces, les aires étaient simplement revêtues d'argile battue.

Case U. — Segments de tambours de colonnes en argile.

Case V. — Trois fonds d'amphores.

Case Y. — Gond en fer (pl. XVI, 15). Long. 131^{mm}. Cette case est fermée sur ses quatre faces, sans présenter aucune entrée. Une ouverture était sans doute pratiquée à une certaine hauteur au-dessus du niveau de l'aire. On devait accéder dans la pièce au moyen d'un escalier de bois.

Le fait le plus curieux que nous ayons à signaler ici, c'est l'extraordinaire abondance des monnaies. Sur l'espace restreint occupé par ces diverses cases, nous en avons recueilli au total 85 exemplaires. Vingt-cinq de ces pièces, en bronze coulé ou frappé, sont complètement oxydées et méconnaissables. Elles paraissent appartenir au monnayage

1. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 130.

gaulois. Voici l'énumération des autres. Nous donnons, après la description de chaque type, deux références numériques correspondant, la première aux planches de *l'Atlas de monnaies gauloises*, publié par M. de La Tour, la seconde à notre *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898.* (Extrait de la Revue numismatique, 1899, p. 129.) Toutes les trouvailles numismatiques de cette fouille se trouvent comprises dans ledit inventaire.

Quelques pièces sont reproduites sur une des planches jointes à notre mémoire (pl. XIII).

A. — *Monnaies gauloises.*

Ambiani. — Trois chevaux autour d'un annelet central. Revers fruste. Bronze, 1 exemplaire (pl. XIII, 14). — *Atlas*, pl. XXXIV, 8503; *Inventaire général*, n° 2.

Arverni. — IIPAD. Buste casqué, à droite; casque orné d'une crista. ℞. Guerrier debout tenant de la main droite une lance et un bouclier; de l'autre, une enseigne. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XII, 3900; *Inventaire général*, n° 4.

Bellovaci. — Monnaie du groupe VANDIILOS-CALIAGIIIS. Buste à gauche et aigle éployé. Bronze, 3 exemplaires (oxydés) (pl. XIII, 13). — *Atlas*, pl. XXXII, cf. 7988-7981, 8000; *Inventaire général*, n° 11.

Bituriges Cubi. — Tête à gauche. ℞. Cheval à gauche; au dessus, deux annelets; au dessous, ISVNIS. Bronze, 1 exemplaire (pl. XIII, fig. 12). — *Atlas*, pl. XIV, 4185; *Inventaire général*, n° 14.

Ædui. — Tête nue, à droite. ℞. Cheval à droite; au dessus, une rouelle; au dessous, une lyre. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XV, 4858; *Inventaire général*, n° 23.

Tête casquée, à gauche. ℞. Cheval à gauche; au dessous, une rouelle; au dessus, sur l'un des exemplaires, une croix.

Argent, 2 exemplaires (pl. XIII, fig. 10). — *Atlas*, pl. XVI, 5099; *Inventaire général*, n° 25.

Même type du droit; derrière la tête casquée, quatre points en croix. ℞. Cheval à gauche; au dessus, une rouelle; au dessous, un annelet centré; devant le poitrail, un annelet à tige horizontale. Argent, 2 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5138; *Inventaire général*, n° 26.

Tête barbare, à gauche, diadémée. ℞. Quadrupède informe, aux jambes repliées; tête surmontée d'une corne ou oreille; la queue est relevée sur le dos, plus ou moins contournée et souvent terminée par un globule. Ces pièces sont en général très oxydées. Bronze coulé, 18 exemplaires (pl. XIII, fig. 1). — *Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401; *Inventaire général*, n° 34.

Tête casquée, imberbe, à droite, moins grossière que celle du type précédent. ℞. Taureau de profil à droite, les jambes repliées; au dessus, un S couché. Bronze coulé, 5 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5253; *Inventaire général*, n° 36.

Type confus, coupé par une barre médiane en deux parties égales, sur l'une desquelles on lit la légende en creux SEGISV; l'autre partie confuse. ℞. Génie au-dessus d'un quadrupède tourné à droite; derrière, un symbole en S; devant, quatre points en croix. Bronze coulé, 7 exemplaires (pl. XIII, fig. 2). — *Atlas*, pl. VII, 4628; *Inventaire général*, n° 38.

Tête nue, à droite; derrière, un cercle centré; grènetis à gros globules. ℞. ALAV(COS). Lion à droite, tirant la langue; au dessous, deux O et un A groupés en triangle. Bronze coulé, 3 exemplaires (pl. XIII, fig. 4). — *Atlas*, pl. XVI, n° 5080; *Inventaire général*, n° 40.

Tête barbare, diadémée, à gauche. ℞. Aigle éployé tenant un serpent; la tête de ce dernier est figurée par un globule

surmonté de deux petits appendices représentant sans doute ses mâchoires ouvertes. Bronze coulé, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5275 ; *Inventaire général*, n° 41.

Tête nue, à gauche. ℞. Cheval galopant à gauche; au dessus, un ovale perlé; au dessous, une rouelle. Bronze, 2 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5086; *Inventaire général*, n° 42.

Leuci. — Tête barbare, diadémée, à gauche. ℞. Sanglier à gauche; au dessous, un fleuron. Bronze coulé, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XXXVII, 9044; *Inventaire général*, n° 48.

Lingones. — Personnage debout, marchant à droite, les cheveux réunis en une seule tresse; il tient une lance et un torques. ℞. Ours à droite; au dessus un serpent (?). Bronze coulé, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XXXII, 8124; *Inventaire général*, n° 49.

Massilia. — Tête à gauche. ℞. MA dans les cantons d'une croix. Obole en argent, très fruste. — *Atlas*, pl. II, passim; *Inventaire général*, n° 53.

Senones. — Tête à droite, cheveux en grosses mèches. ℞. VLLICCI. Oiseau éployé à gauche; derrière, pentagramme et cercles centrés. Bronze, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XXX, 7493; *Inventaire général*, n° 65.

Incertaines :

Dégénérescence d'une tête diadémée, à gauche. ℞. Animal informe, à gauche, la queue relevée, la jambe de derrière démesurément allongée et repliée, type semblable à celui du bronze coulé barbare au taureau cornupète. Au dessus, une lyre ou un torques. Bronze coulé, 4 exemplaires. — *Inventaire général*, n° 80.

Droit fruste. ℞. Deux S accolés. Bronze coulé, 1 exemplaire. — *Inventaire général*, n° 81.

B. — *Monnaies romaines.*

CARISIA (Babelon, 1), an 48 avant Jésus-Christ, 1 exemplaire.

Bronzes de la colonie de Nîmes au type du crocodile, 3 exemplaires. Ces bronzes sont oxydés. Il semble bien que la tête d'Auguste n'est pas laurée et que par conséquent ces monnaies sont antérieures à l'an 27. A la surface du sol, on a recueilli deux pièces en bronze du moyen âge, l'une fruste, l'autre de Hugues V, duc de Bourgogne († 1315); ces monnaies ont dû être apportées au temps de l'occupation de cette partie de l'oppidum par les Cordeliers.

Même atelier de forgerons. PCO, 1 (suite).

(Fouilles de 1898.)

(Planches I et IX.)

La portion du bâtiment PCO, 1, que nous venons de décrire a été explorée en 1897. L'année suivante nous reprîmes la fouille au point où nous l'avions laissée et nous déblayâmes la partie est du même bâtiment, à partir des compartiments cotés O et P sur notre plan. Jusque-là nous n'étions pas encore exactement fixé sur la destination véritable de cette construction. Quelques scories s'étaient déjà rencontrées çà et là, en petite quantité, mais il est rare de remuer le sol au Beuvray, sur une surface un peu étendue, sans en trouver quelques débris, tant y a été active l'industrie métallurgique.

Les fouilles de 1898, dont la planche I donne une vue d'ensemble, nous apportèrent la solution du problème. Nous nous trouvions en présence d'un grand atelier de forgerons.

Il faut distinguer au Beuvray les officines des fondeurs de fer de celles des forgerons, sans que l'on puisse affirmer que ces deux corporations fussent tout à fait distinctes. A la Come Chaudron, M. Bulliot a trouvé dans des ateliers

de fondeurs plusieurs fours à minerais fort bien conservés. [1] Le métal retiré de ces fours, sous forme de petites loupes, était encore très impur. Il restait à le débarrasser des matières étrangères et à l'affiner à l'aide de réchauffements et de martelages répétés. C'est à cette opération que travaillaient les forgerons de notre officine. En outre, ils façonnaient le fer brut et fabriquaient les ustensiles variés dont se composait l'outillage gaulois.

Nos conclusions sur la destination de notre grand atelier s'appuient sur la nature des débris recueillis dans les diverses cases G, H, I, N, O, presque intégralement déblayées. Ces compartiments sont séparés par des murs de refend en maçonnerie, dont quelques-uns ne se prolongent pas sur toute la longueur de la pièce. Leur tracé est très irrégulier, comme on peut le voir d'après le plan. A partir du compartiment I, le mur de façade change de direction et tend à se rapprocher du mur central avec lequel il était jusque-là parallèle. La partie est du bâtiment se termine ainsi par un triangle dont l'extrémité présente un angle très aigu.

La case O ne possédait pas de porte extérieure. Elle est divisée en deux compartiments par un mur de refend parallèle au mur principal. Son aire était recouverte d'une couche épaisse de charbon et de culots scoriacés très pesants, quelques-uns de forme semi-globulaire. Ce sont là, croyons-nous, les loupes sorties des fourneaux de fondeurs et apportées dans cet atelier pour y être martelées.

Il en était de même pour la case adjacente, N. Les deux suivantes, I et H, s'ouvrent sur l'extérieur par des entrées larges de $1^{m}87$, dont les pieds-droits sont très solidement et très régulièrement bâtis en belles pierres de taille.

Près du mur ouest de la chambre I, nous avons trouvé encore en place, isolé à $0^{m}60$ de ce mur, une sorte de foyer

1. *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 82, 107, 488, 504, 505, 507.

ou de fourneau se composant de cinq pierres de taille de même hauteur, disposées sur un plan carré, un des côtés restant ouvert (planche II). Ce fourneau mesurant intérieurement 0m60 de côté, présentait des parois entièrement calcinées et noircies. Il était rempli de charbon, au-dessous duquel se trouvait un vase noir en forme de terrine (pl. XVII, 1), un petit clou, un morceau de fer d'une forme analogue à celle d'un coin, un débris de bêche et un fragment de tuile à rebords. Tout auprès gisait un de ces menus objets de bronze en forme de double crochet, qui sont un des types les plus caractéristiques de l'industrie de la Tène III, mais dont la destination est incertaine (pl. XIV, 34).

Voici la coupe du déblai de cette case à partir du gazon :

a) Terre végétale de couleur brune. Débris d'amphores et de poteries antiques rares. Haut. 0m55.

b) Terre argileuse jaune sans débris antiques. Haut. 0m30.

c) Couche de terre noire avec nombreux débris de charbon et de scories de fer. Haut. 0m20. C'est la couche archéologique contenant presque tous les objets inventoriés ci-après.

d) Aire du bâtiment en terre battue. Haut. 0m15.

Les autres compartiments présentaient une coupe à peu près semblable. On ne s'explique pas aisément la formation de la couche *b* qui semble provenir d'un premier remblai partiel, exécuté à une époque indéterminée.

La case H avait contenu le foyer le plus actif et le plus puissant de cette vaste officine. Ses murs étaient calcinés en divers points et son aire recouverte d'une épaisse couche de cendres noires et rougeâtres. La stratification du remblai nous a donné la coupe suivante :

a) Terre végétale, 0m60.
b) Remblai argileux, 0m50.
c) Cendres rouges, 0m18.
d) Cendres noires, 0m10.
e) Aire du bâtiment, en terre battue, 0m15.

La case G ne contenait pas de débris charbonneux, mais au milieu de la pièce une large foyère en terre cuite était posée sur un lit de chaux et calcinée sur la moitié de son épaisseur.

A l'extrémité du bâtiment, en A, B et C, les murs en mauvais état de conservation présentaient dans leur appareil quelques traces de reprises et de remaniements. Le plan de cette partie de l'immeuble est d'ailleurs assez confus. Mais ce qu'il importe d'observer, c'est que l'extrémité du bâtiment (en B) repose sur l'entrée de l'aqueduc fouillé par M. Bulliot en 1894.

Le mur est de cette pièce, terminant ici le corps de bâtiment, coupe cet aqueduc qui est recouvert en ce point de grosses dalles de granit, sur lesquelles sont posées directement les assises inférieures de notre mur.

Les petites pièces F, E, K, L, M, dont nous avons simplement reconnu le tracé ne nous ont rien donné. Elles ont été coupées par un mur en talus, bâti à un niveau supérieur et qui est évidemment celui de l'enclos des Cordeliers. Des sondages pratiqués au sud de ce mur, pour reconnaître si les constructions gauloises se prolongeaient au-delà de cette clôture, n'ont rencontré aucune substruction.

Voici maintenant l'inventaire des divers objets et des monnaies, moins abondantes, recueillis dans cette fouille de 1898, partie est du bâtiment PCO, 1. A part quelques monnaies découvertes dans les cases voisines de l'aqueduc, toutes ces trouvailles proviennent des compartiments O, P, N, I, H, G, c'est-à-dire des cases de forgerons.

Objets de fer.

1. Hache à douille (pl. XV, 1). Long. 80^{mm}.

2. Couteau à soie, à lame droite, avec extrémité arrondie. Le manche porte encore sa garniture d'os. Deux des rivets sont en bronze, le troisième en fer (pl. XV, 5). Long. 195^{mm}.

3. Coutelas à soie. L'extrémité de la lame est un peu relevée. Sa face dorsale est épaisse (pl. XV, 4). Long. 210^{mm}.

4. Ciseau (?) à soie plate, terminée par un bouton. Pas de trous de rivets (pl. XV, 6). Long. 163^{mm}.

5. Lame de couteau à pointe ovale, renflée. La soie manque (pl. XV, 7). Long. 130^{mm}.

6. Lame de petit couteau, semi-circulaire, très mince. Il ne reste qu'une amorce de la soie, fixée à la garniture du manche à l'aide d'une virole (pl. XV, 10). Long. 48^{mm}. Cette lame est trop étroite et trop courte pour rentrer dans la série des rasoirs, représentés à la Tène et à Stradonic par des lames tranchantes beaucoup plus larges.

7. Clef en forme de T (pl. XV, 12). Long. 145^{mm}. L'extrémité de la tige est recourbée pour former un anneau. Type fréquent à Bibracte (cf. Bulliot, *Album*, pl. XLIV, 2 et XLVI, 18. Types similaires à Stradonic, Pič, *Stradonic*, pl. XXXIII, 1, 2, 5, etc.)

8. Fragment d'une penne de clef en forme de T (pl. XV, 15). Long. 30^{mm}.

9. Poignée de clef à anneau aplati (pl. XV, 14). Long. 60^{mm}.

10. Fragment de cuiller (pl. XV, 16). Long. 72^{mm}.

11. Tige de fer repliée en anneau (pl. XV, 13). Grand diam. 40^{mm}.

12. Double ciseau (?) en forme de double queue d'aronde. La partie centrale présente un renforcement d'épaisseur (pl. XVI, 1). Long. 127^{mm}.

13. Grande gouge à douille (pl. XVI, 3). L'extrémité de la lame est brisée. Long. 135^{mm}.

14. Outil coudé à douille, incomplet, lime ou râpe (pl. XVI, 4). Long. 138^{mm}.

15. Grande fiche à large tête octogonale plate (pl. XVI, 8). Long. 190^{mm}. Deux semblables.

16. Petite boule sphérique. Projectile de fronde (?). Diam. 30^{mm}.

17. Clou à large bossette sphérique (pl. XVI, 9). Diam. 30^{mm}. Long. 43^{mm}.

18. Crochet de suspension (pl. XVI, 6). Long. 190^{mm}.

19. Grand anneau à section circulaire (pl. XVI, 11). Diam. 70^{mm}.

20. Petit anneau (pl. XVI, 12). Diam. 35^{mm}.

21. Moitié d'anse de seau. L'extrémité est amincie et repliée en S (pl. XVI, 13). Long. 160^{mm}.

22. Petite penture de porte (pl. XVI, 14). Long. 95^{mm}.

23. Petite masse de fer brut (pl. XVI, 10).

Objets de bronze.

1. Fibule à disque médian, incomplète (pl. XIV, 10). L'arc est orné d'une nervure en argent incrusté, d'un travail délicat. Le disque circulaire et le talon portent de fines ciselures. Le ressort est protégé par une enveloppe de forme quadrangulaire. Long. 45^{mm}; larg. du ressort 17^{mm}.

Nous avons fait observer que cette fibule est gauloise et dérive des types de la Tène.[1]

2. Fragment d'arc de fibule, à côte médiane saillante, avec une décoration au pointillé dessinant des ornements en S. Le ressort qui manque était enveloppé d'un cylindre, orné de triangles pointillés (pl. XIV, 8). Long. 45^{mm}.

1. Joseph Déchelette, *le Hradischt de Stradonic*, p. 63. M. Salomon Reinach avait déjà fait cette remarque dans son article *Fibula*, *Dict. des Antiq.* de Saglio, II, p. 2009 et fig. 3012.

3. Autre fragment de fibule. Ressort à griffe (pl. XIV, 5). Long. 35mm.

4. Fragment de fibule à ressort et à griffe (pl. XIV, 7; cf. fig. 5). Long. 40mm.

5. Petite tige dont l'une des extrémités aplatie et ornée de guillochis se replie en col de cygne (pl. XIV, 6). Long. 82mm.

6. Tige de fléau de balance[1] (pl. XIV, 11). Long. 52mm.

7. Rouelle à quatre jantes (pl. XIV, 12). Diam. 34mm. Cet objet servait de pendeloque et d'amulette.

8. Bélière d'un objet brisé, indéterminé (pl. XIV, 13). Diam. 18mm.

9. Petite tige à anneau (pl. XIV, 14). Haut. 20mm.

10. Extrémité d'anse de vase en forme de tête d'animal. Chien ou loup (?) (pl. XIV, 15). Haut. 35mm.

11. Petit couteau, à lame de fer et à poignée de bronze terminée par une tête de quadrupède (cheval?) (pl. XIV, 16). Le manche est fixé à la poignée par une virole en bronze creusée de filets. L'exécution de la tête d'animal présente la simplicité de modelé et de ciselure de tous les bronzes gaulois. Cette pièce curieuse est indigène et non pas d'importation italique. On remarquera que les yeux ne sont pas même indiqués. Le même détail s'offre sur d'autres bronzes gaulois similaires (notamment sur une tête de bovidé gauloise, du musée de Vienne, encore inédite). La base du front est creusée de petits sillons obliques et la bouche indiquée par une simple entaille. Long. 60mm.

12. Manche de miroir ou de vase[2] (pl. XIV, 19). Long. 45mm.

13. Bossette hémisphérique, à incisions cruciales, creusées pour recevoir l'émail. Au dessous, deux bélières parallèles en demi-cercle (pl. XIV, 23). Diam. 15mm.

1. Joseph Déchelette, *ibid.*, p. 47.
2. Idem, *ibid.*, p. 48.

14. Fragment de vase en tôle de bronze, dont le bord est renforcé par une petite bande fixée par des rivets à grosse tête (pl. XIV, 27). Haut. 35^{mm}.

15. Petit crochet de ceinturon en cuir ou de chaînette, muni d'une bélière (pl. XIV, 30). Haut. 42^{mm}.

16. Petite tige en bronze, recourbée. Fragment d'anse (?) (pl. XIV, 31). Haut. 37^{mm}.

17. Petite charnière (pl. XIV, 32). Haut. 34^{mm}.

18. Anse mobile de petit vase en bronze. Les deux extrémités qui devaient être relevées en col de cygne sont brisées (pl. XIV, 33). Haut. 26^{mm}.

19. Plusieurs anneaux, types semblables à ceux que reproduit la planche XIV, 35-44.

Monnaies.

Bien que moins abondantes dans la partie est du bâtiment PCO, 1, fouillée en 1898, que dans les compartiments ouest, explorés l'année précédente, les trouvailles des monnaies constituent encore ici des séries variées. Le nombre des exemplaires recueillis en 1897 s'élevait à quatre-vingt-cinq, dont vingt-cinq indéterminables. Les trouvailles de 1898, dans la partie est, surtout dans les compartiments G, H, I, s'élèvent à vingt-sept exemplaires.

Au total, les trouvailles numismatiques pour ce bâtiment seul s'élèvent donc à cent douze monnaies, dont quatre-vingt-une gauloises, deux de la République romaine, quatre de la colonie de Nîmes et vingt-cinq indéterminables.

Voici l'inventaire des trouvailles de 1898 :

Aulerci Eburovices. — PIXTILOS. Tête de Vénus, à droite. ℞. PIXTILOS. Griffon à droite. Bronze, 1 exemplaire — *Atlas*, pl. XXVIII, 7078; *Inventaire général*, n° 9.

Bellovaci. — Monnaie du groupe VANDIILOS - CALIAGIIIS. Buste à gauche et aigle éployé. Bronze, 1 exemplaire (pl. XIII, 13). — *Atlas*, pl. XXXII, cf. 7988-7981, 8000; *Inventaire général*, n° 11.

Ædui. — ATPILIF. Buste de femme, à gauche. ℞. ORCITIRIX. Cheval à gauche; au dessous, un dauphin. Légende incomplète. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XV, 4805; *Inventaire général*, n° 28.

Bronze coulé au taureau cornupète. 10 exemplaires (pl. XIII, 1). — *Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401; *Inventaire général*, n° 34.

Bronze coulé de type similaire, avec S couché au-dessus du quadrupède barbare. 5 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5253; *Inventaire général*, n° 36.

ALAVCOS. Buste viril, à gauche. Traces de la légende en creux. ℞. Lion bondissant, à gauche. Beau style. Bronze coulé, 3 exemplaires, dont un incomplet (pl. XIII, 3). — *Atlas*, pl. XVI, 5083; *Inventaire général*, n° 39.

Tête nue, à droite, cercle et grènetis. ℞. ALAV. Lion à droite, tirant la langue; au dessous, deux O et un A groupés en triangle. Bronze coulé, 1 exemplaire (pl. XIII, 4). — *Atlas*, pl. XVI, 5080; *Inventaire général*, n° 40.

Tête barbare, diadémée, à gauche. ℞. Aigle éployé. Bronze coulé, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5275; *Inventaire général*, n° 41.

Sequani. — QDOCI. Tête casquée, à gauche. ℞. QDOCI SAMF (A et M liés). Cheval sanglé et bridé, à gauche. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5405; *Inventaire général*, n° 67.

Incertaines. — Tête diadémée, dégénérée, à gauche. ℞. Quadrupède informe. Bronze coulé, 1 exemplaire. — *Inventaire général*, n° 80.

Monnaies romaines. — Denier de la famille *Calpurnia* (Babelon, 11), an 89 avant Jésus-Christ. Argent, 1 exemplaire.

Bronze de la colonie de Nîmes, au type du crocodile. 1 exemplaire oxydé. — *Inventaire général,* p. 36.

Objets divers.

Nous devons encore mentionner ici, outre des fragments de poterie dont il sera question à la fin de ce mémoire, quelques grains de collier en verre blanc et en verre polychrome (pl. XX, 14, 15, 19).

B. — *Maisons d'habitation* (PCO, 2 et PCO, 3).

1° *Maison* PCO, 2.

(Planches IV et IX.)

Ces maisons, au nombre de deux, retrouvées dans un état de conservation très satisfaisant, constituent d'intéressants spécimens des habitations maçonnées de Bibracte du type le plus simple. Elles ont été déblayées au mois de juillet 1898.

Leur plan est celui d'un quadrilatère très irrégulier. Les constructeurs gaulois ne se préoccupaient pas, comme ceux des pays classiques, de la régularité géométrique du tracé. Peu leur importait que les angles et les côtés du quadrilatère fussent inégaux. Ici l'irrégularité des compartiments est très marquée, sans qu'aucun motif, tel que le passage d'une voie ou la configuration spéciale du terrain, puisse l'expliquer.

La maison PCO, 2, présente dans œuvre une superficie totale de 79 mètres carrés. L'épaisseur des murs mesure environ 0m70. Elle est subdivisée par un mur de refend, en deux pièces à peu près égales. Suivant l'usage habituel, cette demeure avait son aire en contre-bas du niveau du

sol. On y descendait par un escalier extérieur de quatre marches, taillées dans le granit, de même que les moellons parfaitement équarris des pieds-droits latéraux. La planche IV donne une vue photographique de cet escalier, large de $1^{m}80$. Les pierres de taille qui entraient dans la construction des demeures gauloises de Bibracte ont été de tout temps recherchées et utilisées par les gens des localités voisines ; c'étaient là d'excellents matériaux, tout prêts à être employés. On a donc exploité comme des carrières ces maçonneries antiques. Notre escalier n'a pas complètement échappé à ce malheureux sort, mais on s'est borné à en démolir un des pieds-droits. Celui de gauche, de même que les marches, est demeuré intact. Celles-ci, au nombre de quatre, présentent des hauteurs inégales ; le degré du bas se compose d'un bloc monolithe ; celui du haut est au contraire formé de cinq petits moellons mal appareillés et de forme irrégulière. Chacun des deux degrés intermédiaires est en deux pièces et d'une taille assez rudimentaire. On ne constate pas de trace d'usure sur ces marches. Leurs arêtes sont restées vives. Si elles avaient été taillées dans une roche tendre, nous pourrions en conclure que la durée de l'occupation de ces demeures n'a pas été longue. Même avec le granit, cette observation reste encore fondée, dans une certaine mesure.

Les murs, soigneusement parementés, sont en moellons bruts, disposés en assises assez régulières et liés ensemble par de l'argile pure, sans mélange de chaux. Dans les décombres, une grande quantité de pierraille provenait de la chute de leur partie supérieure.

Au centre de la première chambre se trouvait encore en place une pierre calcaire, blanche, de forme circulaire, très régulière, mesurant $0^{m}50$ de diamètre et $0^{m}085$ d'épaisseur. Elle était évidemment destinée à supporter une pièce de bois verticale qui servait d'appui à la charpente. Sa partie centrale présentait une mortaise quadrangulaire

x de 0m045 de profondeur, qui correspondait à un tenon de la pièce de bois (fig. 2).

La seconde chambre, dont le plan est un peu plus régulier, présente une superficie de 37 mètres environ. Elle communique avec la première par une porte large de 1m72, qui nécessitait sans doute une fermeture à deux battants.

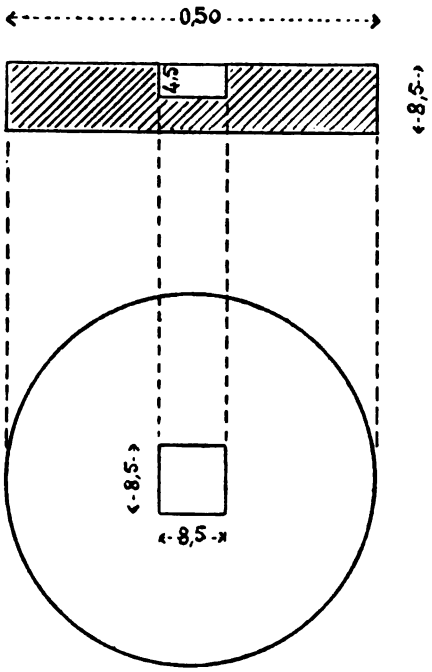

Fig. 2.

L'aire des deux pièces était simplement garnie d'argile battue.

Voici l'inventaire des divers objets recueillis dans cette fouille PCO, 2 :

1° Dix monnaies gauloises, dont trois indéterminables par suite de l'oxydation. Les sept autres, toutes classées aux Éduens, présentent la composition suivante :

a). Tête casquée, à gauche. ℞. Cheval à gauche; au dessus et au dessous, un annelet; devant le poitrail, une tige terminée par un annelet. Argent, 4 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5252; *Inventaire général*, n° 24.

b) Bronze coulé au taureau cornupète. Diadème à deux barres. 2 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5368; *Inventaire général*, n° 34.

c) Bronze coulé au type du prétendu hippocampe, 1 exemplaire (pl. XIII, 5). — *Atlas*, pl. VII, 2935; *Inventaire général*, n° 37.

2° Une monnaie en bronze de la colonie de Nîmes, au type du crocodile. — *Inventaire général*, p. 36.

Deux de ces monnaies (deniers d'argent, type *a*), gisaient près de l'angle opposé à l'escalier, à l'intérieur de la maison. Les autres ont été recueillies également à l'intérieur de cette même pièce. Les unes et les autres se trouvaient à peu près au niveau de l'aire de l'habitation.

3° Une belle clef de coffret, à anneau, en bronze coulé (pl. XIV, 18). Long. $0^{m}042$, larg. $0^{m}021$. Ce même modèle est assez fréquent à l'époque romaine.

4° Deux moitiés de fibules à double ressort, en bronze (pl. XIV, 1 et 2). Comme le talon manque, il n'est pas possible d'en déterminer le type exact. Mais elles appartiennent à la série dite de la Tène.

5° L'extrémité de la tige d'une clef en fer repliée en volute.

6° Un autre fragment de clef en fer terminé par un double anneau.

7° Deux bossettes en bronze, striées, garnies d'émail, d'un modèle bien connu à Bibracte. Sur l'une d'elles, les stries sont encore remplies d'émail rouge (pl. XIV, 21 et 22.) Diam. 18^{mm}.

8° Un polissoir en pierre calcaire jaune.

9° Un petit *phallus* en verre bleu (pl. XX, 21). Cette

amulette devait être perforée d'un trou de suspension à sa partie supérieure qui est brisée (long. 14^{mm}).

10° Près de l'escalier à droite, un objet de bronze massif, en forme d'équerre, dont la destination nous est inconnue (pl. XIV, 26). Il mérite d'ailleurs de fixer l'attention, parce qu'un second exemplaire, en tout point exactement semblable, a été trouvé en Bohême, dans les tombes à incinération de Pičhore (Pič, *Archaeologický Výzkum*, 1897, pl. XXXVII, fig. 12). Il se compose d'une épaisse lame de bronze coudée, dont une des extrémités, repliée en volute, est ornée sur sa face dorsale de plusieurs moulures. D'autres moulures plates, étagées en gradins, décorent également la face supérieure de la base, dont l'autre côté est uni. L'exemplaire de Pičhore présente non seulement la même forme et les mêmes dimensions, mais les mêmes moulures, au point qu'il semblerait sortir du même moule. Nous croyons que la nécropole bohémienne commence à l'époque d'Auguste. Nos deux bronzes doivent être à peu d'années près contemporains. C'est donc là un type caractéristique de cette période, puisqu'on le trouve, au nord des Alpes, dans des régions aussi distantes. Ces objets ne portent aucune trace de rivets.

Il est probable qu'on en rencontrera d'autres spécimens dans les collections d'Europe et peut-être serons-nous fixés sur leur destination qui demeure encore indéterminée.

11° Des débris d'amphores et de poterie commune. Un fond de vase en poterie rouge (pl. XXII, 12), porte la marque [TETTI / SAM], marque de *L. Tettius Samia*, potier d'Arezzo (*C. I. L.*, XI, 6700, 685) dont les produits sont très répandus.

Comme l'indique le plan de cette fouille, la première pièce a été entièrement déblayée, tandis que dans la seconde, nous nous sommes borné à dégager les parois intérieures par une tranchée continue de 1 mètre de largeur.

Maison PCO, 3.

(Planches III et IX.)

Le plan de cette seconde maison, également quadrilatère, présente une irrégularité plus grande encore. La surface mesurée dans œuvre est de 26 mètres. Les côtés ont respectivement une longueur de $4^{m}30$ et $4^{m}50$, $5^{m}70$ et $6^{m}30$. Les parois sont restées intactes sur une hauteur variant de $0^{m}60$ à $1^{m}70$. L'entrée, large de $1^{m}14$, est également orientée à l'est. Son seuil est placé à $0^{m}80$ au-dessus de l'aire de la maison, à laquelle deux marches d'escalier seulement donnent accès. Cet escalier diffère du précédent par cette particularité qu'il se trouve établi *infra tecta*. Les murs, sans retrait au-dessus des fondations et larges de $0^{m}52$ sur tout leur périmètre, sont bâtis d'après la méthode ordinaire, sans mortier de chaux.

En face de l'escalier, à peu près à égale distance de l'entrée et du mur opposé, la pioche des terrassiers a rencontré une dépression remplie de terre meuble, mêlée de petits débris de charbon et creusée à $0^{m}85$ de profondeur dans le tuf argileux du sous-sol. Cette fosse, plutôt circulaire que rectangulaire, mesure $1^{m}30$ de diamètre. Elle contenait une assez grande quantité de débris d'amphores entassés pêle-mêle et de menus fragments d'ossements si décomposés par l'humidité qu'il n'a pas été possible de les déterminer. Un bronze coulé, au type du taureau cornupète, fut rencontré à travers les débris. Quant aux amphores, elles appartenaient toutes au modèle ordinaire du Beuvray, à panse allongée, col cylindrique et grandes anses parallèles au col (fig. 3). Elles sont en terre rouge, quelquefois recouvertes d'un engobe blanc.

Fig. 3.

On sait que M. Bulliot a retrouvé maintes fois sous

l'aire des maisons de Bibracte des fosses funéraires à amphores[1]. Nous étions ici en présence d'un dépôt de même nature, comme la découverte d'une monnaie semble l'établir. Cette relation des sépultures gauloises du Beuvray avec les foyers domestiques est une constatation fort intéressante. Elle trouve son explication toute naturelle dans les croyances des peuples anciens à l'égard des Mânes, divinités du foyer. Le désordre des débris d'amphores démontre que les vases cinéraires ont été non seulement écrasés par la pression des terres, mais remaniés et bouleversés après l'enfouissement. Il n'est pas impossible qu'après l'abandon de l'oppidum, lorsque les ruines des demeures abandonnées se dressaient encore à travers les ronces et les broussailles, les pâtres qui fréquentaient ces lieux déserts, transformés en pacages, aient occupé leurs loisirs à fouiller le sol des vieilles demeures gauloises, pour y glaner des monnaies et des objets de métal. De là sans doute l'état de bouleversement que présentent certaines sépultures dans l'intérieur des habitations.

Voici l'inventaire des objets divers retirés de cette maison :

1° A 1 mètre en avant de la porte, sur l'aire en argile battue, une intaille en cornaline, de forme ovale. Elle porte une *Abondance* debout, tenant de la main gauche la *cornucopia*, de l'autre un objet indéterminé. Travail gréco-romain, d'exécution assez ordinaire. Les Éduens de Bibracte connaissaient déjà le luxe des pierres gravées qui leur servaient de chatons de bagues. Une autre intaille (pl. XIII, 15), représentant un aigle ou un corbeau tenant une palme dans ses serres, a été retrouvée sur les déblais de nos fouilles de 1898. Le musée de la Société Éduenne en possède une petite série provenant des fouilles de

1. *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 5, 35, 45, 66, 74, 77, 105, 120, 160-162, 193, 200, 246, 263-267, 270, 285, 366, 369, 393, 396, 399, 402, 411-414, 447; II, p. 163.

M. Bulliot. Parmi les peuples gaulois, ce luxe n'était pas particulier aux Éduens. Plusieurs pierres gravées ont été retrouvées au Hradischt de Stradonic et sont figurées sur la planche VII de l'ouvrage de M. Pič (fig. 45-49). Quelques-unes de celles de l'oppidum boïen adhèrent encore à leurs anneaux de métal. Les Gaulois ont aimé de tout temps à se parer de bijoux précieux. L'usage du torques était tombé cependant en désuétude à l'époque de la conquête romaine. Tant à Stradonic qu'à Bibracte on n'en a pas recueilli le moindre fragment. Les anneaux étaient au contraire très abondants. Pline rapporte que les Gaulois en portaient au doigt du milieu.[1]

2° Un cabochon en verre bleu-turquoise, plat à la base, bombé sur l'autre face. Ces verroteries, de même que les intailles, étaient employées comme chatons de bagues. Elles sont assez communes à Bibracte. (Cf. Pič, pl. VII, *op. cit.*, 50-53.)

3° Six monnaies gauloises :

a) Tête casquée à droite. ℞. AVSC. Cavalier armé d'une lance, galopant à droite. Imitation gauloise des deniers romains au type des Dioscures. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVII, 5762 et suiv.; *Inventaire général*, n° 71.

b) Même type. Même série. Légende COM. Mêmes références. Argent, 1 exemplaire.

c) Tête casquée, à droite, avec torques; derrière, un annelet; devant, une lance; grènetis. ℞. Quadrupède à droite, buvant dans un vase. Pièce concave. Bronze, 2 exemplaires (pl. XIII, 8). — *Atlas*, pl. XVI, 5093; *Inventaire général*, n° 43.

d) Bronze coulé au type de « l'hippocampe », 1 exemplaire (pl. XIII, 5). — *Atlas*, pl. VII, 2935; *Inventaire général*, n° 37.

e) Bronze coulé, fruste.

1. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIII, VI, 8.

4° Une lame de couteau en fer dont le manche manque (pl. XV, 11). Long. 95^{mm}.

5° Un ciseau entier à double tranchant (pl. XVI, 2). Long. 110^{mm}.

6° Plusieurs menus objets de bronze, fragments de fibules, boucle munie de trois gros rivets (pl. XIV, 29). Long. 35^{mm}.

7° Divers débris céramiques.

a) Cinq ou six tessons d'assiettes rouges en terre sigillée, les unes à pâte tendre, les autres à pâte dure, sans estampille.

b) Un débris de col d'amphore portant l'estampille VERO (pl. XXII, 3), marque qui n'a pas encore été signalée dans le *Corpus*.

c) Un fragment de poterie noire avec le graffite A, tracé après cuisson.

d) Plusieurs débris de marmites, en terre grise, à surface micacée, dont un exemplaire est reproduit sur la planche XVII, 2. La panse est ornée d'un double filet creux; les lèvres sont renforcées d'un rebord plat.

e) Des fragments de tuiles à rebords, tout à fait semblables au modèle italique comme dimensions et comme forme. Il n'est pas rare de rencontrer la tuile romaine dans les maisons du Beuvray, qui n'étaient pas toutes recouvertes en paille. C'était là encore un emprunt récent fait à l'architecture classique.

Dépôt d'amphores. — Près de l'angle sud-ouest de cette maison, en procédant au déblaiement du mur extérieur, nous avons rencontré une large fosse où des amphores gisaient non plus pêle-mêle, mais superposées avec ordre. Mal protégées par une couche mince de terre végétale (épaisseur 0^{m}50), ces amphores, du même type que les précédentes, gisaient sur une couche de béton de chaux. Elles étaient toutes brisées, à l'exception de deux, dont les anses et les cols avaient d'ailleurs été coupés, suivant l'usage, avant l'enfouissement. Les autres, pour la plupart, avaient

subi cette même mutilation, car nous avons compté plus de vingt panses et très peu de cols. Les deux amphores à panse intacte étaient vides; les autres avaient contenu des ossements incinérés et quelques menus fragments de charbon, mais là encore les ossements étaient en trop menus débris pour se prêter à une détermination. A travers ces débris d'amphores gisaient cinq monnaies :

a) Bronze éduen, au type du quadrupède buvant dans un vase. — *Atlas,* pl. XVI, 5093; *Inventaire général*, n° 43. Bel exemplaire d'une jolie patine.

b) Denier éduen, en argent, à la tête casquée. — *Atlas*, pl. XVI, 5252; *Inventaire général,* n° 24.

c) Bronze coulé au taureau cornupète. — *Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401 ; *Inventaire général*, n° 34.

d) Demi-bronze de la colonie de Nîmes ou de Vienne (?), presque entièrement oxydé. — *Inventaire général*, p. 36.

e) Monnaie de bronze gauloise (?) fruste et indéterminable.

Dans cette même fouille, mais à côté des amphores et non plus à travers les débris, on a recueilli :

1° Un outil de fer d'une conservation exceptionnelle, sorte de tranchet ou de racloir coudé, dont la lame très mince affecte une forme semi-circulaire et mesure $0^{m}09$ en largeur (pl. XVI, 5). La tige coudée, amincie près de la lame, est ornée de facettes longitudinales. Elle s'emmanchait à l'aide d'une soie, en partie brisée, et d'une virole qui s'est conservée.

2° Une demi-fibule, type de la Tène, en fer, très oxydée (pl. XV, 9).

3° Une seule marque d'amphore, SALA (pl. XXII, 4).

C. — *Sondages au nord de l'atelier* PCO, 1, 1898.

Au nord de l'atelier et des deux maisons que nous venons de décrire s'étend une large esplanade triangulaire dont la pointe atteint les ateliers les plus élevés du versant ouest

de la Come-Chaudron. Elle forme aujourd'hui un pacage couvert de genêts et entièrement déboisé. Il y avait intérêt à savoir si elle n'était pas occupée également par des constructions. Nous fîmes à cet effet, au mois de juillet 1898, des recherches méthodiques qui ne donnèrent que des résultats négatifs. Ce champ fut labouré de tranchées sur toute son étendue, sans que la pioche se heurtât jamais à quelque substruction. Il est donc acquis pour la topographie de l'oppidum que ce point formait un emplacement libre ou peut-être un lieu de dépôt pour les ateliers de forges et de fonderie qui l'entouraient.

Voici l'inventaire des objets trouvés au cours de ces travaux :

1° Sept monnaies gauloises.

a) Denier en argent, fruste.

b) Denier, classé aux Séquanes, à la légende TOG[IRIX]. — *Atlas*, pl. XVI, 5550; *Inventaire général*, n° 68.

c) Bronze coulé éduen, à la légende ALAV(*cos*). — *Atlas*, pl. XVI, 5080; *Inventaire général*, n° 40.

d) Bronze classé aux Bellovaques. Le droit est oxydé. ℞. VANDIIL(*os*). Aigle éployé; à sa droite, un cercle pointé et un pentagramme. — *Atlas*, pl. XXXII, cf. 7981-7988; *Inventaire général*, n° 11.

e) Bronze coulé au taureau cornupète. 3 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401; *Inventaire général*, n° 34.

2° Une demi-monnaie de la colonie de Nîmes, au crocodile. Tête d'Auguste, laurée.

3° Un petit annelet en métal blanc, dont l'aspect est semblable à celui des monnaies en bronze coulé, appelées ordinairement potins.

4° Une fibule en bronze à charnière (pl. XIV, 9). Long. 65^{mm}.

5° Deux marques d'amphores, apposées sur le rebord du col : RAE (?) rétrograde et MD (pl. XXII, 10 et 11).

6° Un tesson de poterie commune, portant au revers le graffite IN, écrit après cuisson (pl. XXII, 6).

Au cours de ces recherches, à quelques mètres au nord-ouest de l'extrémité ouest du grand atelier, un dépôt d'amphores funéraires a été rencontré. Quatre d'entre elles gisaient dans cette fosse, telles qu'elles y avaient été déposées, c'est-à-dire privées de leur col et de leurs anses. Elles ne contenaient que de la terre, d'une couleur un peu noire, mêlée à des débris d'ossements réduits en miettes. Au dessus, dans la même fosse, une couche de débris d'autres amphores a donné quatre monnaies gauloises :

a) Denier éduen. Tête imberbe, à gauche, avec torques. ℞. ΔO[YB]NO. Cheval à droite. Ar., 1 exemplaire (pl. XIII, 9). — *Atlas*, pl. XV, 4886; *Inventaire général*, n° 31.

b) Bronze coulé éduen, type dit à l'hippocampe. — *Atlas*, pl. VII, 2935; *Inventaire général*, n° 37.

c) Deux bronzes coulés, complètement oxydés.

II

FOUILLES DANS LE PARC AUX CHEVAUX

A. — *Petite maison de bains et enclos voisin* (1899).

(Planches V, VI et X.)

Au mois d'août 1899, nous fîmes ouvrir une tranchée de sondage, dans le voisinage de la maison du Parc aux Chevaux où M. Bulliot avait découvert, en 1894, le petit pécule d'un habitant de Bibracte, caché, pièce par pièce, dans les interstices des pierres du mur de sa demeure. Au-dessus de cette maison, une étendue de terrain assez large n'avait pas encore été explorée. Il paraissait peu probable, étant donné l'importance de ce quartier de l'oppidum, que les fouilles y demeurassent stériles.

La tranchée rencontra presque aussitôt les ruines d'une construction dont les murs extérieurs furent tout d'abord dégagés. On ne tarda pas à reconnaître que ce n'était pas là une de ces spacieuses villas, bâties sur un plan gréco-romain avec de rustiques matériaux, mais un petit bâtiment tout à fait isolé et dont les substructions se trouvaient encore en très bon état de conservation.

Nous procédâmes aussitôt au déblaiement intérieur qui fut opéré intégralement. A 20 centimètres du niveau du sol apparaissait la crête des murs. Une masse considérable de tuiles romaines, brisées en menus fragments, se mêlaient à la terre végétale dans une première couche du remblai.

Ces mêmes tuiles se retrouvèrent ensuite sur tous les points et à tous les niveaux de la fouille. Elles ne portaient pas la trace du feu d'un incendie et les rares débris de la charpente, noircis par l'humidité du sol mais non carbonisés, ne nous ont pas paru avoir subi non plus l'action des flammes.

La rencontre d'un hypocauste et d'un fourneau de chauffe, ainsi que d'autres détails non moins caractéristiques, comme nous allons le voir, ne tardèrent pas à révéler la destination de cette construction. Nous étions en présence d'un petit établissement balnéaire, de type romain, le premier qui se fût encore rencontré à Bibracte. Sur plusieurs points de l'oppidum, on avait découvert antérieurement des restes d'hypocauste, mais jamais encore un balnéaire proprement dit.

Lorsque le déblaiement fut en voie d'achèvement, nous informâmes le musée de Saint-Germain de cette intéressante découverte. Sur la proposition de MM. Bertrand et Reinach, M. Champion, directeur des ateliers du musée, reçut du Ministère la mission de se rendre au Beuvray pour exécuter un modèle en relief du bâtiment déblayé. Ce modèle, d'une parfaite exactitude, est aujourd'hui exposé au musée. Un plan, avec coupe (pl. X), et deux vues pho-

tographiques de cette fouille (pl. V et VI), permettent au lecteur de connaître dans tous ses détails cette construction que nous n'avons pas remblayée sans regrets.

L'ensemble du tracé est sensiblement rectangulaire. Mais là encore on constate la même négligence des constructeurs dans l'établissement des murs, dont le parallélisme est imparfait.

Une cloison intérieure, également en maçonnerie, large de $0^{m}40$, divise le bâtiment en deux parties presque égales, dont l'une est encore subdivisée par une autre cloison de même épaisseur. La destination de chacune des trois pièces ne donne lieu à aucune incertitude. La pièce A forme le vestibule ou *apodyterium ;* B, la salle de bains ou *caldarium ;* C, l'officine, servant sans doute en même temps de chambre de dépôt pour le bois de chauffage.

a) Vestibule (pl. V, partie droite).

Cette première pièce, extrêmement étroite, ne mesure que $3^{m}20$ sur $1^{m}10$. Elle s'ouvre directement sur l'extérieur par une porte large de $1^{m}20$. Le seul détail qui mérite de fixer ici l'attention, c'est le pavement, carrelage de briques rouges, associées à des tablettes de pierre calcaire blanche.

L'ouvrier qui l'a établi ne s'est nullement préoccupé de composer un dessin géométrique à l'aide de ces deux sortes de matériaux. On retrouve par place, il est vrai, quelques losanges régulièrement disposés, mais l'ensemble du pavement comprend des carreaux ou des fragments de tuiles de toutes dimensions, juxtaposées sans ordre et auxquels sont associées çà et là quelques plaquettes de pierre blanche. Un examen attentif des briques ne permet pas de reconnaître à leur surface des traces d'usure. Les arêtes sont vives et l'argile garde encore cette espèce d'épiderme que les potiers désignent sous le nom de *fleur*. L'état de conservation des seuils dénote également une occupation de courte durée. Une porte, large de $0^{m}85$, dont les jambages sont en moellons taillés, soigneusement

dressés, et le seuil en calcaire blanc, met le vestibule en communication avec l'étuve que nous allons décrire.

b) Étuve ou *caldarium* (pl. V, partie gauche).

Les dimensions de cette pièce sont également très réduites. Elle ne mesure que neuf mètres de superficie. Les fouilles ont mis ici à découvert les piliers d'un hypocauste de $0^{m}40$ de hauteur, qui s'étend sur toute la surface de la chambre. La *suspensura*, c'est-à-dire le carrelage de l'hypocauste, était soutenue par cinq rangées de petits piliers. Entre les rangées 2 et 3, en comptant de l'ouest à l'est, s'élève un épais massif en briques, large de $0^{m}50$, qui suit une direction parallèle à ces rangées. Il s'arrête à $0^{m}90$ du mur du vestibule, divisant ainsi l'hypocauste en deux parties inégales, mais communiquant entre elles. Ce petit massif en briques était revêtu d'un stucage peint en rouge et soigneusement poli. Ce n'était peut-être qu'une simple banquette servant de siège fixe.

Un de ces deux compartiments de l'hypocauste contient deux rangées de six piliers ; le second trois rangées de quatre. Ce n'est pas sans étonnement que l'on constate une singulière faute de construction dans l'établissement de ces supports. Au lieu d'employer l'argile, le constructeur a fait usage de carreaux en calcaire blanc corallien, exposés à se désagréger sous l'action d'une chaleur intense. Ces carreaux sont semblables à ceux qui sont entrés dans le pavement du vestibule.

Les piliers supportaient, suivant l'usage, de larges et épaisses dalles en argile, brisées par l'effondrement de la toiture. Au-dessus du dallage s'étendait une couche de ciment mêlé à des débris de tuileaux. Enfin le revêtement extérieur de la *suspensura* se composait d'une mosaïque grossière dont les cubes de calcaire blanc et de schiste noir n'avaient pas résisté à l'action de l'humidité du sol. Toutefois, une petite portion de la mosaïque demeurait encore intacte à l'un des angles. On y distinguait de simples filets

noirs encadrant un semis de clous noirs sur fond blanc. La mosaïque ne constituait pas la seule décoration de cette salle. Les murs avaient reçu une couche de stuc orné de peintures, appliqué sur un revêtement de briques. Aucun vestige de figures ni même de motifs d'ornement n'apparaissait sur cet enduit qui ne présentait que de simples panneaux à tons unis, assez variés, rouge, blanc, noir, violet foncé, vert d'eau.

Le stuc et les couleurs par leur aspect et leur finesse ne différaient en rien de ce qu'on rencontre dans les maisons romaines. Le stucage était appliqué non pas directement sur le parement du mur, mais sur un revêtement de larges briques plates à rebords épais, fixées par des crosses en fer, en forme de T (pl. XVI, 7). Long. 170^{mm}.

Ici, se place une question importante. On sait, par le témoignage de certains auteurs, que l'invention de la *suspensura*, c'est-à-dire de l'étuve suspendue au-dessus d'une chambre de chauffe souterraine, à l'aide de pilettes, est attribuée à un certain C. Sergius Orata, contemporain de Cicéron [1]. Ce dispositif de construction, qui ne cessa dès lors d'être en usage jusqu'à la fin de l'époque romaine, nous le rencontrons ici. Mais un autre perfectionnement ne tarda pas à y être apporté. Il consista à élever encore la température de l'étuve au moyen d'un chauffage des parois latérales, en faisant circuler l'air chaud dans l'épaisseur des murs. « Quelquefois, écrit M. l'abbé Thédenat, on recouvrait la muraille de larges briques carrées, pourvues à chacun de leurs angles, de saillies en forme de mamelon, ce qui leur fit donner le nom de *tegulæ mammatæ*. Fixées contre le mur, du côté où se présentaient leurs saillies, elles laissaient entre le mur et elles, un espace libre dans lequel circulait l'air chaud provenant de l'hypocauste. Ce n'était pas une

1. Pline, *Hist. nat.*, IX, 79; Val. Max., IX, 1; Macrob., *Saturn.*, II, 11; Nonius Marc., 193-194; p. 207-212, éd. Quicherat. Nous empruntons ces références à l'article *Hypocausis* de M. l'abbé Thédenat, dans le *Dict. des Antiquités* de Saglio.

invention nouvelle ; Vitruve connaissait ces briques et en recommandait l'emploi pour maintenir les murs intacts dans les lieux humides (VII, 4). Il ne paraît pas avoir pensé à les utiliser pour le chauffage[1]. » Outre les tuiles mamelonnées, on fit encore un usage très fréquent, comme on sait, de tuyaux en terre cuite, encastrés dans l'épaisseur du mur, ou bien on obtenait l'écartement du revêtement de tuiles en interposant des tampons de terre cuite entre ces tuiles et la maçonnerie.

Or, dans notre petite étuve, nous avons précisément trouvé un fragment unique, il est vrai, de *tegula mammata* (pl. XXI, 7). Détail curieux, il a été coupé régulièrement et en carré dans une des parties angulaires de la tuile, qui devait en porter quatre. Le mamelon mesure 65^{mm} de hauteur. Il est traversé intérieurement par un canal circulaire, logement de la cheville en fer qui l'assujettissait à la muraille. Malgré nos recherches dans le remblai de la maison, nous n'avons pu en recueillir un autre échantillon. Peut-être s'en était-on simplement servi pour quelque réparation ou consolidation du revêtement. Il faut cependant remarquer que l'emploi des tuiles à mamelons paraît remonter en Italie à une époque antérieure à Vitruve, puisqu'on les a souvent rencontrées dans les ruines de Marzabotto, la célèbre « Pompéi étrusque », située près de Bologne (Montelius, *Civil. primitive en Italie*, I, p. 501, fig. *d*).

Au lieu de tuiles à mamelons, dont l'emploi n'a été que partiel, on s'était contenté d'employer ici de simples tuiles plates à rebords, mais ces rebords ayant près de trois centimètres d'épaisseur suffisaient à écarter du parement de maçonnerie le revêtement de tuiles ; les stucs peints étaient ainsi garantis de l'humidité suivant les prescriptions de Vitruve. Toutefois, ce dispositif, au point de vue de la solidité, était loin de valoir l'emploi des dalles mamelonnées.

1. Henri Thédenat, *ibid.*, p. 348.

Les tuiles en effet n'étaient fixées à la paroi qu'à l'aide de crosses en fer en forme de T, mesurant de 155 à 170^{mm} (pl. XVI, 7).

Ce vide intérieur des parois latérales était en communication avec la chambre de chauffe.

c) Officine du *balneator* (pl. VI).

La troisième pièce de notre *balneum*, plus grande à elle seule que les deux autres réunies, est un quadrilatère irrégulier, mais à peu près rectangulaire, mesurant 16^{m}50 de superficie. Là, aucune trace de mosaïque ni de peintures murales. L'aire de la pièce, dont la destination ne laisse place à aucun doute, était seulement recouverte, suivant l'usage habituel, d'une couche de terre argileuse battue. Contre le mur de refend qui la sépare de l'étuve se dressait un massif de maçonnerie en briques, évidé intérieurement, et dont un des angles, à la base, était consolidé par une pierre de taille. Ce massif mesure 1^{m}20 de longueur sur 0^{m}88 de saillie. Sa partie supérieure est ruinée. Entre une de ses parois et le mur du fond s'ouvre l'entrée du fourneau (*præfurnium*) qui chauffait l'hypocauste et dont un des pieds-droits se compose d'une épaisse pile de briques, liaisonnées avec des lits d'argile[1]. Ce fourneau était voûté et sa voûte a été retrouvée intacte sur la moitié de sa profondeur. Elle était faite de petites briquettes en terre réfractaire. Son extrados affleurait le gazon qui recouvrait ces ruines. Le palier du fourneau était garni de larges carreaux de terre cuite, établis à un niveau un peu supérieur à celui de la pièce, soit à la hauteur du sol de l'hypocauste. Les carreaux portaient la trace de l'action du feu. Les débris d'une cruche en terre commune gisaient à l'entrée du fourneau que remplissaient à demi des cendres et du charbon de bois. Il est assez difficile de déterminer exactement la destination du grand massif de briques adjacent. Nous

1. On distingue nettement l'entrée du fourneau, avec son arc en briques, sur la planche V (partie gauche), et sur la planche VI (partie droite).

croyons qu'il servait de soubassement à un bassin métallique communiquant par quelque tuyau avec l'étuve.

A sa base, contre le mur en maçonnerie, du côté opposé au foyer, il est percé d'un petit canal à section rectangulaire, qui servait peut-être de passage à un tuyau de vidange. Au fond de cette sorte de cuve se trouvait un denier de la République romaine, de la gens *Marcia* (Babelon, n° 28, an 60 environ avant Jésus-Christ). Dans la partie inférieure du mur de séparation, on ne remarque aucun vide indiquant le passage d'un tuyau. Celui-ci devait traverser le mur à sa partie supérieure.

Le bassin contenait-il de l'eau froide? Était-il au contraire chauffé par un brasero, facilement alimenté à l'aide des cendres du fourneau? Les substructions de ces ruines ne permettent pas de trancher cette question. L'eau qui remplissait la cuve métallique ne devait pas être amenée à l'aide d'une conduite, car le niveau du sol, sur ce point du Parc aux Chevaux, est un peu plus élevé que celui des fontaines Saint-Pierre et du Loup-Bourrou.

Cette même salle devait servir de lieu de dépôt pour le combustible et aussi semble-t-il de logement pour le serviteur ou l'esclave chargé de l'entretien. En effet, deux débris de moulin à bras, *catillus* et *meta,* du même type que celui de la fig. 6, y ont été recueillis.

La même pièce contenait encore :

1° Les débris d'un grand dolium en terre cuite, à larges rebords peints en noir. Ce type de poterie est commun à Bibracte. Les fragments 1-4 de la pl. XIX appartiennent à cette série. Ils se rencontrent sur tous les points de l'oppidum. On voit que le vase est généralement orné dans le haut d'un rang de traits parallèles, tracés en creux dans la pâte molle à l'aide d'un ébauchoir.

2° Deux fragments de poterie rouge sigillée, unie.

3° Deux demi-fibules, types de la Tène, l'une en bronze (pl. XIV, 3), l'autre en fer.

4° Une petite boule de bleu dit d'Alexandrie.

5° Un broyeur, sorte de galet cylindrique, aux extrémités arrondies (pl. XXI, 5).

En avant du massif en briques, presque au milieu de la chambre, on rencontra une nouvelle fosse funéraire. Elle contenait, comme à l'ordinaire, des débris d'amphores, dont deux ou trois pouvaient être reconstituées. Seuls le col et les anses manquaient. Dans le fond d'une de ces amphores encore en place, nous avons recueilli des charbons en très petite quantité, mêlés à des restes d'ossements incinérés et une monnaie de bronze coulé, au type du taureau cornupète. L'autre contenait, au lieu de monnaie, un disque de poterie découpé assez régulièrement dans un fond de vase à pâte noire, orné d'ondulations. Au-dessus de l'amphore, une gouge en fer. Nous nous trouvions donc bien en présence d'un gisement funéraire, comme l'indique la présence de la monnaie et des os incinérés dans le même fond d'amphore.

La découverte du fragment de vase discoïde mérite de fixer l'attention. On en a trouvé maintes fois de similaires au cours des fouilles de Bibracte. En 1898, dans une tranchée de sondage à la Pâture du Couvent, nous sommes tombé sur une véritable cachette, se composant d'une cinquantaine de disques, tous découpés dans des tessons de vases de diverse nature, et d'un diamètre variant entre 60 et 20^{mm} (pl. XX, 6-11). Ces tessons grossiers servaient-ils de jouets d'enfants ou constituaient-ils une sorte de monnaie de valeur infime à l'usage des habitants les plus pauvres de l'oppidum? La présence de l'un d'eux dans une amphore cinéraire, à côté d'une autre amphore contenant une pièce en bronze coulé, donnerait quelque consistance à cette dernière hypothèse.

Ajoutons qu'en remblayant cette fouille, on a recueilli une seconde monnaie de la République romaine, de P. Clodius Turrinus (Babelon, *Claudia*, 15, 43 avant Jésus-Christ).

Enclos voisin du balnéaire.[1]

Au sud de notre balnéaire, en sondant les alentours, nous avons trouvé un mur d'enclos, dépendance de la maison PC, 8, fouillée en 1883, par G. Bulliot. Les restes des murs de cet enclos ont leur crête à fleur de sol. Ces substructions n'ont que 0m40 à 0m60 de hauteur. Nous y avons trouvé, en suivant le tracé angulaire de ce mur, un dépôt d'amphores brisées, soit seize fonds gisant dans un grand désordre. Au milieu de ces débris, des restes d'ossements paraissant incinérés, plusieurs rondelles de poterie semblables à celles dont nous avons parlé plus haut, et enfin un denier dentelé, en argent, de la République romaine (Babelon, *Sulpicia,* 1). Cette pièce, frappée vers l'an 94 avant Jésus-Christ, est bien conservée.

Dans ce même enclos, nous avons recueilli les monnaies suivantes :

Ædui. — Bronze coulé au taureau barbare. 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401 ; *Inventaire général*, n° 34.

Tête de face. Bronze coulé, 2 exemplaires. — *Atlas,* pl. XVI, 5253; *Inventaire général*, n° 36.

Bronze coulé à l'hippocampe, 2 exemplaires. — *Inventaire général*, n° 37.

Sequani. — Droit fruste. ℞. [Q]DOCI. Cheval sanglé, à gauche. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5405; *Inventaire général*, n° 67.

Arverni. — IIPAD. Buste imberbe, casqué, à droite. ℞. Guerrier debout, tenant de la main droite une enseigne, de l'autre un bouclier et une lance. 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XII, 3900; *Inventaire général,* n° 4.

Mais une trouvaille numismatique plus importante fut faite près de l'angle de l'enclos, à l'extérieur du mur. Au

1. Fouille indiquée sur le plan ci-joint, par un trait bleu formant un angle obtus au nord des bâtiments que coupe le mot *aux* de l'indication *Parc aux Chevaux.*

milieu des débris d'une amphore écrasée contenant des os incinérés, nous recueillîmes une belle monnaie en électrum ou or pâle, des *Bituriges Cubi :*

Tête nue, à droite, cheveux en grosses mèches, avec fleurons sortant de la bouche. ℞. Cheval à droite. Au dessus, une grue ou un oiseau similaire entre deux annelets à point central. Derrière la croupe du cheval, un autre annelet centré. Au dessous, un fleuron tréflé. Poids : 3 grammes. Excellente conservation. — *Atlas*, pl. XIII, 4072.

C'est la cinquième monnaie d'or ou d'électrum recueillie au mont Beuvray depuis le commencement des fouilles. Rappelons que les quatre premières sont comme celles-ci étrangères au monnayage éduen : elles appartiennent aux Helvètes (*Inventaire général*, nos 44 et 45), aux Rémois (*ibid.*, n° 56), à un type indéterminé (*ibid.*, n° 84, exemplaire fruste).

On voit que si les monnaies de bronze et d'argent sont communes dans les ruines de Bibracte, l'or y est extrêmement rare.

Nous avons encore à signaler ici une découverte assez intéressante, celle d'un fragment de fourreau en fer appartenant au type de la Tène (pl. XV, 2). L'extrême rareté des armes dans cette forteresse de Bibracte constitue un fait assez étrange, d'autant plus que les épées, les lances et les umbos de bouclier en fer sont au contraire abondants dans la plupart de stations gauloises. Les habitants de Bibracte ont eu soin d'emporter toutes leurs armes en abandonnant l'oppidum, mais il est assez étonnant que parmi les déchets de fabrication des ateliers de forgerons, on ne trouve presque que des débris d'outils et d'ustensiles. M. Bulliot a cependant signalé la découverte d'une lance et d'un fragment d'épée dans la case d'un forgeron [1], celle d'une autre lance et d'un second débris d'épée dans les ateliers de

1. *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 4.

la Come Chaudron[1]. Ces trouvailles sont bien minimes à côté du nombre des autres objets retirés des fouilles et elles ne nous paraissent pas suffisantes pour justifier le nom d'*Arsenal* que M. Bulliot avait cru pouvoir donner au quartier métallurgiste de la Come Chaudron.[2]

Nous croyons plutôt que la période d'activité des ateliers découverts à la Come Chaudron doit se placer à l'époque de César et d'Auguste, durant le demi-siècle qui s'écoula entre la prise d'Alésia et l'abandon de Bibracte. Il est fort probable que pendant les temps qui ont suivi immédiatement la conquête, les Romains ont dû interdire aux Gaulois la fabrication des armes de guerre.

Ce petit fragment de fourreau, du type de la Tène, est le seul débris d'arme que nous ayons nous-même découvert. Il appartenait au sommet du fourreau, comme l'indiquent nettement les deux échancrures latérales de sa partie supérieure, dont la forme est caractéristique. La légère courbure et les dimensions de cet objet (largeur cinq centimètres) achèvent de lever tous les doutes sur la destination que nous lui attribuons.

B. — *Métairie et enclos voisin* PC, 33.

(Planche XI.)

Le grand bâtiment que nous avons déblayé en 1901, durant notre campagne la plus récente, constitue un type de construction nouveau pour l'oppidum. Après avoir successivement découvert un vaste atelier de forgerons, des maisons d'artisans, un petit balnéaire privé, ce fut pour nous une heureuse surprise que de rencontrer une *villa rustica* dont les substructions étaient encore intégralement conservées, à quelques centimètres au-dessous du gazon. Le hasard tenait ainsi en éveil notre curiosité de fouilleur, en

1. *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 73.
2. *Ibidem*, I, p. 82.

nous procurant à chaque reprise des travaux, des découvertes d'une nature autre que les précédentes.

C'est sur la lisière nord du Parc aux Chevaux, au bas du Teureau de la Roche et à la naissance d'une pente rapide

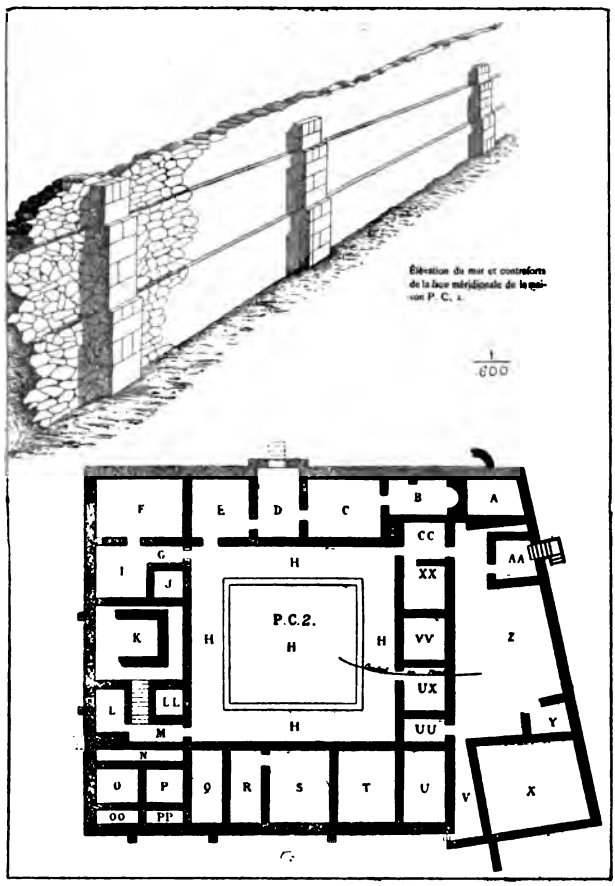

Fig. 4.

qui descend vers la Fontaine de l'Écluse, que nous avons trouvé ce vaste bâtiment, désigné sur le plan général de Bibracte par la cote PC, 33.

Le plan et les deux coupes jointes à cette description (pl. XI), nous permettent d'en abréger les développements.

Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître une construction bien différente de la grande maison PC, 2, déblayée par G. Bulliot, en 1882.

Celle-ci dont la figure 4 reproduit le plan, emprunté à l'ouvrage de G. Bulliot[1], était construite sur le modèle des *villæ urbanæ* des derniers temps de la République. On y voyait même apparaître, à la place du rustique atrium des anciennes demeures latines, le péristyle central ou cour intérieure, bordée de colonnes. Au temps où cette maison (PC, 2) a été élevée — à notre avis, du vivant de César ou d'Auguste — le péristyle était à Rome un emprunt hellénique de date déjà ancienne, puisque ce fut à l'époque des guerres puniques que l'architecture grecque transforma le vieux et austère logis des Latins.

A son tour Rome transmit à la Gaule ce qu'elle avait reçu d'Athènes.

On ne saurait dire assurément si ces constructions du Parc aux Chevaux ont été toutes habitées par des Éduens, gagnés à la civilisation nouvelle, ou si quelques-unes n'ont pas été élevées, aussitôt après la guerre des Gaules, pour des fonctionnaires ou des négociants romains? mais un point essentiel est hors de doute : le modèle de cette maison PC, 33, appartient à l'architecture italique, de même que le petit établissement balnéaire, décrit précédemment et les autres habitations de ce quartier le plus riche de l'oppidum. Son plan reproduit très probablement un des types classiques d'habitation romaine des derniers temps de la République. Or, si nous connaissons dans tous ses détails la maison romaine impériale, grâce à Pompéi, nous sommes au contraire très insuffisamment informés sur celle de l'époque républicaine. C'est là, croyons-nous, un des côtés intéressants des demeures de Bibracte : leur étude ne se limite pas au domaine de l'archéologie cel-

1. G. Bulliot, *ibid.*, I, p. 35.

tique ; elle intéresse directement l'archéologie classique.

Le plan de la maison PC, 2, fouillée en 1882 par G. Bulliot, est le plan quadrangulaire avec impluvium et cour centrale ornée de quatre rangs de colonnes. Autour de ce péristyle se groupent sur chaque face une suite de pièces de dimensions fort restreintes.

Notre villa se distingue de cette maison par un ensemble de caractères que le tableau comparatif suivant mettra en évidence.

Bâtiment PC, 2 (*habitation*).	Bâtiment PC, 33 (*métairie*).
Aire surélevée au moyen d'un remblai.	Aire de plain-pied.
Deux entrées avec escalier.	Deux entrées sans escalier.
Péristyle ou cour centrale à colonnes.	Péristyle remplacé par une simple cour à ciel ouvert, latérale.
Entrées et portes intérieures étroites.	Entrées et portes de communication à deux battants.
Distribution intérieure en *trente chambres* de petites dimensions.	Division intérieure en *douze pièces,* quelques-unes fort spacieuses.

Tels sont les traits les plus frappants du contraste de ces deux bâtiments. Le premier est une habitation proprement urbaine, destinée à loger dans un grand nombre de petites cases, dont l'affectation spéciale reste d'ailleurs le plus souvent indéterminée, quelque opulent personnage avec toute sa famille et son personnel de serviteurs. Le second est une ferme assez spacieuse, contenant tout à la fois un corps de logis pour le propriétaire et ses gens, et des locaux plus vastes, composant les étables, écuries et greniers.

Le plan général présente un tracé symétrique assez régulier. Tous les murs se coupent à angle droit. Sur quelques points, le parallélisme des lignes n'est pas rigoureusement observé, mais l'inégalité des angles, si choquante dans la

plupart des constructions de Bibracte, est moins sensible ici.

Chacune des faces est et nord se compose d'un grand mur droit, sans aucune ouverture. Le mur nord mesure 26^{m}50 de longueur, celui de l'est 30 mètres. On remarquera que cette mesure correspond à peu près exactement à 3 perches ou 100 pieds romains. Elle a été encore employée pour le tracé extérieur de la maison PC, 2, carré dont le côté présente la même longueur. Nous avons recherché si les diverses dimensions des entrées et des subdivisions du bâtiment correspondent à des multiples du pied romain, mais nos mensurations ne nous ont pas conduit à des constatations précises, sans doute parce que les constructeurs n'ont pas apporté dans l'établissement du plan une exactitude mathématique. L'épaisseur d'un même mur varie, sur tout le tracé du bâtiment, entre 0^{m}45 et 0^{m}60, soit environ 1 pied et demi à 2 pieds. Seul le mur de la face nord a reçu une épaisseur notablement supérieure, soit 0^{m}80 sur tout son développement, et cela parce que la maison est construite sur une forte déclivité du sol.

Le mur de la face nord, du côté du ravin, étant un mur de soutènement, supportant la poussée des terres, devait être nécessairement renforcé en épaisseur.

Étudions maintenant le détail de la distribution. Le bâtiment présente deux portes extérieures. La principale s'ouvre au sud; l'autre, à l'ouest.

La première donne accès sur une grande cour latérale, précédée d'une petite avant-cour (A), qu'il faut se représenter comme recouverte d'un toit en appentis et peut-être close à l'aide d'une barricade. Ce n'était là qu'un simple abri pour les gens stationnant à la porte de la métairie. Ce portail mesure 2^{m}80 de largeur. Il est muni d'un seuil en granit taillé. La pierre de taille, toujours très convenablement traitée, malgré sa dureté, est d'ailleurs employée ici pour les seuils, pour les pieds-droits ou jambages des

ouvertures et pour les angles des murs. Les jambages de cette porte, comme ceux de toutes les autres, ne possèdent pas de feuillures, mais celle-ci garde les deux moellons qui formaient boute-roues de chaque côté du seuil et présentent chacun la petite cavité circulaire dans laquelle tournait le pivot du battant. La porte n'avait pas de gonds. Ils étaient remplacés par les *cardines* habituels des portes de maisons romaines.

Le seuil franchi, on se trouve dans une cour dont le plan est cruciforme. Elle se compose en effet d'un large rectangle (B) qui se prolonge à l'est, au nord et à l'ouest par trois appendices plus étroits (B, 1 ; B, 2; B, 3). Ces annexes de la cour étaient peut-être couverts. B, 1, est un compartiment rectangulaire faisant hache sur le mur de façade latérale. C'est là que se trouve la seconde entrée extérieure.

B, 2, sert de couloir à deux portes intérieures. Au fond de l'annexe B, 3, se trouvait un reste de mur délimitant une sorte de petite cabine, mais la maçonnerie en était éboulée et le tracé méconnaissable.

Nous avons dit que la cour B n'était pas couverte. En effet, nous n'y avons retrouvé aucune trace de poteaux en bois ou de colonnade en briques, semblable à celle de la maison PC, 2. D'ailleurs, la disposition cruciforme de cette cour n'est pas favorable à l'hypothèse d'une toiture ouverte au centre, comme celle de l'atrium toscan. Le sol n'avait reçu ni pavement, ni corroi d'argile. Les fouilles n'ont mis à jour qu'une conduite d'eau en maçonnerie grossière, revêtue d'argile. Elle traverse la cour suivant son grand axe, en se dirigeant vers le vallon de l'Écluse. Elle amenait les eaux d'une fontaine du Parc aux Chevaux et devait alimenter quelque abreuvoir de bestiaux.

Les divers locaux de la métairie ne sont disposés que sur deux côtés de la cour, à l'est et au nord.

A l'est se trouvent quatre pièces rectangulaires conti-

guës, mais ne communiquant pas entre elles. Deux de ces pièces sont très spacieuses. Voici l'indication de leurs surfaces :

C. = 75^{m2}.
D. = 29^{m2}.
F. = 46^{m2}.
H. = 81^{m2}.

F et H s'ouvrent directement sur la cour ou du moins sur l'annexe B, 2, de cette cour. Devant l'entrée des pièces C et D sont établies deux chambrettes, E et G, d'égale contenance, disposées de telle sorte qu'il faut traverser la première pour avoir accès dans l'une ou l'autre des pièces C ou G.

Il ne nous reste plus qu'à décrire le corps de logis composant le côté nord de l'habitation, à la suite de la salle H. Ce corps de logis comprend cinq pièces, disposées en deux groupes, de chaque côté de la cour annexe B, 3. Deux petites chambres rectangulaires, I et J, s'ouvrent sur la cour par des entrées en pierres de taille de largeur très inégale. Une troisième salle (K), adossée au mur de façade mérite un examen spécial. Elle comprend une partie rectangulaire, mesurant $6^{m}40$ sur 3 m., terminée à l'ouest par un hémicycle mesurant $1^{m}10$ de rayon. L'absidiole est construite en moellons bruts, comme le reste des murs, et ne présente pas une régularité bien géométrique. Elle était sans doute voûtée en cul-de-four. La partie rectangulaire de cette pièce est coupée à $1^{m}70$ de son côté est par deux contreforts latéraux en pierre de taille, qui ne sont autre chose que les jambages d'une porte intérieure à deux battants, large de $1^{m}95$. Le bloc de pierre sur lequel se fermaient les vantaux est encore en place. L'aire de cette pièce, dont la destination demeure indéterminée, mais qui se retrouve, comme nous allons le voir, dans le plan de la maison PC, 2, était revêtue d'un carrelage de briques. Nous n'en avons retrouvé que quelques amorces, mais elles

étaient parfaitement en place et reposaient sur une forte couche d'argile (voir la coupe *ab*, cote *a*).

Ces amorces du carrelage nous ont permis de constater que toutes les parties de ce grand bâtiment se trouvent de plain-pied. Les seuils des portes sont tous au même niveau. Or, comme le bâtiment est construit sur un terrain en pente, il a fallu donner une assez grande hauteur aux fondations du côté de la déclivité. Dans la pièce K, nous avons déblayé le mur sur une hauteur de 2^{m}50. Il aurait fallu pousser la fouille à une plus grande profondeur pour arriver aux dernières assises des fondations, mais ce travail eût été sans profit. Nous nous trouvions déjà au-dessous de l'aire de l'habitation, dans un terrain de remblai dont l'examen ne pouvait nous livrer aucune observation utile sur la destination de cette pièce. Nous avons donc arrêté la fouille, lorsque nous avons constaté que nous nous trouvions à 1 mètre au-dessous du carrelage. La pièce n'était pas pourvue d'un hypocauste. Cette constatation est importante, car la maison PC, 2, montre précisément une salle rectangulaire avec hémicycle semblable à celle-ci et présentant la même abside (voir fig. 4, compartiment B), mais chauffée par un hypocauste. Avant de quitter cette curieuse pièce, notons encore une de ses particularités. Tandis que tous les autres locaux du même bâtiment possèdent une entrée avec chambranles en pierres de taille, très soigneusement établie, nous ne rencontrons ici que des murs pleins sans aucune issue. Le seuil de la porte devait donc se trouver à un niveau un peu plus élevé que le carrelage et la crête des substructions. Celles-ci ne dépassent le carrelage que de 50 à 60 centimètres. De petits escaliers de bois devaient donc racheter la différence de niveau entre la porte et l'aire de la salle.

Il ne nous reste plus qu'à décrire les deux pièces N et M. On accède à la première par une porte ouvrant sur l'annexe B, 3. Cette pièce est la seule dont l'aire soit en contre-

bas par rapport au niveau général de l'immeuble. Là encore il faut admettre l'existence d'un petit escalier de bois. Au milieu de cette chambre se développe, dans le sens de la longueur, un petit massif de maçonnerie, haut seulement de 0m60 et soigneusement revêtu de stuc, à peinture rouge uni. Les parois du mur portaient le même revêtement peint. Près de l'entrée, le massif maçonné se relie au mur par un coude à angle droit. Cette pièce est la seule où nous ayons rencontré des traces de peinture murale et de crépissage.

La pièce M ne comporte aucune description spéciale. On observera la grande largeur de l'entrée, déjà signalée pour la pièce J, qui en est en quelque sorte le pendant. Les angles en pierres de taille se distinguent par la beauté de l'appareil et leur belle conservation.

Cette description terminée, il nous reste à dresser l'inventaire des objets divers trouvés au cours de cette fouille.

L'énumération en sera brève. Il est à remarquer qu'à Bibracte les grandes habitations sont les moins riches en monnaies et en menus objets. L'atelier de forgerons de la Pâture du Couvent nous avait procuré une abondante moisson de monnaies, au total quatre-vingt-sept exemplaires déterminables. Nous n'en avons pas recueilli plus de quatorze dans cette spacieuse demeure. C'est dans les petites cases et les ateliers que les trouvailles sont copieuses. Autour des ateliers s'accumulaient des déchets et rebuts de fabrication de toute nature. Les cases sont souvent des boutiques de marchands. Faciles à égarer en raison de leur petitesse, les pièces gauloises qu'on laissait tomber par mégarde sur le sol de ces demeures encombrées de marchandises, y disparaissaient en s'enfonçant peu à peu dans la simple couche d'argile battue qui tenait lieu de carrelage.

Voici d'abord la liste des monnaies :

Ædui. — Tête casquée, à gauche. Derrière la tête, quatre points en croix. ℞. Cheval à gauche. Au dessus, une rouelle; au dessous, un cercle à point central; devant le poitrail, un annelet à tige horizontale. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5138; *Inventaire général*, n° 26.

Bronze coulé au taureau, 3 exemplaires. — *Inventaire général*, n° 34.

Idem. Type à la tête de face, 1 exemplaire. — *Inventaire général*, n° 36.

Bellovaci. — Buste à gauche, le cou orné d'un torque. ℞. Aigle éployé, la tête à gauche. A ses pieds, à gauche, un pentagone; à droite, un annelet. Près de sa tête, à droite, un pentagone. Traces de la légende VANDIILOS. Bronze, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XXXII, cf. 7988-7981; *Inventaire général*, n° 11.

Arverni. — [CICII]DV BRI. Tête imberbe, à droite. ℞. Cavalier armé d'une lance galopant, à droite. Incomplète. Bronze, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XII, 3894. Cette pièce ne s'était pas encore rencontrée au mont Beuvray où les monnaies arvernes sont relativement rares.

Incertaines. — ATEVLA. Buste ailé, à gauche, le cou orné d'un torque. ℞. VLATOS. Quadrupède à droite; au dessus, un S couché; au dessous, un pentagramme et un croissant. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XXIX, 7191; *Inventaire général*, n° 75.

Trois objets indistincts en forme de S autour d'un globule central. Grènetis à gros globules. ℞. Type similaire, mais les types en S sont remplacés par des objets en forme de vessie de poisson. Bronze coulé, 3 exemplaires, dont un très fruste. — *Atlas*, pl. XXXIII, 8329. Monnaie jusque-là inconnue dans les trouvailles du mont Beuvray.

Imitation des deniers romains au type des Dioscures. — [DV]RNACVS. Tête casquée, à droite. ℞. AVSC[RO]. Cavalier à droite. Argent, 1 exemplaire (pl. XIII, fig. 11). — *Atlas*, pl. XVII, 5762 et suiv.; *Inventaire général*, n° 71.

Monnaies romaines. — Bronze de la colonie de Lyon. [IMP · CAESAR] DIVI F [DIVI IVLIVS]. Têtes adossées de César et d'Auguste séparées par une palme. ℞. [C]OPIA. Proue de vaisseau. Ce bronze a été coupé en deux intentionnellement. Cette moitié porte la tête de César. — *Atlas*, pl. VII, 4669.

Cette monnaie est nouvelle au mont Beuvray, où l'on recueille d'ailleurs en assez grande abondance des bronzes des colonies de Nimes et de Vienne, ainsi que ceux de la colonie de Lyon au revers de l'autel. Sur ce nouveau type, Octave ne porte pas le titre d'Auguste qui lui fut décerné en l'an 27 avant Jésus-Christ. Cette pièce est donc antérieure à cette date.

Bronze fruste qui paraît être une monnaie du même type ou de la colonie de Vienne.

Toutes ces monnaies proviennent soit de l'intérieur de la cour, soit des petites pièces situées à gauche et à droite de l'annexe B, 3. Avec ces monnaies nous avons recueilli un petit nombre d'objets dont voici le détail :

De nombreux fragments de tuiles.

Des débris assez rares d'amphores et de poterie commune. Quelques tessons sont ornés de stries ondulées, du même genre que ceux reproduits sur la planche XVIII.

Un fond de soucoupe en terre sigillée, jaune orangé, à vernis rouge orangé; pâte tendre. Au fond la marque ERO dans un timbre circulaire entre deux palmes (pl. XXII, 15). Cf. *Corpus inscr. lat.*, XV, 5192.

Deux autres fonds de vases unis sigillés (pl. XXII, 1 et 2). Marques illisibles.

Un fragment de poterie commune avec graffite SA, gravé après cuisson (pl. XXII, 9).

Deux fragments d'un vase rouge sigillé, orné de reliefs (pl. XXII, 7 et 8). Malgré nos recherches, nous n'avons pu retrouver que ces deux menus débris, dont l'un porte un torse de Victoire, d'un relief délicatement modelé. Sur le second, se lit, au-dessous d'une petite frise à rosaces, la marque [RA]SINI MEMMI. On savait déjà par des marques du *Corpus,* notamment par la marque RASINI MEMMI, sur un moule trouvé à Arezzo (*C. I. L.*, XI, 6700, 752), que deux membres des familles *Rasinia* et *Memmia*, toutes deux propriétaires d'officines importantes dans cette ville, avaient à un certain moment fondé une association. La trouvaille du mont Beuvray nous en indique approximativement la date, qui ne peut se placer qu'à l'époque de César ou plus probablement d'Auguste.[1]

Ces deux fragments ont été retirés ensemble de la pièce M.

Dans la cour B (ou dans une des pièces voisines?), se trouvaient encore deux fonds de vases rouges sigillés, très fragmentés, portant les marques que reproduisent les figures 16 et 17 de la planche XXII. Sur l'une d'elles, bien conservée, on lit : LT · THYRSI *(L. T(iti) Thyrsi)*, sur l'autre, assez fruste, PATTI, *P. Atti*. Ces deux potiers avaient également leurs ateliers à Arezzo (cf. *C. I. L.*, XI, 6700, 114 et 726).

Presque tous les débris de poterie et d'amphores et la plupart des monnaies ont été rencontrés soit dans les petites chambres, ouvrant sur la cour B, soit dans cette cour même. Dans les quatre grandes pièces C, D, F, H,

1. On connaît deux esclaves ayant appartenu collectivement aux deux associés : *Pantagatus Rasini Memmi* et *Quartio Rasini Memmi*. (Voir les remarques de M. Ihm dans le tome XI du *Corpus*, 6700, 535). D'autres esclaves ont passé tour à tour au service de chacun des associés, peut-être après une dissolution de la société : M. Ihm rapproche (*loc. cit.*) les marques *Rasini Mahes* et *C. Memm. C. I.* (pour *L.*) *Mahes*. Esclave d'un Rasinius et ensuite de C. Memmius, Mahes reçoit de ce dernier l'affranchissement. M. Oxé nous signale encore les marques *Cissu* || *Rasini* (XV, 5503) et *Cissu* || *Memmi* (XV, 5334.)

les fouilles ont été à peu près stériles. Ces quatre pièces devaient servir d'étables et de greniers, tandis que la plupart des petites cases étaient certainement occupées par le propriétaire de la villa et par son personnel.

Comme complément de cette fouille, il nous reste à parler de quelques explorations secondaires, pratiquées dans le voisinage immédiat de notre métairie. Elles remontent à 1899, mais nous avons cru utile de rompre ici l'ordre chronologique de notre compte rendu, parce qu'il s'agit de vestiges maçonnés en relation avec le précédent bâtiment.

Vestiges de constructions adjacentes à la métairie.

(Planche XII.)

A 5 mètres du mur latéral ouest, se trouve une construction en forme de quadrilatère très irrégulier, complètement ouvert sur un de ses côtés. Les autres mesurent respectivement 14^{m}65, 13^{m}90 et 7^{m}85. L'épaisseur de ces murs varie entre 0^{m}50 et 0^{m}60. En dégageant l'angle C, nous avons trouvé deux monnaies gauloises :

Helvetii. — Rameau. ℞. Cheval à gauche. Au dessus, un annelet; au dessous, une palme à cinq feuilles, de chaque côté. Cette variété, à la palme au-dessous du cheval, ne figure pas dans l'*Atlas* (cf., pl. XXXVIII, 9340). C'est aussi un type nouveau au mont Beuvray. Argent, 1 exemplaire. Poids, 1 gramme.

Sequani. — Tête casquée, à gauche. On n'en voit que la partie postérieure. ℞. TOGIRIX. Cheval à gauche. Argent, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. XVI, 5550; *Inventaire général*, n° 68.

Le mur nord CD du quadrilatère était coupé par un autre mur non plus rectiligne, mais plusieurs fois coudé (E'EFGK). Il y avait là les restes de deux constructions distinctes. Le quadrilatère ABCD semble avoir été bâti après la ruine du bâtiment auquel appartenait le mur voisin.

Celui-ci avait peut-être été utilisé, tant bien que mal, pour économiser la maçonnerie d'une nouvelle construction, sans doute une sorte d'enclos dépendant de la métairie.

Au nord de ces vestiges confus se trouvaient les ruines d'une autre case contiguë à la précédente. Deux murs tracés d'équerre (JM et MS) la limitent au sud et à l'est. A l'angle de ces murs était un petit compartiment intérieur de $4^{m}40$ sur $3^{m}30$, fermé sur ses quatre faces, présentant lui-même, à l'un de ses angles, une sorte de fosse maçonnée ne mesurant que $1^{m}20$ sur $0^{m}67$. A travers ces substructions, aucun objet qui puisse indiquer ou faire soupçonner leur destination. Aucune trace d'entrée; pas de seuil, ni de jambages de portes. Sans doute les entrées se trouvaient à un niveau du mur plus élevé que les crêtes actuelles.

La trouvaille la plus curieuse fut celle d'une conduite d'amphores établie sous l'aire de cette case. Treize de ces vases, réduits à la portion presque cylindrique de la panse, le col et le fond ayant été sectionnés avec soin, gisaient bien en place, emboîtés les uns dans les autres. Les joints étaient encore hermétiquement bouchés avec du mortier de chaux (pl. VIII). Les amphores reposaient sur un lit de béton. Le travail avait été établi dans des conditions de solidité telles que la conduite était encore en très bon état, la plupart des amphores demeurant intactes.

Le constructeur s'était proposé de rendre complètement étanche, sous l'aire de cette maison, la conduite d'eau qui la traversait obliquement. En effet, en dehors du tracé de ce bâtiment, c'est-à-dire au-dessus du mur JL, le conduit ne se composait plus que de pierres brutes, mastiquées d'argile.

Nous n'avons recueilli sur ce point qu'une balle de fronde en plomb (pl. XIX, fig. 10); une alène en fer (pl. XV, 8) et une jolie intaille en cornaline de forme ovale (pl. XIII, fig. 16). Cette pierre mesure 11 millim. suivant son plus grand diamètre. Elle porte, gravée en creux, une figure

d'Hercule debout, complètement nu, tenant de la main droite sa massue, l'autre bras à demi allongé. Le travail présente une assez grande finesse.

Les habitants de Bibracte savaient tirer parti des amphores vides. Elles étaient importées à l'emporium par les marchands de vin de la Narbonnaise ou de l'Italie. Quelques-unes renfermaient peut-être de l'huile, mais c'était à coup sûr le vin qui remplissait la plus grande partie de ces récipients, d'un transport facile et qui, une fois enveloppés de paille tressée, voyageaient sans accident. Que faire de cette masse d'amphores, lorsque le contenu en avait été consommé? Les Gaulois les employaient à divers usages. Il ne leur paraissait nullement irrévérencieux pour les Mânes des morts de les utiliser comme vases funéraires. Aussi l'amphore constituait elle, à cette époque, non seulement à Bibracte, où on la rencontre comme on l'a vu dans un grand nombre de fosses, mais chez la plupart des peuples gaulois, l'urne cinéraire la plus commune. A Vieille-Toulouse, oppidum contemporain de Bibracte, M. Joulin a observé ce même usage[1]. M. de Saint-Venant l'a mentionné à son tour chez les Volsques Arécomiques[2]. Enfin, au musée de Turin, dans la Gaule cisalpine, on conserve également plusieurs amphores cinéraires du même type et d'une époque voisine du début de l'ère chrétienne. Presque toujours on élargissait l'orifice du vase en l'amputant de son col et de ses deux anses.

La seconde utilisation de l'amphore vide à Bibracte consistait à la concasser pour confectionner à l'aide de ses

1. « Outre de nombreuses amphores cinéraires mélangées de quelques vases noirs ayant servi d'urnes, rencontrées au milieu même des habitations, on a trouvé dans le quartier inférieur, une sorte d'ustrinum, près duquel se trouvaient de nombreux nids d'amphores cinéraires, la plupart intactes. » Léon Joulin, *les Stations antiques des coteaux de Pech-David, près de Toulouse*. Extrait des Mém. de l'Acad. des sciences, inscript. et belles-lettres de Toulouse, X^e^ série, t. II, p. 19.

2. De Saint-Venant, *les Derniers Arécomiques*. Extrait du Bull. archéol., 1897.

menus débris, mêlés à de l'argile et à des fragments de tuileaux, les couches de scaïole servant de carrelage aux aires des habitations. C'était là un usage romain : « On utilise les pots cassés, dit Pline, de telle façon que pilés et avec addition de chaux, ils deviennent plus solides et plus durables, sortes d'ouvrages dits *Signina;* on a même appliqué cette méthode au carrelage des appartements. » (*Hist. nat.*, XXXV, 46.) Au mont Beuvray, les tessons des carrelages sont simplement mélangés à de l'argile et à du gravier. Les Éduens, qui connaissaient l'emploi de la chaux comme engrais, étaient fort économes de cette matière dans la construction.

La troisième manière d'utiliser les amphores vides est celle dont nous avons ici un exemplaire typique. Ce n'est pas la première fois que l'on trouve au Beuvray ce genre de conduite, mais on s'était mépris sur leur destination. « La découverte la plus remarquable, écrit J.-G. Bulliot en rendant compte des fouilles pratiquées dans le quartier du Champlain, fut celle d'une ligne de treize amphores cinéraires, à 1 mètre seulement au-dessous du sol actuel. Elles coupaient du nord au sud le fossé cité plus haut, couchées à la file dans une même tranchée et presque toutes percées aux deux bouts, de manière à s'encastrer les unes dans les autres par leurs extrémités. Deux de ces amphores étaient opposées par leurs fonds, six entières, moins les anses et les goulots qui font toujours défaut, les autres à peu près écrasées, mais bien en place. Cette disposition étrange aurait pu faire supposer un essai d'assainissement, mais un pareil mode de drainage est inadmissible, car les amphores étaient couchées au-dessus du béton, renfermant des cendres, des charbons, des ossements, des débris de fer comme les autres vases cinéraires de Bibracte. Leur agglomération ne s'explique que par une sépulture commune de famille ou de morts rapprochés durant leur vie par des liens de parenté, de clan ou de métier. C'était la

seconde fois qu'on observait cette singulière pratique au Beuvray. Une série semblable d'amphores cinéraires, dont l'une contenait un anneau, fut trouvée, il y a trente ans, près du couvent, la pointe de chacune fermant le goulot de la suivante. Celles du bastion du *Champlain* s'arrêtaient au nord, à 10 mètres du rempart, contre le massif de grosses pierres mentionné plus haut ». [1]

Nous voyons par là qu'il faut se montrer prudent à l'égard des « amphores cinéraires ». On a pu parfois donner à tort cette désignation à des vases abandonnés dans des fosses ou utilisés pour des conduites d'eau. Les quelques menus objets, annelets, débris de fer, charbons, etc., signalés ici par Gabriel Bulliot, avaient été tout simplement entraînés par les eaux dans la conduite. Il est assez curieux de constater que le nombre des amphores découvertes au Champlain était également de treize.

Les peuples de l'antiquité classique employaient les amphores vides comme matériaux de construction. On sait qu'à Carthage le R. P. Delattre a trouvé toute une muraille bâtie par ce procédé[2]. Nous avons vu exhumer à Pompéi un mur similaire en 1902. A Bibracte, rien de semblable n'a encore été observé. Le moellon de construction était trop abondant pour qu'on ait songé à lui substituer d'autres matériaux.

Le grand enclos, PC, 14.

Au sud et à l'ouest de notre métairie, sur le plan de l'oppidum joint à ce mémoire, sont figurés deux grands enclos rectangulaires, dont l'un forme un quadrilatère régulier de 52^{m} sur 48. Comme l'indique le tracé en rouge, il a été fouillé par G. Bulliot qui lui a donné, sur le relevé des

1. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, I, p. 45.

2. R. P. Delattre, *le Mur à amphores de la colline Saint-Louis, à Carthage*, dans le *Bulletin archéologique*, 1894, p. 89. On a extrait de ce mur plus d'un millier d'amphores.

fouilles, la cote PC, 15 [1]. A une dizaine de mètres au sud, on voit encore un second quadrilatère dont il ne reste qu'un des côtés, avec l'amorce de deux autres. Le trait qui représente sur notre plan ce grand côté, aux substructions intégralement conservées, est en partie rouge et en partie bleue. Nous avons en effet repris sur ce point une fouille précédente : c'est l'enclos PC, 14, des comptes rendus de G. Bulliot. [2]

La découverte d'une villa rustique dans le voisinage immédiat de ces deux parcs paraît en expliquer la destination. L'hypothèse la plus naturelle est en effet d'y voir de vastes parcs à bestiaux dépendant de la même exploitation que la ferme voisine. Nous avons pratiqué quelques tranchées dans l'enclos PC, 14. Il en est résulté une trouvaille imprévue, celle d'un nouvel atelier, non plus de forgerons, mais de fondeur de bronze, tant il est vrai que dans ce grand centre de Bibracte, c'était bien le commerce et l'industrie et surtout l'industrie des métaux qui accaparaient de préférence l'activité des habitants. Mais cet atelier de fondeurs était probablement un peu antérieur à la construction de l'enclos. Il ne se trouvait qu'à quelques mètres de l'angle nord-est du mur.

Nous pensons qu'avant la construction des grandes demeures du Parc aux Chevaux, une corporation de fondeurs de bronze avait établi ses fourneaux sur ce plateau de l'oppidum et qu'elle dut plus tard céder sa place à de nouveaux occupants, c'est-à-dire aux riches habitants qui construisirent en ce lieu leurs grandes villas, leurs métairies et leurs parcs à bestiaux.

Gabriel Bulliot avait déjà ouvert sur différents points le sol de ces enclos. Il est utile de relater ici le compte rendu de ces fouilles.

1. *Fouilles du Beuvray*, p. 411-415.
2. *Ibid.*, I, p. 411-415.

Il s'agit tout d'abord de l'enclos PC, 15 : « Aucune habitation, ni au dehors, ni au dedans, n'est attenante ; seulement on y trouve des tuiles à rebords en suivant les murs. La destination de ce parc est donc encore problématique, mais les larges entrées de PC, 14, n'indiquent-elles pas qu'elles servaient de passage à des chariots, à des attelages, à des chevaux ? Ainsi s'expliquerait la création de ces parcs ayant une destination quasi-militaire et rasés au moment de l'abandon de l'oppidum. En dehors de cette destination ils en eurent une autre accessoire, fortuite peut-être, mais incontestable et conforme aux mœurs de la Gaule, telles que les fouilles les ont révélées. Ils devenaient le dernier asile de la cendre des morts qui les avaient habités. Sans faire à ce sujet un travail de recherches que ne comportaient pas les ressources, on a rencontré çà et là, en suivant simplement la trace des murs, des creux funéraires, de 1 mètre au plus de diamètre, de même genre que ceux dont on a déjà parlé, renfermant des amphores brisées ou entières avec les os, les charbons, les résidus des bûchers des morts, des médailles et des poteries gauloises. Ces trous sont parfois assez rapprochés. Ne serait-il pas permis d'y voir les sépultures des ambactes, des cavaliers d'escorte, des servants attachés à l'entretien des équipages d'un chef et ensevelis sur le lieu même de leur service ? Aussi a-t-on découvert près de l'angle N.-O, à $1^{m}60$ sous le gazon, dans l'intérieur de l'enclos PC, 14, un de ces creux funéraires de $0^{m}70$ de diamètre, renfermant le fond d'une amphore à ossements et dont un fragment portait les dernières lettres d'une estampille tronquée NVS, et sous le pied du vase une grande médaille celtibérienne [de Tarraco], avec un cavalier au revers. Deux autres fosses de 1 mètre de diamètre près du mur opposé, à l'est, renfermaient, l'une un coquillage, signe maritime, l'autre une monnaie de Marseille, une moitié de bronze colonial, l'estampille grecque d'une anse d'amphore NEIKIOS.

En deçà, un quatrième creux donnait une médaille gauloise, les deux suivants, sur le prolongement au sud du mur oriental, cinq médailles gauloises, deux moitiés de pièces coloniales, une grosse clef et une fibule en fer, un anneau de verre brisé, un petit poids en plomb, trois goulots d'amphores portant pour estampilles, l'une une couronne de laurier, les deux autres les lettres AR. Enfin, plus rapprochées de PC, 8, deux panses entières d'amphores étaient couchées côte à côte, dans le même creux. La première ne renfermait que des cendres et paraissait ainsi exclusivement affectée à un mort, mais la seconde contenait une assez grande quantité d'ossements à demi brûlés, mêlés à des espèces de boulettes, formées de cendres agglutinées qui parurent à l'examen d'un spécialiste[1] les restes de poumons ou de substances molles de nature analogue mal calcinées. Les os étaient ceux d'un sanglier, mâchoires, côtes, vertèbres, osselets des pattes, etc. On remarqua en outre que les os contenant de la moelle avaient été fendus dans le sens longitudinal; un seul qui n'avait pas subi cette opération était néanmoins percé à l'extrémité comme pour en sucer le contenu. Cette particularité semblerait donc indiquer que la crémation de ce contemporain de la guerre des Gaules avait été accompagnée d'un festin funéraire dont les débris, après le relèvement des cendres du mort, avaient été versés sur les restes encore fumants des tisons mortuaires pour s'y épurer, puis recueillis dans la seconde amphore enfouie avec la sienne[2]. »

En rapprochant cette relation de la découverte, en ce même lieu, d'un atelier de fondeur très nettement caractérisé, comme on le verra plus loin, nous sommes porté à croire que quelques-unes de ces fosses dites funéraires, pourraient bien n'être que des fonds de cabanes ou d'ateliers entourés ou encombrés des rejets de cuisine. Tou-

1. M. le docteur Gillot.
2. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, I, p. 412-414.

tefois la présence de monnaies coloniales ne semble pas permettre d'attribuer à cette première occupation, si notre hypothèse est fondée, une date sensiblement antérieure à la seconde. La couche archéologique de Bibracte est partout si homogène qu'il est impossible, même avec les plus minutieuses observations, d'y pratiquer quelques coupures distinctes.

Ceci posé, revenons tout d'abord à notre enclos, pour examiner la construction de sa muraille. Nous l'avons déblayée sur une longueur de 44m20, du côté nord, à partir de l'ancienne fouille. Nous avons ensuite contourné l'angle et suivi la face est jusqu'à son extrémité, soit à 20m40 dudit angle. A ce point du tracé, le mur se perd. La face nord dont la substruction est intacte, présente une entrée en pierres de taille, large de 2m70 [1]. L'épaisseur du mur est de 0m75 sur toute sa longueur, c'est-à-dire du double de l'épaisseur ordinaire d'un simple mur de clôture. Ce qui justifie cette dimension, c'est que la maçonnerie soutient une terrasse assez élevée. Elle constitue donc une muraille de soutènement et se trouve renforcée par deux contreforts en pierres de taille, le premier à 7m90 de l'angle, le second à 7m80 du premier. C'est pour la même raison qu'on a assuré à l'angle du mur une solidité exceptionnelle, en employant pour sa construction de gros blocs de granit parfaitement taillés sur toutes leurs faces et dont deux assises subsistent.

Au premier abord, lorsque nous avons mis au jour cet angle de muraille, dont la planche VII permet d'apprécier l'aspect robuste et dont la figure 5 donne les dimensions, nous étions porté à croire qu'une enceinte établie avec autant de soin renfermait peut-être quelque monument important. Nos recherches ultérieures n'ont pas confirmé ces premières conjectures. Les constructeurs s'étaient

1. Bulliot, *op. cit.*, p. 412.

seulement préoccupés de donner à cette muraille de terrasse la force nécessaire pour qu'elle résistât à la poussée des terres. Ils voulaient faire un ouvrage durable. Il leur semblait qu'un long avenir de prospérité était encore réservé au grand oppidum éduen, et nul sans doute ne prévoyait que ce quartier du Parc aux Chevaux, centre aristocratique d'une cité industrieuse, ne serait à brève échéance qu'un amas de ruines et un lieu de solitude.

En fouillant le mur de cet enclos, nous avons trouvé les marques RVFIO / ·VMBR (pl. XXII, 13), et ATEI (pl. XXII, 14).

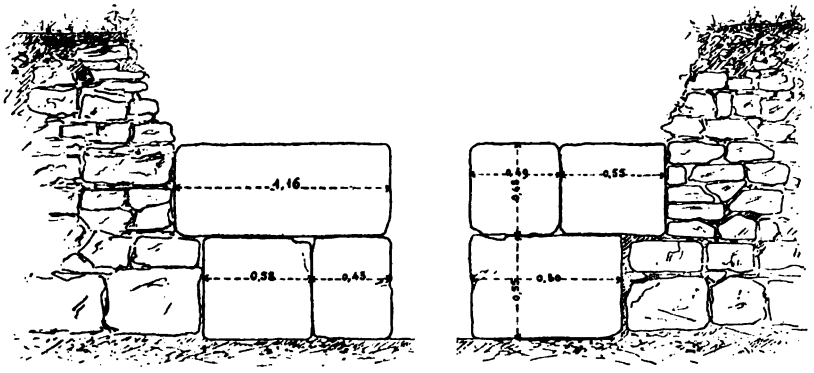

FIG. 5.

Rufio est un esclave connu de *L. Umbricius*, potier d'Arezzo, et cette marque doit peut-être se compléter ainsi : *Rufio* || [*L*]. *Umbr(ici)* (Cf. *C. I. L.*, XI, 6700, 804).

On sait que la fabrique d'Ateius, dont les produits sont très communs en Italie et dans les provinces, n'a pas encore été localisée avec certitude. C'est à l'époque d'Auguste que se place son activité. [1]

1. Oxé, *Die Terra-Sigillata-Gefaesse des Cn. Ateius* dans les *Bonner Jahrbuecher*, cahier 101, 1897, p. 22-37.

C. — *Atelier d'un fondeur de bronze.*

A la fin du mois de septembre 1899, en déblayant le mur dont nous venons de parler, la tranchée amena, comme nous l'avons dit, une découverte que rien ne faisait prévoir, celle d'une case de fondeur qui se trouvait à deux mètres du mur, près de l'angle en pierres de taille. Ce petit atelier n'était entouré d'aucune substruction maçonnée. Il avait été bâti en matériaux légers dont les traces avaient disparu, sans doute au cours de quelque travail de nivellement. Son emplacement restait néanmoins bien marqué par une sorte de fosse circulaire, remplie d'une terre noire, compacte, pétrie de charbons de bois et mêlée à de petites scories de bronze. Nous n'étions plus ici devant un atelier de forgerons, mais en présence d'une petite officine d'un fondeur de bronze. C'est ce qui résulte clairement de l'inventaire des nombreux et intéressants déchets retirés de cette fosse :

1° Un petit creuset en terre réfractaire à fond sphérique. Les parois calcinées et vitrifiées mesurent 7 à 8^{mm} d'épaisseur. Le diamètre intérieur n'est que de 30^{mm} (pl. XIX, 5).

2° Autre fragment de creuset similaire de même épaisseur, dont le fond contenait encore un résidu métallique de couleur verte qui ne peut être que du cuivre ou du bronze (pl. XIX, 6).

3° Un fragment d'une de ces curieuses tablettes d'argile, que G. Bulliot a rencontrées dans les ateliers de la Come Chaudron et qu'il a considérées comme des moules à gaufre, à cause de leur ressemblance avec les gâteaux de ce nom. Nous avions déjà émis l'hypothèse que ces tablettes en terre réfractaire creusées d'alvéoles rectangulaires, disposées en échiquier, devaient être classées de préférence parmi les ustensiles de fondeurs ou d'émailleurs,

sans que l'on puisse d'ailleurs en préciser exactement l'emploi. Quoi qu'il en soit, ces creusets à alvéoles comptent parmi les vestiges industriels les plus caractéristiques de l'époque de Bibracte, puisque les fouilles de Stradonic en ont livré de semblables[1]. Le fragment recueilli dans cette fouille (pl. XIX, 7) gisait à travers une masse de débris de charbons. Si menu soit-il, il n'en demeure pas moins tout à fait caractéristique et sa présence dans la case d'un fondeur fortifie notre opinion.

4° Un grand fragment de terrine d'argile, de forme circulaire. Diam. 32 cent. (pl. XIX, 9). Le rebord très épais de ce récipient est percé d'une ouverture tubulaire.

5° Douze monnaies gauloises :

a) Denier éduen au type de la tête casquée et du cheval. Argent, 3 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5099 et 5138; *Inventaire général*, n°s 25 et 26.

b) Bronze coulé à légende SEGISV. 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. VII, 4628; *Inventaire général*, n° 38.

c) Bronze coulé au taureau cornupète, 3 exemplaires. — *Atlas*, pl. XVI, 5368 et 5401; *Inventaire général*, n° 34.

d) Bronze coulé, type dit à l'hippocampe, 1 exemplaire. — *Atlas*, pl. VII, 2935; *Inventaire général*, n° 37.

e) Quatre bronzes coulés gaulois complètement oxydés.

6° Une fibule en bronze, type de la Tène III (pl. XIV, 4). Ressort à quatre spires, sans griffe. Porte-agrafe ajouré, arc aplati à sa naissance et gravé finement de quatre petites bandes guillochées, parallèles. Longueur 93^{mm}. Cette fibule appartient au type connu sous la dénomination de fibule de Nauheim. L'ardillon est brisé.

7° Autre fibule en fer, oxydée. Type de la Tène. Le pied manque.

1. Joseph Déchelette, *le Hradischt de Stradonic et les Fouilles de Bibracte*, p. 33 et pl. II, fig. 17, 18 et 19.

8° Cinq annelets de bronze. Diam. de 10 à 18^{mm}. (Pl. XIV, types 35 à 44).

9° Une tige de bronze légèrement cintrée. Chacune des extrémités se termine par un anneau (pl. XIV, 24). Le centre est percé d'une petite ouverture. Destination inconnue. Long. 51^{mm}.

10° Un manche de miroir en bronze. Type déjà décrit (pl. XIV, 20). Long. 32^{mm}.

11° Une demi-bague en bronze, à chaton de bronze.

12° Un couteau de fer, à soie; lame triangulaire à un seul tranchant (pl. XV, 3). Long. 165^{mm}.

13° Un grain de collier en ambre (pl. XX, 13). Diam. 17^{mm}.

14° Trois rondelles découpées dans des tessons de vases, dont une ornée de stries croisées. (Voir plus haut, page 41.)

15° Un petit fragment de poterie peinte. La pâte rougeâtre porte un engobe noir lustré sur lequel se détache un disque peint en rouge, encadré d'autres petits cercles formant bordure. Ce tesson est semblable par son décor à un de ceux de Stradonic, reproduits sur une des planches en couleurs de l'ouvrage de M. Pič (*Čechy na usvitiè dièjin*, pl. XLIX, n° 18). La nuance de la peinture est la même que celle des fragments n°s 2-4 de cette planche.

16° Un col d'amphore, portant la marque .....CN]PHIL..... (pl. XXII, 5). Cf. *C. I. L.*, XIII, 10002, 396.

17° Une pierre ponce; un éclat de silex.

18° Plusieurs débris d'instruments en fer, douille, crochets, etc.

19° Un grain de collier, en verre bleu, rubanné de blanc, incomplet (pl. XX, 23).

Tel est l'inventaire des nombreux objets retirés de cette fouille. On voit que notre fondeur était un orfèvre se livrant à la fabrication des menus objets de bronze dont nous avons retrouvé les déchets. Les petites dimensions de ses creusets confirment ces conclusions. On ne peut affirmer que cet artisan ait également pratiqué l'art de l'émaillerie. Toutefois, d'après les découvertes de M. Bulliot, il semble que cette dernière industrie était exercée par des ouvriers fondeurs qui confectionnaient toutes sortes d'objets de bronze.

III

SONDAGES DIVERS

A. — *Une fouille près de l'aqueduc.*

On sait que le déblaiement partiel d'un aqueduc maçonné, enfoui à 5 mètres de profondeur, constitue une des découvertes intéressantes de G. Bulliot, au mont Beuvray, durant ses dernières fouilles. Haut de $1^{m}10$ environ et large de $0^{m}60$, cet aqueduc se trouve sur le petit plateau qui domine le ravin de la Come Chaudron, près des ruines du couvent des Cordeliers. Il captait une source aujourd'hui obstruée mais indiquée par une sorte de bassin marécageux. Il est probable qu'il servait encore de collecteur pour les eaux de plusieurs autres sources jaillissant à un niveau supérieur. Sa construction remonte à l'époque gauloise, comme le démontrent les poteries et les monnaies recueillies à l'intérieur de la galerie. Au surplus, des habitations gauloises avaient été bâties sur sa voûte. Mais sa destination demeure problématique. M. Bulliot a émis à ce sujet l'hypothèse que les Gaulois auraient déjà connu les soufflerie à eau ou encore qu'ils auraient actionné mécaniquement des mar-

teaux au moyen de roues hydrauliques. L'aqueduc aurait eu pour objet de conduire aux ateliers de la Come Chaudron la *houille blanche* nécessaire à ces installations. Ces conjectures relatives à la soufflerie à eau reposent sur une observation faite en 1869 par le colonel de Reffye, alors officier d'ordonnance de Napoléon III, qui l'avait délégué au Beuvray pour y inspecter les fouilles. « On venait de découvrir, écrit M. Bulliot, cinq à six fours à minerai et plusieurs conduits dont la destination n'apparaissait pas clairement. Le colonel de Reffye jeta un cri de stupéfaction, en reconnaissant dans l'un de ces fours les traces d'une soufflerie à eau, dont l'invention passait pour remonter au seizième siècle. La tuyère du fourneau était encore en place et en la retirant de ses propres mains, le colonel répéta plusieurs fois ces mots : « Mais où pouvaient-ils prendre de l'eau. » Le problème, ajoute M. Bulliot, est résolu aujourd'hui. L'eau ne pouvait être prise qu'à l'aqueduc, avec facilité d'être dirigée à volonté soit pour les soufflerie, soit pour le martelage du fer par les roues hydrauliques. »[1]

Nous avouons que ces conclusions nous paraissent bien problématiques. Nous ne pouvons comprendre comment la forme d'une tuyère a pu permettre au colonel de Reffye de déterminer le mode de soufflerie. Nous avons, d'ailleurs, la description exacte de cette tuyère. Elle s'adapterait parfaitement au simple soufflet de cuir en usage chez les forgerons des peuples primitifs. « Cette tuyère, écrit M. Bulliot, en bois de chêne foré dans sa longueur, n'a subi aucune altération. La chaleur l'a durcie et desséchée, sans la carboniser. La pièce a $0^{m}15$ de long sur $0^{m}10$ de diamètre ; le conduit d'air enduit intérieurement d'une pellicule en terre réfractaire a un peu plus de 3^{cm}. Un tube de métal s'emboîtait-il à l'embouchure ? Rien ne

1. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 488.

l'indique. L'extrémité du bois, du côté du four, est imprégnée tout autour de l'orifice d'une couche de laitier qui a fait corps avec elle au moment de la fusion et y adhère indissolublement. On recueillit en même temps plusieurs des frettes ayant emboîté les tubes de bois conducteurs d'air et d'eau. »[1]

On ne voit rien dans cette description qui ne s'applique très naturellement à une soufflerie ordinaire se composant d'outres en cuir. Quels étaient donc exactement les motifs qui ont suggéré au colonel de Reffye l'hypothèse rapportée par M. Bulliot? Il est impossible de le savoir et quelle que fût l'autorité de l'éminent officier en ces matières, l'existence des souffleries du Beuvray demeure, comme on le voit, dans le domaine des faits incertains. Les observations archéologiques, faites par M. Bulliot, sur tant d'autres questions importantes de l'industrie gauloise, nous ont livré assez de faits bien acquis pour qu'il n'y ait pas lieu d'accorder ici à l'hypothèse une trop large part. Il est plus naturel d'admettre que l'aqueduc conduisait à la Come Chaudron l'eau nécessaire à certaines opérations métallurgiques et surtout à la trempe du métal. Nous n'avons pas besoin de rappeler que la trempe du fer était connue des anciens. Plusieurs fois décrite dans Homère (*Odyssée,* I, 391 et IX, 390), elle est mentionnée par Pline et par plusieurs poètes latins. Or les découvertes des stations contemporaines de Bibracte et celles de Bibracte elle-même ont démontré que l'industrie sidérurgique, vers le dernier siècle avant notre ère, était au moins aussi développée chez les Gaulois que chez les peuples de l'antiquité classique. Il serait difficile d'admettre qu'un perfectionnement des procédés de fabrication aussi important que la trempe, connu de longue date des Grecs et des Latins, soit resté ignoré des Gaulois.

Les ateliers sidérurgiques, grands et petits, établis en

1. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray,* I, p. 489.

aval de l'aqueduc, étaient en nombre suffisant pour exiger un approvisionnement d'eau considérable. L'aqueduc, souterrain à sa partie supérieure et sans doute libre à partir du haut du vallon de la Come Chaudron, devait capter et assurer à ces ateliers le débit d'eau nécessaire à leur activité.

Au mois de juillet 1898, nous nous décidâmes à entreprendre une fouille au point où M. Bulliot avait abandonné cet aqueduc. Mais notre exploration est demeurée stérile ou plutôt elle n'a pu être poursuivie.

Après être descendu à une profondeur de quatre mètres environ, la rencontre d'une couche aquifère nous a obligé d'abandonner les travaux. Le terrain déblayé, sorte de terreau noir, était mélangé de grosses pierres, de débris de poteries antiques grossières et de cendres. A 1^{m}50 de profondeur, on a recueilli un denier consulaire en argent de la gens *Aburia* (C. Aburius Geminus, n° 1 du recueil de M. Babelon), frappé en l'an 129 avant Jésus-Christ. Mais tout à côté se trouvait un débris de vase à vernis plombifère, non pas antique, mais du moyen âge. Ce débris indiquait un remaniement du sol qui remonte à l'occupation de cette partie de l'oppidum par les moines Cordeliers.

La fouille ne pourrait être reprise sur ce point qu'après une période de sécheresse assez longue pour tarir la petite nappe d'eau qui nous a obligé à arrêter les travaux.

B. — *Sondages dans la Pâture de l'Écluse et près de la Fontaine Saint-Pierre.*

Nous devons mentionner ici pour mémoire : 1° un petit sondage pratiqué en 1899, près de la Fontaine Saint-Pierre, sondage qui a amené la découverte de vestiges de construction formant une petite case disposée en quadrilatère irrégulier. Cette exploration ne nous a rien donné. Les substructions étant en mauvais état de conservation et le

tracé des murs assez confus, nous avons abandonné la fouille après avoir reporté sur le grand plan de Bibracte le tracé des maçonneries déblayées.

2° Deux autres sondages dans la Pâture de l'Écluse, au nord de la métairie du Parc aux Chevaux, l'un à la courbe de niveau 765, l'autre à la courbe 750 du plan ci-joint. Ces tranchées ne sont que des amorces pour des fouilles ultérieures ; elles ont démontré l'existence d'habitations maçonnées dans la Pâture de l'Écluse qui n'a pas encore été explorée. Deux monnaies de la République romaine ont été recueillies près des vestiges de la cote 750, l'une de la

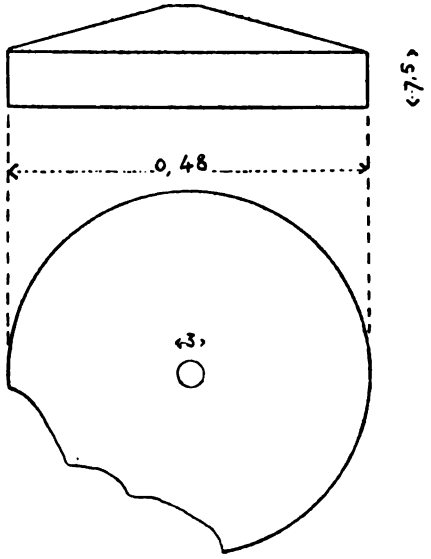

Fig. 6.

gens *Volteia* (Babelon, 3, tête de canard comme symbole), frappée vers l'an 88 avant Jésus-Christ ; l'autre de la gens *Tituria* (*ibid.*, 1 ou 2 ; le monogramme ou la palme manque) frappée à la même date. Dans le voisinage ont été recueillis une *meta* de moulin à bras en lave (fig. 6) et deux bronzes coulés, au taureau cornupète, l'un au type n° 34 de notre *Inventaire*, l'autre au type n° 36.

C. — *Sondages dans le champ de la Chaume.*

En explorant une terre labourée située au sud de la Terrasse et, par conséquent, presque contiguë au rempart, nous avons remarqué de petits débris de creusets en terre réfractaire, réduits à l'état de menus fragments, et de nombreux éclats de scorie vitrifiée. Nous avons fait ouvrir plusieurs tranchées sur toute la surface du champ, sans découvrir aucun autre vestige que de nombreux fragments de ces mêmes creusets et scories. Quelques-unes de ces dernières ressemblent à des culots de verre rouge, dont la nuance est à peu près conforme à celle des émaux découverts par M. Bulliot. Cependant aucune trouvaille caractéristique ne nous autorise à croire que des ateliers d'émailleurs aient été établis sur ce point de l'oppidum. Les ouvriers qui ont exercé là leur industrie devaient travailler en plein air ou plutôt sous des abris en matériaux légers, car nous n'avons reconnu la trace d'aucune construction. La poterie, les monnaies, les objets de métal faisaient défaut. En somme, cette fouille ne nous a pas procuré de résultat précis, et nous ne pouvons encore savoir à quelle corporation appartenaient exactement les artisans dont nous retrouvons en cet endroit les creusets fragmentés en menus débris par les travaux de labour.

Résumons en quelques pages l'ensemble des observations archéologiques dont nous venons d'indiquer le détail.

Nous avons à peine besoin de faire observer que ces nouvelles explorations confirment pleinement les conclusions générales formulées au sujet de l'oppidum éduen par Gabriel Bulliot. Sur plusieurs points nous avons ouvert à notre tour le sol de cette ville gauloise. Dans la Pâture du

Couvent, au-dessus des loges de fondeurs de la Come Chaudron, serrées le long de la grande voie, s'est rencontré un nouvel atelier. Plus important par ses dimensions que tous ceux déjà connus, il nous montre à quel degré très avancé de développement l'industrie sidérurgique était parvenue chez les Éduens. Un atelier pour l'exploitation du fer constituait déjà une sorte de petite usine, nécessitant un corps de bâtiment d'une longueur de quatre-vingts mètres. Beaucoup plus modestes sont les officines des fondeurs de bronze. Il semble que ceux de Bibracte se soient surtout adonnés à la fabrication de menus objets, clous émailllés, fibules, anneaux, petits ustensiles. Livraient-ils aussi au commerce de grands ouvrages de chaudronnerie, vases, situles et autres pièces de vaisselle ? Les fouilles ne nous en donnent pas la certitude matérielle, mais comme nous trouvons à cette même époque des récipients de bronze ou de cuivre qui appartiennent en propre à l'industrie gauloise, il est permis de croire qu'un centre de fabrication de l'importance de Bibracte n'est pas resté étranger à cette production.

Sur le plateau du Parc aux Chevaux, les nouvelles fouilles nous ont procuré un spécimen curieux et bien conservé d'une métairie, et comme tous les types des constructions de Bibracte sont d'origine italique, nous pouvons étudier ici, en territoire éduen, les dispositions d'une petite *villa rustica* romaine du début de l'époque impériale, alors que sur le sol même de la Péninsule, les habitations appartenant à cette époque sont extrêmement rares.

Enfin le petit balnéaire du Parc aux Chevaux se place, de son côté, dans l'ordre d'ancienneté, en tête des très nombreux thermes que la période impériale a laissés sur le sol de la Gaule. On retrouve déjà dans ce modeste édicule les parties essentielles des grands établissements de date ultérieure et notamment l'emploi de l'hypocauste supendu sur des pilettes de briques. Ce dispositif était alors, à Rome

même, une véritable nouveauté, puisque l'invention en était due à un contemporain de Cicéron.

Notre *balneum* ne peut dater que de l'époque de César ou de celle d'Auguste. Durant l'hiver qui suivit la prise d'Alésia, deux légions installèrent à Bibracte leur quartier d'hiver. Le proconsul lui-même vint s'y reposer de ses fatigues. Son questeur, Marc-Antoine, l'accompagnait. Le vainqueur de Vercingétorix quitta l'oppidum le 31 décembre 52, pour réprimer un mouvement offensif des Bituriges, mais il y revint quarante jours plus tard pour y passer encore dix-huit jours, sa seconde villégiature ayant été interrompue par une querelle survenue entre les Bituriges et les Carnutes. D'autre part, nous savons que des négociants romains suivaient l'armée de César. Bibracte, centre commercial et industriel de premier ordre, était naturellement désignée comme un des plus importants entrepôts du commerce italique, auquel la conquête de la Gaule, définitivement accomplie, assurait de nombreux et larges débouchés. Il ne serait donc pas impossible que quelques-unes des constructions établies au Parc aux Chevaux, sur le plan des constructions romaines, et notamment notre petit balnéaire, aient été édifiées non pas par des Gaulois mais par des Romains.

L'occupation de la métairie et de l'atelier de forgerons s'est prolongée jusqu'à l'abandon de l'oppidum, comme l'indique la présence de fragments de poteries sigillées, appartenant au temps d'Auguste. On se contentait jadis d'interroger les trouvailles monétaires pour déterminer la date approximative des stations gallo-romaines. Aujourd'hui que les études de céramographie romaine sont beaucoup plus avancées, nous nous trouvons, surtout pour les premiers temps de l'époque impériale, en possession d'un chronomètre nouveau, qui doit nous aider à contrôler les résultats obtenus à l'aide des monnaies. En ce qui concerne celles-ci, nous avons pu accroître de 153 exemplaires nouveaux (non

compris les pièces frustes), le médaillier bibractien de la Société Éduenne. Or, la composition de ce nouvel appoint confirme une fois de plus les constatations indiquées par M. Bulliot, dès l'origine des fouilles, en 1867, et précisées par M. de Barthélemy : les monnaies les plus récentes sont encore les mêmes bronzes des colonies de Vienne et de Nîmes.

Interrogeons, d'autre part, les marques de potier. Celles-ci appartiennent toutes aux fabricants d'Arezzo, car l'industrie de la poterie sigillée n'était pas encore exploitée sur le territoire gaulois. Elles sont au nombre de sept. Si nous éliminons la marque *Eros*, simple nom d'esclave dont le maître n'est pas indiqué et qui ne saurait par conséquent se prêter à des comparaisons significatives, il nous reste les six estampilles suivantes :

1. *Atei.*
2. *P. Atti.*
3. [*Ra*]*sini Memmi.*
4. *Tetti* || *Sam*(*ia*).
5. *L. T*(*iti*) *Thyrsi.*
6. *Rufio* || [*L*]. *Umbrici.*

Or, nous avons maintenant, grâce à des découvertes récentes faites en Westphalie, une station antique dont l'occupation est limitée à une durée de vingt à trente années, durée qui coïncide en partie avec les derniers temps de Bibracte. C'est le *castellum* d'Aliso, mentionné par Tacite dans son récit sur l'expédition de Germanicus, en l'an 16 après Jésus-Christ, localité qui porte actuellement le nom de Haltern[1]. Aliso n'a été occupé que pendant

1. *Haltern und die Altertumsforschung an der Lippe, Muenster*, 1901, in *Mitteil. der Altertums-Kommission fuer Westfalen* (voir surtout le chapitre B, *Die Fundstuecke*, par M. Ritterling. — Un second compte rendu de fouilles ultérieures a été publié dans le tome III du même périodique, par M. Hans Dragendorff : *Ausgrabungen bei Haltern. Die Fundstuecke aus dem grossen Lager und dem Uferkastell, 1901-1902.*

l'espace de temps qui s'est écoulé entre la première campagne de Drusus et le rappel de Germanicus. A partir de cette date, les traces de la civilisation romaine s'effacent dans le Hanovre et la Westphalie. Si l'hypothèse de l'abandon de Bibracte vers l'an 5 avant notre ère est fondée, au moment de cette désertion de l'oppidum, le *castellum* d'Aliso existait depuis quelques années déjà, et ce synchronisme d'occupation doit se manifester par une certaine similitude des types industriels, en particulier des objets d'importation. C'est précisément ce que les marques de poteries arrétines nous permettent de constater. Des sept potiers dont les noms figurent sur nos six marques, cinq se retrouvent également à Haltern :

1. *Atei*, plusieurs variantes.
2. *Atti*.
3. *C. Mem(mi)*.
4. *Rasin(i)*; *Rufi(o) Rasi(ni)*.
5. *L T(iti) T(h)yrsi*. Plusieurs exemplaires.

Ainsi les découvertes céramiques s'accordent avec les trouvailles monétaires, pour nous démontrer que les derniers temps de l'occupation de l'oppidum éduen appartiennent bien au milieu du principat d'Auguste. On pourrait aisément aboutir à des résultats analogues en comparant d'autres types de poterie, mais comme il s'agirait de vases anépigraphes, les traits de similitude que nous observerions ne sauraient être aussi frappants.

Nous comptons reprendre prochainement ces fouilles de Bibracte, interrompues depuis 1901, et les poursuivre, s'il nous est possible, jusqu'au jour où il nous semblera que l'archéologie gauloise et gallo-romaine n'aura plus à attendre de notables profits de la continuation des travaux.

APPENDICE

NOTE SUR LES PRINCIPAUX TYPES DE POTERIE

Sur la plupart des points où nos fouilles ont porté, durant nos explorations successives à Bibracte, nous avons rencontré des fragments des mêmes types de céramique gauloise et italique dont des spécimens sont reproduits sur nos planches XVII-XXII.

Voici l'énumération de ces types principaux :

1° Amphores, importées d'Italie ou de la Narbonnaise. Nous n'en avons pas retiré une seule absolument intacte. Comme nous l'avons dit, le plus grand nombre de ces amphores sont dépourvues de leur col et de leurs anses. La figure 2 reproduit leur forme. La couleur de la pâte est rougeâtre ; parfois le vase est recouvert d'un engobe blanc. Le timbre du fabricant, qui ne se rencontre d'ailleurs que par exception, est ordinairement apposé sur le rebord de l'orifice.

2° Grands *dolia* à panse presque sphérique et fond plat. L'orifice de ces vases, aux parois épaisses et de large diamètre, est entouré d'un rebord plat, creusé de cannelures concentriques. Au-dessous de ce rebord, ordinairement revêtu d'une couleur noire, sorte d'engobe dont l'analyse chimique pourrait seule indiquer la nature, le haut du vase est orné d'une zone de traits, gravés dans la pâte fraîche à l'aide de l'ébauchoir ; ils dessinent des hachures obliques ou verticales, des feuilles de fougère, etc. (pl. XIX, fig. 1-4). Un de ces *dolia*, reconstitué, figure au musée de Saint-Germain, au-dessus de la vitrine principale des objets du

Beuvray. Sa hauteur est d'environ 0m55 et son plus grand diamètre de dimension à peu près égale.

3° Marmites en terre grise, élevées sur trois pieds (pl. XVII, 2-4). La panse est ornée de filets en creux.

3° Bols en terre grise, à fond plat (pl. XVII, 1).

4° Cruches en terre blanche, ansées, à goulots cylindriques; aucun échantillon complet (pl. XX, 1-3). Les anses de ces cruches sont souvent cannelées (ibid. 5). Le rebord de l'orifice est ordinairement beaucoup plus large que le col et présente un profil nettement détaché.

5° Fragments de vases en terre grise, sans engobe, d'une pâte assez fine, ornés de rubans ondulés, d'impressions à la roulette ou de feuilles de fougère, tracées à l'ébauchoir (pl. XVIII, 1-10, 12-14). Ces fragments sont tous trop menus pour que la reconstitution des profils puisse être tentée. L'*Atlas* publié par M. Bulliot contient plusieurs reproductions de vases ovoïdes non ansés, appartenant à cette série : ces restaurations ne sont pas toujours certaines.

6° Nombreux fragments d'assiettes en terre grise assez épaisses. La planche XXI (fig. 2-4, 8) donne les profils des rebords. Nous n'avons trouvé d'estampilles sur aucun exemplaire.

7° Quelques tessons de poterie sigillée d'Arezzo, tous décrits séparément dans ce compte rendu. La pâte, de nuance orangé clair, est en général assez tendre et se raye à l'ongle aisément. Le vernis rouge n'est pas très brillant mais il est très mince et très homogène.

8° Quelques fragments de gobelets, non ansés, en pâte jaunâtre ou rougeâtre, à décor en creux formant des losanges continus (pl. XVIII, 11). Le haut et le bas du vase sont lisses.

10° Très menus fragments de vases peints à décor géométrique, appartenant à la série que nous avons étudiée à diverses reprises (pl. XX, 16-18).

Signalons enfin comme un échantillon unique le fragment

en terre grise que reproduit la figure 8 de la planche XIX, fond de patère à ombilic, qu'il faut rapprocher d'un plateau similaire publié dans l'*Album Caranda*, N^lle^ série, pl. 111, *Incinérations de Saint-Andebert (Aisne)*.

Nous n'avons trouvé aucun fragment de vase appartenant à la série des gobelets du potier Aco[1]. Mais le col de flacon en terre blanche, vernissé d'une glaçure brillante de couleur jaunâtre, que reproduit la figure 4 de la planche XX doit provenir d'un atelier italique, situé sans doute comme celui d'Aco dans la haute Italie. Ce fragment mesure 5 centim. de hauteur. Il a été trouvé dans les fouilles du Parc aux Chevaux.[2]

1. Sur les vases du potier Aco, trouvés au mont Beuvray, cf. Joseph Déchelette, *les Vases ornés de la Gaule romaine*, tome I, p. 31.
2. Ce fragment a été déjà publié par nous dans la *Revue archéologique*, 1901, I, p. 378.

TABLE DES PLANCHES

AVEC RENVOIS AUX DESCRIPTIONS DONNÉES DANS LE TEXTE

Pl. I, p. 13
Pl. II, p. 15
Pl. III, p. 27
Pl. IV, p. 22
Pl. V, p. 33
Pl. VI, p. 33
Pl. VII, p. 64
Pl. VIII, p. 57
Pl. IX, p. 13, 22, 27
Pl. X, p. 33
Pl. XI, p. 44
Pl. XII, p. 56
Pl. XIII, fig. 1 ..... p. 11
» fig. 2 ..... p. 11
» fig. 3 ..... p. 21
» fig. 4 ..... p. 21
» fig. 5 ..... p. 25
» fig. 6 ... p. 83 (*add.*)
» fig. 7 ... p. 83 (*add.*)
» fig. 8 ..... p. 29
» fig. 9 ..... p. 33
» fig. 10 ..... p. 11
» fig. 11 ..... p. 54
» fig. 12 ..... p. 10
» fig. 13 ..... p. 10
» fig. 14 ..... p. 10
» fig. 15 ..... p. 28
» fig. 16 ..... p. 57
Pl. XIV, fig. 1 ..... p. 25
» fig. 2 ..... p. 25
» fig. 3 ..... p. 40
» fig. 4 ..... p. 67
» fig. 5 ..... p. 19
» fig. 6 ..... p. 19
» fig. 7 ... . p. 19
Pl. XIV, fig. 8 ..... p. 18
» fig. 9 ..... p. 32
» fig. 10 ..... p. 18
» fig. 11 ..... p. 19
» fig. 12 ..... p. 19
» fig. 13 ..... p. 19
» fig. 14 ..... p. 19
» fig. 15 ..... p. 19
» fig. 16 ..... p. 19
» fig. 17 ... p. 83 (*add.*)
» fig. 18 ..... p. 25
» fig. 19 ..... p. 19
» fig. 20 ..... p. 68
» fig. 21 ..... p. 25
» fig. 22 ..... p. 25
» fig. 23 ..... p. 19
» fig. 24 ..... p. 68
» fig. 25 ... p. 83 (*add.*)
» fig. 26 ..... p. 26
» fig. 27 ..... p. 20
» fig. 28 ... p. 83 (*add.*)
» fig. 29 ..... p. 30
» fig. 30 ..... p. 20
» fig. 31 ..... p. 20
» fig. 32 ..... p. 20
» fig. 33 ..... p. 20
» fig. 34 ..... p. 15
» fig. 35-44 .. p. 20, 68
Pl. XV, fig. 1 ..... p. 16
» fig. 2 ..... p. 43
» fig. 3 ..... p. 68
» fig. 4 ..... p. 17
» fig. 5 ..... p. 16
» fig. 6 ..... p. 17
» fig. 7 ..... p. 17

Pl. XV,	fig. 8	p. 57
»	fig. 9	p. 31
»	fig. 10	p. 17
»	fig. 11	p. 30
»	fig. 12	p. 17
»	fig. 13	p. 17
»	fig. 14	p. 17
»	fig. 15	p. 17
»	fig. 16	p. 17
Pl. XVI,	fig. 1	p. 17
»	fig. 2	p. 30
»	fig. 3	p. 17
»	fig. 4	p. 17
»	fig. 5	p. 31
»	fig. 6	p. 18
»	fig. 7	p. 37
»	fig. 8	p. 18
»	fig. 9	p. 18
»	fig. 10	p. 18
»	fig. 11	p. 18
»	fig. 12	p. 18
»	fig. 13	p. 18
»	fig. 14	p. 18
»	fig. 15	p. 9
Pl. XVII,	fig. 1	p. 15, 80
»	fig. 2-4	p. 30, 80
Pl. XVIII,	fig. 1-15	p. 80
Pl. XIX,	fig. 1-4	p. 40, 79
»	fig. 5-6	p. 66
»	fig. 7	p. 67
»	fig. 8	p. 81
Pl. XIX,	fig. 9	p. 67
»	fig. 10	p. 57
Pl. XX,	fig. 1-3	p. 80
»	fig. 4	p. 81
»	fig. 5	p. 80
»	fig. 6-11	p. 41
»	fig. 13-15	p. 22, 68
»	fig. 16-18	p. 80
»	fig. 19, 20, 22, 23	p. 68
»	fig. 21	p. 25
Pl. XXI,	fig. 1	p. 83 (*add.*)
»	fig. 2-4	p. 80
»	fig. 5-6	p. 41
»	fig. 7	p. 37, 39
»	fig. 8	p. 80
Pl. XXII,	fig. 1-2	p. 54
»	fig. 3	p. 30
»	fig. 4	p. 31
»	fig. 5	p. 68
»	fig. 6	p. 33
»	fig. 7-8	p. 55
»	fig. 9	p. 54
»	fig. 10	p. 32
»	fig. 11	p. 32
»	fig. 12	p. 26
»	fig. 13	p. 65
»	fig. 14	p. 65
»	fig. 15	p. 54
»	fig. 16	p. 55
»	fig. 17	p. 55

ADDENDA ET ERRATA

Page 10, ligne 31, *ajoutez :* (pl. XIII, 7).
Page 12, ligne 29, *ajoutez :* (pl. XIII, 6).
Page 21, ligne 3, *supprimez :* (pl. XIII, 13).
Page 21, ligne 10, *supprimez :* (pl. XIII, 1).
Page 55, ligne 24, *ajoutez :* Un autre fond de vase rouge, à estampille fruste, trouvé avec les précédents, est figuré sur la planche XXI, fig. 1.

Les trois petits objets qui reproduisent les figures 17, 25 et 28 de la planche XIV n'ont pas été portés, par suite d'un oubli, sur le procès-verbal des fouilles.

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

MONNAIES ANTIQUES

RECUEILLIES AU MONT BEUVRAY

DE 1867 A 1898[1]

En 1870, trois ans après l'ouverture des fouilles méthodiques du mont Beuvray, M. de Barthélemy a publié dans la *Revue archéologique*[2] la description des monnaies antiques, alors au nombre de 525 exemplaires, non compris les pièces frustes, recueillies dans l'oppidum éduen. Les recherches ultérieures, poursuivies par M. Bulliot avec un zèle infatigable, ont peu à peu accru cette première récolte qui se touve aujourd'hui plus que doublée.

Une partie des ruines de Bibracte est actuellement connue. Les travaux antérieurs à 1870 avaient porté seule-

1. Cette notice est la réimpression d'un mémoire publié dans la *Revue numismatique* (1899, p. 129). L'auteur n'a apporté qu'une modification au texte de la première édition : tenant compte des analyses du métal des monnaies de bronze éduennes, il a substitué l'expression de *bronze coulé* au mot « potin », évidemment impropre. Les résultats de ces essais ne lui étaient parvenus qu'après l'impression de la première partie de sa notice dans la *Revue numismatique*.

Toutefois ces analyses n'ont porté que sur des monnaies éduennes ; il reste à savoir, à l'aide de nouveaux essais, si les autres monnaies coulées de la Gaule présentent la même composition que les monnaies éduennes.

2. *Notes sur les monnaies antiques recueillies au mont Beuvray en 1867, 1868 et 1869*, dans la *Revue archéologique*, 1870-71, pp. 16 à 33. M. A. de Barthélemy qui a bien voulu, avec son obligeance accoutumée, m'aider de ses conseils, me permettra de lui exprimer ici mes remerciements.

ment sur le rempart, les abords de l'entrée principale et le vallon de la *Come Chaudron*, où se rencontrèrent les substructions de nombreux ateliers de métallurgistes et d'émailleurs. M. Bulliot déblaya plus tard les grandes habitations du *Parc aux Chevaux*, construites sur le plan des demeures gréco-romaines, et enfin l'emplacement du Champ de foire et de son temple : portion de l'oppidum constituant, au point de vue archéologique et numismatique, un îlot distinct, fréquenté sans interruption par les marchands et la clientèle qu'y attirait encore au siècle dernier la foire traditionnelle de l'antique emporium, alors que, dès le temps d'Auguste, la vie s'était brusquement retirée de ses autres quartiers. Plus récemment survinrent les découvertes du petit temple consacré à Mercure Négociateur, au faîte du *Theurot de la Roche*, et celle d'un grand aqueduc souterrain dont la reconnaissance, bien qu'encore incomplète, a déjà procuré des informations nouvelles sur l'état de l'industrie chez les Éduens, au temps de la conquête romaine.

Si considérables qu'aient été ces travaux successifs, une superficie étendue reste encore inexplorée dans ce vaste oppidum de cent trente-cinq hectares. A partir de 1897, avec l'autorisation du propriétaire, M. le vicomte d'Aboville, j'y ai entrepris la continuation des fouilles, guidé par les conseils de M. Bulliot. Je m'étais tout d'abord proposé de ne donner ici que l'inventaire des monnaies recueillies au cours de ces deux dernières campagnes; mais après avoir classé les cartons de la *Société Éduenne* où les monnaies du mont Beuvray ont été déposées depuis 1871 jusqu'en 1896, sans avoir été décrites, j'ai reconnu qu'il y aurait intérêt à dresser le catalogue général des trouvailles numismatiques provenant de cet oppidum. L'ensemble de la récolte s'élève jusqu'en 1898 inclus à 1,149 exemplaires, soit 1,033 monnaies gauloises, 114 monnaies romaines, 1 celtibérienne, 1 de Mauritanie. Si l'on y ajoute un lot de 430 pièces entièrement frustes et indéterminables, le chiffre total des

monnaies antiques découvertes au mont Beuvray s'élève à 1,579 exemplaires.[1]

A. — MONNAIES GAULOISES

Les monnaies gauloises recueillies jusqu'à ce jour, au nombre de 1,033 exemplaires, comprennent 4 monnaies en or, 202 monnaies en argent, 119 bronzes frappés et 708 bronzes coulés.

Pour le classement de ces pièces, j'ai suivi l'ordre alphabétique des noms de peuples, en me conformant généralement aux attributions données par l'*Atlas* de M. de la Tour. Lorsqu'il m'arrivera de m'en écarter, j'aurai soin de l'indiquer expressément. Je n'ignore pas que certaines de ces attributions ethniques sont encore contestables, ainsi que M. de la Tour a pris soin de le faire observer; ce n'est certainement pas sans fondement que quelques numismatistes ont combattu cette méthode de classement des monnaies gauloises par cités mentionnées dans les textes classiques et qu'ils ont proposé de les grouper, dans un cadre plus large, par grandes régions géographiques. Mais la tâche principale d'un rédacteur de catalogue consiste à déterminer nettement l'identité des types. Or l'*Atlas* a précisément procuré au plus grand nombre des monnaies gauloises une sorte d'état civil, très souvent définitif, quelquefois revisable, mais à coup sûr fort utile. On se guide maintenant plus aisément dans les séries si nombreuses du monnayage gaulois, et s'il n'est pas encore possible, en présence des variétés souvent multiples de chaque type, de substituer aux descriptions, comme pour les monnaies romaines, une

1. A ce relevé des trouvailles antérieures à 1898, il faut ajouter 44 exemplaires provenant des fouilles de 1899 et 1901, soit 32 monnaies gauloises, 8 monnaies romaines et 4 indéterminables.

Les monnaies de bronze du mont Beuvray sont en général d'une conservation médiocre, comme l'indique la proportion assez élevée des monnaies frustes. Parmi celles-ci, j'ai reconnu une trentaine d'exemplaires coupés qui peuvent sans doute être ajoutés aux demi-bronzes de la colonie de Nîmes.

simple référence numérique, il est du moins permis d'abréger la longueur des notices.

Les planches gravées du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* contiennent la reproduction de quarante-huit monnaies du mont Beuvray, dont j'indiquerai les numéros d'ordre.

Les lieux de dépôts actuels des exemplaires inventoriés seront désignés par les abréviations suivantes :

B N = Bibliothèque nationale.
S G = Musée de Saint-Germain-en-Laye.
S E = Musée de la Société Éduenne, à Autun.
A B = Cartons de M. le vicomte d'Aboville, à Paris.
J D = Cartons de l'auteur.[1]

I. — Aduatici.

1. Quatre bustes de cheval en croix; dans les cantons, quatre annelets centrés.

℞. Cheval marchant à gauche; croupe et poitrail globuleux. Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xxxvi, 8868.

II. — Ambiani.

2. Trois chevaux autour d'un annelet central. Revers fruste. Br., 1 ex. (J D). — *Atlas*, pl. xxxiv, 8503. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 14.

3. Sanglier, à droite.

℞. Cheval, à gauche; au dessus, trois barres pommetées réunies ensemble par une de leurs extrémités. Br., 1 ex. (S G). — *Atlas*, pl. xxxiii, 8482.

1. Depuis la publication de ce mémoire, l'auteur a donné à la Société Éduenne tous les objets provenant de ses fouilles du Beuvray, y compris les monnaies.

III. — Arverni.

4. IIPAD. Buste casqué, à droite; casque orné d'une crista.

℞. Guerrier debout, tenant de la main droite une lance et un bouclier; de l'autre, une enseigne. Ar., 1 ex. (J D). — *Atlas*, pl. xii, 3900.

5. CALIIDV. Buste, à droite; torques; derrière, un losange.

℞. Cheval galopant à gauche; au dessus, un bouclier; dessous, une palme. Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xii, cf. 3931.

6. VERGA. Buste imberbe, à gauche.

℞. Cheval marchant à droite; au dessus, cercle perlé et cintré. Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xii, 3943.

IV. — Atrebates.

7. Tête dégénérée, en forme de foudre.

℞ Cheval, à droite; dessus, deux points et un croissant; dessous, un point. Br. coulé, 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xxxv, 8620; *Dict. archéol. de la Gaule*, 202.

8. ANDOB[RV]. Buste jeune, casqué, à droite.

℞. [CARMA]. Cavalier, à droite, Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xxxv, 8673; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 230.

V. — Aulerci Eburovices.

9. PIXTILOS. Tête de Vénus, à droite.

℞. PIXTILOS. Griffon, à droite. Br., 3 ex. (S G, 1; A B, 1; J D, 1). — *Atlas*, pl. xxviii, cf. 7078; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 228.

VI. — Bellovaci.

10. Tête, à gauche, cheveux hérissés.

℞. Cheval, à droite ; dessus, un demi-cercle ; dessous, un symbole indéterminé. Br. coulé, 1 ex. (S G). — *Atlas*, pl. xxxii, 7924 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 220.

11. Monnaies du groupe VANDIILOS-CALIAGIIIS. Buste, à gauche, et aigle éployé. L'oxydation de ces monnaies ne me permet pas d'en décrire les diverses variétés. Br., 22 ex. (S G, 1 ; S E, 7 ; A B, 11 ; J D, 3). — *Atlas*, pl. xxxii, cf. 7988-7981, 8000. Cf. la planche xiii de ce volume, n° 13.

VII. — Bituriges Cubi.

12. Tête à gauche.

℞. Cheval marchant à gauche ; la légende CAM manque au dessus ; dessous, trois annelets centrés. Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xiv, cf. 4143.

13. [ABVDOS]. Tête nue, à gauche ; cheveux en grosses mèches.

℞. Cheval libre marchant à gauche ; dessus, trois annelets ; dessous, ABVDOS. Br., 1 ex. (A B). — *Atlas*, pl. xiv, cf. 4147.

14. Tête à gauche.

℞. Cheval à gauche ; dessus, des annelets ; dessous, ISVNIS. Br., 2 ex. (S G, 1 ; J D, 1). — *Atlas*, pl. xiv, 4185 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 193 (avec légende incomplète). Cf. la planche xiii de ce volume, n° 12.

15. Tête nue, à gauche ; derrière, S.

℞. SOLIMA. Cheval bridé et sanglé, galopant à gauche ; dessous, un dauphin, à droite. Les légendes incomplètes sur plusieurs exemplaires. Ar., 8 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xxxvii, 9025.

Le classement aux Leuci proposé par M. de Saulcy est aujourd'hui abandonné.

VIII. — Cabellio.

16. COL[CABE]. Tête tourelée.

℞. Traces de la légende : IMP · CAESAR · AVGVST · COS XI · Corne d'abondance. Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. vi, 2256 (*errat.* pour 2556).

IX. — Carnutes.

17. Tête de femme, à droite; cheveux réticulés.

℞. Aigle, aiglon, serpent, pentagone et croisette. Un ou plusieurs de ces symboles manquent sur quelques-uns des exemplaires. Br., 17 ex. (S G, 1 ; A B, 9 ; S E, 7). — *Atlas*, pl. xix, 6088 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 222.

18. Tête à gauche, à tresses ondulées.

℞. Loup à gauche. Br. coulé, 1 ex. (S G). — *Atlas*. pl. xix, 6188 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, p. 199.

19. Tête nue, à gauche.

℞. Cheval à droite ; dessous, sanglier. Br., 1 ex. (S G). — *Atlas*, pl. xix, 6202 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 226.

20. MAGVRIX. Buste de Diane, à gauche.

℞. Victoire debout tenant un carnyx et un bouclier. Br., 1 ex. (il était tellement oxydé qu'il n'a pas pu être conservé. V. A. de Barthélemy, *loc. cit.*, n° 72). — *Atlas*, pl. xx, 6398 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 229 ; Lagoy, *Rev. numism.*, 1855, p. 333, pl. viii, n° 5.

21. Tête nue, à gauche, cheveux bouclés.

℞. Aigle éployé, Br. coulé, 1 ex. (S G). Cet exemplaire est incomplet. — *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 221. L'attribution géographique paraît incertaine ; il en est de même pour le type qui suit.

22. Tête barbare, à gauche.

℞. Oiseau de profil, à gauche. Br. coulé, 1 ex. (S E). *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 198.

X. — Hædui.

1° *Monnaies d'argent.*

23. Tête nue, à droite, les cheveux en grosses mèches symétriquement disposées : c'est la chevelure *stylisée* des statères éduens à la lyre.

℞. Cheval, à droite. Dessus, une rouelle à quatre jantes; dessous, une lyre; la lyre manque sur trois exemplaires incomplets; sur quelques-uns figure, devant le poitrail du cheval, l'annelet à tige qui semble représenter l'extrémité d'un timon de char (fig. 1), 16 ex. (S E, 7; A B, 6; S G, 2; J D, 1).

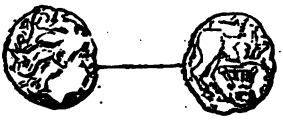

Fig. 1.

Plusieurs motifs permettent de regarder ce denier comme le plus ancien des ateliers éduens : son style et la présence de la lyre comme symbole le rapprochent, ainsi que l'a observé M. de Saulcy, des statères d'or à la lyre du premier monnayage éduen. Son poids (2 gr. 025, poids moyen des exemplaires du Cabinet des Médailles) dépasse celui des autres deniers éduens. Cette pièce n'est représentée que par six exemplaires dans la masse des monnaies éduennes du trésor de Villeneuve; elle ne figure plus dans le trésor de Chantenay, caché sur les limites du territoire éduen, pendant l'occupation de la Gaule. — *Atlas*, pl. xv, 4858; *Dict. archéologique de la Gaule*, n° 185; *Revue numism.*, 1860, pl. iv, n° 4. Cf. la pl. XIII de ce vol., n° 7.

24. Tête casquée, à gauche, de style souvent barbare; quelquefois un annelet centré devant la tête.

℞. Cheval, à gauche; dessus et dessous, un annelet (fig. 2), 28 ex. (S E, 7; A B, 14; S G, 2; J D, 5). — *Atlas*, cf. pl. XVI, 5252; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 186; *Rev. archéol.*, 1881, 74. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 10.

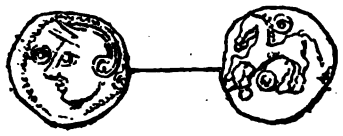

Fig. 2.

Le trésor de Villeneuve contenait plus de 2,000 pièces de ce denier ou de ses variétés qui suivent. Son classement aux Éduens a été contesté depuis qu'on l'a rencontré chez les Lingons et les Séquanes.

25. Mêmes types; annelet de dessus remplacé par une croix, 2 ex. (J D). — *Atlas*, pl. XVI, 5099.

26. Même type du droit, derrière la tête casquée, quatre points en croix, rappelant la marque X des deniers de la République romaine.

℞. Cheval, à gauche; dessus, une rouelle; dessous, un annelet centré; devant le poitrail, un annelet à tige horizontale (fig. 3), 11 ex. (S E, 8; S G, 1; J D, 2). — *Atlas*, pl. XVI, 5138; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 187.

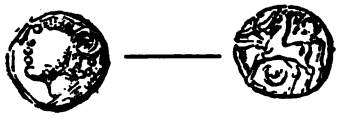

Fig. 3.

27. Mêmes types; variété où l'annelet de dessus est remplacé par deux annelets passés l'un dans l'autre, 1 ex. (S G). — *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 191.

28. ATPILIF. Buste de femme, à gauche.

℞. ORCITIRIX. Cheval, à gauche; dessous, un dauphin.

Les légendes sont incomplètes, 3 ex. (S G, 2; J D. 1). — *Atlas*, pl. xv, 4805.

29. [EDVIS]. Tête virile, à droite.

℞. ORCETIR. Ours marchant à droite, 1 ex. — Cf. *Atlas*, pl. xv, 4823-4824.

L'opinion émise par M. de la Saussaye, d'après laquelle cette pièce serait, comme la précédente, un monument de l'alliance d'Orgétorix, généralissime des Helvètes et de Dumnorix[1], est aujourd'hui contestée. « Les celtistes font remarquer que la forme Hædui, Hedui, donnée par les textes appellent une diphtongue ou un *e* initial long et non un *e* bref[2]. » (A. de Barthélemy, *Rev. numism.*, 1883, p. 7.) Le type de l'ours a permis à quelques numismatistes de classer ces deniers aux Helvètes. On verra plus loin que le numéraire helvète circulait à Bibracte. Le denier COIOS-ORCITIRIX n'y a pas encore été recueilli.

30. Tête nue, à gauche, avec torque; l'œil dessiné de face.

℞. DIASVLOS. Cheval sanglé, galopant à droite (fig. 4), 2 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xv, 4871.

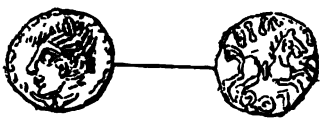

Fig. 4.

Le trésor de Villeneuve contenait 416 exemplaires de

1. La Saussaye, *Monnaie des Éduens*, *Rev. numism.*, 1868, p. 98.

2. M. Hirschfeld, dans un travail récent (*Die Hæduer und Arverner unter Römischer Herrschaft*, *Compte rendu des séances de l'Académie de Berlin*, 1897, LI, p. 1100), résume ainsi la question de l'orthographe du mot *Hædui* : « César et Cicéron et une partie des écrivains ultérieurs emploient la forme aspirée; chez Tite-Live et Tacite l'orthographe est variable; chez Pline et les écrivains postérieurs, plus tard dans les *Notes Tironiennes* et dans la *Notice des Gaules*, on trouve Ædui, forme qui prédomine aussi dans les inscriptions, mais sur l'inscription beaucoup plus ancienne d'Aventicum, du temps de Claude (Mommsen, *Inscr. Helv.*, n° 192), on lit : *Hæduorum civitas*. On trouve *Edui* sur les monnaies gauloises; les écrivains grecs n'emploient pas non plus la forme aspirée. Cf. *C. I. L.*, t. XIII, p. 400. » M. Hirschfeld admet donc le classement de cette pièce aux Éduens, car le mot *Edui* ne se rencontre sur aucune autre monnaie gauloise.

cette monnaie dont l'émission se place certainement à une époque voisine de celle qui suit, au nom de *Doubno(rix)*.

31. Tête avec torque, identique à celle du n° 30.

℞. ΔOYBNO. Cheval à droite, entier, sanglé, 4 ex. (S G, 1; S E, 1; A B, 1; J D, 1). On en comptait 719 ex. à Villeneuve. — *Atlas*, pl. xv, 4886.

Les deniers DIASVLOS et ΔOYBNO, dont les types sont semblables, ne diffèrent que par les légendes.

32. ANORBO. Tête à droite; casque orné de festons. Légende incomplète.

℞. Cheval bridé et sanglé, galopant à droite; traces de la légende DVBNORX. — *Atlas*, pl. xv, 4972; *Dict. arch. de la Gaule*, n° 215, 1174 exemplaires à Villeneuve.

33. DVBNOCOV. Tête diadémée à droite.

℞. DVBNOREIX. Guerrier debout, de face, tenant de la main droite le carnyx et le sanglier-enseigne, de l'autre, une tête coupée; à sa ceinture, du côté droit, est suspendue une épée, 2 ex. (1, S G; 1, S E). — *Atlas* pl. xv, 5044.

2° *Monnaies de bronze.*

34. Tête barbare, à gauche, diadémée.

℞. Quadrupède informe, aux jambes repliées; la tête est surmontée d'une longue corne ou oreille; la queue relevée

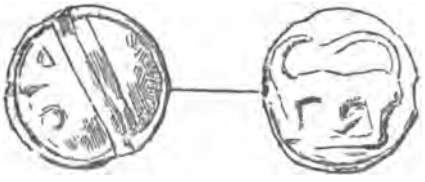

Fig. 5.

sur le dos, plus ou moins contournée en S, est souvent terminée par un globule. Le métal coulé, dont nous indiquerons plus loin la composition (v. p. 43), est en général très altéré par l'oxyde. On peut cependant reconnaitre, dans la masse des exemplaires, deux variétés distinctes :

l'une (fig. 5), comprenant plus des neuf dixièmes de ces bronzes, est caractérisée par le relief accusé des types et la forme du diadème, indiqué par deux grosses barres parallèles; sur l'autre variété, de flan plus mince, le diadème se compose de trois barres; l'animal du revers, d'un relief uniforme et plat, n'a pas les saillies globuleuses de la variété précédente. Sur quatre exemplaires seulement, cet animal est tourné à droite. Br. coulé, 315 ex. (B N, 18; S E, 122; S G 11; A B, 130; J D, 34). — *Atlas*, cf. pl. XVI, 5368 et 5401; *Dict. arch. de la Gaule*, n° 216; Ph. Testenoire-Lafayette, *Numism. forézienne* dans le *Forez pittoresque et monumental*, 1889, p. 413; Changarnier, *Ann. de la Soc. de numismatique*, 1887, pl. IV, 10, 11, 12, 14.

Ce monnayage barbare, qui forme le tiers des pièces gauloises du Beuvray et dont le prototype se retrouve dans la monnaie de Marseille au taureau cornupète, frappée postérieurement à l'an 49 avant J.-C., était très répandu dans le centre de la Gaule. A. Essalois, oppidum des Ségusiaves, les nombreux exemplaires de ce bronze constituent environ les cinq sixièmes des trouvailles; c'est la variété au triple diadème, variété relativement rare au mont Beuvray, qui s'y rencontre le plus communément; aussi quelques numismatistes ont-ils proposé de la classer aux Ségusiaves. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que ces bronzes ont été émis pendant une période assez longue, chez plusieurs peuples de la Gaule, jusqu'à la suppression complète de leur monnayage autonome.

35. Mêmes types que ceux du n° 34; la tête du droit tout à fait indistincte, le module plus petit. Br. coulé, 12 ex. (S E, 11; A B, 1).

36. Tête casquée, imberbe, à droite, moins grossière que celles des types précédents.

℞. Taureau de profil à droite, les jambes repliées, la tête de face; au dessus, un S couché, qui peut bien n'être

qu'une dégénérescence de la queue également repliée en S des types précédents. Br. coulé, 126 ex. (B N, 2; S G, 4; S E, 53; A B, 57; J D, 10). — *Atlas*, pl. XVI, 5253; *Dict. arch. de la Gaule*, n° 203.

L'émission de cette pièce paraît avoir été abondante, mais de courte durée, car elle n'offre pas de variétés. Alors que les autres bronzes au type du taureau, imités des bronzes de Marseille et dont celui-ci est peut-être le prototype, apparaissent sur divers points de la Gaule, ce dernier au contraire est propre aux Éduens. Un seul exemplaire en avait été recueilli à Alise-Sainte-Reine et publié dans l'inventaire dressé par F. de Saulcy (*Rev. arch.*, 1860, I, p. 273), sans que l'auteur ait songé à le signaler alors comme inédit. Un autre a été trouvé à l'oppidum du Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire).

Je ne sache pas que cette monnaie se soit rencontrée ailleurs.

37. Tête barbare, à gauche, diadémée. Sur cinq exemplaires, le diadème est formé de deux rangs de perles.

℞. Animal informe, à droite; la queue relevée se termine en double panache; le corps est simplement indiqué par un globule, la jambe de devant repliée comme sur les bronzes au taureau. Br. coulé, 115 ex. (S G, 2; S E, 64; A B, 46; J D, 3). — *Atlas*, pl. VII, 2935; *Dict. de la Gaule*, n° 204; Changarnier-Moissenet, *Ann. de la Soc. de numism.*, 1887, p. 539. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 5.

Le classement de cette pièce aux Allobroges, adopté par F. de Saulcy, mais fondé uniquement sur une prétendue ressemblance de l'animal informe du revers avec l'hippocampe des deniers allobroges, est rejeté depuis que l'on a constaté son absence dans le médaillier de Besançon, et dans le trésor d'Hostun (Drôme)[1]. Par contre, on l'a signalée

1. G. Vallier, *Invent. des monnaies gauloises d'Hostun (Drôme)*, Bruxelles, 1882, p. 50.

par unités à Méloisey (Côte-d'Or), à Lux (Saône-et-Loire) et à Autun[1]. Son extrême abondance au mont Beuvray permet de la restituer avec certitude au monnayage éduen de la dernière période.

38. Type confus, coupé par une barre médiane en deux parties égales, sur l'une desquelles on lit la légende en creux SEGISV; l'autre partie présente un assemblage de traits où il est difficile de reconnaître un symbole déterminé.

℞. Génie aux ailes éployées dépourvu de bras, debout sur un quadrupède à droite; derrière, un symbole en S Devant, quatre points en croix. Br. coulé, 37 ex. (S G, 13; S E, 16; A B, 1; J D, 7). — *Atlas*, pl. VII, 4628; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 205. Cf., planche XIII de ce volume n° 2.

Voir plus loin l'analyse du métal de ce bronze.

La légende SEGISV a été longtemps considérée comme un ethnique permettant de classer cette monnaie aux Ségusiaves.

Depuis que l'on a reconnu la rareté des noms de lieux et de peuples sur les monnaies de la Celtique et du Belgium, ce classement est très contesté. On ne peut hésiter aujourd'hui à faire entrer cette pièce dans la série nombreuse des bronzes coulés éduens, et à la placer à côté d'une autre à légende incuse, celle d'Alaucos, dont la description suit.

Non seulement elle est commune au mont Beuvray, mais on l'a rencontrée sur divers points du territoire éduen[2]. En Forez, un seul exemplaire, à l'état de fragment, en a été recueilli jusqu'ici; il provient d'Essalois.

Le classement aux Ségusiaves, d'après la légende

1. Cette dernière information est puisée dans un opuscule sur les monnaies gauloises trouvées à Autun (*Mém. de la Soc. Éduenne*, 1844, p. 29, pl. 1, 8; pl. v, 13), dont il convient de ne faire usage qu'avec prudence. Cet inventaire a été rédigé à une époque où l'exactitude et la précision méthodique faisaient trop souvent défaut dans les travaux de numismatique gauloise. L'auteur entend par Autun le pays d'Autun, c'est-à-dire une région mal délimitée. Bien plus, certaines monnaies ont été classées comme trouvées à Autun, pour cette seule raison qu'elles figuraient dans les cartons de numismatistes autunois.

2. *Ann. de la Soc. de numism.*, 1887, p. 540.

SEGISV, est d'autant plus arbitraire que les noms de lieux et de personnes dérivés du même radical sont assez abondants dans l'onomastique gauloise, où l'on trouve à côté de *Segusiavi : Segusinum* (Suse), Orelli, 1690; *Segusio*, Orelli-Henzen, 5210; *Segustero*, Orelli-Henzen, 5210; *Séguston*, oppidum des environs de Nîmes [1]. Tous ces noms de même que ceux de *Segovax*, roi du pays de Kent, des *Segontiaci* et plusieurs autres seraient, d'après les celtistes, des dérivés d'un radical commun exprimant dans le langage des Celtes l'idée de victoire et de force (all. *Sieg*, victoire, grec ἰσχύς).

39. ALAVCOS. Buste viril, à gauche, cheveux en grosses mèches, courtes et bouclées. Légende en creux.

℞. Lion bondissant, à gauche, d'une très belle exécution. Br. coulé, 8 ex. (B N, 1)[2]; S G, 2, dont un incomplet; S E, 1; M. Changarnier-Moissenet, 1; J D, 3, dont un incomplet. — *Atlas*, pl. XVI, n° 5083; *Dict. archéol, de la Gaule*, n° 227; *Ann. de la Soc. de numism.*, 1867, pl. VII, 49; Holder, *Alt-celt. Sprachs.*, p. 76. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 3.

Cette monnaie fort rare que F. de Saulcy appelait « le joyau numismatique du Beuvray, » est certainement très intéressante par l'originalité de son style. Avant les fouilles de Bibracte, on n'en possédait qu'un mauvais exemplaire, recueilli également sur le sol éduen, à Minot (Côte-d'Or) et publié par Pistollet de Saint-Fergeux. Aux cinq exemplaires trouvés par M. Bulliot, s'ajoutent ceux, au nombre de trois, que j'ai rencontrés dans les fouilles de 1898. Un autre, trouvé en 1872 au mont Auxois et conservé dans les collections de la ville de Semur, a donné à M. de Saulcy la vraie lecture ALAVCOS. (Cf. *Bull. de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, t. IX, 1872, p. 145 et suiv.)

1. Général Creuly, *Noms gaulois*, *Rev. celtique*, 1878, p. 306 et 1893, p. 168.
2. La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires, dont l'un du mont Beuvray, et l'autre de provenance indéterminée, entré avec la collection de Saulcy.

La légende de cette monnaie que, tout d'abord, on avait lue fautivement ΔIAVCOS, est bien ALAVCOS ; ce cognomen est aujourd'hui connu par plusieurs inscriptions romaines que M. Holder vient de grouper dans son recueil : L. MAGNI [VS] L. l. ALAVCVS, Spolète, *C.I.L.*, 1, 1406 ; Tarragone (Italie), ALAVCVS, [I]VLI, *C.I.L.*, II, 4970, 15 ; Narbonne, T. FADIVS T. L(ibertus) ALAVC[VS], *C.I.L.*, XII, 4801 ; Palestrina. L. PLOTINVS L. l. ALAVCV[S], *C.I.L.*, XIV, 3369. Un potier de ce nom est connu par une marque (ALAVCI M.), trouvée à Tours (Roach Smith, *Coll. ant.*, I, 163).

Au mont Beuvray même, M. Bulliot a recueilli une poterie noire marquée d'une estampille où le mot ALOCOS [1] se trouve répété quatre fois, suivant une disposition cruciforme [2]. La même fouille, qui m'a donné trois ALAVCOS en 1898, m'a aussi rendu quatre exemplaires du bronze coulé à la légende ALAV (v. ci-après n° 40). La rencontre de ces deux monnaies dans un même groupe d'habitations gauloises, ou plus exactement dans le même atelier, est un fait qu'il est intéressant de noter, et qui aiderait, si besoin était, à confirmer le classement de ces deux pièces au même chef ALAVCOS.

40. Tête nue, à droite ; derrière, un cercle centré ; grènetis à gros globules.

1. J.-G. Bulliot, *les Fouilles du mont Beuvray*, p. 253. Cette poterie est conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye.

2. Vincent de Vit regarde *Alaucus* comme un surnom d'affranchi romain, « *quod idem fortasse significat quod alucus, h. e. bubo* », mais l'*alucus* latin (oiseau de nuit, hibou) ne serait-il pas au nombre des rares vocables celtiques entrés avec *alauda* dans la langue latine? Le texte suivant de Varron, que j'emprunte encore au recueil de M. Holder, paraît l'établir : « *Quare si essent in analogia, aut ut Poenicum et Aegyptiorum vocabula singulis casibus dicerent aut pluribus ut Gallorum et cæterorum ; nam dicunt alacco, alaucus et sic alia.* » Plusieurs éditions de Varron portent, il est vrai, *alauda* au lieu de *alaucus*. (*Ling. lat.*, 8, 36). La langue italienne a conservé *allocco*, avec la même signification de *hibou ;* de plus, il est remarquable que ce mot s'emploie aujourd'hui encore comme surnom : « *Allocco, uccello notturno* (hibou); *dicesi d'uom grosso e balordo.* » Alb. de Villanuova, *Diz. ital.*, 1788, s. v.

℞. ALAV. Lion, à droite, tirant la langue; au dessous, deux O et un A groupés en triangle. Sur un de mes exemplaires, la crinière est beaucoup plus distincte que sur celui de l'*Atlas*. Br. coulé, 33 ex. (B N, 1; S G, 5); S E, 17; A B, 5; J D, 5). — *Atlas*, pl. XVI, n° 5080; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 92; *Rev. archéol.*, 1868, t. I, p. 131; Hucher, *Art. gaul.*, t. I, pl. I, fig. 19. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 4.

F. de Saulcy signale ces bronzes à Montluel, Avallon, Seurre et Bourbon-Lancy. Le Cabinet de France en possède deux exemplaires, provenant tous deux de Vandeuil.

Il est bien évident que les deux monnaies ALAV et ALAVCOS appartiennent au même monétaire et que la première légende n'est que l'abréviation de la seconde, comme AVSCRO est celle d'AVSCROCOS, DVBNO celle de DVBNOREIX ou de DVBNCOV, etc. D'autre part, les types de ces deux pièces, tête virile imberbe et lion, sont semblables, mais avec des différences de style bien accusées, qui méritent de fixer l'attention. Je trouve une analogie réelle entre certaines variétés de basse époque des hémidrachmes de Marseille, très répandues dans la Gaule, au type du lion passant, et le bronze à la légende ALAV (cf. *Atlas*, pl. III, 921, 1064). La tête de Diane a fait place, il est vrai, à un profil qui se ressent de l'influence romaine et qui pourrait être l'effigie du chef Alaucos, mais le lion du revers semble imité du lion massaliète : les légendes occupent la même place : les lettres OOA, disposées sans ordre sous les pieds du fauve, y succèdent aux mêmes lettres du prototype gallo-grec, ou plutôt, sur la copie l'omicron s'est transformé en un annelet, symbole fréquent des monnaies éduennes. Quant à la belle pièce portant la légende complète ALAVCOS, son revers offre une originalité de style si caractéristique que l'on ne saurait y chercher les traces d'une imitation servile. On peut la regarder comme l'œuvre d'un second artiste, supérieur à son devan-

cier; chargé de refaire la matrice de la monnaie d'Alaucos au revers du lion, il a su, tout en conservant les types primitifs, imprimer à son ouvrage une perfection de style, exceptionnelle dans la numismatique gauloise.

41. Tête barbare, diadémée, à gauche.

℞. Aigle éployé; corps de l'oiseau globuleux; les ailes et la tête de faible relief. Sur quelques exemplaires dont la mauvaise conservation de ces bronzes ne me permet pas de préciser le nombre, l'aigle tient dans son bec un serpent.

Sur un de mes exemplaires, dont le revers est bon, la tête du reptile est figurée par un globule surmonté de deux petits appendices, représentant sans doute les mâchoires ouvertes du reptile plutôt que les cornes du serpent de la mythologie celtique, auquel on pourrait avoir la tentation de songer. Br. coulé, 20 ex. (B N, 2; S G, 3; S E, 7; A B, 6; J D, 2). — *Atlas*, pl. XVI. Cf. 5275 et 5277; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 197.

Deux exemplaires ont été trouvés à Autun, près de la gare (*Ann. de la Société Éduenne*, t. VI, p. 48).

42. Tête nue, à gauche.

℞. Cheval galopant à gauche; au dessus, un ovale perlé; dessous, une rouelle. Br., 9 ex. (S G, 5; S E, 2; J D, 2). Cette monnaie était inconnue avant les fouilles du mont Beuvray. — *Atlas*, pl. XVI, 5086; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 192.

43. Tête casquée, à droite, avec torque; derrière, un annelet (il se distingue nettement sur un de mes exemplaires); devant, un fer de lance; grènetis.

℞. Quadrupède à droite, buvant dans un vase, une de ces marmites à trois pieds, communes parmi les poteries du mont Beuvray; derrière, un arbre. Pièce concave (fig. 10). Br., 16 ex. (B N, 1; S G, 2; S E, 1; A B, 10; J D, 2). — *Atlas*, pl. XVI, 5093; de Lagoy, *Ann. de la Soc. de numism.*,

1867, pl. VII, 49; Ed. Lambert, *Études sur la num. du N.-O. de la Gaule*, pl. XVI, n° 27. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 8.

M. de La Tour (*Rev. numism.*, 1894, p. 20) faisait observer que l'on n'était pas encore parvenu à fixer avec certitude le prototype de cette rare et énigmatique monnaie, qu'il faudrait peut-être, ajoutait-il, rechercher dans le monnayage celtibérien. M. de La Tour, en donnant cette indication, pensait sans doute à un bronze celtibérien de Tarraco (Heiss, pl. VII, n° 42 et p. 120), au type d'une tête imberbe, dont le revers (cheval au repos), l'encolure baissée et dirigée sur un objet posé à terre devant lui, tête de taureau ou vase (?), n'est point sans analogie avec le bronze éduen. Une monnaie de Tarraco, d'un type différent, figure plus loin dans cet inventaire.

XI. — Helvetii.

44. Tête laurée, à droite.

℞. Cheval à gauche; au dessus, aurige informe; devant et dessus, une rouelle à quatre rayons. Très fruste. Or, statère, 1 ex. (S G.). — *Atlas*, pl. XXXVIII, 9302; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 206.

45. Tête à gauche, grènetis.

℞. Cheval galopant à droite; au dessus, cercle perlé; grènetis. Or, quart de statère, 1 ex. (S G). — *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 207.

46. Rameau.

℞. Cheval à gauche; dessus et dessous, un cercle centré dans un second cercle perlé. Sur un des exemplaires, un C centré et renversé. Ar., 3 ex. (S E). — *Atlas*, pl. XXXVIII, 9322.

47. NINNO. Tête à gauche.

℞. NINNO rétrograde. Sanglier, à gauche. Ar., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. XXXVIII, 9355. — *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 231.

XII. — Leuci.

48. Tête barbare, diadémée, à gauche.

℞. Sanglier, à gauche; dessous, un fleuron. Br. coulé, 1 ex. (J D). — *Atlas*, pl. xxxvii, 9044.

XIII. — Lingones.

49. Personnage debout, marchant à droite, les cheveux réunis en une seule tresse; il tient une lance et un torque.

℞. Ours, à droite; au dessus, un serpent (?). Br. coulé, 2 ex. (S E, 1; J D, 1). — *Atlas*, pl. xxxii, 8124.

50. Personnage accroupi, coiffé de deux longues tresses dont chacune de ses mains tient une extrémité.

℞. Sanglier, à droite; dessus, symbole indistinct; dessous, étoile. Br. coulé, 1 ex. (S G). — *Atlas*, pl. xxxii, 8145; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 232.

Ces deux derniers groupes sont classés aux *Catalauni*, partie intégrante des Lingons et des Rémois, dans l'*Atlas* de M. de La Tour.

XIV. — Longostaletes.

51. Tête de Mercure, à droite; derrière, caducée.

℞. Trépied. Traces de la légende ΛΟΓΓΟϹ ΤΑΛΗΤΩΝ. Br., 1 ex. fruste (A B). — Cf. *Atlas*, pl. vi, 2369.

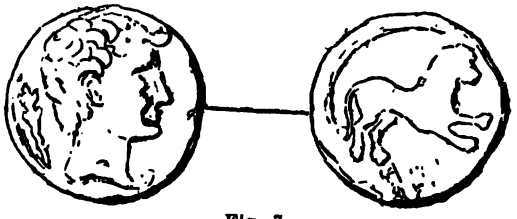

Fig. 7.

52. Tête nue d'Hercule, à droite; derrière, une massue.

℞. Traces de la légende : ...ΒΑΣΙΛΕΩΣ (?) Lion marchant à droite (fig. 7). Br., 1 ex. fruste (S E). — Cf. *Atlas*, pl. vi, 2416.

XV. — Massilia.

53. Tête, à gauche.

℞. MA dans les cantons d'une croix. Ar., 22 ex. (S E, 7; A B, 14; J D, 1). — *Atlas*, pl. II, *passim*. Ces oboles massaliètes sont très frustes.

54. Tête diadémée, à droite.

℞. Traces de la légende MAΣΣA au-dessus d'un taureau cornupète, à droite. Br., 5 ex. (S E). — *Atlas*, pl. V, 2242.

XVI. — Pictones.

55. Tête de femme, à gauche.

℞. VIIPOTAL. Guerrier debout tenant une lance, un sanglier-enseigne et un bouclier. Ar., 4 ex. (S G). — *Atlas*, pl. XIII, 4484.

XVII. — Remi.

56. Type confus, dégénérescence d'un œil de profil.

℞. Cheval, à droite, avec aurige; dessous, une roue (fig. 8). Or, 1 ex. (J. D.). — *Atlas*, cf. pl. XXXII, 8020.

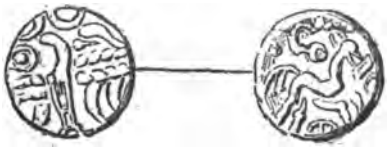

Fig. 8.

Cette monnaie d'or provient des fouilles de M. Bulliot à la *Pierre Salvée*. Je rappelle que 98 ex. de ce statère, portant le nom de CRICIRV, ont été recueillis à Ambleny (Aisne) et publiés par M. O. Vauvillé (*Rev. num.*, 1886, p. 201 et pl. XII, n° 28).

57. REMO. Trois bustes accolés, à gauche.

℞. REMO. Bige, à gauche, Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. XXXII, 8040.

XVIII. — Santones.

58. ARIVOS. Tête casquée, à gauche.

℞. SANTONOS. Cheval sanglé, à droite; dessous, un cercle perlé et centré. Ar., 3 ex. (S. G). Légende incomplète sur deux exemplaires. — *Atlas*, pl. XIII, 4525; *Dict. archéol. de la Gaule*, nos 213 et 214.

Il n'est pas besoin de rappeler que le classement de ces deniers demeure très incertain. On ne les a pas encore rencontrés en Saintonge (*Rev. num.*, 1883, p. 6).

XIX. — Segusiavi.

59. SEGVSIAVS. Buste casqué, imberbe, à droite; derrière, une lance. [1]

℞. ARVS. Hercule nu, debout, s'appuyant sur sa jambe droite; il porte sur son bras gauche la peau du lion de Némée et tient une massue de la main droite, l'autre main touchant Télesphore debout à sa gauche, sur une base. Ar., 1 ex. — *Atlas*, pl. VII, 4622.

Nous n'avons pas à rappeler ici les nombreuses dissertations dont cette médaille a fourni la matière. M. Duchalais a du moins déterminé le petit personnage du revers qui représente bien le jeune dieu de la convalescence, Télesphore. D'après lui, le sujet de ce revers figurerait Hercule, vainqueur des géants, offrant sa massue à Mercure et

1. La découverte de cette monnaie dans les fouilles du Champ de Foire est mentionnée par M. Bulliot (*Fouilles du mont Beuvray*), p. 255. L'exemplaire paraît avoir été égaré.

élevant un *anathema* à Télesphore, après s'être purifié dans les eaux thermales.[1]

La médaille consacrerait la vertu des eaux minérales du pays des Ségusiaves, et la présence d'Hercule s'expliquerait par ce fait que le héros avait retrouvé ses forces épuisées, en se plongeant dans les sources d'Himère et de Pyla, en Thessalie. Cette conjecture de Duchalais est peut-être la meilleure qui ait été proposée. Il convient toutefois de remarquer que le groupe d'Hercule et de Télesphore est inconnu dans l'art antique, tandis que le jeune dieu de la convalescence est fréquemment représenté auprès de son père Esculape[2]. Le culte de ce dernier étant infiniment moins répandu en Gaule que celui d'Hercule, il n'est point impossible que le graveur, ayant à figurer sur le revers de cette monnaie, comme public témoignage de la vertu des sources minérales ségusiaves, les divinités gréco-romaines de la santé, ait cru pouvoir substituer à l'image du dieu d'Épidaure celle d'Hercule, personnification de la vigueur physique. Une ressemblance d'attributs favorisait cet échange, Esculape étant porteur d'un long bâton de voyage qui rappelle la massue d'Hercule. On pourrait encore supposer que le graveur, peu versé dans la connaissance des faits mythologiques, ait été amené par une simple confusion de mots à ce rapprochement d'Hercule et de Télesphore. On connaît les représentations d'Hercule tenant dans ses bras son fils Télèphe. C'est l'Hercule Τηλεφόρος ou *Telephophorus*, vocable propre à provoquer une méprise iconographique et à créer entre le père de Télèphe et Τελεσφόρος ou *Telesphorus* un rapprochement accidentel.

60. Tête, de face.

℞. SEGISV. Oiseau aux ailes éployées, sur un bucrane.

1. Duchalais, *Description des Monnaies gauloises*, p. 129.
2. Cf. Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire antique*, t. I, 148; t. II, 38.

Br., 2 ex. fragmentés (S G). — *Atlas*, pl. VII, 4633; *Dict. archéol de la Gaule*, n° 210.

Le Cabinet des Médailles possède quatre exemplaires de cette monnaie, dont trois sont originaires de la collection de Saulcy. Leur provenance qui n'est pas portée dans le catalogue Chabouillet-Muret est indiquée dans un mémoire de M. de Saulcy (v. *Rev. numism.*, 1868, p. 5). Ces trois monnaies ont été recueillies à Alise, à Barry, près Bollène, et à Vandeuil-Clapy. Ce type n'a pas été encore recueilli en Forez et l'attribution aux Ségusiaves reste incertaine.

XX. — Senones.

61. Tête nue, à droite; cheveux dressés.

℞. Cheval, à gauche, la queue relevée et terminée par un globule; dessus et dessous, un globule. Br. coulé, 7 ex. (S E, 6; A B, 1). — *Atlas*, pl. xxx, 7417.

62. Deux chèvres affrontées.

℞. Loup et sanglier affrontés. Br. coulé, 3 ex. (A B). — *Atlas*, pl. xxx, 7458.

63. Tête nue, à gauche.

℞. Cheval, à gauche. Br. coulé, 5 ex. (S G, 1; A B, 3; S E, 1). — *Atlas*, pl. xxx, 7434.

64. Tête nue, à droite.

℞. Sanglier, à droite; dessous, trois globules. Br. coulé, 1 ex. (A B). — *Atlas*, pl. xxx, 7445.

65. Tête, à droite, cheveux en grosses mèches.

℞. VLLVCCI. Oiseau éployé, à gauche; derrière, pentagramme et cercles centrés. Br., 4 ex. (S G, 1; A B, 1; S E, 1; J D, 1). — *Atlas*, pl. xxx, 7493; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 222.

XXI. — Sequani.

66. Tête nue, à gauche.

℞. SEQVANOIOTVOS. Sanglier, à gauche. Ar., 13 ex. (S G, 1; S E, 6; A B, 6). — *Atlas*, pl. xvi, 5351.

67. QDOCI. Tête casquée, à gauche.

℞. QDOCI SAMF (A et M liés). Cheval sanglé et bridé, à gauche. Ar., 23 ex. (S E, 17; A B, 5; J D, 1). — *Atlas*, pl. xvi, 4505.

68. TOGIRIX. Tête casquée, à gauche.

℞. TOGIRIX. Cheval galopant à gauche; dessous, un lézard. Ar., 7 ex. (S E, 5; A B, 1; J D, 1). — *Atlas*, pl. xvi, 5550.

On sait que le trésor de Villeneuve dont l'enfouissement, d'après F. de Saulcy, daterait des premières années de l'invasion romaine, contenait 1598 exemplaires du denier SEQVANOIOTVOS, 2970 de Q DOCI SAMF, et 2911 de TOGIRIX.

XXII. — Suessiones.

69. Droit fruste.

℞. CRICIRV. Cheval ailé, à gauche. Br. coulé, 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. xxxii (*Bellovaci*), 7951; Holder, *Alt-celt. Sprachschatz*.

Monnaie classée aux Suessiones depuis qu'on l'a recueillie très abondamment (dans une proportion de 48 °/₀) au camp de Pommiers (Aisne), *Rev. numism.*, 1886, p. 193.

XXIII. — Volces Arecomici.

70. Traces de la légende VOLCAE. Diane, à droite.

℞. AREC. Démos debout, à gauche; devant, rameau. Br., 1 ex. (S E). — *Atlas*, pl. vi, 2677.

XXIV. — Imitations des deniers romains au type des Dioscures.

71. Deniers au cavalier avec légendes DVRNACOS—AVSCRO ; DVR—AVSCRO ; DVRNACO—AVSC ; AVSCRO—AVSCRO ; COM ; CO ; quatre anépigraphes. Ar., 13 ex. (S G, 1 ; S E, 10 ; J D, 2). — *Atlas*, pl. XVII, cf. 5762 et suiv. Cf. la planche XIII de ce volume, n° 11.

Ces derniers, que F. de Saulcy croyait avoir été émis par une confédération de cités gauloises liguées contre Ariovisto, sont datés du milieu du deuxième siècle avant J.-C. au plus tard par M. de Barthélemy.

Les dépôts dans lesquels on les a recueillis en nombre ont été trouvés aux environs de Lyon, à Moirans (Isère), à Laveyron, à Crest, à Valence et à Beauvoisine dans la Drôme ; on ne peut donc contester que ces monnaies ont été frappées dans le sud-est de la Gaule, dans le pays situé entre le Rhône, les Alpes et le territoire appartenant aux Massaliètes (A. de Barthélemy, *Revue numism.*, 1884, p. 4).

72. Traces de la légende DVRNA. Tête, à droite.

℞. AVSC dans les cantons d'une croix. Ar., 1 ex. (S G). — *Atlas*, pl. XVII, 5780 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 209 ; de Saulcy, *Revue numism.*, 1864, p. 169 ; A. de Barthélemy, *Revue numism.*[1], 1884, p. 5.

Ces oboles assez rares, imitées des oboles massaliètes à la roue, ont été recueillies à Barry, près d'Orange, et à Alais (Gard).

XXV. — Incertaines de l'Est.

73. Tête casquée, à gauche.

℞. Cheval, à gauche ; trois variétés :

1. M. de Barthélemy signale cinq exemplaires de ces oboles comme provenant du mont Beuvray. Je n'en ai retrouvé qu'une seule.

a) Dessous, KAL ; dessous, ΔΕ superposés, 16 ex. (S E, 13 ; A B, 3).

b) Id., avec cercle centré remplaçant le Δ, 2 ex. (S E).

c) Id., avec rouelle à quatre jantes remplaçant les lettres ΔΕ, 6 ex. (S E).

Ar. En tout, 24 ex. *Atlas*, pl. XXXII, cf. 8178 et 8291. *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 189.

XXVI. — Incertaines.

74. Tête, à gauche.

℞..... VOYS (?). Fleur crucifère cantonnée de quatre points. Ar., 1 ex. (S G). *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 208.

75. ATEVLA. Buste ailé, à gauche ; le cou paré du torque.

℞. VLATOS. Cheval, à droite ; dessus, S couché ; dessous, pentagramme et croissant. Ar., 3 ex. (S E). — *Atlas*, pl. XXIX, 7191 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n°s 195 et 196.

L'attribution aux Calètes est incertaine.

76. Tête, à droite, diadème perlé.

℞. Animal informe, rappelant le lion massaliète ; dessous, une croix. Br., 1 ex. (S G) ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 211.

77. ...VOT. Tête, à gauche.

℞. Cheval marchant à gauche, dessus et dessous, un annelet. Ar., 1 ex. (S G) ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 212.

78. Deux profils de sens contraire, adossés.

℞. Sanglier, à gauche ; dessous, traces de la légende AIΔOYIN, rétrograde, légende encore incertaine que Duchalais lisait VINDIA. Br. coulé, 1 ex. (S G). — *Atlas*, pl. XXXIII, 8319 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, n° 223.

79. Tête à gauche.

℞. EKPIT rétrograde. Chèvre (?) à gauche, regardant en arrière; dessous, S; devant, une croix cantonnée de quatre points. Br., 1 ex. — *Atlas*, pl. XXXIII, 8319; *Dict. arch. de la Gaule*, n° 194.

80. Type où l'on reconnaît, à l'aide d'un exemplaire de fabrication antérieure, la dégénérescence d'une tête diadémée, à gauche.

℞. Animal informe, à gauche, la queue relevée, la jambe de derrière démesurément allongée et repliée, type semblable à celui du bronze coulé barbare, au taureau cornupète (voir plus haut, n° 34). Au dessus, une lyre ou un torque. Ce symbole remplace l'extrémité de la queue de l'animal qui, sur les autres bronzes coulés de la même série, est repliée en S et terminée par un globule. Br. coulé, 15 ex. (S G,3; S E, 8 ; J D, 4). Pour l'explication du type du droit et de son prototype, voir *Rev. archéol.*, 1881, t. XLI, pl. VIII, n°s 51 et 52 et pp. 135 et 136; A. de Barthélemy, *Mon. gauloises trouvées au Mont-César* (*Oise*). Cf. H. de La Tour, *Mon. gauloises de la forêt de Compiègne* (*Rev. num.*, 1894, p. 45). Un exemplaire de ce bronze a été trouvé à Jœuvres, station gauloise située sur la commune de Saint-Maurice-sur-Loire (Loire).

81. Droit fruste.

℞. Deux S accolés. Br., 1 ex. (J D). Ce revers offre beaucoup d'analogie avec une monnaie de Mont-César publiée par M. de Barthélemy (*Rev. archéol.*, 1881, t. XLI, pl. VI, 33 et p. 130). Toutefois les deux S n'affectent pas la même disposition cruciforme. Cette pièce qui semble inédite est malheureusement très oxydée.

82. Tête diadémée, à droite; la boucle du diadème retombe sur la nuque.

℞. Cheval galopant, à droite; au dessus, placée obliquement et figurée de face, une tête coupée dont le sang ruis-

selle. Br., 1 ex. (S G). Cet exemplaire, qui paraît unique, a été publié par M. A. de Barthélemy (*Rev. numism.*, 1884, pl. 12). Le lieu de son émission est inconnu.

Nous empruntons au même auteur la description de la monnaie suivante dont l'exemplaire unique trouvé au mont Beuvray, vers 1883, paraît avoir été égaré. Il avait été heureusement soumis à l'examen de M. de Barthélemy qui l'a décrit dans la *Rev. numism.*, 1883, p. 14-15.

83. CЄSICOV. Tête imberbe, casquée, à gauche; le casque est terminé par un cimier en forme de boule, ayant quelque analogie avec celui des bronzes de MATVGIINOS, de GARMAN-COMIOS et de ANDOBRV.

℞. Cheval galopant à gauche; derrière et dessus, un annelet. Br., 1 ex.

« Cet exemplaire permet de compléter d'une manière à peu près sûre la légende de cette monnaie déjà signalée inexactement par Duchalais (*Catal.*, p. 276). Ce bronze est de bon style; les lettres grecques que l'on y remarque le classent aux premières années de la numismatique épigraphique, dans l'est de la Gaule, dans la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne..... Si la présence de l'*epsilon* permet de considérer les deux C comme des *sigma*, on a alors la légende ϹESIϹOV qui offre une grande analogie avec le SEGISV de certains potins (v. plus haut, n° 38), sur lesquels on a inutilement cherché l'ethnique des Ségusiaves. »

84. Tête, à gauche, très fruste.

℞. Traces d'un cheval, à droite. Au dessus, un oiseau éployé. Bas or., 1 ex. (S E). Statère d'une mauvaise conservation.

85. Tête diadémée, à droite.

℞. Taureau, à gauche; au dessus, GERMANVS; à l'exergue, INDVTILLI L. Br., 19 ex. (S E, 11; A B, 8). — *Atlas*, pl. XXXVII, 9248.

Les exemplaires sont d'un bon style et appartiennent aux premières émissions de ce bronze, d'un classement incertain, mais dont le prototype, à l'effigie d'Auguste, est postérieur à l'an 27 av. J.-C. (v. H. de La Tour, *Rev. numism.*, 1894, p. 26). Je rappelle seulement que six de ces pièces ont été trouvées à Étang, au pied du mont Beuvray, en 1888, mêlées à des bronzes d'Auguste et à d'autres monnaies romaines frustes (*Rev. numism.*, 1889, p. 350). L'abondance des bronzes de *Germanus Indutill. l.* en diverses régions de la Gaule n'a pas permis encore de les localiser.

B. — MONNAIES ROMAINES.

NOTA. — Les cotes numériques se réfèrent pour les monnaies de la République au recueil de M. Babelon; pour les impériales à celui de MM. Cohen et Feuardent.

Les monnaies républicaines accompagnées du sigle PC proviennent d'un lot de quarante et une pièces d'argent et un bronze coulé, trouvé en 1894 dans une petite habitation gauloise du *Parc aux Chevaux* [1]. Voici d'ailleurs la composition générale de ce pécule, caché par son possesseur entre les pierres du mur de sa maison :

Deniers de la république romaine.....	30	ex.
Deniers éduens (nos 24 et 26).....	3	»
DVRNACOS-AVSCRO.....	6	»
SEQVANOIOTVOS.....	1	»
Juba II, roi de Numidie.....	1	»
Br. coulé à la légende SEGISV (n° 38).....	1	»

Les monnaies impériales postérieures à Auguste ont toutes été recueillies dans les fouilles du Champ de Foire ou du temple voisin. Nous désignerons les pièces impériales de cette provenance par la lettre T.

1. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, p. 467.

1° Monnaies de la République.

As au type de la double tête de Janus et de la proue de navire.[1]		5 ex.
Victoria,		2 ex. (S E).
Lucretia, B. 1	164 av. J.-C.	2 ex. S E (P C).
Baebia, B 12.	144	1 ex. S E (P C).
Aburia, B 1.	129	1 ex. J D.
Minucia, B 15.	106	1 ex. A B.
Valeria, B 11.	104	1 ex. S E (P C).
Caesia.	104	1 ex. S E (P C).
Cloulia, B 2.	101	1 ex. A B.
Minucia, B 19.	90	1 ex. A B.
Titia, B 1.	90	1 ex. S E.
Titia, B 3 (*quinaire*).	90	1 ex. A B.
Vibia, B 2.	90	1 ex. S E (P C).
Caecilia, B 45.	89	1 ex. S E.
Calpurnia, B 11.	89	2 ex. S E (P C).
Calpurnia, B 13.	89	1 ex. J D.
Fabia, B 15.	89	2 ex. S E (P C).
Junia, B 15.	89	1 ex. A B.
Tituria, B 1.	88	1 ex. S E (P C).
Tituria, B 4 ou 5.	88	1 ex. A B.
Cornelia, B 50.	84	1 ex. S E (P C).
Crepusia, B 1.	84	1 ex. A B.
Rubria, B 5.	83 (as)	1 ex.[2]
Antonia, B 1 (*quinaire*).	82	1 ex. S E.
Farsuleia, B 1 ou 2.	82	1 ex. S E (P C).
Licinia, B 16 (fourrée).	82	1 ex. S E.
Gargilia, B 1.	81	1 ex. S E (P C).
Cornelia, B 54.	74	1 ex. S E (P C).

1. Exemplaires aujourd'hui égarés. (Voy. A. de Barthélemy, *op. laud.*, p. 25.)
2. A. de Barthélemy, *Monnaies antiques du mont Beuvray*, p. 25. Exemplaire aujourd'hui égaré.

Plaetoria, B 5.	69 av. J.-C.	2 ex. S E (P C).
Calpurnia, B 9.	64	1 ex. S E (P C).
Julia, B 9 (Jules César).	58	2 ex. S E (P C).
Scribonia, B 8.	54	1 ex. A B.
Julia, B 10 (Jules César).	50 à 46	1 ex. S E (P C).
Considia, B 2.	49	1 ex. S E (P C).
Considia, B 5.	49	1 ex. S E (P C).
Cordia, B 1.	49	1 ex. S E (P C).
Carisia, B 1.	48	1 ex. J D.
Carisia, B 4.	48	1 ex. S E (P C).
Julia, B 16 (Jules César).	46	1 ex. S E (P C).
Livineia, B 8.	45	1 ex. S E (P C).
Postumia, B 11.	44	2 ex. S E (P C).
Julia, B 90 (Octave).	41	1 ex. S E (P C).
Antonia, B 7 (Marc-Antoine).	44	1 ex. A B.
Antonia, B 110 (Marc-Antoine).	34 à 31	1 ex. S E (P C).
Antonia, B 114 (Marc-Antoine).	31	1 ex. S E (P C).
Carisia, B 20.	25	1 ex. S E.
Carisia, B 24.	25	1 ex. S E.
Naevia, B (?) M. Br.	15	1 ex. S E.

2° Monnaies impériales.

Bronzes de la colonie de Nîmes au type du crocodile.

La tête d'Auguste n'est pas laurée sur les exemplaires permettant d'observer ce détail; ils sont par conséquent antérieurs à l'an 27. 33 exemplaires dont plusieurs divisés en deux intentionnellement.

Bronzes de la colonie de Vienne, 3 ex. (S E).

Auguste, Coh. 29, lauré. Br., 1 ex. (A B).

Auguste, Coh. 42. Br., 1 ex. (S E), 2 ans av. J.-C. [1]

1. Il est possible que cette monnaie provienne du Champ de Foire, mais nous n'avons aucune indication précise à cet égard, ce qui est fort regrettable, car si cette pièce provenait des habitations de l'oppidum, elle procurerait une indication nouvelle et qui ne saurait être négligeable sur la date de l'abandon de Bibracte.

Auguste, au revers de l'autel de Lyon. Br., 4 ex., dont un trouvé au temple (S E).

Auguste, revers fruste. Br., 2 ex., dont un provenant du temple (S E).

Hadrien, revers fruste. Br., 1 ex. T. (S E).

Marc-Aurèle, revers fruste. Br., 1 ex. T. (S E).

Salonine — Br., 1 ex. T. (S E).

Tétricus — Br., 3 ex. T. (S E).

Galère Maximien, Coh. 51. Br., 1 ex. T. (S E).

Galère Maximien, Coh. 47. Br., 1 ex. T. (S E).

Galère Maximien, fruste. Br., 1 ex. T. (S E).

Constantin Ier, Coh. 511. Br., 1 ex. T. (S E).

Valentinien Ier, fruste. Br., 1 ex. T. (S E).

C. — MONNAIES DIVERSES.

1. — Monnaie celtibérienne de Tarraco. Tête à droite, imberbe, les cheveux bouclés; derrière, diverses lettres ou symboles, devant, M.

℞. ≺ϛ⊏. Cavalier casqué, tenant une palme, à droite. Br., 1 ex. (A. Heiss, *Monnaies d'Espagne*, pl. VII, n° 29 et p. 119).

De rares pièces celtibériennes, recueillies çà et là, isolément, dans la région de la Gaule centrale, attestent que ce numéraire y circulait en même temps que les monnaies de Marseille. Il y a lieu de croire que c'est par le commerce des Massaliètes avec les comptoirs de la côte d'Espagne, que les espèces celtibériennes pénétraient en Gaule. L'oppidum gaulois du Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), fouillé méthodiquement par MM. Chaverondier et Vincent Durand, a donné un exemplaire de cette même monnaie de Tarraco. Non loin de là, un autre oppidum des bords de la Loire, celui d'Essalois (Loire), a livré un bronze grec d'Emporiæ, aux types de Cérès et de Pégase, avec plusieurs monnaies de Marseille.

2. — REX JVBA. Juba II, roi de Maurétanie.
℞. Un temple. Ar., 1 ex.

J'ajouterai quelques commentaires à ce catalogue.

Les fouilles postérieures à 1869, c'est-à-dire à la rédaction du mémoire de M. de Barthélemy, n'apportent aucune modification aux conclusions de cet auteur sur l'époque de l'abandon de l'oppidum : « Les monnaies s'arrêtent à une date à peu près fixe ; c'est 5 ou 6 ans avant l'ère chrétienne. Ordinairement dans les localités où l'on explore des ruines, les fouilles exhument des monnaies de presque tous les règnes, jusqu'à Constantin et aux Valentiniens. Au Beuvray, on n'a pas recueilli un bronze romain postérieur aux monnaies au type de l'autel de Lyon[1]. La série des monnaies du mont Beuvray a aussi ce caractère particulier qu'elle ne représente pas un trésor enfoui en bloc, mais une collection de pièces éparpillées dans le sol, sur une assez grande étendue. Cette série est donc le résultat de l'habitation prolongée d'une population sédentaire. La date indiquée par les monnaies les plus récentes indique que cette population abandonna brusquement sa résidence à un moment que l'on peut apprécier. »[2]

La continuation des fouilles a confirmé et fortifié ces premières observations.

Il résulte d'autre part de l'ensemble des trouvailles numismatiques, que la période la plus active de l'occupation des quartiers fouillés jusqu'à ce jour se place dans la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne : la masse des bronzes coulés, appartenant à l'extrême période du monnayage autonome, forme à elle seule près de la moitié des espèces, à côté des 19 bronzes de *Ger-*

1. Le Champ de Foire excepté, ainsi que nous l'avons expliqué. La provenance de la monnaie d'Auguste, frappée en l'an 2 avant Jésus-Christ, étant malheureusement inconnue, on ne peut tenir compte de son témoignage.
2. A. de Barthélemy, *op. laud.*, p. 27.

manus Indutilli l., dont l'émission est postérieure à l'an 27 av. J.-C. et de 33 bronzes coloniaux de Nîmes, frappés après l'an 36.

Il semble cependant difficile de fixer avec une entière précision, à l'aide des seules données numismatiques, l'époque à laquelle furent construites les habitations du mont Beuvray, désertées vers l'an 5 avant J.-C. On sait que dans toutes les fouilles de stations antiques, le numéraire qui circulait lors de l'abandon de la station est toujours le plus abondant. Il eût été intéressant de connaître le contenu monétaire de chacune des habitations, afin de rechercher si quelques-uns des groupes de monnaies ainsi constitués paraissaient présenter quelques variations appréciables, au point de vue de la chronologie des types. Les indications de provenance que contiennent les cartons de la Société Éduenne ne sont pas assez complètes pour permettre de tenter aujourd'hui ce classement. Mais de l'ensemble des observations recueillies par M. Bulliot et de celles auxquelles j'ai pu me livrer moi-même pendant les dernières fouilles, il résulte qu'il ne s'est pas encore rencontré au mont Beuvray de *stratification archéologique.*

La couche étudiée, celle des substructions maçonnées, repose sur le sol vierge ; il est très rare que des restes de fondations plus anciennes aient apparu sous ces substructions. Les monnaies et les objets divers démontrent que cette couche est homogène, à l'exception, comme nous l'avons dit, du quartier du Champ de Foire. Dans toutes les maisons, le bronze coulé au taureau cornupète est le type dominant. Aucune n'a donc été ruinée ni abandonnée avant le temps où la population de Bibracte se transporta en masse à Augustodunum. La période d'occupation des maisons de Bibracte a-t-elle excédé un demi-siècle? Leur construction est-elle antérieure à l'arrivée des légionnaires romains? Ceux-ci ont-ils trouvé chez les Éduens une ville maçonnée, ou bien faut-il attribuer à l'influence de la race

conquérante la substitution de la maison de pierre à la cabane de bois des anciens Celtes? Question très importante, mais que l'on ne saurait aborder sans une étude préalable des maisons elles-mêmes, de leur appareil, de leur plan et de l'ensemble de leur mobilier. A mon sens, les données de la numismatique, auxquelles se limite l'objet de ce mémoire et dont je ne peux m'écarter pour le moment, ne sauraient à elles seules apporter la solution complète du problème.

Si l'absence de monnaies d'or éduennes est un indice en faveur d'une occupation relativement récente, l'émission de ces pièces au type de la lyre et du rameau, attribuées aux Éduens, se place vers les premières années du second siècle [1] et nous ignorons si, vers le commencement du siècle suivant, la circulation du monnayage d'or était encore active sur le territoire Éduen.

Si nous dressons la liste des monnaies d'argent les plus abondantes au mont Beuvray, en dehors des deniers consulaires, nous obtenons une série composée des types suivants, au nombre de neuf :

1. Deniers éduens à la tête casquée.....	42	ex.
2. Deniers à la légende KAL.....	24	»
3. Oboles massaliètes à la roue.....	22	»
4. Q DOCI SAM F.....	22	»
5. Deniers éduens à la lyre	16	»
6. SEQVANOIOTVOS.....	13	»
7. Deniers au cavalier (DVRNACOS, etc.)....	13	»
8. SOLIMA.....	8	»
9. TOGIRIX.....	7	»

Parmi ces neuf séries de monnaies gauloises, il s'en trouve sept (séries 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9) entrant dans la com-

1. Cf. A. de Barthélemy, *Essai de classification chronologique de différents groupes de monnaies gauloises*, *Rev. celtique*, 1890, p. 173.

position du trésor de Villeneuve, qui ne contenait pas de monnaies romaines, à travers une masse de 15,000 deniers, en grande majorité éduens ou séquanes. F. de Saulcy en a pu conclure que les monnaies de cette trouvaille sont antérieures, ou tout au plus contemporaines, à la première campagne de César.

Les Massaliètes avaient commencé bien avant cette époque la frappe de leurs oboles. Quant aux deniers au cavalier (n° 7), M. de Barthélemy leur a assigné comme date d'émission la seconde moitié du deuxième siècle avant J.-C. au plus tard.

Il résulterait de cet examen, que la masse des monnaies gauloises en argent du mont Beuvray paraît bien appartenir au monnayage de la Gaule indépendante, mais je crois devoir m'en tenir à cette formule assez vague. Il est certain, d'autre part, que les mêmes monnaies gauloises ont circulé abondamment, mêlées aux deniers romains, pendant la seconde moitié du premier siècle, comme en témoigne la trouvaille de Chantenay; nous ignorons même si la fabrication de ces deniers gaulois n'a pas été continuée après la conquête, du moins jusqu'à l'Assemblée de Narbonne.

Je me résume : les découvertes numismatiques nous indiquent nettement la date de l'abandon de Bibracte, mais elles laissent place à quelque incertitude sur la durée de la période durant laquelle les habitations furent occupées, pendant le cours du premier siècle avant J.-C.

En étudiant l'ensemble des monnaies du mont Beuvray au point de vue des nationalités gauloises que ce numéraire représente, on ne peut manquer de constater que le fait dominant est l'abondance des espèces d'argent originaires de la Séquanie. Déjà dans la trouvaille de Villeneuve, les deniers éduens et séquanes se trouvaient associés en grande quantité. Le voisinage des territoires ne suffit pas à expliquer ce fait, puisque une autre cité contiguë à celle

des Éduens et très riche en numéraire, celle des Arvernes, ne figure dans l'inventaire précédent que pour un très faible appoint de monnaies de bronze. Il faut remarquer que le commerce et l'industrie des Éduens ne constituaient pas la seule source de leur richesse. Sans doute l'emporium de Bibracte attirait à certaines époques annuelles une affluence considérable de clients étrangers, comme en témoigne la persistance des foires du mont Beuvray, persistance vraiment surprenante pour qui connaît la difficulté d'accès et l'isolement des lieux. Mais nous savons par les textes anciens que la perception des droits de navigationsur la Saône procurait aussi au peuple éduen des revenus importants. La Saône délimitait sur une longue étendue la frontière des Éduens et des Ségusiaves. Strabon nous apprend qu'une des grandes causes de la haine et des hostilités qui s'étaient élevées entre ces deux peuples, « c'étaient leurs disputes au sujet du fleuve qui les sépare, chacun des deux s'attribuant la propriété de l'Arar et la jouissance des droits de passage par cette rivière [1]. » Dumnorix, d'après César, avait amassé par la perception des *péages* et autres impôts des Éduens, obtenue à vil prix, une fortune qui lui permit d'acheter la popularité politique par la prodigalité de ses largesses [2]. Les deniers des Séquanes se mêlaient donc au numéraire des Éduens chaque fois que ces derniers, maîtres des deux rives du fleuve, imposaient à leurs voisins un droit de navigation. J'ai rappelé que les Arvernes ne semblent pas avoir entretenu avec Bibracte des relations commerciales fréquentes si, comme on doit l'admettre, cette masse de monnaies, éparses en telle quantité dans les ruines de l'oppidum, reflète fidèlement la composition du numéraire

1. Strabon, IV, 2 (Cougny, I, 121).

2. Ipsum esse Dumnorigem, summa audacia, magna apud plebem propter liberalitatem gratia, cupidumque rerum novarum, complures annos *portaria*, reliquaque omnia Æduorum vectigalia parvo pretio redempta habere.

qui circulait chez ses habitants. Il est bien certain que les vieilles haines des Éduens contre les Arvernes ou du moins le souvenir toujours vivant de leurs rivalités politiques, n'étaient pas de nature à favoriser le développement du négoce entre les deux peuples, malgré leur voisinage.

Les autres séries monétaires les plus abondantes appartiennent aux Bellovaques, aux Carnutes, aux Leuci, aux Sénons, les premières, ainsi que celle des Ambiani, des Atrébates et des Remi, importées par la voie fluviale qui mettait les cités du Belgium en communication avec celles de la Gaule centrale, par les vallées de la Seine et de l'Yonne. Ce dernier cours d'eau prend sa source à une faible distance du mont Beuvray.

Quant aux cités armoricaines, elles ne sont pas même représentées, comme certaines villes du Midi, par quelques unités, dans ce numéraire si varié.

NOTE

SUR LA COMPOSITION DU BRONZE DES MONNAIES ÉDUENNES

Le métal des monnaies coulées formant la masse principale du numéraire recueilli au mont Beuvray est désigné, dans le langage usuel des numismatistes, par l'expression de *potin*, terme assez vague, que l'on applique arbitrairement à divers alliages. D'après certaines définitions, le potin serait un alliage de cuivre, de zinc et de plomb ou d'étain. Littré le définit ainsi : « Mélange de cuivre jaune et de quelques parties de cuivre rouge (potin jaune), ou sorte de cuivre formé de lavures que donne la fabrication du laiton et auxquelles on mêle du plomb ou de l'étain (potin gris). »

Si la signification précise du mot *potin* est obscure, la composition du métal des monnaies gauloises auxquelles on applique ce terme est également incertaine. En réalité, c'est là ce qu'il importe de connaître. Sur les conseils et par l'intermédiaire de M. A. de Barthélemy, j'ai fait soumettre à l'analyse chimique, un certain nombre d'exemplaires provenant du mont Beuvray et choisis parmi les types considérés comme éduens.

Voici les résultats de ces analyses :[1]

Une première opération avait porté sur trois exemplaires (nos 34, 36 et 37 de cet inventaire), dont les échantillons fondus ensemble ont donné un lingot composé comme suit :

Cuivre	79,873
Étain	20,006
Argent	0,121
	100,000

Trois autres exemplaires des mêmes types, auxquels j'avais joint une des pièces à la légende SEGISV (n° 38), analysés séparément, ont présenté la composition suivante :

	N° 34.	N° 36.	N° 37.	N° 38.
Cuivre	73,420	82,720	81,911	68,065
Étain	26,580	17,190	17,930	31,935
Argent	Traces	0,090	0,159	Traces
	100,000	100,000	100,000	100,000

En outre, afin de comparer ces alliages des monnaies coulées à ceux des monnaies frappées, j'ai fait analyser deux de celles-ci (nos 42 et 43 de cet inventaire). Voici les résultats de l'opération :

1. Je les dois en partie à l'obligeance de M. Boymond, pharmacien à Paris, en partie au laboratoire de l'École des mines de Saint-Étienne.

	N° 42.	N° 43.
Cuivre.....	81,830	74,500
Étain.....	18,170	25,500
Plomb.....	Traces	Néant
	100,000	100,000

L'examen de ces divers résultats donne lieu à quelques observations intéressantes :

1° Les monnaies éduennes coulées sont composées d'un simple alliage cuprostannifère, de même nature que celui des monnaies frappées. Les traces d'argent et de plomb, en quantité infime, proviennent sans doute de la composition des minerais de cuivre et d'étain employés et sont par conséquent fortuites.

2° Les diverses proportions de l'alliage présentent, pour les monnaies coulées comparées entre elles, des combinaisons au moins aussi diverses que celles des monnaies frappées comparées aux pièces coulées. Il semblerait que, pour les unes et les autres, le rapport simple d'une partie d'étain pour quatre parties de cuivre ait été l'objectif des fondeurs.

On sait que la composition la plus ordinaire du bronze correspond à 10 °/₀ d'étain et 90 °/₀ de cuivre. Si l'on porte à 20 °/₀ la quantité d'étain — c'est approximativement la moyenne donnée par les analyses de nos monnaies — l'addition de ce métal a pour effet d'augmenter la dureté de l'alliage et de faciliter sa fusion.

La moyenne de la teneur en étain est de 20 à 22 °/₀ pour l'ensemble de ces alliages, mais on constate un écart sensible entre les nombres extrêmes qui varient de 17 à 32 °/₀ environ. Pour rechercher dans quelle mesure ces variations peuvent avoir été fortuites ou au contraire intentionnelles, il est évident que l'on devrait, au préalable, multiplier les essais et analyser un nombre notable d'exemplaires de chaque type. Si l'on constatait pour chacune des séries numismatiques une composition d'alliage à peu près cons-

tante, alors seulement il serait démontré que les variations mises en évidence par les chiffres indiqués ci-dessus ne proviennent pas de causes purement accidentelles, telles, par exemple, que l'imperfection des procédés métallurgiques permettant d'obtenir une fonte homogène. On pourrait alors demander à des analyses répétées quelques indices intéressant le classement chronologique des monnaies d'une région et même, en appliquant cette méthode à l'ensemble des bronzes gaulois, obtenir certaines données sur leur groupement géographique. Mais il serait tout au moins prématuré d'insister sur l'utilité d'une méthode dont le principe demeurera hypothétique tant que la multiplicité des analyses ne nous aura pas renseigné sur sa valeur. Je signale simplement aux numismatistes l'intérêt scientifique qu'il y aurait à mieux connaître la composition métallique des monnaies émises dans les diverses régions de la Gaule.

Il convient de rappeler que l'étain était importé des Iles Britanniques et de l'Espagne. Dans un temps où la régularité des transactions et la facilité des transports étaient loin d'être assurées, la valeur vénale de ce métal, comme celle de toutes les marchandises de provenance étrangère, devait être soumise à des fluctuations considérables qui pourraient peut-être avoir exercé une influence sur les variations de la composition des monnaies de bronze.

3° Il résulte enfin de ces constatations que le mot *potin* appliqué aux monnaies éduennes coulées est tout à fait impropre. On doit évidemment le remplacer par l'expression de *bronze coulé.*

Les analyses des autres « potins » gaulois feront savoir si cette observation s'applique seulement à certains groupes déterminés du monnayage de la Gaule ou si elle doit être tenue pour une règle générale.

LE HRADISCHT

DE STRADONIC

(BOHÊME)

ET LES

FOUILLES DE BIBRACTE

ÉTUDE D'ARCHÉOLOGIE COMPARÉE

Parmi les stations celtiques connues jusqu'à ce jour en France, aucune ne surpasse en intérêt l'oppidum de Bibracte, honoré parfois du titre de Pompéi gauloise, que justifie, dans une certaine mesure, l'état de conservation exceptionnelle des restes d'habitations.

Les fouilles, commencées en 1867, n'ont pas encore permis d'explorer toute la superficie de ce vaste oppidum; mais une portion importante des quartiers habités ont été successivement déblayés, grâce au zèle de M. Bulliot [1]. Guidé par ses bienveillants conseils, j'ai continué moi-même les travaux depuis 1897. Tout en poursuivant ces recherches, j'ai pu visiter, durant ces dernières années, dans les principaux musées de la France et de l'étranger, les collections pro-

1. G. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*. Autun, 1899, 2 vol. in-8°, avec un album de planches par F. et N. Thiollier.

Depuis la publication de ce mémoire, M. Píč, directeur du musée archéologique de Prague, a fait paraître dans son grand recueil sur les antiquités de la Bohême *(Starožitnosti země české)*, une monographie détaillée des fouilles du Hradischt de Stradonic, 1 vol. in-4° illustré de 58 planches en phototypie. *Čechy na úsvitě dějin*, fasc. II, *Hradiště u Stradonic jako historické Marobudum*, Prague, 1903. Une seconde édition française de cet ouvrage, dont la traduction nous a été confiée, est actuellement en préparation.

venant des autres stations celtiques et étudier l'archéologie comparée de la fin du second âge du fer.

Le présent mémoire, rédigé à l'aide des notes rapportées d'un voyage en Bohême, se limite à la monographie d'un oppidum qui, malgré son éloignement du pays éduen, offre néanmoins avec le mont Beuvray des points de ressemblance aussi caractéristiques qu'inattendus. A travers le vaste territoire où rayonna la civilisation dite de la Tène, de l'Océan Atlantique à la Prusse orientale, on ne saurait trouver un autre exemple d'une analogie si complète entre les types industriels de deux villes gauloises.

J'essaierai d'indiquer les traits les plus frappants de cette ressemblance, étude d'autant plus intéressante que, grâce à l'abondance des matériaux, cette esquisse nous donnera une idée générale assez précise de la période archéologique à laquelle ces stations appartiennent.

Au préalable, je ne crois pas inutile de présenter quelques explications sur le système de classification dont je fais usage, système suivi depuis quinze ans par tous les archéologues de l'Europe centrale, de la Scandinavie, de l'Italie, mais encore trop rarement adopté chez nous.

C'est en 1885 que feu Otto Tischler, professeur à Kœnisberg, proposa, dans une communication mémorable, à la Société allemande d'anthropologie, une classification méthodique de la période, jusque-là assez confuse, qui s'étend depuis l'époque hallstattienne ou premier âge du fer, jusqu'au commencement de l'ère chrétienne. [1]

Cette période protohistorique des quatre derniers siècles avant notre ère est appelée époque de la Tène, du nom d'une station célèbre située sur le lac de Neuchâtel. Elle a vu

1. *Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropol.*, 1885, p. 157. A la page 172 de ce recueil, on trouve, réunis sur une même planche, les types d'épées et de fibules caractéristiques pour chacune des trois périodes de la Tène. Ces dessins ont été reproduits dans le *Catalogue illustré* du Musée de Saint-Germain, après correction des confusions typographiques qui se sont glissées dans les légendes accompagnant les dessins du *Correspondenz-Blatt*.

fleurir, chez les peuples de race celtique et au delà de leur territoire, une civilisation nouvelle, pleine de vitalité et caractérisée surtout par le développement et la diffusion de l'industrie du fer. A l'aide d'observations multiples, Tischler réussit à lui appliquer une division chronologique tripartite, dont chaque phase correspond à une évolution déterminée de certains types caractéristiques, tels que l'épée et la fibule.

Depuis lors, et bien que Tischler n'ait jamais eu le loisir de publier un travail d'ensemble sur cette époque de la Tène, sa classification n'a pas tardé à devenir classique à l'étranger. Elle a rendu à la science d'incontestables services. Chez nous, malgré les efforts de quelques archéologues, tels que M. Salomon Reinach, qui ont reconnu et proclamé dès le premier jour la supériorité du système de Tischler sur celui de Gabriel de Mortillet, les dénominations d'*époque marnienne* et *époque beuvraysienne*, adoptées par ce dernier, sont encore le plus souvent usitées. Or, ces divisions de Mortillet, qui semblent correspondre vaguement aux première et troisième divisions de Tischler, ont le tort d'être tout à la fois un peu confuses et tout à fait insuffisantes : confuses, parce que leur auteur n'a jamais tracé nettement leurs caractères différentiels et que si les sépultures de la Marne appartiennent pour la plupart à l'époque gauloise primitive, on y rencontre parfois les types de l'époque récente et plus fréquemment encore ceux de l'époque moyenne; insuffisantes, parce que la longue durée du développement de l'industrie celtique depuis l'époque hallstattienne jusqu'au principat d'Auguste, comporte évidemment plus de deux subdivisions.

L'époque de la Tène est actuellement représentée dans la plupart des pays d'Europe. Le centre de diffusion de cette culture celtique n'est pas bien exactement connu et les causes qui ont motivé son rayonnement rapide restent à déterminer, mais du moins des découvertes nombreuses

permettent déjà de lui assigner de vastes frontières que sans cesse de nouvelles recherches reculent au nord, au sud et à l'est.

Tracées sur la carte de l'Europe actuelle, ces limites embrassent la haute Italie, la Suisse, la France et les Iles Britanniques, puis franchissant la zone des anciennes langues celtiques, elles touchent la Scandinavie méridionale, atteignent la Prusse orientale et gagnent l'Adriatique, en enveloppant non seulement l'Allemagne mais encore la Bohême, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie et l'Herzégovine. Quant à la péninsule ibérique, jusqu'à ce jour, à ma connaissance, aucune découverte des types de la Tène n'y a été signalée, à part quelques fibules : il y a là une lacune singulière qui ne doit sans doute être attribuée qu'à l'insuffisance des travaux archéologiques en Espagne et en Portugal.

On conçoit aisément qu'une culture occupant un territoire aussi étendu ne saurait présenter partout une entière homogénéité. En Bohême, région celtique, placée au centre de l'Europe, elle a pénétré de bonne heure. De nombreuses nécropoles à inhumation ont livré un mobilier semblable à celui des sépultures de la Marne, la céramique exceptée. Dans certaines régions son influence s'est heurtée à des traditions locales persistantes ou à d'autres courants étrangers. Elle s'est d'ailleurs répandue lentement et progressivement, par voie commerciale plutôt qu'à la suite de conquêtes ou de migrations ; aussi les contrées les plus éloignées du centre d'expansion de cette nouvelle industrie n'ont-elles pu en connaître les types les plus anciens. Il est fort intéressant de constater qu'à cet égard, les archéologues du Nord et du Midi de l'Europe sont conduits à des contatations analogues : tandis qu'en Poméranie M. Schumann observe l'absence des formes de la Tène I [1], M. Hoernes

1. Hugo Schumann, *Die Waffen und Schmucksachen Pommerns zur Zeit des La Tène-Einflusses*, dans les *Beiträge z. Gesch. u. Alterth. Pommerns*, Berlin, 1898, p. 25.

fait de son côté la même remarque, pour la Bosnie-Herzégovine[1]. Le berceau de la Tène ne doit donc être recherché ni parmi les tribus illyriennes du Sud, ni près des peuples germaniques de l'Europe du Nord, mais dans quelque région jusqu'à ce jour indéterminée du vaste territoire celtique.

L'oppidum ou Hradischt de Stradonic est situé dans la partie orientale du continent de la Tène, au centre de la Bohême, à 32 kilomètres au sud-ouest de Prague. Son assiette géographique est formée par un plateau dont l'altitude ne dépasse pas 385 mètres. A ses pieds coule un affluent de la Vltava, la Berounka, dont le lit constituait pour l'oppidum une défense naturelle.

Le nom de Hradischt (Hradiště), composé de deux mots slaves, *grad*, ville fortifiée, oppidum, et *iště*[2] terre, emplacement, est porté en Bohême par un grand nombre d'anciennes localités fortifiées. M. Pič, conservateur de la section archéologique du musée de Prague, a dressé la carte générale de ces Hradischts, dont le nombre est supérieur à 200[3]. Il ressort de cette statistique que celui de Stradonic est le seul, parmi ceux antérieurs à l'époque romaine, qui paraisse avoir été défendu par une muraille en pierre.

La superficie de l'oppidum mesure environ 140 hectares[4]. Elle est donc sensiblement égale à celle du mont Beuvray (135 hectares). Dans la région environnante, d'un aspect assez pittoresque, apparaissent çà et là de nombreux villages et des établissements industriels, séparés par des

1. M. Hoernes, l'*Époque de la Tène en Bosnie*, Paris, 1900.

2. Cf. le mot russe *gorod* (Nijnii Nov-gorod) et les noms de lieux serbo-croates *Grad*, *Gradina*, *Gradišce*, etc.

3. Pič, *Arch. Výzkum ve střednich Čechach*, Prague, 1893, Stara hradiště v Cechach, pl. III.

4. Un plan sommaire du Hradischt figure dans l'ouvrage de Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXVI, fig. 2.

Wilhelm Baer, *Der vorgeschichtliche Mensh*, éd. Hellwald, Leipzig, 1880, p. 670. Cinq pages de cet ouvrage sont consacrées à Stradonic.

forêts. Le sol de la ville antique est livré à la culture. Ce sont les travaux agricoles qui ont amené les découvertes archéologiques, car l'oppidum n'a malheureusement pas été exploré méthodiquement.

Aussi est-il difficile de savoir en quoi consistaient les habitations et les ateliers, de connaître leur plan et la nature de leurs matériaux. Du mur d'enceinte lui-même, détruit entièrement, c'est à peine si l'on croit retrouver quelques vestiges. Les gens de la localité affirment qu'il était en pierre; les matériaux auraient été utilisés pour les constructions voisines. Mais ce mur était-il établi, comme ceux de Bibracte et de la plupart de nos oppida, suivant la méthode gauloise? L'absence des fiches en fer, si abondantes dans le voisinage des remparts construits en trois matériaux, me porterait à répondre négativement. Quelques sondages dissiperaient sans doute toute incertitude sur cette importante question.

En dehors de la Gaule, le système classique de construction des remparts gaulois s'est cependant rencontré, d'une part, en Écosse, à Burghead[1], de l'autre, à Alt-König, dans la province de Nassau.[2]

A Stradonic, ce n'est donc pas, comme au mont Beuvray, l'oppidum lui-même avec son système défensif et ses fonds d'habitations qui doit retenir notre attention, mais uniquement les objets divers recueillis dans les fouilles.

La première trouvaille importante remonte au 2 août 1877 ; elle consistait en un trésor de 200 monnaies d'or celtiques, dont je parlerai plus loin. Auparavant une masse énorme d'ossements d'animaux avait déjà été recueillie. La découverte du trésor eut pour résultat immédiat d'engager les cultivateurs à remuer le sol plus profondément. On ouvrit des tranchées. Elles furent prodigieusement

1. Young, *Notes of the ramparts of Burghead, as revealed by recent excavations*, dans les *Proceedings of the Soc. of anth. of Scotland*, t. I, 1891, p. 435.
2. *Annalen des Vereins für Nassauich Alterth.*, t. XVIII, 1884.

fructueuses. On estime à plus de 20,000 le nombre des objets exhumés.

Une grande partie de ces richesses fut dispersée sans profit pour la science. Le sort funeste d'une station aussi féconde, véritablement livrée au pillage par des fouilleurs avides et ignorants, serait un des exemples les plus frappants à invoquer à l'appui de la nécessité d'une législation spéciale concernant les fouilles archéologiques, telle qu'elle est réclamée maintenant dans certains pays. Un témoin des fouilles de Stradonic, M. Osborne, exagère sans doute en les comparant pour la richesse et l'abondance à celles de Hallstatt et des palafittes de la Suisse, mais il est sûr que les collections publiques n'ont recueilli qu'une partie de ces précieuses récoltes.

Le musée de Prague en détient la meilleure part. Le reste est conservé dans les musées de Vienne et de Dresde. Je ne parlerai pas de certaines collections particulières, formées dans le voisinage de l'oppidum à une époque ou une bande de faussaires audacieux, mais heureusement inexpérimentés et naïfs, livra au commerce de grossières imitations des antiquités de Stradonic. Les falsifications prirent naissance quand le sol de l'oppidum commençant à s'épuiser, ne suffisait plus à la demande des amateurs. L'industrie des faussaires assura pendant quelques années encore aux fouilles du Hradischt, sa fertilité intensive. Il serait toutefois difficile à un archéologue quelque peu expérimenté de se laisser surprendre par de telles contrefaçons.

J'ai pu étudier à loisir les objets conservés à Prague et à Vienne, grâce à l'extrême obligeance des directeurs de ces deux musées, MM. Pič, Hoernes et Szombathy; qu'il me soit permis de leur adresser mes vifs remerciements.[1]

Mon intention n'est point de procéder à l'inventaire détaillé de toutes ces richesses. Ai-je besoin de dire qu'un

1. Je dois à M. Hoernes notamment la communication des documents qui ont servi à l'illustration de cette notice.

travail aussi étendu ne saurait être demandé à un carnet de voyage? Jusqu'à ce jour, en effet, bien que ces découvertes aient été souvent mentionnées, on ne leur a encore consacré que de courtes notices, accompagnées d'illustrations clairsemées[1]. Mais je suis heureux d'annoncer que M. le Dr Pič travaille à la rédaction d'une grande monographie de cette station. L'Académie de Prague, en ajoutant cette publication aux précédents volumes consacrés à la Bohême préhistorique, s'acquerra de nouveaux titres à la reconnaissance des archéologues.[2]

Quant à moi je m'attacherai surtout à indiquer le *facies* général des fouilles de Stradonic, en notant les traits essentiels qui rapprochent cette station de l'oppidum éduen. Certaines catégories d'objets retiendront donc particulièrement mon attention. J'aurai soin de mentionner tout ce qui est de nature à fournir quelque donnée chronologique.

J'examinerai successivement : 1° les monnaies; 2° les fibules; 3° les émaux; 4° les vases peints; 5° les armes; 6° certains objets divers. J'essaierai ensuite de rechercher la date de l'occupation de l'oppidum et la nationalité des habitants.

I. — LES MONNAIES.

J'ai dit que la découverte d'un trésor de 200 monnaies d'or avait été le point de départ des fouilles de Stradonic. Ces pièces, dispersées par les inventeurs, appartenaient au monnayage barbare connu en numismatique sous le nom populaire, devenu classique, de *Regenbogenschüsselchen*.

1. Bibliographie : Osborne, *Der Hradischt bei Stradonic in Böhmen und die daselbst gef. prahist. Gegenstände* (*Separat-Abdruck a Sitzungber. d. Natur. Gesell. « Isis »*) Dresde, 1878. — Du même, *Mittheil. der Anthrop. Gesell. in Wien*, t. X, p. 234. — Dr Voss, *Correspond.-Blatt der deusch. Gesell. für Anthrop.*, etc., 1878, n° 4. — De Hochstetter, *Mittheil. der Anthrop. Gesell. in Wien*, t. VIII, p. 142. — Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, 1882, p. 46. — Dr Pič, *Archeologický Výzkum ve Střednich Cechach*, Prague, 1897, p. 106. — M. Hoernes, *Urgeschichte des Menschen*, p. 644, signale déjà l'analogie de Bibracte, de Stradonic et de Gurina en Carinthie.

2. Nous avons dit plus haut, page 1, que ce volume avait paru.

Une autre cachette de ces mêmes pièces, très répandues en Bohême et en Bavière, et d'une importance beaucoup plus considérable — on en a évalué le prix à 16,000 florins — avait été découverte en 1771 à Podmohl, près de Stradonic.

Comme au mont Beuvray, où plus de 1,100 monnaies antiques (1,030 gauloises, 114 romaines), sans compter les pièces frustes, ont été recueillies une à une depuis 1867[1], le numéraire égaré sur le sol de Stradonic au temps de son occupation est considérable. J'ai trouvé au total 450 exemplaires, dans les collections de Prague et de Vienne et dans la collection du prince de Fürstenberg.

Quelques exemplaires des *Regenbogen* figurent parmi le fonds de Stradonic, aux musées de Prague et de Vienne (pl. XXIV, fig. 1-3). Ces diverses variétés sont classées aux Boïens, depuis la publication que Streber leur a consacrée en 1860, dans les comptes rendus de l'Académie de Vienne[2]. Toutefois, Streber, en les attribuant au cinquième siècle ou au sixième siècle avant J.-C., leur donnait une trop haute antiquité. Son opinion était déjà combattue par Longpérier qui faisait remarquer la similitude du poids de ces monnaies avec celui de l'aureus romain, frappé pendant les deux derniers siècles de la République (*Rev. numism.*, 1863, p. 145). Aujourd'hui les numismates placent en général l'émission de ces monnaies barbares au premier siècle avant notre ère seulement. Les deux types les plus abondants correspondent aux n°s 9459 et 9467-68 de l'*Atlas* de M. de la Tour (pl. XL). On trouve aussi parmi les monnaies d'or quelques unités aux types suivants : *Germani*, pl. XXXVIII, n° 9367 ; *Boii*, pl. XXXIX, n° 9424 ; *Boii*, pl. XL, n° 9449.[3]

1. Voir ci-dessus notre *Inventaire des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray de 1867 à 1898*, extrait de la *Revue numismatique*, 1899, p. 129.

2. Franz Streber, *Ueber die sog. Regenbogenschüsselchen*, Munich, 1860 et 1862. Depuis la publication de notre article, M. Adrien Blanchet a étudié ce monnayage dans la *Revue numismatique*, 1902, p. 36 et suiv.

3. La plus récente étude se rattachant à ce monnayage est celle de M. B. Reber : *In der Schweiz aufgefundene Regenb. und verwandte Goldmünzen*, dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1900, n° 4.

A côté de ces monnaies d'or, le groupe numériquement le plus important est formé par une série de petites pièces en argent dont le module minuscule rappelle celui des oboles de Marseille : au droit, une tête barbare tournée à gauche; au revers, un cheval, parfois sanglé, galopant à gauche (pl. XXIV, fig. 4, 6). Le style de cette dernière figure, par ses articulations globuleuses rappelle les types monétaires des Séquanes et des Éduens. On compte de 300 à 350 de ces oboles, dont la moitié n'ont été frappées que sur une face, celle du cheval, le droit de la pièce restant lisse. Un petit nombre sont en or.

Que nous soyons ici en présence d'une monnaie indigène, c'est ce que fait pressentir non seulement son extrême abondance, mais encore la présence d'un certain nombre de flans en argent de même module, qui, préparés pour la frappe, n'ont reçu aucune empreinte. Le n° 9472 de la Bibliothèque nationale classé aux *Boii* (*Atlas*, pl. XL) est encore une des variétés recueillies au Hradischt.

En dehors de ces deux groupes qui paraissent constituer le monnayage local, on rencontre certains types étrangers dont il est très intéressant de connaître la composition, car elle jette quelque lumière sur les relations commerciales que les habitants de l'oppidum entretenaient avec les peuples voisins. Rome n'est représentée que par un as et un demi-as de la République, au type de Janus bifrons et du rostre de navire[1]. L'absence de toute monnaie impériale est un fait dont je n'ai pas besoin de faire ressortir l'importance.

Comme monnaies étrangères, j'ai noté en outre les types suivants :

1° Sept bronzes coulés, type barbare au taureau cornupète informe, appartenant à la fin du monnayage gaulois ; abondant chez les Helvètes, les Éduens, les Ségusiaves et les Séquanes (pl. XXIV, fig. 5). Il constitue à lui seul le

1. Osborne, *loc. cit.*, p. 241.

quart des récoltes du Beuvray. M. Osborne l'indique comme la monnaie la plus abondante de Stradonic, après les *Regenbogensch.*, et les petites oboles d'argent. Je n'en ai compté cependant que sept exemplaires.

2° Quatorze tétradrachmes en argent, imités des monnaies de Philippe II de Macédoine, type répandu dans les régions du Danube (cf. *Atlas* de la Tour, pl. XLVI-XLVII). Ces exemplaires sont assez frustes.

3° Treize deniers helvètes au rameau. Arg. (*Atlas*, pl. XXXVIII, 9322; Meyer, *Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen*, pl. I, n°s 15-30). Trois exemplaires au mont Beuvray.

4° Deux pièces helvètes en bas or, au type du quadrige. (Cf. *Atlas*, pl. XXXVIII, n° 9306). Un exemplaire au mont Beuvray.

5° Un bronze fondu helvète (*Atlas*, pl. XXXVIII, n° 9361).

6° Une monnaie d'argent des Vindelici (*Atlas*, pl. XXXVIII, n° 9388). Personnage ailé tenant un torque.

7° Trois bronzes coulés des Lingons. Au droit, un personnage porteur d'un torque, marchant à droite, qui peut se rapprocher du type précédent. Au revers, un ours et un serpent (*Atlas*, pl. XXXII, n° 8124). Deux exemplaires au mont Beuvray.

8° Trois bronzes coulés classés aux Leuci, type du sanglier (*Atlas*, pl. XXXVII, 9044 ou 9078). Un exemplaire au mont Beuvray.

9° Deux deniers d'argent, de la série à la légende KAA ou KAAEΔOY commune dans l'est de la Gaule et autrefois attribuée aux Éduens (*Atlas*, pl. XXXII, n° 8178). Vingt-quatre exemplaires au mont Beuvray.

Il ressort en outre de cette étude numismatique que non seulement le numéraire helvète est abondant à Stradonic, mais que les monnaies de la Gaule qui y circulent sont aussi celles que le commerce apportait dans l'ancienne Helvétie, comme en témoigne la description des monnaies

gauloises trouvées en Suisse, publiée dans les Mémoires de la Société de Zurich en 1863 et que j'ai déjà citée. On peut s'assurer par cet inventaire que tous les types communs à Bibracte et à Stradonic se rencontrent dans l'Helvétie.

II. — FIBULES

La collection des fibules provenant de Stradonic est abondante et variée. On en compte au musée de Prague environ 300 dont un petit nombre en argent et en or, près de 150 en fer, les autres en bronze. Le musée de Vienne en possède une centaine en fer et en bronze.

Parmi ces dernières, il s'en trouve deux qui sont restées inachevées (pl. XXIII, fig. 1 et 2). Elles démontrent clairement que Stradonic n'était pas seulement une place de guerre et un emporium, mais encore, comme le mont Beuvray, un centre de fabrication métallurgique. Au reste, des creusets et des outils de fondeurs, des scories de fer et divers autres débris ont été retirés des décombres. Les deux fibules inachevées laissent déjà reconnaître vaguement la forme qu'elles devaient revêtir : l'une (fig. 2) est en fer, avec un porte-agrafe percé d'une ouverture allongée, une nodosité sur l'arc et, à la naissance de la tige brisée qui formera les spires du ressort, un appendice destiné à en devenir la griffe. L'autre fibule embryonnaire (fig. 1) est en bronze et de forme semblable, moins la griffe.

On sait que la fibule de la Tène est formée d'un fil métallique d'une seule pièce; tour à tour cylindrique ou aplati, rectiligne, spiraliforme ou cintré, ce fil constitue successivement les diverses parties de la fibule, savoir l'*ardillon* ou épingle, le *ressort* et l'*arc* où l'on peut distinguer la *tête*, près du ressort, et le *pied*, opposé à la tête; au pied de l'arc est fixé le *porte-agrafe*. Le ressort est toujours bilatéral, c'est-à-dire que les spires s'enroulent symétriquement de part et d'autre de la tête; la partie rectiligne du

ressort, réunissant les deux groupes de spires, porte le nom de *corde* du ressort (fig. 2, c).

De ces diverses parties constitutionnelles de la fibule de la Tène, la plus intéressante pour l'étude et le classement typologique de cet objet, c'est le pied de l'arc et ses appendices.

La fibule de la Tène I (pl. XXIII, fig. 3 et 4) porte à l'extrémité du pied un appendice caudal dont le rôle est purement décoratif : relevé obliquement au-dessus du porte-agrafe, tout en restant libre, il s'appuie contre la face dorsale de l'arc ; à son extrémité est fixé, soit une petite boule, soit un disque, ce dernier quelquefois orné de corail ou d'émail.

En Bohême, une masse considérable de fibules du type classique de la Tène I, commun dans l'est de la Gaule et en Suisse, ont été découvertes à Dux en 1881 [1]. Cette fibule s'est rencontrée dans plusieurs autres stations de la Bohême, notamment dans la nécropole de Langugest, cimetière de l'époque de la Tène I, fouillée méthodiquement par M. le chevalier de Weinzierl. [2]

Plus tard, à l'époque de la Tène II, l'appendice n'est plus simplement adossé mais lié à l'arc, au moyen d'un petit annelet ou d'un bouton (pl. XXIII, fig. 5).

Enfin avec la Tène III, cet appendice caudal fait désormais corps avec l'arc. La forme en **S** a désormais disparu. Le bouton ou anneau des types antérieurs, maintenant sans emploi, se trouve supprimé ou ne subsiste que comme rudiment et motif d'ornementation (pl. XXIII, fig. 9, 10 et 12). En même temps le porte-agrafe, bénéficiant de cette modification commence à se développer et à revêtir parfois la forme d'une plaque percée à jour. [3]

Tel est le schéma de cette évolution, mais chacun des

1. V. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXVII et LXXXVIII.

2. Chevalier Robert de Weinzierl, *Das La Tène-Grabfeld von Langugest bei Bilin, in Böhmen*, Brunswick, 1899.

3. Tischler, *Ueber die Formen der Gewandnadeln*, dans les *Beiträge zur Anthrop. u. Uergesch. Bayerns*, t. IV, 1881. — Du même, le chapitre *Die Gewandnadeln oder Fibeln*, dans l'ouvrage de A. B. Meyer : *Gurina in Obergailthal* (Carinthie), Dresde, 1885.

trois groupes comprend d'abondantes variétés. Celles de la Tène III sont cependant les plus nombreuses; elles sont aussi les plus intéressantes, car plusieurs ont donné naissance aux fibules dites provinciales-romaines, ou chez nous, gallo-romaines. En effet, l'industrie italique, lors de sa diffusion dans l'Europe centrale, n'arrêta pas le développement de la fibule de la Tène, qui se poursuivit jusqu'au temps des invasions germaines, tout au moins dans certaines régions. Il semble qu'un très petit nombre de fibules du premier siècle de notre ère, telles que la fibule à charnière, soit originaire d'Italie. Parmi les fibules récentes de la Tène et leurs dérivés immédiats, il n'est donc pas toujours aisé de distinguer les types proprement gaulois de ceux qui sont postérieurs à la conquête.

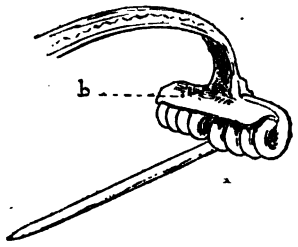

Fig. 1.

A la fin de la Tène III, le type de la fibule subit plusieurs modifications qui ont pour but d'augmenter la solidité et la fixité du ressort. 1° Celui-ci, en raison de sa largeur parfois excessive, — on comptait jusqu'à 70 spires et plus sur certaines fibules de la Tène II, — était sujet à se cintrer. On obvia à cet inconvénient par plusieurs procédés, soit en élargissant la tête de l'arc, afin que le ressort se trouvât assujetti sur toute sa longueur, soit en greffant sur cette tête deux petits appendices latéraux (fig. 1, b).

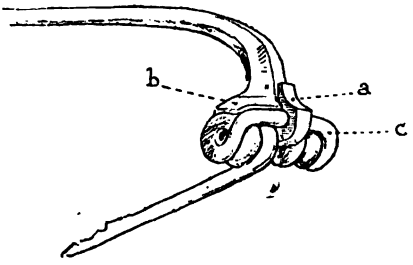

Fig. 2.

Ceux-ci tout d'abord simples lamelles plates, s'agrandissent peu à peu, revêtent la forme demi-cylindrique et finissent par envelopper entièrement le ressort d'une

douille cylindrique ou quadrangulaire. 2° La corde du ressort était jusqu'alors complètement libre et par conséquent exposée à se fausser : on l'assujettit au moyen d'une griffe ou crochet destiné à maintenir sa forme rectiligne (fig. 2, a).

A côté de ces perfectionnements de solidité, il en est qui n'ont d'autre objectif que de parachever la décoration de cet objet de toilette ; ils portent sur la plaque du porte-agrafe, souvent délicatement ajourée, ou sur l'ornementation de l'arc.

Après ces explications préliminaires sur les fibules de la Tène, en général, passons à l'examen de celles de Stradonic.

1. Pl. XXIII, fig. 3 et 4. Ce type classique de la Tène I n'est représenté, au musée de Vienne, que par trois ou quatre exemplaires de Stradonic. Ce nombre est trop faible pour indiquer une occupation de l'oppidum au temps de la Tène primitive.

2. Pl. XXIII, fig. 5. Type de la Tène II. Il ne se rencontre pas au Beuvray, non plus que le précédent[1], parmi les fibules en bronze. Quant aux fibules en fer de Bibracte, elles sont malheureusement trop incomplètes pour que l'on puisse reconnaître leur forme exacte. A Stradonic, la fibule de la Tène II est au contraire une des plus abondantes.

Si ce type a pris naissance au troisième et au second siècle avant notre ère, comme le pensait Tischler, il serait toutefois imprudent de ne pas lui reconnaître, tout au moins dans certaines régions, une assez longue survivance.

Je citerai à ce sujet, un fait caractéristique. A Ornavasso, dans la haute Italie, province de Novare, M. Bianchetti a fouillé deux riches nécropoles, dont l'une, du second siècle, fut abandonnée en l'an 89 avant Jésus-Christ. C'est la

1. C'est par erreur que le baron de Tröltsch dans sa *Fund-Statistik* (Stuttgart, 1884), indique le Beuvray parmi les stations où s'est rencontrée la fibule de la Tène primitive. En général, les données de cet auteur sont insuffisantes et inexactes.

nécropole de San-Bernardo[1]. Celle de Persona, dont les plus anciennes monnaies datent de 88, lui succéda immédiatement. Or la fibule de la Tène II à *longua molla spirala*, qui domine à San-Bernardo, continue d'être la plus abondante dans les tombes de Persona. Bien plus, on la trouve associée, dans dix-huit de ces sépultures, à des monnaies d'Auguste, dont 4 frappées sous Tibère. Il y aurait donc lieu de rechercher dans quelle mesure la survivance, si frappante à Ornavasso, de la fibule de la Tène II, durant la période suivante, pourrait être généralisée. En général, je crois que les données chronologiques appuyées sur la fibule de la Tène II doivent être contrôlées avec soin par l'étude des autres objets.

3. Pl. XXIII, fig. 8. Fibule de la Tène II, avec forme spéciale de l'arc qui s'élargit en plaque rectangulaire, à nervure dorsale. Une dizaine d'exemplaires en bronze.

4. Pl. XXIII, fig. 7. Type de la Tène III de la forme la plus simple. C'est un des types les plus abondants de Stradonic. Ces fibules sont les unes en fer, les autres en bronze.

5. Pl. XXIII fig. 6. Fibule en fer de la Tène III, commune à Stradonic et à Bibracte. La forme précédente parait n'en être qu'une variante.

6. Pl. XXIII, fig. 11. Fibule à ressort coiffé d'une coquille (*mit schalenförmigen Kopfe*). Plusieurs exemplaires en bronze et en argent ; un seul en or. Ce type s'est rencontré à Nauheim, nécropole à incinération de la fin de la Tène III, située aux environs de Francfort et datée par des monnaies de la seconde moitié du premier siècle avant notre ère. Elle a été trouvée dans beaucoup d'autres localités, notamment en France, à Châlons et à Besançon. Le mont Beuvray n'en compte qu'un seul spécimen.

7. Pl. XXIII, fig. 10. Type connu en Allemagne sous le nom de fibule de Nauheim en raison de son abondance

1. Enrico Bianchetti, *I Sepolcreti di Ornavasso*, Turin, 2 vol., 1895.

dans cette nécropole. La fibule de Nauheim est commune en Gaule, notamment à Bibracte et en Auvergne (Corent et Gergovie). Elle est caractérisée par un ressort à quatre spires, sans griffe, un arc faiblement infléchi, à dos plat, et qui s'amincit de la tête au pied. Cet arc est souvent orné dans sa partie large de bandes longitudinales, ciselées. La corde du ressort passe en dessous l'arc.

Cette forme, très répandue, est tout à fait caractéristique pour la fin de la Tène III.

8. Pl. XXIII, fig. 12. Fibule à ailettes naissantes. On rencontre fréquemment dans les régions situées au sud du Danube, dans la Pannonie et le Norique, une fibule à laquelle les archéologues allemands ont donné le nom de fibule à ailettes (*Flügelfibel*). Elle se distingue par l'élargissement de la tête de l'arc, par le large développement du porte-agrafe très souvent élégamment ajouré, et surtout par la présence de deux ailettes accolées, quelquefois chargées de petites cornes, et qui prennent naissance sur le disque de l'arc. La statistique des monnaies associées à cette fibule norico-pannonique, permet de la classer aux deux premiers siècles de notre ère. Mais elle a eu pour ascendant direct une variété de la Tène III qui est précisément ce type de Stradonic. Sur cette dernière, on distingue, appliqué à une des faces latérales de la nodosité de l'arc, un appendice recourbé, embryon de l'ailette. Près de cinquante exemplaires de ce modèle ou de ses variétés figurent parmi les trouvailles de Stradonic.

En Gaule, si nous ne rencontrons pas exactement ce même type, nous avons du moins une forme similaire à Bibracte, à Alésia, à Gergovie et dans d'autres oppida. La fibule gauloise possède deux ailerons greffés sur un petit disque perpendiculaire à l'arc et déjà plus développés et plus saillants que ceux du modèle de Stradonic; son porte-agrafe est ajouré, mais sa particularité la plus importante consiste dans l'apparition de la griffe du ressort.

Toutes les fibules à ailettes naissantes de Bibracte, de Gergovie et d'Alésia, sauf peut-être de rares exceptions, sont munies de cette griffe. L'importance de cette nouvelle pièce, pour le classement chronologique de la fibule, n'a pas échappé à Tischler, mais il a reconnu lui-même qu'il était excessif de faire de cette particularité de construction un caractère distinctif entre les formes proprement gauloises et les formes gallo-romaines, puisque la fibule à griffe figure non seulement dans les récoltes du Beuvray, mais encore parmi celles d'Alésia[1]. Il serait plus juste de dire que l'emploi de la griffe s'est répandu durant la seconde moitié du premier siècle avant notre ère. Au reste, Tischler se trompe assurément lorsqu'à propos de cette fibule, il ajoute que la fin de l'occupation du mont Beuvray est incertaine[2]. Cette assertion montre qu'il connaissait mal la composition des trouvailles numismatiques de Bibracte. Tout au contraire, celles-ci fournissent à cet égard les conclusions chronologiques les plus précises, comme nous l'avons dit.

En Gaule, la fibule à ailettes a disparu de bonne heure sans donner naissance à aucun dérivé, tandis que la forme correspondante de Stradonic devint le prototype de la fibule norico-pannonique.

9. En parlant incidemment de Stradonic, Tischler a fait observer que parmi les objets retirés de ces fouilles il s'en trouve un petit nombre qui appartiennent à une époque évidemment beaucoup plus récente que la masse des autres trouvailles. Ce second groupe est distinct, ajoute-t-il, et ne saurait se confondre avec le premier. Je ne vois qu'une fibule — mais, rien autre — à laquelle cette observation puisse s'appliquer. C'est la fibule à arbalète (pl. XXIII, fig. 14) répandue dans l'Europe septentrionale, et qui se rencontre aussi en Bohême et dans l'Allemagne du centre. Le spécimen unique de Stradonic, conservé au musée de

1. *Gurina*, p. 26.
2. *Ibid.*, p. 26.

Vienne, type à arbalète munie d'un bouton à trois de ses extrémités, n'est certainement pas antérieur au troisième siècle après J.-C. On ne saurait attacher aucune importance à cette unité, d'autant qu'en l'absence de tout inventaire des fouilles, certaines pièces étrangères aux trouvailles de Stradonic ont pu être glissées aisément dans les lots d'objets vendus.

10. Pl. XXIII, fig. 13. Je signale enfin un exemplaire d'une fibule à *décoration oculée* (Augenfibel). Si différente qu'elle puisse paraître des types de la Tène III, cette fibule en constitue cependant un dérivé immédiat. M. Oscar Almgren a donné la géographie de ce type et en a indiqué l'évolution [1]. Elle apparaît dès l'époque d'Auguste et ne dépasse pas le premier siècle. On l'a recueillie fréquemment en Bohême.

III. — BRONZES ÉMAILLÉS

Lorsque M. Bulliot annonça, en 1872, la découverte d'ateliers d'émailleurs dans les ruines de Bibracte, cette communication fut accueillie avec une certaine réserve, tant elle semblait imprévue. Il fallut cependant se rendre à l'évidence quand le compte rendu des fouilles eut livré à la publicité les témoignages matériels qui justifiaient les conclusions de M. Bulliot. [2]

Depuis ce jour les découvertes se sont multipliées. Aujourd'hui on est en mesure d'affirmer que les émaux du Beuvray appartiennent non seulement à l'émaillerie gauloise, mais encore à une phase relativement récente de cette industrie. MM. Bulliot et de Fontenay, dans un intéressant ouvrage devenu classique, ont fait connaître ce que

1. Oscar Almgren, *Studien über Nordeuropäische Fibelformen*, Stockholm, 1897, p. 21 et pl. III.

2. J.-G. Bulliot et de Fontenay, *l'Art de l'émaillerie chez les Éduens*, Mém. de la Soc. Éduenne, nouvelle série, t. IV, 1875. Inséré ensuite dans les *Fouilles du Beuvray*.

les fouilles de Bibracte nous ont révélé des procédés industriels de ses émailleurs.

Une nouvelle histoire de l'émaillerie gauloise, depuis ses origines, à l'époque de la Tène I, vers l'an 400, jusqu'au premier siècle après notre ère, devrait présenter l'inventaire des trouvailles aujourd'hui nombreuses tant en France que dans les Iles Britanniques et l'Europe centrale.[1]

Dans cet inventaire, les clous en bronze émaillé de Stradonic (pl. XXIV, fig. 10, 11, 12) se placeraient à côté de ceux de Bibracte (pl. XXIV, fig. 7, 8, 9), auxquels ils sont tout à fait identiques. Si les fouilles de Stradonic avaient été méthodiques, il n'est point douteux que des vestiges d'ateliers d'émailleurs eussent été reconnus dans l'oppidum bohémien comme à Bibracte. On doit d'autant plus regretter le manque d'informations sur les conditions du gisement de ces objets que jusqu'ici les ateliers d'émailleurs gaulois du mont Beuvray sont les seuls connus. Quant aux produits de cette industrie, tels que nous les ont livrés ces deux stations, ils se sont rencontrés ailleurs. J'en indiquerai rapidement la répartition en Europe, après quelques explications préalables sur leur origine.

L'émail gaulois n'est, comme on le sait, après Tischler, que le succédané du corail. Cette dernière matière, recherchée au cinquième et au quatrième siècle pour l'ornementation des objets de parure, comptait parmi les produits que le commerce méditerranéen importait en Gaule.

M. Salomon Reinach a montré comment la clientèle du corail se déplaça vers la fin du quatrième siècle[2]. Les marchés de l'Inde l'accaparèrent au détriment de la Gaule ; c'est alors que l'industrie indigène, tirant parti des circons-

1. Tischler s'est occupé de l'émail gaulois, mais n'a donné que des aperçus généraux : *Beiträge zur Geschichte des Sporns sowie des vor- und nachrömischen Emails,* dans les *Mittheil. der Anthrop. Gesells. in Wien*, Sitzungsberichte, 1889, t. XIX, p. 162. Voir aussi Virchow : *Das Graberfeld von Koban*, p. 66.

2. Salomon Reinach, *le Corail dans l'industrie celtique,* dans la Revue celtique, 1899, p. 13.

tances, parvint à substituer à la matière première qui faisait défaut un simili-produit, propre aux mêmes usages. Ce simili-produit fut l'émail, matière vitreuse et opaque, colorée en rouge sanguin et offrant avec le corail une telle ressemblance que souvent l'on ne parvient pas à les distinguer l'un de l'autre sans l'aide d'un microscope ou de l'analyse chimique.

Presque toutes les collections de fibules de la Tène I possèdent quelques exemplaires dont le pied porte un disque métallique orné de corail ou d'une pâte vitreuse de couleur rouge sang ; ces disques de fibules nous révèlent la première technique de l'émaillerie gauloise. L'émail se présente alors sous la forme d'une pastille fixée au disque par un simple rivet central ; d'autres fois il concourt à l'ornementation de l'arc qui offre alors une cannelure longitudinale, servant de logement à la pâte vitreuse.

Mais le procédé de fixage de la pastille d'émail, au moyen d'un rivet central ou d'une sertissure dans une alvéole enduite de résine, ne permettait pas d'obtenir une adhérence parfaite. L'art de l'émaillerie proprement dit ne prit vraiment naissance que par la découverte de procédés permettant de fixer directement la substance vitreuse sur le métal par l'action du feu. Cette découverte appartient-elle en propre aux artisans de la Gaule ou est-elle due à l'influence de l'art oriental ?

Sans parler du texte de Philostrate si souvent cité, mais dont l'application est discutée, l'étude des monuments ne me paraît nullement justifier une origine orientale. C'est en vain que l'on chercherait à reconnaître sur les émaux gaulois les traces d'un style ou d'une technique étrangère : ces timides essais d'une industrie naissante ne décèlent pas d'autre préoccupation que l'intention d'imiter le corail. Ainsi s'explique tout à la fois l'emploi constant de la couleur rouge et aussi, comme nous allons le voir, la forme peu variée des pièces émaillées.

Durant les trois périodes de la Tène, les émaux celtiques sont des émaux rouge sanguin, à peu près exclusivement employés pour des fibules, des pommeaux et des clous ou bossettes, pièces d'applique de petites dimensions, servant elles-mêmes à l'ornementation de divers objets. Ce n'est que plus tard, au temps de l'empire romain, que, dans les Iles Britanniques, l'industrie celtique, s'affranchissant des vieilles traditions, parvient à produire de riches émaux polychromes où le jaune et le bleu s'associent au rouge traditionnel. En même temps se développent les dimensions des pièces émaillées, à larges surfaces champlevées ; c'est alors qu'apparaissent ces belles plaques de harnachement émaillées (*horse's trappings*) dont les musées d'Angleterre et d'Écosse possèdent de riches collections. [1]

Mais les émaux polychromes britanniques constituent, dans l'industrie celtique, un groupe isolé et distinct, plus récent que le groupe continental. Au commencement de l'époque impériale, tandis que partout ailleurs l'art de la Tène cédait peu à peu la place à la culture gréco-romaine, dans les Iles Britanniques, mieux défendues des influences étrangères par leur situation géographique, il atteignait au contraire son plus haut degré de développement, et conservait le style et les traditions décoratives de l'Europe centrale. Je ne m'occuperai pas présentement des émaux polychromes de la Grande-Bretagne. Ils appartiennent, comme beaucoup d'autres objets de même provenance, à une époque de survivance de l'art celtique, qu'il conviendrait, ce me semble, de désigner dans les classifications archéologiques sous le nom de période de la Tène IV, pour bien marquer sa date relative.

1. Voir surtout Kemble et Franks, *Horae ferales*, 1863, pl. XVII. Une utile bibliographie des travaux anglais relatifs aux émaux bretons se trouve dans l'intéressante notice de M. Paul Reinecke : *Aus der prähist. Sammlung des Mainzer Altherthumsvereins*, extrait de la *Zeitschrift des Ver. der Rheinischen Gesch.*, t. IV, Mayence, 1900, p. 357.

M. P. Reinecke, du Musée de Mayence, a consacré à l'étude de ces émaux britanniques quelques pages très intéressantes. Il propose de rapporter à ce groupe le texte de Philostrate qui écrivait au temps de Septime Sévère ; le rapprochement me semble ingénieux et fort acceptable.[1]

Je dois surtout m'occuper ici des émaux monochromes de la Tène III, c'est-à-dire de la bossette en bronze dans laquelle on a pratiqué des incisions cruciformes servant d'alvéoles à l'émail (pl. XXIV, fig. 9 et 12); ces incisions sont parfois multiples et rayonnantes (pl. XXIV, fig. 7, 10). D'autres fois les hachures, à tailles croisées, serrées et de faible profondeur, recouvrent toute la surface de la bossette. Il s'agit de rechercher comment l'industrie de l'émaillerie gauloise a passé de la pastille d'émail ou simili-cabochon de corail de la Tène I au clou strié de la Tène III.

Les plus anciens clous émaillés de l'époque celtique — je n'en connais pas dans les tombes de la Champagne — se trouvent au musée de Bienne (Suisse) et proviennent de la station même de la Tène. Malgré leur origine, et bien que Tischler en ait fait brièvement mention, ils sont encore inédits et peu connus. Ces clous, au nombre de douze environ et tous en fer, se composent d'une tige courte, longue de près de deux centimètres, fixée à une large tête en forme de disque, d'un diamètre de un à deux centimètres. Le disque est plat, mais ses bords se relèvent verticalement de manière à former une bâte.

La tête du clou convertie ainsi en cupule a été remplie d'une substance vitreuse, colorée en rouge sanguin. Un examen attentif permet de constater que l'émail fait corps avec le métal; ce n'est plus une pastille épaisse au centre comme celles des fibules précédentes, mais une mince pellicule qui recouvre le métal d'une sorte d'épiderme et dont

1. Reinecke, *Zeitschrift des Ver. der Rheinischen Gesell.*, t. IV, 1900, p. 356,

l'adhérence a été obtenue par l'action du feu sans le secours d'un rivet central.

Les clous en fer émaillés de la Tène sont les prototypes des bossettes striées du mont Beuvray. Ils ont pu comme ces dernières servir à la décoration de divers objets, notamment des umbos de bouclier. Les récoltes archéologiques recueillies dans le blockhaus de la Tène appartiennent à la seconde et à la troisième période de Tischler, mais comme le clou de fer à pellicule d'émail, sans gravures sous-jacentes, n'apparaît dans aucune station de la Tène III, je crois donc pouvoir le classer à la Tène II. Il ne s'est rencontré ailleurs, à ma connaissance, que dans une station de l'Allemagne centrale, aux Gleichberge près Römhild[1] où l'on n'a recueilli qu'un seul autre objet émaillé, à savoir une fibule de la Tène II, dont je parlerai plus loin.

Les émailleurs gaulois ne tardèrent pas à introduire dans cette fabrication des clous d'ornements, un nouveau perfectionnement, permettant à l'ouvrier de supprimer la bâte circulaire, de fabriquer des bossettes plus saillantes, par conséquent plus décoratives que des clous à tête plate et surtout d'augmenter l'adhérence de l'émail. Ce perfectionnement, très simple, consista à couvrir de hachures la surface de la bossette avant l'émaillage. Le bronze se prêtant mieux que le fer à cette opération fut dès lors exclusivement employé. Nous arrivons ainsi à une nouvelle technique de l'émail gaulois, celle du mont Beuvray et de Stradonic. Mais ici encore quelques distinctions sont nécessaires.

Si l'on étudie l'ensemble des bossettes gravées et émaillées, dispersées dans les collections de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, des Iles Britanniques, on constate que quelques-unes sont entièrement couvertes de petites hachures quadrillées ou de raies parallèles multi-

1. G. Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild*, Halle, 1887, p. 33.

ples, creusées au burin sur toute la surface du métal; d'autres présentent seulement une décoration cruciale nettement tracée, formée de deux rainures assez profondes se coupant à angle droit.

Typologiquement, je crois *les bossettes à hachures multiples antérieures aux bossettes à décoration cruciale,*

L'outil du graveur creusa tout d'abord des tailles légères et informes dans le métal destiné à être entièrement revêtu d'une pellicule émaillée. Mais on reconnut à l'usage que cette pellicule offrait une fragilité excessive. On en arriva à la supprimer, et à se contenter de pratiquer dans la bossette une profonde incision cruciale qui reçut seule la substance vitreuse dont elle constituait le logement. Telle fut, dans l'industrie celtique, l'origine de l'émail champlevé, que les fibules de la Tène I et les clous en fer du musée de Bienne ne pouvaient encore faire pressentir.

Cette théorie sur la technique et le développement de l'émaillerie gauloise s'écarte des idées admises jusqu'à ce jour. Je ne crois pas en effet que les bossettes quadrillées ou à rainures multiples aient présenté, après application de l'émail, cette alternance de parties métalliques, laissées à nu, et de parties émaillées, qui est propre au champlevé. Je pense au contraire que tout d'abord la bossette hémisphérique, dérivée des pastilles de corail de la Tène I et des clous de fer à calotte émaillée de la Tène II, offrait, elle aussi, l'aspect d'un cabochon d'émail rouge, où le métal disparaissait entièrement sous la coque vitreuse. Mon opinion ne repose pas sur de simples conjectures typologiques. Elle se justifie tout d'abord par l'examen des nombreuses calottes d'émail trouvées dans les ateliers de Bibracte et reproduites dans l'ouvrage de M. Bulliot. Ces coques, analogues à des pointes de coquilles d'œufs, mais assez épaisses, présentent sur leur surface interne et concave l'empreinte distincte des hachures ou stries creusées en tous sens et souvent sans régularité sur la bossette de

métal. On avait expliqué la présence et l'abondance de ces déchets de capsules en admettant que la fabrication des émaux du Beuvray comportait trois opérations successives : 1° application de l'émail sur toute la surface de la pièce gravée; 2° cuisson; 3° polissage ayant pour but de débarrasser la bossette de sa coque vitreuse et de mettre à nu le métal entre les tailles remplies d'émail. En réalité, cette dernière opération n'avait d'autre objet que de polir la coque vitreuse mais sans la détruire : ainsi s'explique le dessin très négligé des gravures de certaines bossettes. Comme elles devaient disparaître entièrement sous une couche d'émail opaque, l'ouvrier graveur n'avait pas à se préoccuper de leur régularité. Il suffisait que l'adhérence de l'émail fût assurée par ce procédé. En raison de la fragilité de la coque, nous ne pouvons nous étonner qu'elle ne se soit pas conservée sur la plupart des bossettes de nos collections. Cependant il en existe au moins un spécimen qui suffirait à justifier ces explications : un des deux casques à clous émaillés du Musée britannique, porte plusieurs bossettes semblables à celles du mont Beuvray, mais presque plates et couvertes de fines hachures quadrillées. Or l'une d'elles a conservé deux fragments de la coque d'émail qui recouvrait les tailles sous-jacentes.

Au mont Beuvray, comme à Stradonic, les deux techniques de la *bossette à pellicule d'émail* et de la *bossette à décoration cruciale* sont représentées l'une et l'autre. Il est possible que le premier procédé ait survécu quelque temps à l'apparition du second. C'est moins la régularité des tailles que leur profondeur qui peut indiquer si telle bossette appartient à l'une ou l'autre des techniques. Si la taille est superficielle et n'offre pas assez de profondeur pour loger l'émail, il est évident que cette matière avait été appliquée sous la forme pelliculaire. Si, au contraire, les gravures du métal sont régulières, larges et profondes, nous avons sans doute affaire à un émail champlevé.

Voici maintenant quelques indications sur la répartition des émaux de la Tène III. Je classe à cette période tous les émaux à hachures et à décoration rayonnante ou cruciale dont nous venons de parler.

1° *Bossette* ou *clou à tête hémisphérique*, à stries rayonnantes, à hachures quadrillées ou à décoration cruciale, toujours en bronze et de dimensions variables (pl. XXIV, fig. 7-12). Le modèle ordinaire mesure un ou deux centimètres de diamètre, mais on en rencontre de beaucoup plus petits. Le plus souvent, l'émail qui remplissait les stries et à plus forte raison la pellicule ont disparu; celle-ci subsiste cependant, en partie, comme je l'ai dit, sur l'un des clous d'un casque du Musée britannique.

Le clou à tête émaillée s'est rencontré à Bibracte, à Corent (Puy-de-Dôme), à Gergovie[1], à Boviolles (Meuse), dans les provinces rhénanes (musée de Mayence), en Angleterre et à Stradonic. Dans les centres de production, à Bibracte et à Stradonic, les exemplaires recueillis proviennent surtout de déchets de fabrication (*Émaillerie gauloise*, pl. VIII, 1, 2, 3); ailleurs, on le trouve parfois fixé aux objets de parure ou aux pièces d'armure qu'il était destiné à orner. Voici l'énumération de ces objets.

a) Garniture de ceinturon en bronze en forme de tige allongée et cintrée, se terminant d'un côté par une douille dans laquelle se fixait le cuir du ceinturon, de l'autre par un crochet. La pièce est ajourée d'ouvertures circulaires qui servaient de logement aux bossettes émaillées. Une de ces garnitures de ceinturons, incomplète et déformée, est reproduite dans le mémoire de MM. Bulliot et de Fontenay. En la comparant aux exemplaires bien conservés du musée de Mayence, qui en expliquent la destination, on constate que les unes et les autres n'offrent que de légères variantes.

1. Clous émaillés provenant de Corent ou de Gergovie, peut-être de ces deux oppida, conservés au musée de Roanne.

M. Lindenschmit fils a donné dans un des derniers cahiers des *Alterthümer*[1] la liste des quelques spécimens connus (trouvés dans la province de Starkenbourg, en haute Bavière, près de Berlin, en basse Autriche, en Alsace). Il faut ajouter à cette liste un autre exemplaire trouvé à Aubeterre, commune de Broût-Vernet, Allier (collection Bertrand, de Moulins); c'est le seul que j'aie rencontré en France.

b) Cinq casques, dont deux en bronze, conservés au musée britannique, et trois en fer (deux trouvés en France, le troisième en Istrie) sont ornés de clous émaillés. L'extrême rareté de ces armes défensives dans les collections d'antiquités celtiques prête un grand intérêt à ces casques de la Tène III, qui n'ont pas encore été rapprochés. Étant donnée la distance géographique considérable qui sépare les lieux de provenance, nous sommes autorisés à croire que l'emploi des clous émaillés pour la décoration des casques gaulois était une mode assez usuelle. Je me dispenserai de décrire les casques d'Agen et d'Alise dont on trouvera les dessins dans la *Revue archéologique*, 1879, t. XXXVII, p. 216. Le troisième casque en fer, à clous émaillés, a été publié récemment par M. Szombathy, dans son compte rendu des fouilles d'Idria, près Bača, nécropole dont les premières sépultures appartiennent à la fin de l'époque hallstattienne, les plus récentes à la première époque romaine. Chaque couvre-joue est renforcé de plusieurs bossettes que M. Szombathy décrit comme étant en fer, avec application d'émail sanguin[2]. Ceux du Musée britannique sont en bronze et d'une exécution plus recherchée. Le premier, trouvé dans la Tamise, près du pont de Waterloo, en 1868, est un casque à cornes coniques, en bronze battu. Les joints

1. *Alterthümer*, t. IV, pl. LI.
2. Joseph Szombathy, *Das Grabfeld zu Idria bei Bača in der Grafschaft Görz*, Vienne, 1901, p. 48, fig. 179.

du métal sont assujettis par de petits rivets à tête ronde, très rapprochés les uns des autres. Le devant de la calotte présente trois bossettes, très légèrement bombées et creusées de hachures ; elles sont fixées au casque par une virole centrale. C'est sur un de ces clous que j'ai reconnu les restes d'une pellicule émaillée recouvrant les hachures. Le second casque britannique est de provenance inconnue ; il a fait partie de la collection Meyrick et a été donné au musée par W. Franks en 1872. Il diffère essentiellement du premier par l'absence de cornes, par sa forme conique et par la présence d'un long couvre-nuque. Cette partie du casque, ornée d'une décoration géométrique curviligne dans le style de la Tène, porte en outre deux bossettes quadrillées où l'on distingue encore quelques traces d'émail entre les hachures. Une autre bossette semblable mais plus grande est fixée latéralement sur chaque tempe, au point d'attache des mentonnières qui ont disparu. [1]

2° *Pommeau de harnachement* (pl. XXIV, fig. 13 et 15). Le bouton terminal de ce pommeau présente les mêmes gravures que la bossette précédente. Trouvé à Bibracte, à Stradonic et près du Rhin (musée de Mayence).

3° *Éperon.* On a recueilli à Stradonic plusieurs spécimens d'un modèle d'éperon, à pointe conique, souvent recourbée légèrement et muni de boutons latéraux. Un seul de ces éperons, conservé au musée de Prague, présente une déco-

1. Dans un article des *Verhandlungen der Berliner anthropologischen Gesellschaft* (séance du 15 décembre 1900), M. Reinecke a publié le dessin d'un autre fragment de casque de la Tène, avec bossettes émaillées. Le nombre des objets de cette série se trouve donc porté à six. Il s'agit là encore d'un couvre-joue, mais les trois bossettes sont accompagnées d'une curieuse décoration représentant un oiseau de profil à droite ; on y remarque la stylisation très accentuée qui caractérise les produits de l'art celtique.

Cette paragnathide fait partie d'un casque (de bronze ?), trouvé à Vini-Vrh, près Sainte-Marguerite, en Carniole. Le dessin publié par M. Reinecke est emprunté au recueil photographique des antiquités du musée de Laibach, récemment livré au commerce par M. A. Müllner. Le casque est en très mauvais état de conservation. Comme le recueil du musée de Laibach ne reproduit que le couvre-joue, on ne peut savoir quelle est la forme générale du casque.

ration cruciale émaillée sur chacun des boutons latéraux (pl. XXIV, fig. 16).

Tischler, en parlant de l'éperon de Stradonic[1], a émis l'opinion que cet objet d'équipement n'avait pas été inventé par les Grecs ou les Romains, mais qu'il est d'origine barbare. Quoi qu'il en soit, il demeure incontestable que les peuples de culture celtique possédaient, à l'époque de la Tène III, ce type d'éperon dont la forme caractéristique s'est déjà rencontrée non seulement au Hradischt, mais à la Tène, dans le Holstein, à Rondsen et à Slup (Prusse occidentale), enfin à Alise-Sainte-Reine (musée de Saint-Germain). Je publie le dessin de l'exemplaire de Stradonic auquel les autres ressemblent pour la forme mais non pour la décoration, car je n'en connais pas d'autre spécimen émaillé.

4° *Fibules.* Commune, nous l'avons vu, à l'époque de la Tène I, la fibule émaillée disparaît presque entièrement de l'industrie celtique durant les périodes suivantes, sauf dans le nord de l'Europe. On a trouvé cependant, ainsi que je l'ai dit plus haut, aux Gleichberge, près Römhild dans l'Allemagne centrale, une fibule de la Tène II dont l'arc porte trois incrustations d'émail rouge.

Dans l'Europe septentrionale, au contraire, parmi les objets appartenant à la Tène récente, on rencontre une fibule caractéristique en fer ou en bronze, dont l'arc est orné d'un ou de plusieurs disques en bronze, à décoration cruciale, émaillée, de couleur rouge sang. Cette fibule est répandue en Poméranie, en Danemark et dans l'île de Bornholm. En Poméranie on trouve encore un deuxième type de fibule à arc émaillé : les rainures de l'arc qui contiennent l'émail rouge affectent la forme d'un H.[2]

Ces deux fibules indiquent clairement que ce sont les procédés mêmes de l'émaillerie gauloise et non pas seule-

1. Tischler, *Beiträge*, p. 162.
2. Schumann, *loc. cit.*, p. 38, t. II. — Undset, *Das erste Auftreten*, *passim*.

ment les objets émaillés qui ont pénétré dans le nord de l'Europe, à l'époque de la Tène III, car ces types, qui font défaut partout ailleurs, appartiennent en propre à l'archéologie nordique.

5° *Boucle en bronze* (pl. XXIV, fig. 14). Trouvée à Stradonic, elle porte au centre le même bouton à décoration cruciale que l'éperon mentionné plus haut.

6° Le musée de Prague conserve, parmi les objets de Stradonic, une *chaîne en bronze* dont les anneaux sont réunis par une pièce émaillée. Celle-ci se compose d'un bouton quadrangulaire, accosté de deux appendices de même forme mais plus petits. Le rectangle central et les deux appendices latéraux ont reçu les uns et les autres une décoration cruciale à émail sanguin. La même ornementation se retrouve sur une petite agrafe de ceinturon en bronze, à crochet zoomorphique, suivant le goût de la Tène, découverte à Dienheim et conservée au musée de Mayence.

Je n'ai pas parlé, dans cet inventaire, des émaux de la Tène III, des deux boucliers celtiques du Musée britannique (Kemble et Franks, *Horae ferales,* pl. xv). De ces deux boucliers le plus ancien, trouvé dans la rivière Witham, est orné de corail et non d'émaux. L'autre, trouvé en 1857 dans la Tamise, près de Battersea, à umbo circulaire, décoré avec une égale richesse, présente vingt-sept boutons d'émail rouge dont la technique est toute différente de celle dont je viens d'étudier le développement. On pourrait donner à ce genre d'émaux le nom d'*émaux réticulés.* Ces boutons se composent en effet d'une pastille d'émail fixée au métal par un rivet central et recouverte d'une *résille* métallique cruciforme, d'un travail très délicat. Je ne connais qu'un autre exemple de ces émaux à coiffe réticulée, ce sont les fibules de la Tène, découvertes à Nonsberg (Tyrol) et conservées au musée d'Inspruck.

Je suis tenté de classer parmi les ustensiles d'émailleurs un objet en argile, trouvé au mont Beuvray par M. Bulliot

et regardé par son inventeur comme un moule de pâtisserie en raison de sa ressemblance avec nos *gaufres*. Ce n'est là de ma part qu'une simple hypothèse, que fait naître surtout la présence de cet objet dans les deux centres de fabrication actuellement connus d'émaux gaulois. La ressemblance de ces tablettes d'argile avec nos gaufres en indique assez la forme et les dimensions. La fig. 19, pl. XXIV, reproduit un fragment trouvé à Bibracte (musée de Saint-Germain). Les fragments n°s 17 et 18 de la même planche, proviennent de Stradonic (musée de Vienne).

La collection du prince de Furstenberg, près de Stradonic, comprend un certain nombre d'objets trouvés au Hradischt. J'y ai remarqué à travers une masse de grossières falsifications, un autre fragment de tablette d'argile, avec les mêmes rangées de cases, celles-ci circulaires et non rectangulaires comme les précédentes. Leur diamètre mesure six à sept millimètres sur une profondeur égale. Cet objet est entouré d'un lot d'antiquités fausses ou suspectes, mais sa propre authenticité n'est pas contestable.

En dehors du Beuvray et de Stradonic, je n'ai retrouvé cette tablette d'argile qu'au musée de Saintes. Le fragment conservé dans cette collection provient de Saintes même et l'on a, en outre, recueilli dans cette ville un dé en bronze, émaillé de rouge sanguin.

Comme celui de la collection de Furstenberg, il présente des cases circulaires qui renferment encore des parcelles de charbon. Sur toutes ces tablettes on reconnaît l'action du feu. Je suis porté à croire qu'elles ont servi de récipient à une matière fusible, qui se débitait en petits pains ou pastilles. Cette matière fusible ne serait-elle pas l'émail rouge, qu'il convenait de réduire en petits cuboïdes ou en pastilles, pour faciliter la fabrication des menus objets auxquels on l'appliquait? L'examen des formes des petits débris d'émail brut, trouvés à Bibracte, laisse à cette explication son caractère encore conjectural.

IV. — LA CÉRAMIQUE

La poterie des oppida de la Gaule n'a pas encore été l'objet d'une étude d'ensemble. Les récoltes les plus abondantes proviennent particulièrement de Bibracte et du Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), oppidum, fouillé méthodiquement, mais dont les trouvailles sont encore inédites. Cette céramique offre une curieuse variété de types. Auprès de vases d'une fabrication grossière, on remarque de nombreux modèles indigènes, façonnés au tour, dont le galbe élégant et le décor démontrent que, vers l'époque de César, les Gaulois avaient conduit l'industrie fictile à un degré déjà avancé de perfection.

Au mont Beuvray, les tessons à vernis rouge de fabrique italique, estampillés de marques arrétines connues, se mêlent aux produits indigènes. C'est au temps de César et d'Auguste que les potiers d'Arezzo réussirent à exporter en Gaule leur belle céramique, bientôt imitée par les Gaulois. Mais on doit se garder de classer parmi les vases de provenance étrangère tous ceux auxquels la pureté de la forme et la finesse de la pâte prête un aspect artistique.

Sans entrer dans une description détaillée, je me bornerai à faire observer, au sujet des formes, que leurs caractères essentiels peuvent se résumer ainsi : dans les vases à liquides, disparition du profil caréné des périodes antérieures et prédominance de la forme ovoïde. Rareté des anses qui ne se rencontrent que sur des cruches blanches ou jaunâtres, de fabrique italique. Pour la décoration, emploi fréquent d'instruments en bois ou en corne, à dents de peigne, permettant de tracer sur la panse des zones ondées, sinuées ou réticulées.

Mais à côté de ces vases, à ornements gravés, dont le

style conserve quelque chose de primitif, malgré l'habileté de l'exécution, apparaissent de curieuses poteries qui semblent, à première vue, se rattacher à la céramique classique du vieil art hellénique. Il s'agit des vases peints à décoration géométrique, particulièrement abondants à la fin de l'époque celtique et au commencement de l'époque impériale dans le centre de la Gaule. Je leur ai déjà consacré en 1895, dans la *Revue archéologique*[1], une monographie où j'ai essayé de décrire leurs caractères essentiels, mais alors j'étais loin de penser que cette poterie gauloise eût rayonné jusqu'en Bohême, et ce n'est pas sans surprise que je me suis trouvé, au musée de Prague, en présence de plusieurs vitrines de tessons de cette espèce, provenant tous de Stradonic, exclusivement.

Les formes, peu variées, se réduisent à trois ou même à deux types : le *guttus* ovoïde ou vase à liquides et le bol ou *olla*, à lèvre renforcée d'un rebord arrondi. La décoration est obtenue par l'application de couleurs ocreuses, d'un brun noir ou violacé, sur fond blanc uni. La zone blanche est encadrée de bandes rouges, mais la base du vase conserve souvent sa couleur naturelle, d'un jaune clair rosacé.

Le caractère de la décoration géométrique permet de distinguer deux groupes : l'un, à décor curviligne dans le style classique de la Tène, c'est-à-dire dérivé de motifs serpentins, tels que la double volute ; l'autre, à décor rectiligne, où prédominent les lignes en zig-zag, les damiers, les chevrons, les pyramides. La décoration rectilinéaire qui est la plus récente, a remplacé la précédente, lorsque l'art de la Tène, en présence de l'art classique méditerranéen, eut perdu son originalité propre et tendait à disparaître de toutes les régions celtiques, les Iles Britanniques exceptées. Cependant quelques spécimens du groupe ancien se

1. *Les Vases peints gallo-romains du musée de Roanne*, extrait de la *Revue archéologique* (planche en couleur), 1895.

rencontrent en petit nombre jusque dans la première moitié du premier siècle de notre ère.

On trouve aussi au mont Beuvray, comme à Stradonic, des vases ornés de simples bandes parallèles, alternativement rouges et blanches, disposées horizontalement (pl. XXV, fig. 3), et aussi des semis de pastilles blanches sur fond rouge ou rouges sur fond noir (pl. XXV, fig. 1, de Stradonic, et fig. 4 du Beuvray).

Par l'ensemble de ses caractères, cette poterie peinte forme un groupe tout à fait distinct. Le moindre tesson de cette famille se reconnaît aussi aisément qu'un fragment de poterie sigillée ou de vase hellénique. J'insiste sur ce point, car la désignation de poterie peinte à décoration géométrique est en elle-même bien imprécise. Elle pourrait s'appliquer à certains produits de l'époque néolithique aussi bien qu'aux vases actuels de la Kabylie. La poterie dont il s'agit ici doit donc être désignée sous le nom de *poterie peinte du type de Bibracte.*

Lorsque j'ai tenté de délimiter, il y a cinq ans, son aire de dispersion, je ne connaissais encore qu'un bien petit nombre de collections étrangères. Je ne pouvais donc signaler la présence de cette céramique que dans le centre de la Gaule, — surtout à Bibracte, au Crêt-Châtelard (commune de Saint-Marcel-de-Félines) et à Roanne, — à Montans, près Gaillac, à Lezoux, à Moulins et en Normandie. Actuellement je suis en mesure d'étendre les limites géographiques de cette poterie bien au delà des frontières de la Gaule. Le Hradischt de Stradonic, en premier lieu, a livré un grand nombre de tessons peints, tout à fait semblables à ceux du mont Beuvray et présentant les mêmes variétés. A défaut de reproductions en couleurs, les quelques fragments de la planche XXV (fig. 1-7) ne peuvent donner une idée de l'ensemble de la récolte ni de la similitude parfaite des échantillons de la Gaule et de ceux de Stradonic. Il est cependant intéressant de comparer, par

exemple, le fragment du Beuvray, fig. 7, avec celui de Stradonic, fig. 6. Les bandes horizontales, parallèles, le semis de pastilles blanches sur fond rouge ou brun, sont encore des motifs communs aux deux groupes. On en noterait beaucoup d'autres, sans doute, si l'ensemble des deux récoltes était publié. La similitude n'est pas seulement dans la forme, dans la technique et le décor, mais aussi dans la nature et la couleur de la pâte, d'un jaune clair rosacé.

J'aborderai plus loin, dans la seconde partie de cette étude, l'examen des conclusions que sembleraient autoriser les analogies frappantes des récoltes de Stradonic et du mont Beuvray. J'aurai alors à rechercher la part qui peut être attribuée à des influences commerciales, dans l'explication des faits observés. On comprend quelle importance présente, à cet égard, l'inventaire des trouvailles d'objets similaires dans d'autres stations. Je dois donc compléter les indications précédentes par l'énumération des régions où s'est encore rencontrée la céramique peinte du type de Bibracte.

La collection la plus riche en spécimens de cette nature, c'est la collection céramique du musée de Roanne. Le plus grand nombre des vases peints provient d'un cimetière gallo-romain, ouvert dès le commencement de l'époque impériale. Viennent ensuite les beaux vases de l'oppidum du Crêt-Châtelard, encore inédits, et ceux qu'ont livrés d'autres localités du Forez et du Bourbonnais. Ces vaisseaux ont souvent servi d'urne funéraire. L'un d'eux, grand bol à zones rouges et blanches, sans dessins géométriques, trouvé à Villeret (Loire), contenait avec des ossements incinérés, deux fibules de bronze, à disque médian, type qui se rencontre déjà au temps d'Auguste dans les récoltes du mont Beuvray et que quelques archéologues rajeunissent à tort. Je citerai encore les vases peints de Chaysieu (Loire), conservés au musée de Montbrison ; cette nécropole du temps d'Auguste ou de ses premiers succes-

seurs, a livré quelques bronzes coulés gaulois, et des fibules dérivées de celles de la Tène III. Dans les ateliers céramiques de Lezoux, de Montverdun, de Banassac, quelques tessons démontrent que la fabrication de ces vases y a précédé celle de la poterie sigillée. Au nord-ouest de la Gaule, l'abbé Cochet a recueilli ce type céramique en Normandie. Le musée de Rouen en conserve un spécimen provenant d'Alisay.

Les découvertes de Bibracte nous fournissent la preuve que cette poterie était répandue en Gaule dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère. Mais les trouvailles de la Champagne méritent tout particulièrement de fixer l'attention, parce qu'elles lèvent toute incertitude sur l'origine purement indigène de cette céramique. Je veux parler des vases de la collection Morel[1], trouvés à Beine (Marne), et à Prunay (Marne), et d'un certain nombre de vaisseaux similaires, du musée de Saint-Germain. L'engobe blanc n'apparaît pas encore, mais le décor curviligne est tout à fait dans le style de la Tène, comme sur les vases de Bibracte, d'ancien style. Or la forme du grand vase ovoïde de Prunay est une des formes typiques de la céramique marnienne. C'est un des vases classiques de la sépulture de Somme-Bionne et des autres tombes de la Tène I. D'où cette conclusion importante que la décoration peinte apparaît tout d'abord dans la céramique gauloise sur des vases de la Tène I, dont la forme ne trahit en rien l'imitation d'un modèle hellénique.

En réalité, tout est indigène dans cette céramique, et les tentatives de rapprochement de ces vases gaulois avec les types mycéniens me paraissent stériles. Il se peut cependant que la vue des vases grecs ait suggéré aux potiers gaulois l'idée d'appliquer le procédé de la peinture à la

1. Léon Morel, *la Champagne souterraine*, Reims, 1898. Un vol. de texte et un album de planches. Les vases peints sont figurés en tête du texte.

décoration de leur poterie. Les vases grecs du quatrième siècle, découverts dans quelques tombes de la Champagne et de l'Europe centrale, sont des vases à figures, et l'art celtique qui proscrivait ce genre de représentations, sans doute pour obéir à certaines prescriptions religieuses, ne pouvait trouver là une source d'inspiration ornementale. Si les céramistes gaulois imitèrent la technique grecque dans une certaine mesure, ils eurent soin de conserver à l'ornementation son caractère indigène. La céramique de la Tène lutta victorieusement contre la pénétration des vases grecs. C'est à la technique d'Arezzo seule, importée plus tard en Gaule à la suite des envahisseurs, qu'était réservé le privilège de conquérir la clientèle gauloise.

De la Gaule, sa patrie d'origine, la céramique peinte, bénéficiant de l'expansion de la culture celtique, rayonna dans la direction de l'est, tandis qu'au nord, elle ne franchit pas la Manche. Grâce à des découvertes récentes, les types céramiques de la Tène III, en usage dans les Iles Britanniques, commencent à être à peu près connus. Or jamais, si je ne me trompe, aucun fragment de cette poterie peinte n'y a été recueilli. Si les Bretons en avaient fait usage, il semble qu'elle figurerait parmi les vases cinéraires d'Aylesford, nécropole à incinération de la fin du second âge de fer. Elle est remplacée en Angleterre par une autre espèce de poterie à décoration géométrique de même style, bien que de technique différente. Celle-ci apparait dans les fouilles récentes de Glastonbury (Somersetshire) [1], curieux village palafitte de l'époque celtique, de Hunsbury [2], oppidum voisin de Northampton, et de quelques autres stations. J'en publierai prochainement quelques spécimens, qu'il serait utile de rapprocher de nos vases peints, pour bien constater l'étroite parenté des divers

1. *The british Lake-village near Glastonbury* (recueil de diverses notices déjà publiées dans des périodiques anglais). Caunton, 1899.
2. Sir Henry Dryden, *Hunsbury or Danes Camp*, s. l. n. d., pl. V, fig. 12.

motifs décoratifs de ces deux groupes céramiques contemporains[1]. Le thème de cette ornementation curviligne se trouvait si conforme au goût des peuples celtiques, que les potiers pouvaient en épuiser les combinaisons linéaires, sans craindre de lasser leur clientèle. Les vases bretons sont d'ailleurs des bols ou des vases ovoïdes, non ansés, de pâte grise ou noirâtre, souvent lustrée, façonnés à la main. Leurs dessins ont été gravés dans l'argile fraîche, au moyen d'un instrument à pointe mousse.

La distribution de la poterie peinte, à l'est de la Gaule, présente un intérêt tout particulier, par rapport à Stradonic. Entre ces deux points extrêmes, Bibracte et l'oppidum bohémien, retrouve-t-on les traces d'une voie commerciale, jalonnée par des vases ou des tessons de cette famille céramique? Quelques découvertes permettent de tracer l'amorce de cette route, jusqu'en Helvétie seulement. Le musée de Saint-Germain conserve un fragment typique de cette poterie, provenant de la haute Savoie. Au musée de Genève, j'ai vu deux ollas entières, l'une à dessins géométriques, bandes verticales et losange réticulé, l'autre beaucoup plus curieuse, avec un essai de représentation figurée, associée à la décoration linéaire : une frise d'oiseaux, les ailes éployées, peints en rouge foncé sur fond rouge brique, fait le tour du vase; elle est encadrée par deux zones de couleur blanche. La forme ollaire et les dimensions se rapportent, comme la technique, aux types éduo-ségusiaves. Jouxtens, dans le canton de Vaud (musée de Lausanne), Avenches, Berne et Constance ont livré aussi quelques débris de cette poterie. Enfin elle est représentée au musée de Mayence par quelques grands vases entiers de forme ovoïde, trouvés dans la région rhénane et publiés dans les *Alterthümer*.[2]

1. Depuis la publication de ce mémoire, nous avons consacré une notice à cette céramique dans la *Revue archéologique*, 1901, II, p. 51.
2. *Alterth.*, t. I, VI, 6, et III, VI, 4.

V. — ARMES ET OUTILS

A Stradonic, l'os et la corne ont servi à la confection d'un grand nombre d'instruments, tels que des perçoirs et des aiguilles.

Les outils et ustensiles en fer, tels que couteaux, ciseaux, poinçons, anneaux, chaînes, clefs, clous, etc., sont abondamment représentés dans les collections de Prague et de Vienne, mais, à l'exception d'une série nombreuse de pointes de lances et de javelots, les armes sont fort rares. Je n'aurais guère à signaler que quelques fragments d'épées, du type de la Tène récente. J'ajoute que les fouilles du mont Beuvray présentent cette même particularité de l'extrême rareté des épées, si abondantes cependant dans d'autres stations gauloises. A Bibracte, le fait s'explique en partie par la conquête romaine. Les cinquante dernières années de la ville éduenne sont postérieures à l'arrivée de César. Il est permis de croire que lorsque la Gaule asservie eut livré ses armes à son vainqueur, celui-ci ne lui concéda pas l'autorisation de les reprendre, avant que la romanisation des nouvelles provinces eût été consommée. Au reste, la population résidant à Bibracte, si l'on en juge par les vestiges exhumés de ses demeures, est toute différente de celle que l'on pourrait s'attendre à rencontrer dans cette forteresse puissante. Si l'imagination la peuple de guerriers, l'archéologie y découvre surtout de laborieux artisans. A Stradonic, les traces d'une exploitation industrielle, également active, sont nombreuses, mais les observations précises, recueillies à Bibracte, sur le caractère des habitations, font entièrement défaut.

Parmi les fragments d'armes trouvés à Stradonic, il en est un que je signalerai spécialement. Je veux parler d'un petit bronze du musée de Prague, en forme de tête humaine, qui se trouve être exactement semblable à un second

exemplaire, découvert à Corent (Puy-de-Dôme), et conservé au musée de Roanne. L'exemplaire arverne est dessiné ci-contre (fig. 3), mais cette reproduction passerait facilement pour celle du bronze de Prague, tant est complète la ressemblance des deux objets. Tous deux mesurent environ trois centimètres de hauteur et sont en bronze fondu, creux à l'intérieur. Au sommet de la tête est pratiquée une ouverture évidemment destinée au passage d'une tige à rivet. Les traits du visage suffiraient à établir le caractère celtique de ces bronzes. On reconnaît aisément dans le dessin des yeux, dans l'allongement et l'obliquité des paupières, dans la stylisation de la chevelure et la symétrie de ses mèches, les particularités de la représentation du visage humain

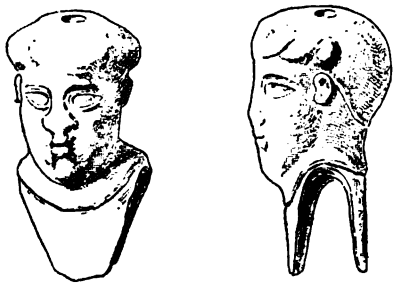

Fig. 3.
Trouvé à Corent (Puy-de-Dôme).
Gr. d'exécution.

A

B

Fig. 4.
Poignards anthropoïdes, d'après Lindenschmit fils.
A. Musée de Pesth. — B. Coll. Ritter, à Neuchâtel. Long. 446 mill.

sur les monnaies de la Gaule. Quant à la destination de cet objet, elle ne me semble pas douteuse. Je vois là deux nouveaux spécimens du pommeau des poignards anthro-

poïdes de l'époque de la Tène. Ces poignards, dont on connaît actuellement de nombreux exemplaires, présentent les caractères suivants : large lame en fer, à deux tranchants et à pointe effilée, poignée en bronze, limitée en haut et en bas par une paire d'antennes dirigées en sens contraire et souvent munies de boules terminales (fig. 4). La soie de la lame qui traverse la fusée est rivée à une pièce sphéroïdale ou bouton de bronze, posé entre les antennes. Ce bouton terminal est souvent remplacé par une tête virile, celle de nos petits bronzes de Corent et de Stradonic. Un petit fragment d'un de ces poignards, l'extrémité d'une antenne avec bouton terminal, s'est rencontré également au mont Beuvray (musée de Saint-Germain).

M. Salomon Reinach a démontré aisément, à l'encontre d'une étrange explication proposée par feu Lindenschmit [1], que ces armes appartiennent à l'archéologie de la Tène. Mais ils provenaient tous jusqu'ici de trouvailles isolées. Les pommeaux de Stradonic et de Corent, le fragment recueilli à Bibracte, confirment l'attribution de ce type de poignard à l'industrie gauloise. Le pommeau d'un poignard trouvé à Tesson, arrondissement de Saintes (musée de Saint-Germain), est exactement semblable à ceux de Corent et de Stradonic. De plus, ces trouvailles démontrent clairement que l'emploi de cette arme a duré jusqu'à l'époque de la Tène III. Son prototype est bien certainement le poignard à antennes hallasttien, où apparaît déjà (Sacken, *Das Grabf. v. Hallstatt*, pl. V, fig. 11) le pommeau sphéroïdal. La transformation d'une sphère terminale en tête humaine est une des évolutions que l'on rencontre constamment dans l'étude du développement des formes plastiques. Le pommeau du poignard à antennes pouvait d'autant moins y échapper que la poignée de cette arme affectait déjà, par

1. Salomon Reinach, *l'Anthropologie*, 1895, p. 18 ; Lindenschmit, *Alterthümer*, t. IV, IV, 2, et IV, 25.

la disposition des antennes, une vague forme anthropoïde. Je classerai donc à la Tène I celles de ces armes qui ont gardé le pommeau sphérique, et aux périodes suivantes les poignards à tête humaine.

VI. — OBJETS DIVERS

Les monnaies, les fibules, les émaux et la céramique m'ont fourni les points de comparaison les plus frappants entre les trouvailles des deux oppida. Je mentionnerai plus brièvement certains autres objets communs également à l'archéologie de Stradonic et à celle de Bibracte ou, pour mieux dire, appartenant en propre à la civilisation de la Tène III. On les rencontre dans plusieurs stations de cette même époque et quelques-uns peuvent être considérés comme des « fossiles directeurs », propres à guider l'archéologie dans l'étude de ces antiquités.

1. *Anneaux et bracelets de verre* (pl. XXV, fig. 8-12). La collection de grains de collier de Stradonic, au seul musée de Prague, ne comprend pas moins de 5 à 600 numéros. Ces grains de collier comparés aux types plus anciens, en diffèrent par la forme et la couleur. Leur forme est celle d'un anneau à section elliptique. On peut les diviser en quatre variétés, d'après le nombre des nuances qui entrent dans la coloration du verre.

Premier groupe, verre uni : bleu foncé, jaune, vert clair, blanc translucide.

Deuxième groupe, verre bicolore : bleu et jaune, bleu et blanc.

Troisième groupe, verre tricolore : jaune, bleu et gris; jaune pâle, bleu et blanc; jaune avec cercles bleus mouchetés de blanc.

Quatrième groupe, verre à quatre couleurs : uni avec cercles tricolores, jaune, bleu foncé et blanc.

Dans chacun des trois derniers groupes, les nuances diverses sont disposées tantôt en tranches parallèles ou en spirales, tantôt en mouchetures ou en cercles polychromes; quelques grains présentent des nodosités ou mamelons.

Les bracelets de verre sont des cercles côtelés, de couleur bleu foncé; la côte médiane est souvent ornée d'un filet ou petit rinceau de couleur jaune ou blanche.

Les bracelets de verre bleu et les grains de collier unis ou à cercles blancs et bleus sur fond jaune ou bleu se rencontrent à toutes les périodes de la Tène, mais le type des grains de colliers mouchetés, ou à bandes spiraliformes, de plusieurs couleurs, est particulier à la Tène III. La forme de ces grains, gros et larges anneaux à section elliptique, permet aussi de les distinguer facilement des verroteries de l'époque mérovingienne. Ils se retrouvent non seulement dans les oppida de la Gaule, — le musée de Roanne en possède une série provenant de Gergovie; le mont Beuvray en livre abondamment, — mais dans la plupart des stations de la Tène III. La collection du musée de Prague réunit toutes les variétés connues.

Dans la composition des nuances, une particularité mérite d'être notée. Alors que le blanc, le jaune, le bleu foncé ou le bleu clair, le gris et le vert sont représentés, je n'ai jamais vu, ni à Prague, ni dans aucun autre musée, pour l'époque de la Tène, un grain de collier, un bracelet ou une verroterie de couleur rouge. Comment s'expliquer cette exclusion d'une nuance très goûtée des Gaulois, comme le prouve la coloration rouge de leurs émaux et leurs vases peints? L'émail n'étant qu'une substance vitreuse, puisque les Gaulois connaissaient l'émail sanguin, la coloration en rouge du verre dont on fabriquait les grains de collier ne pouvait présenter aucune difficulté. On doit croire que l'ambre rougeâtre qui servait également à confectionner des grains de collier constituait un produit naturel que la clientèle préférait au verre rouge.

2. *Anneaux et rouelles de bronze* (pl. XXVI, fig. 6-10). J'ai compté au musée de Prague plus de 500 annelets en bronze de dimensions diverses ; ils sont également très communs dans toutes les stations de la Tène III. Quelques numismates estiment que ces annelets ont pu faire office de monnaie : leur abondance à Stradonic ne serait pas, il est vrai, un argument à invoquer à l'appui de cette thèse ; nous avons vu que le nombre des grains de collier n'est pas moins élevé.

Les rouelles sont beaucoup moins abondantes ; leur diamètre varie entre 15 et 50 millimètres : le nombre des jantes est tantôt de quatre, tantôt de huit ; quelques-unes ont leur circonférence dentelée (pl. XXVI, fig. 8), comme les deniers *serrati* de la République romaine qui, au dire de Tacite, étaient particulièrement recherchés par les Germains. Parmi les fibules de Stradonic, certaines portent une de ces rouelles en bronze, passées dans l'arc (pl. XXIII, 5), ce qui tiendrait à faire considérer celles-ci comme des amulettes.

3. Une autre série d'objets de bronze qu'il est intéressant de retrouver en assez grand nombre à Stradonic, ce sont de petites balances, se composant d'un fléau et de deux plateaux circulaires, suspendus chacun par trois ou quatre chaînettes. Parmi les 25 fléaux du musée de Prague, certains sont minuscules, d'une longueur de 5 à 6 centimètres (pl. XXVI, fig. 12).

Un de ces petits fléaux de balance en bronze du mont Beuvray, est conservé au musée de Saint-Germain ; un autre, de Gergovie, au musée de Roanne. Je crois qu'à côté des fléaux et des plateaux, il faut placer, comme appartenant encore à ce modèle de balance, la série de petites tiges bifides, communes à Stradonic, dont la figure 13, planche XXVI, reproduit un exemplaire. M. Bulliot et moi, nous en avons recueilli plusieurs à Bibracte. Leur destination paraissait difficile à établir, mais j'ai vu au musée de Zurich une petite balance complète, du modèle de Stra-

donic et de Bibracte : le fléau est suspendu à une tige tout à fait analogue à celles-ci.

Il y a lieu de croire que dans les *emporia* celtiques où affluaient des monnaies étrangères de types très variables, la vérification du poids des espèces nécessitait l'emploi de ces instruments, qui peuvent encore avoir servi à certains industriels, tels que les orfèvres ou les émailleurs.

4. Le petit objet, en bronze, à deux branches recourbées, d'inégale longueur, que reproduit la figure 3, planche XXVI, est d'un emploi inconnu. Quoi qu'il en soit, c'est encore un des objets très caractéristiques des stations de la Tène III. Il est abondant dans les substructions du mont Beuvray; j'en ai compté plusieurs spécimens dans les vitrines de Stradonic, à Prague.

5. Voici encore un petit bronze, représenté par plusieurs spécimens dans les récoltes de Stradonic et du mont Beuvray (pl. XXVI, fig. 1, 1 *bis*, 2). La forme et les dimensions habituelles sont celles de l'exemplaire que reproduit la figure 1 *bis*. La forme est celle d'un T dont la barre horizontale est légèrement cintrée en croissant. La tige est courte et revêt également à son extrémité une forme lunulée. Ces petits bronzes sont en métal fondu, assez minces, sans la moindre trace d'ornementation; comme on le voit sur le dessin, la tranche présente un chanfrein ou biseau bien marqué.

Il était assez difficile de leur donner un nom. Leur abondance dans les habitations de Bibracte, où les objets de toilette sont les plus nombreux, portait à les classer dans cette catégorie, mais les découvertes de Stradonic lèvent toute incertitude. En comparant les figures 1 et 2 de la planche XXVI, on reconnaît aisément que le second est un manche de miroir, dont la forme dérive du type plus rudimentaire que reproduit la figure 1. Ce qui confirme cette attribution, c'est que l'on a précisément recueilli tant à Stradonic qu'à Bibracte des miroirs ou fragments de miroirs

métalliques, de forme circulaire, qui peuvent s'ajuster par une soudure à ces manches en bronze. Il y a certainement lieu de s'étonner que les Gaulois se soient contentés d'un mode d'assemblage aussi fragile, ou plutôt, cet objet témoigne de la perfection des procédés de soudure qu'ils employaient. Cela nous rappelle le témoignage de Pline sur l'habileté des métallurgistes gaulois et sur l'invention de l'étamage attribuée aux Bituriges. L'allongement du croissant que l'on observe sur la figure 2 a eu précisément pour objet de consolider la monture.

Le miroir métallique est un objet que les Gaulois ont emprunté à l'industrie hellénique ou gréco-romaine. Dans le miroir grec, le manche et le disque sont d'une seule pièce. A l'époque impériale, on trouve de petits disques assez semblables à ceux des oppida, mais quelquefois rectangulaires ou percés de petits trous le long du bord. Le manche est souvent évidé, en forme de double fuseau. Mais quelle était la forme exacte des miroirs romains, antérieurement à l'ère chrétiennne? Il faudrait élucider cette question pour connaître l'origine de ce type du miroir gaulois de la Tène III. Malheureusement on est bien loin d'être suffisamment renseigné sur l'industrie italique du premier siècle avant notre ère.

Quoi qu'il en soit, ce manche de miroir est un objet caractéristique pour cette époque. Je l'ai retrouvé parmi les récoltes de la forêt de Compiègne (musée de Saint-Germain), des environs de Besançon (musée de Besançon), de Windisch (Suisse), au musée de Zurich, avec des fibules de la Tène et des objets romains.

Le musée de Lausanne en possède aussi un exemplaire.

Les disques sont unis, sans aucune gravure au revers, tandis que dans les Iles Britanniques où l'art de la Tène a laissé ses produits les plus artistiques, on connaît une série de miroirs circulaires gravés de dessins géométriques, de style celtique.

6. On sait combien sont rares les représentations figurées dans l'art celtique. A Bibracte, on ne peut signaler que quelques manches de couteaux en bronze, dont l'extrémité revêt la forme d'une tête de cheval ou de bovidé, et une série de chenets d'argile à tête de bélier. Stradonic est mieux partagé. Les chenets en terre cuite font, il est vrai, défaut, mais les vitrines du musée de Prague renferment quelques petites figurines en bronze d'animaux divers dont le style n'a rien de classique. Le sanglier occupe naturellement le premier rang. Mais la perle de ces petites collections est une minuscule figurine en bronze, haute seulement de cinq centimètres, représentant un personnage viril, nu, ithyphallique, tenant de la main droite un carnyx ou trompette recourbée, se terminant en un large pavillon. Ce précieux petit objet, de travail gaulois et d'une belle patine, présente tous les caractères d'une authenticité incontestable.

7. Les figures 11 et 15, pl. XXVI, représentent un autre type des petits bronzes de Stradonic. Le coulant auquel est adaptée une sorte de palmette, munie d'un crochet à son revers, me fait considérer cet objet comme une agrafe de ceinturon. Les fouilles de Bibracte ont livré l'extrémité d'un objet semblable.

8. J'indiquerai aussi parmi les objets d'importation, qui caractérisent cette époque de transition, des bagues en or, en argent, en bronze et en fer, munies de chatons à intailles. Chez les Gaulois de Bibracte, le goût des pierres gravées, portées comme chatons d'anneaux, était aussi très répandu.

9. Le bracelet en métal, à bouts tordus en spirale, est un type fort commun dans toute l'Europe. Plusieurs archéologues, tels que Gabriel de Mortillet, L. Lindenschmit, Strobel, en ont étudié l'origine et la durée [1]. Il y aurait lieu

1. G. de Mortillet, dans la *Rev. arch.*, 1866, II, p. 417, et dans les *Matériaux*, t. III, p. 20, et t. IV, p. 203. — *Alterth.*, t. II, v, 3. Pour les observations de Strobel, voir le dernier article de Mortillet.

actuellement de reviser ces recherches ou de les compléter. Je me borne pour l'instant à constater que ce type apparaît en Gaule pour la première fois parmi les récoltes de Bibracte. Le modèle était peut-être italique. On le trouve dans la haute Italie, à Ornavasso, dans la nécropole de Persona, ouverte en l'an 87 avant Jésus-Christ et abandonnée au temps de Domitien. Il paraît avoir subsisté assez longtemps. Le spécimen de la figure 14, planche XXVI, muni d'une chainette, provient de Stradonic, qui en a livré plusieurs autres.

10. Le commerce italique expédiait aux oppida de la Gaule centrale, au temps de César et d'Auguste, de grandes quantités d'amphores de vin et quelques vases d'Arezzo. A Stradonic, où les fouilleurs n'ont pas pris la peine de recueillir tous les tessons de poterie commune, j'ai reconnu un seul débris de col d'amphore, du type de Bibracte, mais pas de poterie sigillée.

11. Je termine par une courte mention d'une curieuse série de dés en os, rappelant nos dominos, sauf que quelques-uns, tout en étant plats et allongés, sont gravés de cercles sur plus de deux faces (pl. XXV, fig. 13 et 14). Sans m'arrêter à en décrire les variétés, je constate que ces mêmes dés en os apparaissent dans un autre milieu celtique, bien éloigné de la Bohême, en Grande-Bretagne, au *Lake-village* de Glastonbury dont j'ai déjà parlé, à propos des poteries. J'ai vu au musée de Glastonbury cinq dés en os, plats et allongés, gravés sur quatre faces, pareils à ceux de Hradischt. Les fibules trouvées dans cette station appartiennent à la Tène III.

Le musée de Bienne, si riche en antiquités gauloises, conserve aussi des dés similaires, mais je n'en connais pas exactement la provenance. L'un de ces dés présente par hasard la même particularité qu'un de ceux de Stradonic ; il est resté inachevé et encore adhérent à un autre cube.

Beaucoup d'autres menus objets mériteraient l'attention,

entre autres le type d'anneau de bronze à nodosités globuleuses ou à figurations (pl. XXVI, 4 et 5), connu aussi des Éduens de Bibracte, et la série des outils en fer. Lorsque M. Pič aura publié une monographie générale des antiquités de Stradonic, alors seulement on en pourra mesurer la variété et l'abondance, dont cette notice ne présente qu'un aperçu. [1]

VII. — CONCLUSIONS.

J'ai étudié sommairement les types les plus caractéristiques du Hradischt de Stradonic. Il me reste, en m'aidant de cet inventaire comparatif, à rechercher l'époque de son occupation, en passant parfois du domaine de l'archéologie à celui de l'histoire.

Cette question a déjà sollicité l'attention de plusieurs auteurs. En 1881, M. Osborne lui consacrait un mémoire dans les *Mittheil. der Anthrop. Gesells. in Wien*, et plus récemment, M. Pič présentait une solution nouvelle.

On sait que les tribus celtiques des Boïens constituent le premier groupe ethnique dont l'histoire ait enregistré la présence dans le Boïohemum [2]. La Bohême a gardé jusque dans la forme actuelle de son nom le souvenir de cette occupation. En l'an 58 avant notre ère, certaines tribus boïennes se joignent aux Helvètes abandonnant leur territoire, pour pénétrer en Gaule. Mais ce corps d'émigrants que César évalue, non peut-être sans exagération, à 32,000, y compris les femmes et les enfants, ne constituait pas toute la nation boïenne. D'autres tribus étaient demeurées sur leur domaine, puisqu'au témoignage de Tacite, les Marcomans eurent tout d'abord à les combattre, pour s'emparer à leur tour du Boïohemum [3]. Plusieurs historiens

1. Au sujet de cette publication, voir la note de la page 127.
2. Tacite, *Germanie*, 28.
3. *Praecipua Marcomannorum gloria viresque atque ipsa etiam sedes, pulsis olim Boiis, virtuti parta.* (*Germanie*, XLII.)

modernes, notamment Müllenhoff[1], contestent, il est vrai, cette assertion de Tacite et regardent l'abandon de la Bohême par les Boïens comme antérieur à l'arrivée des Marcomans. En effet, au temps de leur émigration partielle en Gaule, les Boïens, d'après César (*B. g.*, I, 5), occupent le Norique, et la destruction de leur nation, rapportée par Strabon (VII, III, II), fut l'œuvre des Daces, commandés par Boirebistas. Ce dernier événement, qui a eu pour théâtre le pays situé au sud du Danube, remonte à l'an 45 avant Jésus-Christ. Toutefois, en présence du texte de Tacite, il est vraisemblable d'admettre que, si la ruine de la nation boïenne était consommée au milieu du premier siècle, quelques tribus réussirent toutefois à se maintenir en Bohême jusqu'à la conquête de Marbod. Celle-ci fut accomplie environ vers l'an 12-10 avant l'ère chrétienne. L'arrivée des Slaves qui succédèrent aux Germains eut lieu à une date incertaine que l'on place en général vers le cinquième siècle, mais que quelques savants proposent de reculer de plusieurs siècles. La question de la nationalité des habitants du Hradischt recevra donc une solution différente suivant que l'occupation de cet oppidum sera considérée comme antérieure ou postérieure à l'an 10. Assurément le *facies* proprement celtique de la civilisation dont on retrouve ici les restes est de toute évidence, ainsi qu'il ressort de l'ensemble des rapprochements qui précèdent; toutefois cette constatation serait loin d'avoir, à elle seule, une portée suffisante pour couper court à toute discussion d'ordre ethnique. La culture de la Tène est bien celle des peuplades gauloises, mais elle s'est répandue en Europe au delà des limites des langues celtiques. Si les Germains fixés près du Rhin ou du Danube différaient de leurs voisins par le langage, la religion et les institutions, par contre leur civili-

1. Müllenhoff, *Deuts. Alterthumskunde*, II, p. 265; Niese, *Keltische Wanderungen* dans le *Zeitschrift für deut. Alterthum.*, 1898, p. 129. Ce dernier suppose une alliance entre les Daces et les Marcomans.

sation présentait avec celle des Gaulois d'assez grandes ressemblances sous le rapport des types industriels, de l'armement et du costume.

L'attribution aux Marcomans d'un oppidum qui rappelle de si près ceux de la Gaule ne serait donc pas, à première vue, incompatible avec les données de l'archéologie. C'est d'ailleurs à cette solution, où ils ont été conduits par des arguments différents, que M. Osborne, tout d'abord, et, après lui, M. Pič, se sont arrêtés. Le premier invoque des considérations que je crois tout à fait inacceptables. Ne connaissant la poterie peinte à décoration géométrique que par les rares spécimens des pays rhénans, publiés par feu Lindenschmit, il lui attribue gratuitement une origine germanique et ajoute que les Gaulois ignoraient l'usage du tour avant la conquête, affirmation à coup sûr très contestable et en tous cas sans valeur dans son argumentation [1].

M. Pič a eu l'occasion d'exposer incidemment ses vues personnelles sur ce problème, dans le compte rendu des fouilles d'une autre station archéologique importante de la Bohême, la nécropole à incinération de Pičhoře près Dobřichov (*Archeologický Výzkum ve střednich Čechách*, 1897, p. 64). Avant d'examiner les conclusions intéressantes de l'auteur, je dois, pour l'intelligence de ce qui suit, dire quelques mots des fouilles de Pičhoře. Il s'agit là d'une nécropole de la Bohême qui a livré à ses explorateurs cent trente-une sépultures à inhumation. Le mobilier des tombes comprend une collection abondante de fibules, en tout 180 exemplaires. La fibule bioculée forme à elle seule le tiers de la récolte. Viennent ensuite la fibule norico-pannonique à double bouton, la fibule à disque médian et quelques types encore plus voisins des formes de la Tène III. En résumé, aucune des formes de Stradonic, si ce n'est la fibule oculée dont j'ai noté un seul exemplaire. La céramique se

1. *Mittheil. der anthrop. Gesellschaft in Wien*, t. X, 1881, p. 246.

compose surtout de vases non ansés, portant une ornementation très caractéristique de méandres et de lignes ponctuées tracées en creux. La nécropole a rendu aussi des vases de bronze du commencement de l'époque impériale et des armes abondantes, épées, fers de lance, umbos circulaires, apparentées aux dernières formes de la Tène.

M. Pič assigne l'an 50 après notre ère au commencement de ce cimetière qui aurait été utilisé jusqu'à la fin du second siècle. Je ne craindrais pas de reculer quelque peu la date initiale : la fibule bioculée (*Arch. Výzkum*, pl. XXIV, fig. 4 et *passim*) était déjà connue au temps d'Auguste[1] ; la fibule à disque médian (*Arch. Výzkum*, XXIV, fig. 1), la fibule droite à dos cannelé (*Arch. Výzkum*, pl. XL, fig. 12) apparaissent au mont Beuvray à la même époque. Plusieurs autres types sont des dérivés immédiats de la Tène III. Je tiens même de M. Pič que quelques petits fragments de vases peints du type de Stradonic ont été recueillis à Pičhoře. Je reporterais donc volontiers au premier quart du premier siècle, l'ouverture des fosses les plus anciennes.

On voit quel intérêt offre cette nécropole comparée à Stradonic. Les deux stations présentent deux cultures distinctes, mais qui paraissent s'être succédé immédiatement l'une à l'autre, de même que dans la Gaule, à la même époque, on voit la civilisation romaine remplacer la culture celtique.

Revenons maintenant aux idées de M. Pič à l'égard des stations protohistoriques de la Bohême.

Dans une dissertation très documentée, il aborde le problème ardu de la géographie ethnique de la Germanie et, comparant les indications fournies par César et Tacite aux données de l'archéologie, bien souvent opposant les unes aux autres, il s'efforce de déterminer le territoire occupé par chacune des diverses tribus fixées au nord du Danube :

1. V. Oscar Almgren, *loc. cit.*, p. 25, pl. III.

Boïens, Marcomans, Hermundures, Quades et Cotins. Adversaire résolu de l'opinion commune qui placerait au cinquième siècle l'arrivée des Slaves dans le Boïohemum, M. Pič croit reconnaître déjà les restes des ancêtres directs de la nation tchèque dans les tombes de Pičhoře, du premier siècle de notre ère.

En ce qui concerne les Boïens, leurs traces, au centre de la Bohême, se trouveraient seulement dans certains groupes de sépultures à inhumation et, contrairement à ce que dit César de l'adoption du rite de l'incinération chez les Gaulois, les Boïens n'en auraient point fait usage. A l'est de la Bohême, en Moravie, des sépultures contemporaines des précédentes renfermeraient les restes des Cotins historiques. Quant à l'oppidum de Stradonic, on ne doit pas y chercher les vestiges d'une occupation boïenne, et ses défenseurs ne seraient autres que les Marcomans de Marbod. Le Hradischt doit donc être identifié avec le Marobodunum dont parle Tacite dans ses récits sur la guerre des Marcomans.

On sait, dit M. Pič, par les textes historiques que ces Marcomans ont séjourné en Bohême au moins au temps de Marbod, durant les trente années comprises entre l'an 12 avant notre ère et l'an 19 du siècle suivant. Au rapport de César, les Marcomans comptaient tout d'abord parmi les tribus qui avaient occupé la Gaule orientale sous le commandement d'Arioviste. Ils ont ensuite envahi la Bohême sous la conduite de Marbod, vers l'an 10 ou 9 avant notre ère. Il s'agit donc de savoir si, à cette époque, on distingue en Bohême les traces d'un courant envahisseur venu de l'ouest. A cet égard, je me permets d'alléguer le fait suivant. Les villes gauloises de Bibracte et d'Alésia furent conquises par César. Le musée de Saint-Germain possède une riche collection de ces deux stations gauloises. Deux séries d'objets m'ont frappé parmi ces collections. A Alésia et à Bibracte, s'est rencontrée une céramique particulière, caractérisée par des vaisseaux de forme allongée, façonnés au tour, de couleur rouge et blanche ou encore d'une autre couleur. Cette céramique est née de modèles grecs évidemment importés au centre de la Gaule par Marseille.

M. Pič signale ensuite la ressemblance des fibules de fer de Bibracte et d'Alésia avec celles du Hradischt, et passe à la géographie des vases peints :

Les formes de ces vases dits d'Alésia et de Bibracte sont ensuite reproduites dans l'Europe centrale au commencement de l'époque romaine ; cette technique de la décoration peinte traverse le Rhin. Je n'ai vu des vases semblables qu'au musée de Wiesbaden, au musée de Darmstadt, sans indication de provenance, puis en Suisse, au musée de Berne — provenance d'Eugiwald près de Berne, avec fibule d'Alésia ; — au musée de Constance, provenance d'Eschenz entre Constance et Bâle ; de Constance même, seulement des tessons. Dans toute la Germanie méridionale, ces vaisseaux rouges et blancs n'apparaissent pas. Mais voici qu'un îlot de cette même céramique surgit à l'est avec la même fibule en fer, dans notre territoire de Bohême, à la forteresse de Stradonic, près de Beroun, sans que l'on puisse distinguer à première vue aucune transition géographique. Et comme on ne peut penser que deux industries produisant les mêmes types se soient développées indépendamment l'une de l'autre à Stradonic et à Alésia, c'est une hypothèse possible et digne de notre examen que de rechercher si la technique du style des vases d'Alésia aurait été transportée à Stradonic par quelque intermédiaire.

Suivant moi le fait s'explique de la façon suivante :

L'histoire nous apprend que les Marcomans furent, avec les autres tribus suèves, chassés sous le roi Arioviste au delà du Rhin, au plus tard l'an 57 avant J.-C.[1] Obligés de repasser le fleuve à nouveau, ils séjournèrent quelque temps sur le haut Main, d'où une expédition de Drusus les poussa en Bohême (12-9 av. J.-C.)...

On sait que l'an 21 après J.-C. les Séquanes et les Éduens, sous le commandement de Sacrovir, se soulevèrent contre Tibère. Plus tard, se manifestait en Gaule une résistance opiniâtre, dirigée surtout contre l'introduction du cadastre romain. Au temps de cette rébellion des Gaulois contre Rome, se place l'organisation de l'empire de Marbod, adversaire redouté des Romains. Il ne serait donc pas étonnant que les Éduens et les Séquanes en révolte eussent tourné leur attention vers ce nouveau foyer de résistance contre la puissance romaine et renouvelé avec les Marcomans une ancienne

1. César, *De bell. gallico*, I, LI-LII.

alliance. Tacite dit que lors de la prise de la ville de Marbod [par Catualda, chef Gothon, allié des Romains], en l'an 19 après J.-C., on y trouva des vivandiers et des négociants *venus des provinces romaines*, entraînés là par l'amour du lucre et l'oubli de leur patrie[1]. Nous ne pouvons nous soustraire à l'impérieuse tentation de voir une relation entre ces Séquanes et ces Éduens et la céramique de la forteresse de Stradonic. A une époque voisine du début de notre ère, celle-ci était une grande ville industrielle. Bibracte et Alésia s'y trouvent en quelque sorte transportées en partie, et comme il n'est pas admissible que les vases aient voyagé de la Gaule à Stradonic, sans stations intermédiaires, nous devons penser que des émigrants sont venus de la Gaule centrale à Stradonic, où ils se sont livrés à la fabrication des vases et des fibules suivant la technique gauloise. Au temps de César, des Boïens avaient émigré au pays des Éduens et avaient été incorporés à ce peuple. Il est possible qu'un souvenir vivant de l'ancien Boïohemum se fût conservé chez ces Boïens au temps de Marbod. Stradonic enfin est l'unique ville antique de la Bohême qui, située sur une hauteur, soit entourée d'une muraille, ce qui démontre une origine gauloise...

Selon toute vraisemblance nous pouvons donc prétendre que la forteresse de Stradonic est le Marobodunum historique, et les provinciaux rencontrés là par les soldats de Catualda n'étaient autres que les mécontents des Éduens et des Séquanes qui attendaient de Marbod la défaite des armées romaines.[2]

M. Pič arrive ensuite à l'examen des nécropoles de Dobřichov et de Tuklat. Suivant lui, ces sépultures ne peuvent être celles des Marcomans. Tacite, après avoir raconté la prise de la forteresse de Marbod, ajoute que celui-ci dut chercher un refuge chez les Romains, ses anciens adversaires, et qu'il mourut déchu de sa renommée à cause de l'excès de son ambition. Catualda, vaincu à son tour par les Hermundures, partagea le même sort et fut relégué à Fréjus dans la Gaule narbonnaise.

Quant aux barbares qui les avaient suivis l'un et l'autre,

1. Tacite, *Ann.*, II, 62. Veteres illic Suevorum praedae, et nostris e provinciis lixae ac negociatores reperti; quos jus commercii, dein cupido augendi pecuniam, postremum oblivio patriae suis quemque ab sedibus hostilem in agrum transtulit.
2. Pič, *Arch. Výzkum*, 1897, p. 106 et suiv.

dans la crainte, ajoute Tacite, que leur présence ne troublât le calme des provinces romaines, on les établit au delà du Danube, entre les fleuves Marus et Cusus, et on leur donna pour roi Vannius, de la nation des Quades. [1]

M. Pič estime que ces barbares, transportés au delà du Danube, constituaient tout le corps de nation des Marcomans, et que ceux-ci, par conséquent, ne doivent plus être recherchés en Bohême après l'an 19. Ainsi s'expliquerait la disparition rapide des types industriels de Stradonic au premier siècle. Quant aux vainqueurs des Marcomans, les Hermundures, ils ont dû mener une existence misérable et éprouver un dépérissement rapide : ce ne sont pas leurs restes qui se rencontrent dans la nécropole de Dobřichov, mais bien ceux des Tchèques, ancêtres des habitants actuels de la Bohême. A l'appui de cette thèse, M. Pič affirme que les vases funéraires du type de Dobřichov, les vases à méandres pointillés « apparaissent seulement là où l'on a parlé slave et nulle part ailleurs. »

Tel est dans son ensemble le système de M. Pič sur le passé protohistorique de la Bohême, système dont la discussion intéresse, comme on le voit, non seulement l'archéologie de l'Europe centrale, mais celle de la Gaule propre.

Je n'ai pas à suivre l'érudit directeur du musée de Prague, dans ses intéressantes investigations sur les ancêtres de la nation bohémienne; mais il me permettra de lui présenter quelques objections pour ce qui concerne l'attribution de Stradonic aux Marcomans, associés à une colonie éduo-séquane.

Alors que je ne connaissais pas encore les publications de M. Pič, lors de ma visite au musée de Prague, en 1899, la similitude des antiquités de Stradonic et de Bibracte m'avait très vivement frappé. J'avais éprouvé la surprise que M. Pič avait lui-même ressentie au musée de Saint-Germain devant

1. Tacite, *Annales*, II, 63.

les vitrines de Bibracte. Cette ressemblance imprévue d'une station du Boïohemum, au temps celtique, avec un oppidum éduen m'avait immédiatement rappelé à l'esprit le récit de César touchant l'émigration des guerriers boïens sur le territoire éduen.

Comme M. Pič, j'avais pensé que l'archéologie pouvait ici compléter en toute certitude les renseignements de l'histoire et découvrir les traces du retour d'un groupe de Boïens dans leur ancienne patrie. [1]

Un an s'est écoulé depuis ma visite au musée de Prague, et depuis lors, après avoir poursuivi mes recherches archéologiques sur la période de la Tène dans les musées d'Europe, je suis obligé de reconnaître que si, d'une part, les analogies des trouvailles de Stradonic et de Bibracte restent à mes yeux un fait acquis et d'un très haut intérêt, d'autre part, cette ressemblance ne m'apparaît plus avec ce caractère tout à fait exceptionnel et imprévu que j'étais porté à lui attribuer tout d'abord. Je considère actuellement que la présence à Stradonic d'un groupe éduo-boïen est une hypothèse *possible*, mais elle ne me paraît plus *nécessaire* pour expliquer les faits observés.

Le principal argument en faveur de cette thèse de l'exode est fourni par la poterie peinte. Mais il repose sur une observation d'ordre négatif, sur l'absence de cette poterie entre la Suisse orientale et Stradonic. Or l'histoire de l'archéologie nous enseigne que de tels arguments n'ont souvent qu'une existence précaire. Pour ne citer qu'un seul exemple, M. de Hochstetter n'a-t-il pas pendant longtemps soutenu énergiquement que la civilisation dite de la Tène n'avait point dépassé le Danube? Aujourd'hui, dans les provinces danubiennes et illyriennes, l'archéologie de cette période compte une portion importante de son domaine. De

1. Il ne saurait être question ici d'une nouvelle émigration de toute la nation boïenne qu'un texte de Tacite mentionne encore en Gaule, près du pays éduen, au temps de Vitellius (*Histor.*, II, c. LXI).

même, on estimait jusqu'à ces dernières années que la durée de la civilisation dite de Hallstatt s'était prolongée en haute Bavière jusqu'à l'époque romaine et que l'époque de la Tène n'y était pas représentée. On sait maintenant, depuis la découverte de nouvelles nécropoles, que cette dernière culture s'est au contraire manifestée dans cette région comme dans les provinces voisines.

La statistique des trouvailles nous montre la poterie peinte celtique répartie dans presque toutes les régions de la Gaule, sauf dans le sud-est, puis sur le Rhin et en Suisse jusqu'à Berne. D'un jour à l'autre de nouvelles découvertes peuvent étendre cette aire géographique et achever de jalonner la voie commerciale, reliant le Boïohemum au territoire éduen. L'abondance des monnaies helvètes dans le numéraire de Stradonic laisse pressentir déjà l'existence de cette route. On peut se demander si elle n'aurait pas conduit peu à peu la technique des vases peints et des émaux gaulois jusqu'à Stradonic, point terminus de leur diffusion, sans qu'il paraisse nécessaire de recourir à une migration pour expliquer un fait dû à l'expansion naturelle d'une civilisation prospère.

C'est là une question problématique, dont l'avenir apportera sans doute la solution. Grâce à sa situation géographique, la Bohême, placée au centre de l'Europe, fut de tout temps pénétrée profondément par des éléments étrangers, partis souvent de directions opposées. Aussi l'étude de ses antiquités présente-t-elle un intérêt tout particulier. Dans ses recherches sur les temps de l'âge du bronze en Bohême, M. Pič a reconnu et mis en relief la variété curieuse des types céramiques. Parmi les courants étrangers dont il retrouve alors des traces, il en est un qui relie déjà la Gaule à la Bohême. Les vases de nos dolmens se retrouvent au musée de Prague. A l'époque hallstattienne, les *mohyly* ou tumuli de la Bohême méridionale reçoivent le même mobilier que les tombelles de la Franche-Comté.

Enfin, quand la civilisation de la Tène rayonne en Europe, elle pénètre de bonne heure en Bohême. Sa dernière phase est celle de sa plus large diffusion, et pour cette période de grande expansion commerciale il paraît inutile, afin d'expliquer des analogies d'ordre archéologique, de recourir à l'hypothèse d'une migration.

Je ferai une autre objection à la thèse de M. Pič : elle est relative à l'époque qu'il assigne à la destruction du Hradischt. D'après les monnaies et l'ensemble des types industriels, je ne crois pas qu'on soit autorisé à faire descendre cet événement jusqu'à l'an 19 après notre ère.

Si Stradonic est une forteresse fondée à l'arrivée des Marcomans et ruinée au moment de leur expulsion, son existence n'aurait eu qu'une durée de trente ans, entre l'an 12 environ avant Jésus-Christ et l'an 19 après Jésus-Christ. Or, en étudiant les trouvailles numismatiques, j'ai signalé l'absence de toute monnaie impériale romaine ; cette constatation s'accorde difficilement avec l'hypothèse d'une occupation exclusivement contemporaine d'Auguste et de Tibère. Alors que le numéraire est abondant et les monnaies étrangères représentées par des types variés, ne serait-il pas singulier que celles de César et d'Auguste fassent entièrement défaut et suffirait-il, pour expliquer cette lacune, d'alléguer que les hostilités incessantes entre les Romains et les Marcomans n'étaient pas de nature à favoriser les échanges entre les deux peuples ?

On ne saurait, d'autre part, expliquer ce fait, en soutenant, comme le fait M. Undset [1], que les habitants de Stradonic, dans leurs relations commerciales internationales, acceptaient difficilement le numéraire étranger; nous trouvons, au contraire, parmi leurs monnaies, de nombreuses pièces d'argent et de bronze, frappées en Gaule et en Helvétie.

1. *Loc. cit.*, p. 50.

Depuis la conquête du Norique (an 16 avant Jésus-Christ), de la Pannonie (an 10 avant Jésus-Christ), de la Rhétie et de la Vindélicie (an 15 avant Jésus-Christ), la frontière romaine touchait au Boïohemum. Les monnaies d'Auguste, au témoignage de M. Osborne, se rencontrent dans les dépôts monétaires de cette contrée.

La composition des fibules me paraît également donner lieu à des objections sérieuses. On a vu en effet que les formes les plus récentes du mont Beuvray, celles que l'on doit classer dans la catégorie des premières fibules provinciales-romaines et parmi les plus récentes de la Tène III, en un mot les fibules contemporaines d'Auguste font défaut à Stradonic, où l'on trouve, par contre, en abondance, celle de la Tène II. Or, dans l'hypothèse de M. Pič, l'occupation de Stradonic commencerait à peu près au moment où celle de Bibracte finirait, puisque l'abandon de Bibracte date de l'an 5 environ avant Jésus-Christ. On devrait donc s'attendre à rencontrer dans l'oppidum bohémien les types les plus récents du Beuvray. C'est précisément l'inverse qui se produit.

Les types de fibules auxquels je fais allusion ici sont les fibules à griffes, dont j'ai parlé plus haut, celles à disques médian et celles à cannelures dorsales, toutes communes au mont Beuvray. Ces différents types ne sont d'ailleurs pas étrangers à l'archéologie de la Bohême, puisqu'on les voit tous apparaitre dans les tombes de Pičhoře.

En résumé, je suis porté à considérer Stradonic comme un oppidum boïen fondé dans le cours du premier siècle et détruit peut-être à l'arrivée de Marbod, vers l'an 10 avant Jésus-Christ. Sa ruine ne serait donc antérieure que de quelques années seulement à l'abandon du mont Beuvray.

Je ne songe nullement à nier les traces de l'influence romaine sur la civilisation de Stradonic, mais j'ai montré

que les types industriels qui semblent d'origine italique apparaissent déjà à Bibracte avant l'an 5.

Au milieu des conjectures encore discutables que provoquent les belles découvertes de Stradonic et leur comparaison avec celles de Bibracte, un fait irréductible subsiste que l'archéologie de la Tène doit retenir : c'est l'étroite similitude de deux centres de culture celtique qui, bien que séparés par une distance de deux cents lieues, nous donnent en quelque sorte deux images semblables et se complétant l'une par l'autre, d'une même civilisation.

Aujourd'hui que les limites extérieures de la culture de la Tène sont à peu près connues, on commence à distinguer quelques groupes géographiques secondaires dans ce vaste territoire, trop étendu pour offrir une parfaite unité. Lorsque les confins de ces subdivisions intérieures seront déterminés exactement, nous saurons si Stradonic comparé à Bibracte, forme vraiment un ilot détaché du continent de la Tène III, îlot de formation accidentelle, ou si au contraire les deux oppida, reliés par une suite continue de stations similaires, appartiennent à une de ces grandes provinces de la fin du second âge du fer dont on entrevoit déjà la prochaine délimitation.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Les Fouilles du mont Beuvray, de 1897 à 1901 1

Appendice, note sur les principaux types de poterie..... 79

Table des planches avec renvois aux descriptions données dans le texte..... 82

Inventaire général des Monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898..... 85

Note sur la composition du bronze des monnaies éduennes... 123

Le Hradischt de Stradonic (Bohême) et les Fouilles de Bibracte, étude d'archéologie comparée..... 127

Autun. — Imp. Dejussieu.

GRAND ATELIER DE FORGES DANS LA PATURE DU COUVENT

FOURNEAU EN PIERRES DANS LE GRAND ATELIER DE FORGES

MAISON D'HABITATION DANS LA PATURE DU COUVENT

ESCALIER D'UNE MAISON D'HABITATION DANS LA PATURE DU COUVENT

PETIT BALNÉAIRE AU PARC AUX CHEVAUX (COTÉ SUD-EST)

PETIT BALNÉAIRE AU PARC AUX CHEVAUX (COTÉ NORD-OUEST)

ANGLE D'UN MUR DE TERRASSE
DANS LE PARC AUX CHEVAUX

CONDUITE D'EAU
SOUS UNE MAISON DU PARC AUX CHEVAUX
(PANSES D'AMPHORES EMBOITÉES)

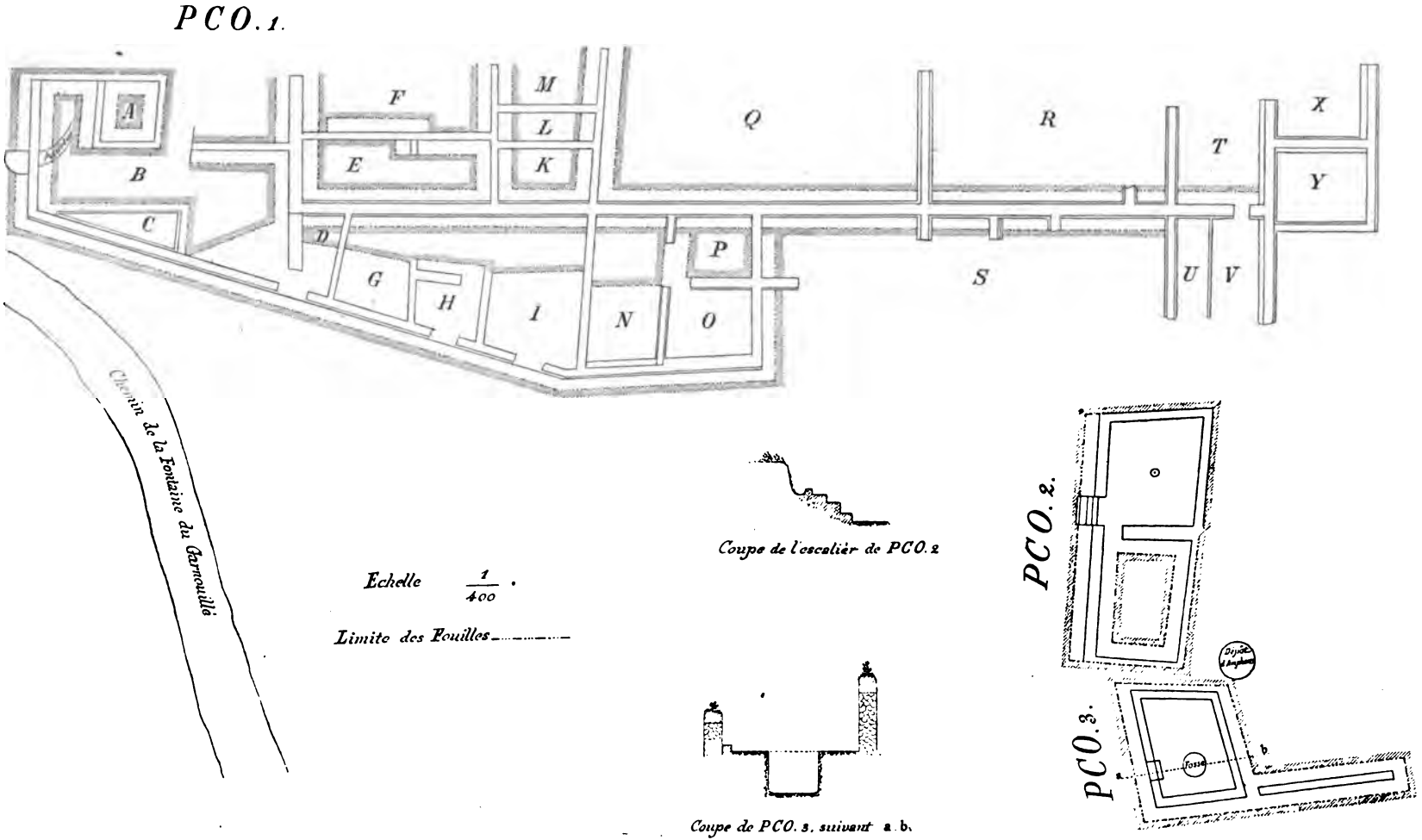

PLAN DU GRAND ATELIER DE FORGES & DE DEUX MAISONS D'HABITATION
DANS LA PATURE DU COUVENT

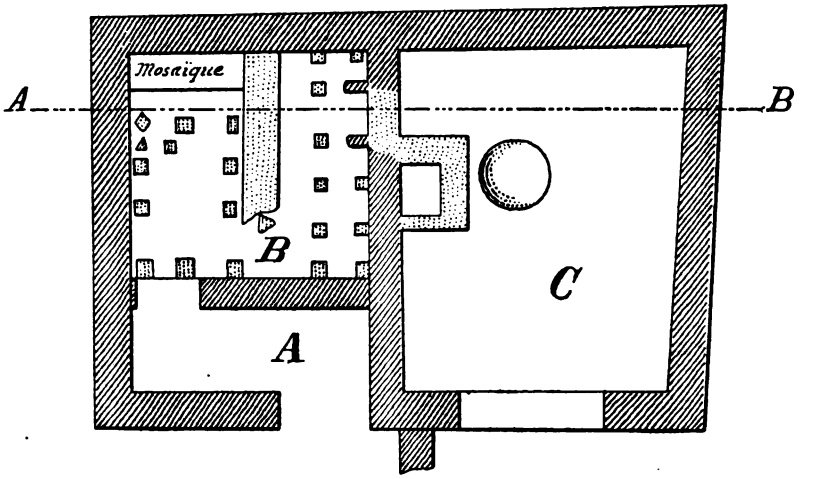

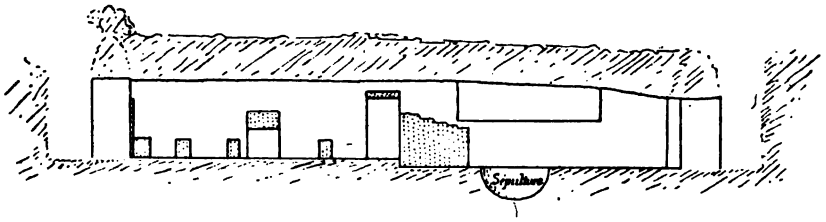

Coupe suivant A·B

Echelle de 0m.01 par Mètre

PLAN & COUPE
DU PETIT BALNÉAIRE DU PARC AUX CHEVAUX

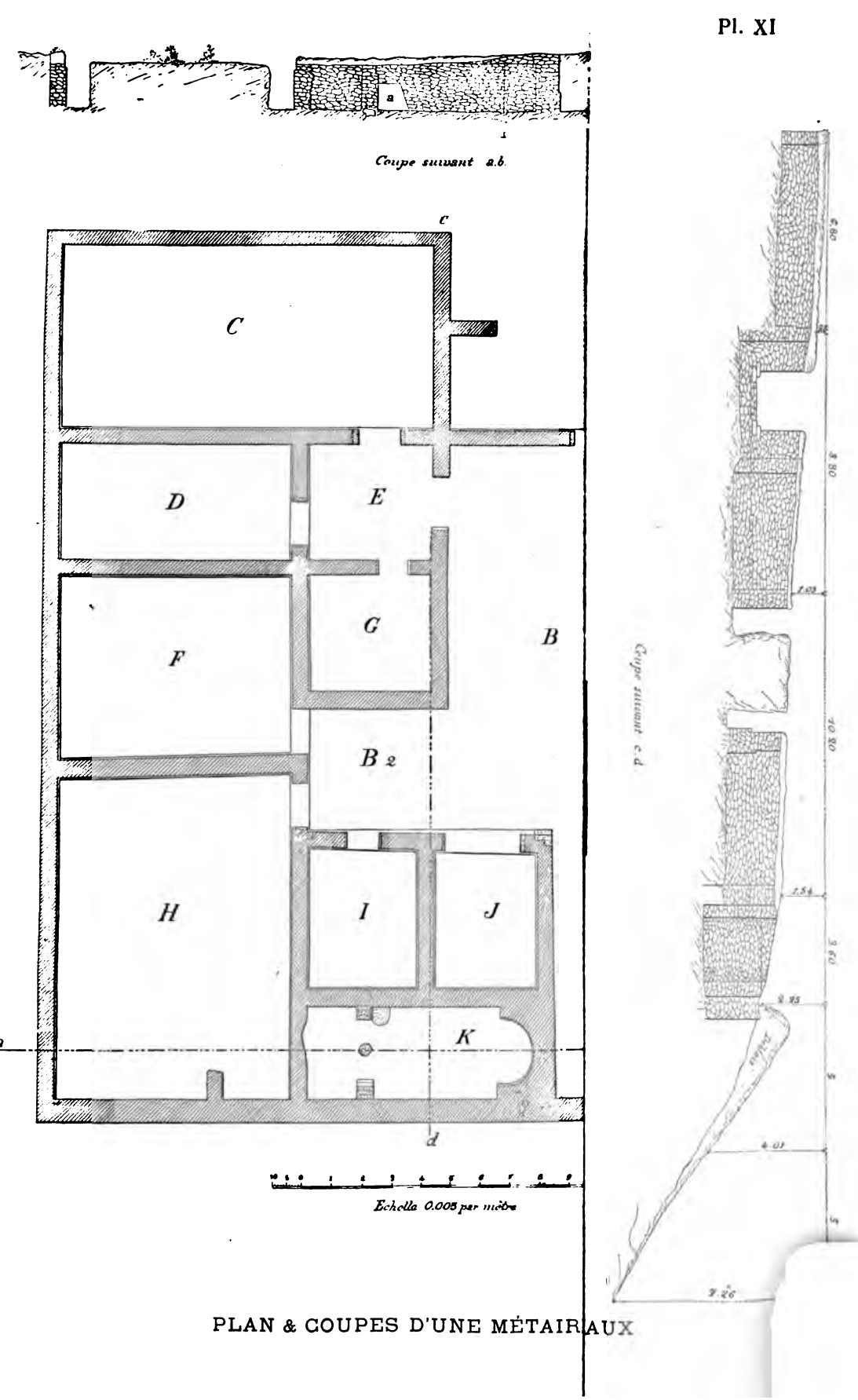

PLAN & COUPES D'UNE MÉTAIRAUX

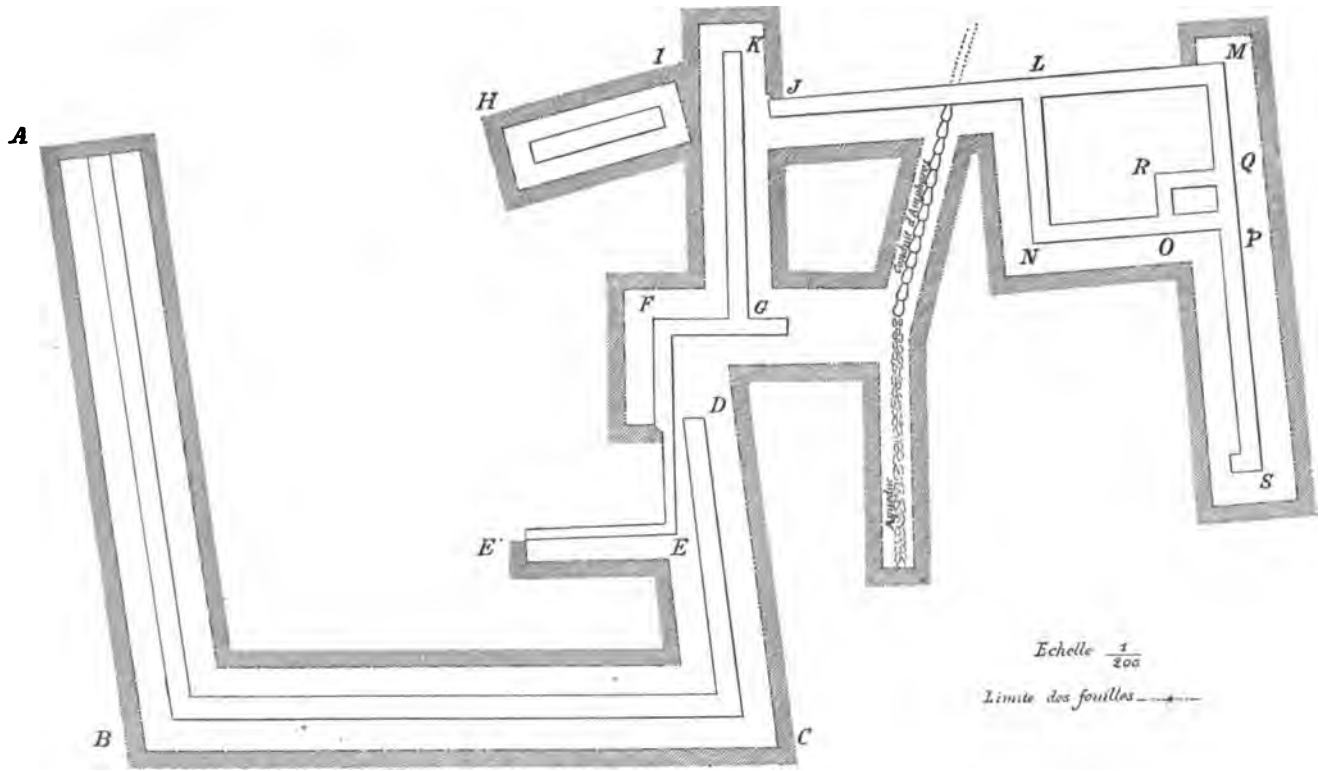

RESTES D'HABITATIONS & CONDUITE D'EAU DANS LE PARC AUX CHEVAUX

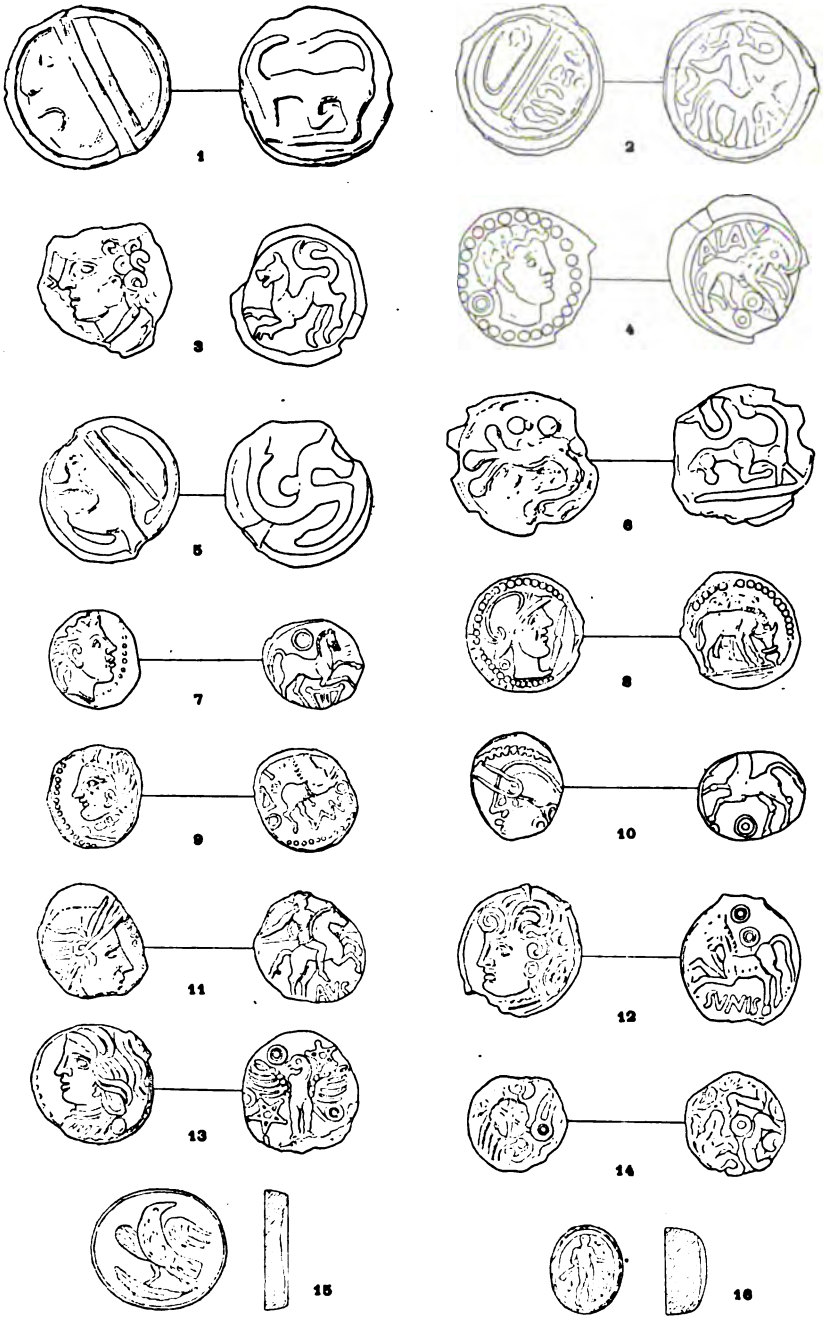

Fig. 1-14. — MONNAIES GAULOISES

Fig. 15, 16. — INTAILLES

(GRANDEUR NATURELLE)

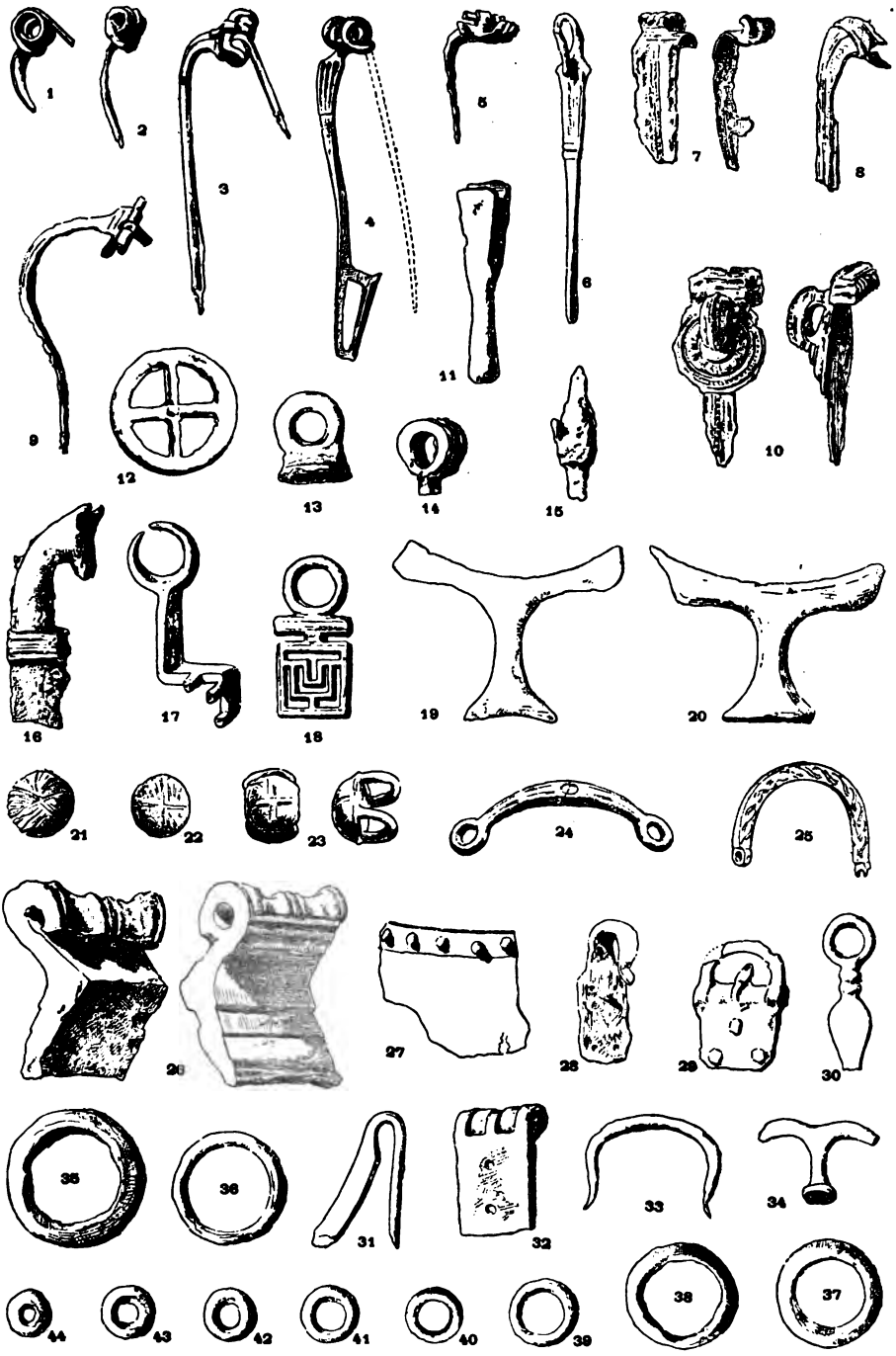

OBJETS DE BRONZE

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

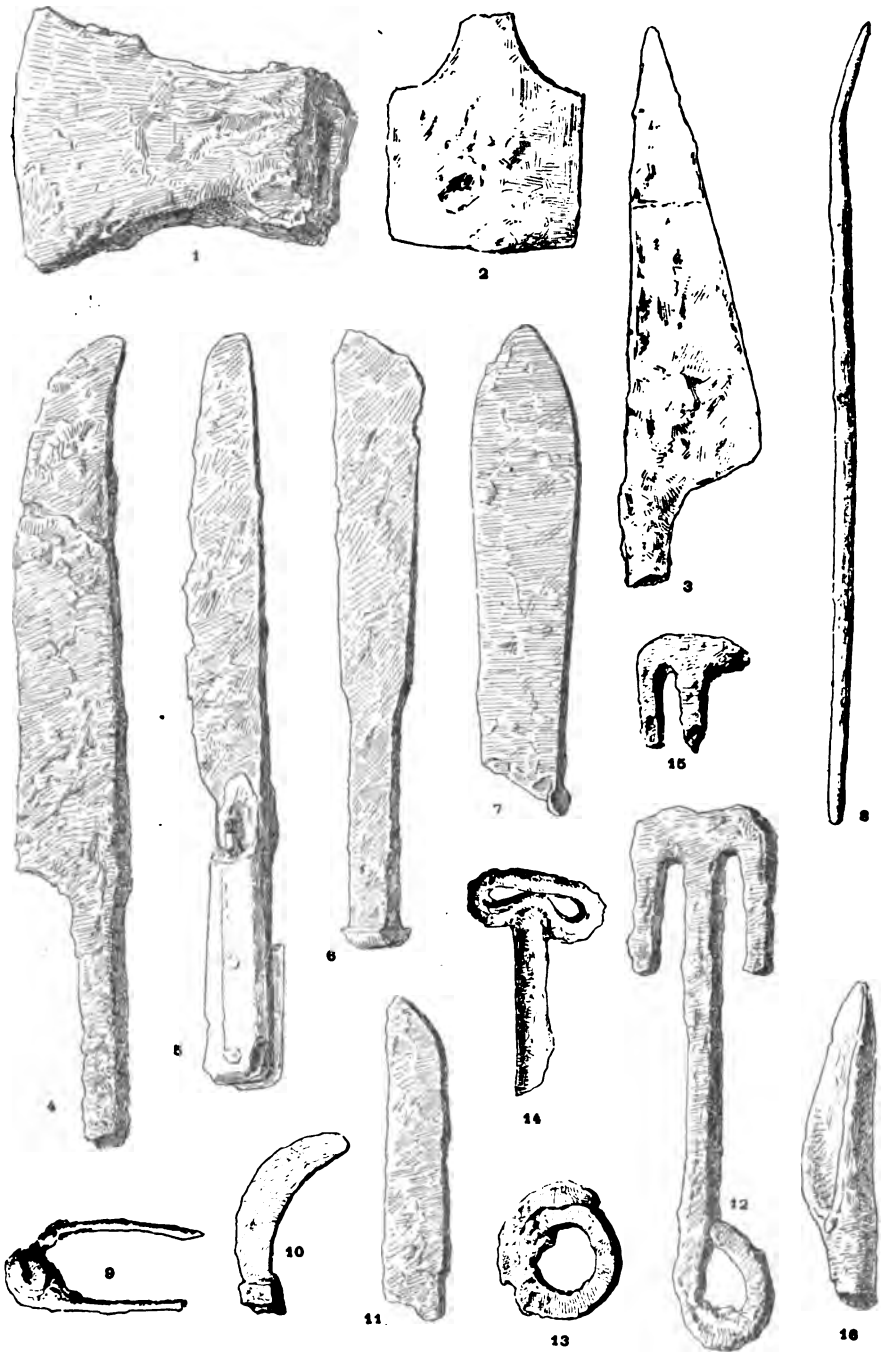

OBJETS DE FER

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

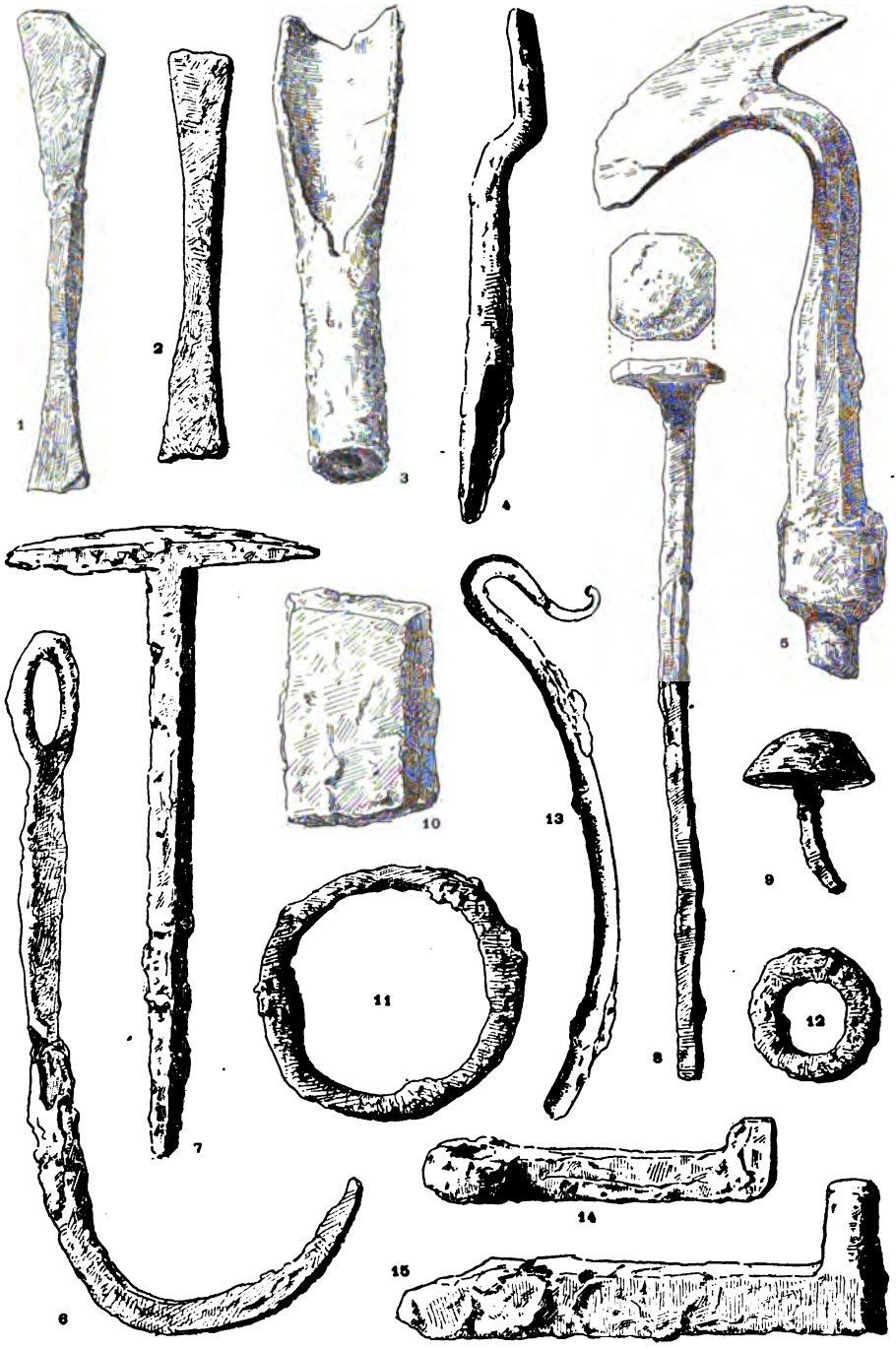

OBJETS DE FER

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

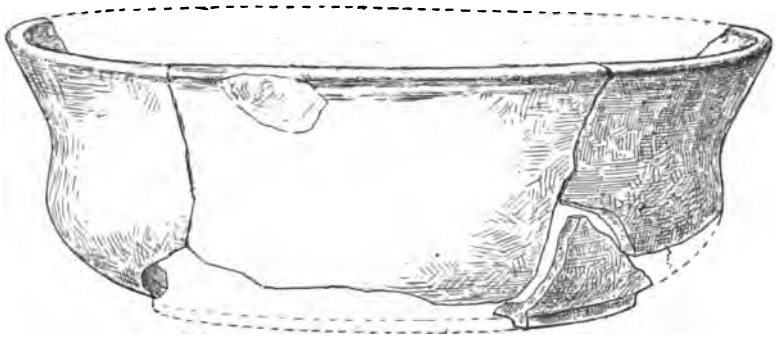

1

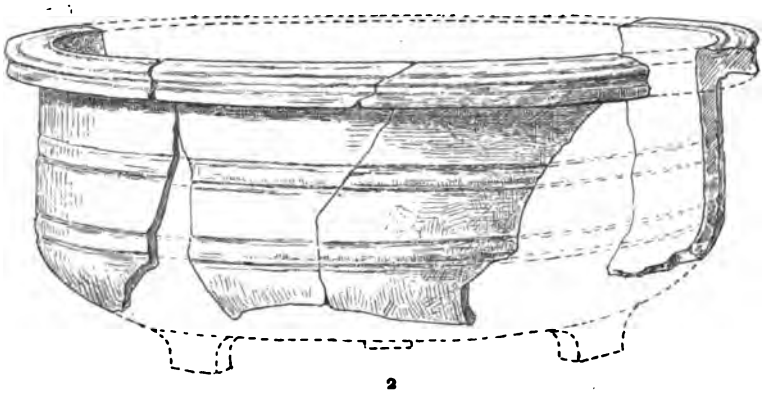

2

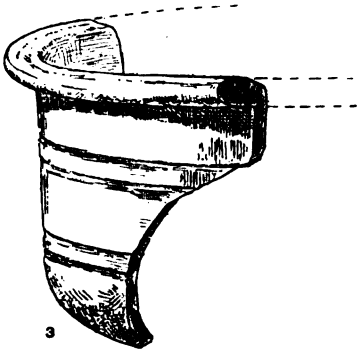

3

4

POTERIES

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

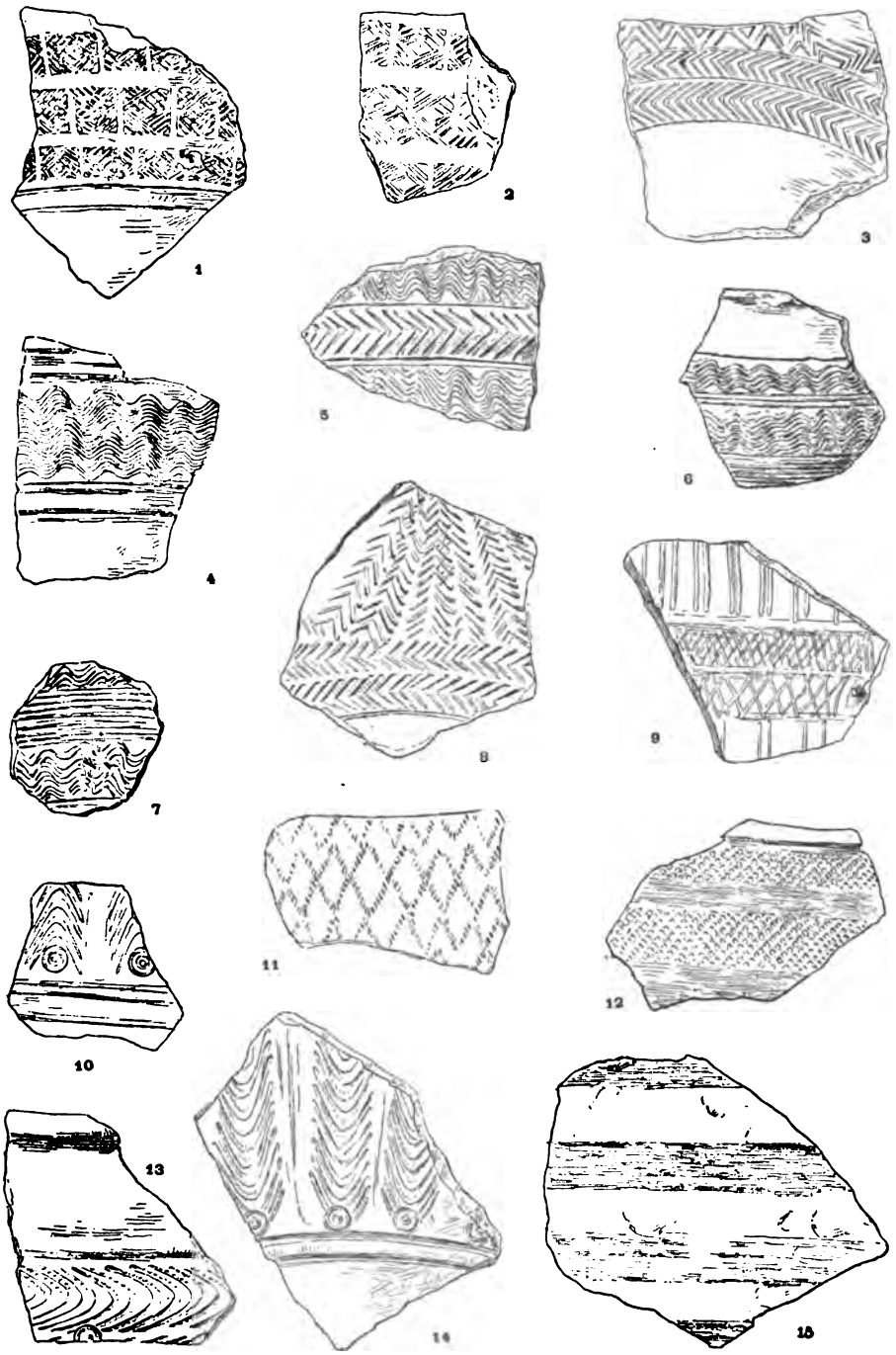

FRAGMENTS DE POTERIES ORNÉES

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

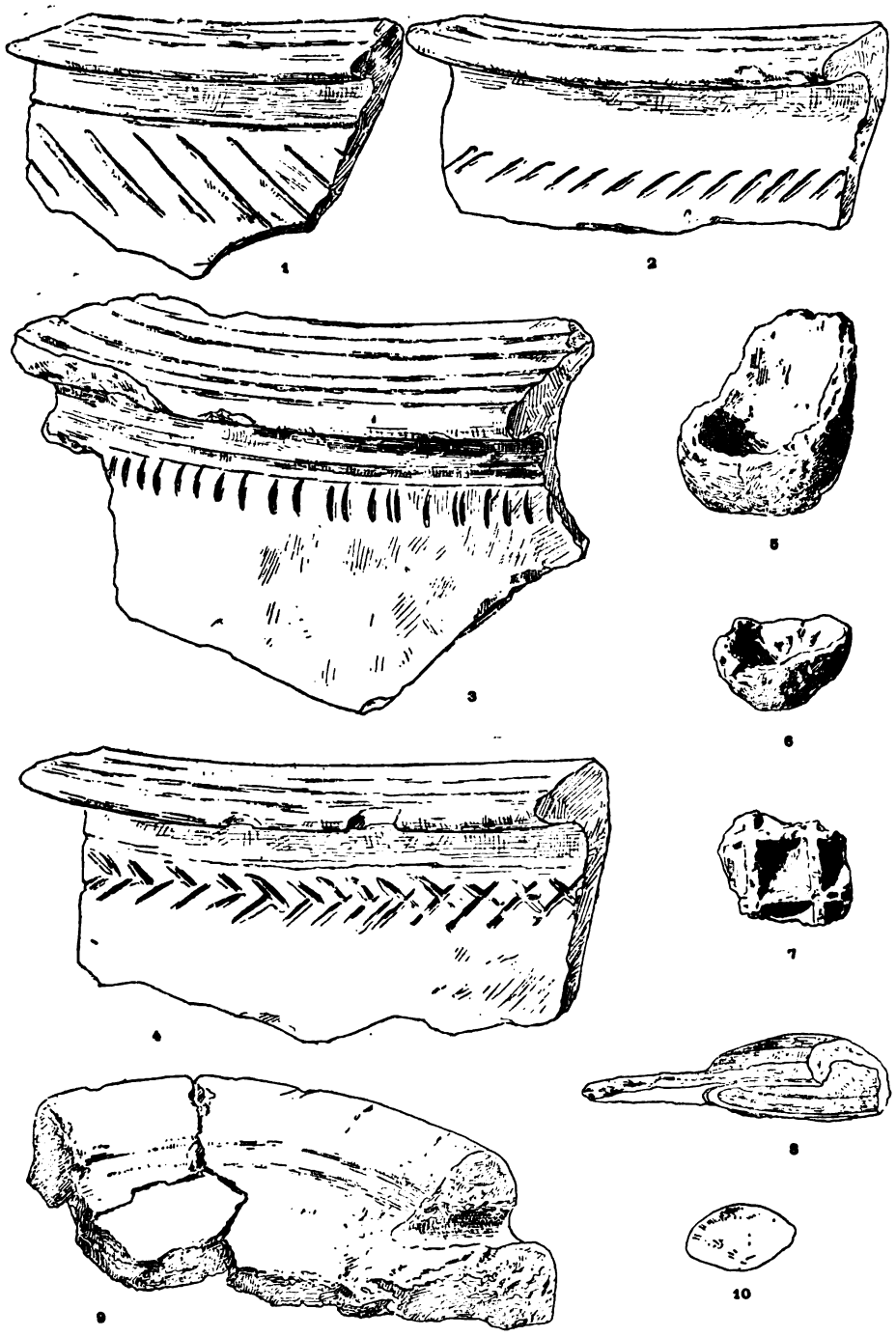

Fig. 1-4, 8, 9. — FRAGMENTS DE POTERIES
Fig. 5, 6. — CREUSETS DE FONDEUR DE BRONZE
Fig. 7. — CREUSET D'ÉMAILLEUR (?)
Fig. 10. — BALLE DE FRONDE EN PLOMB
(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

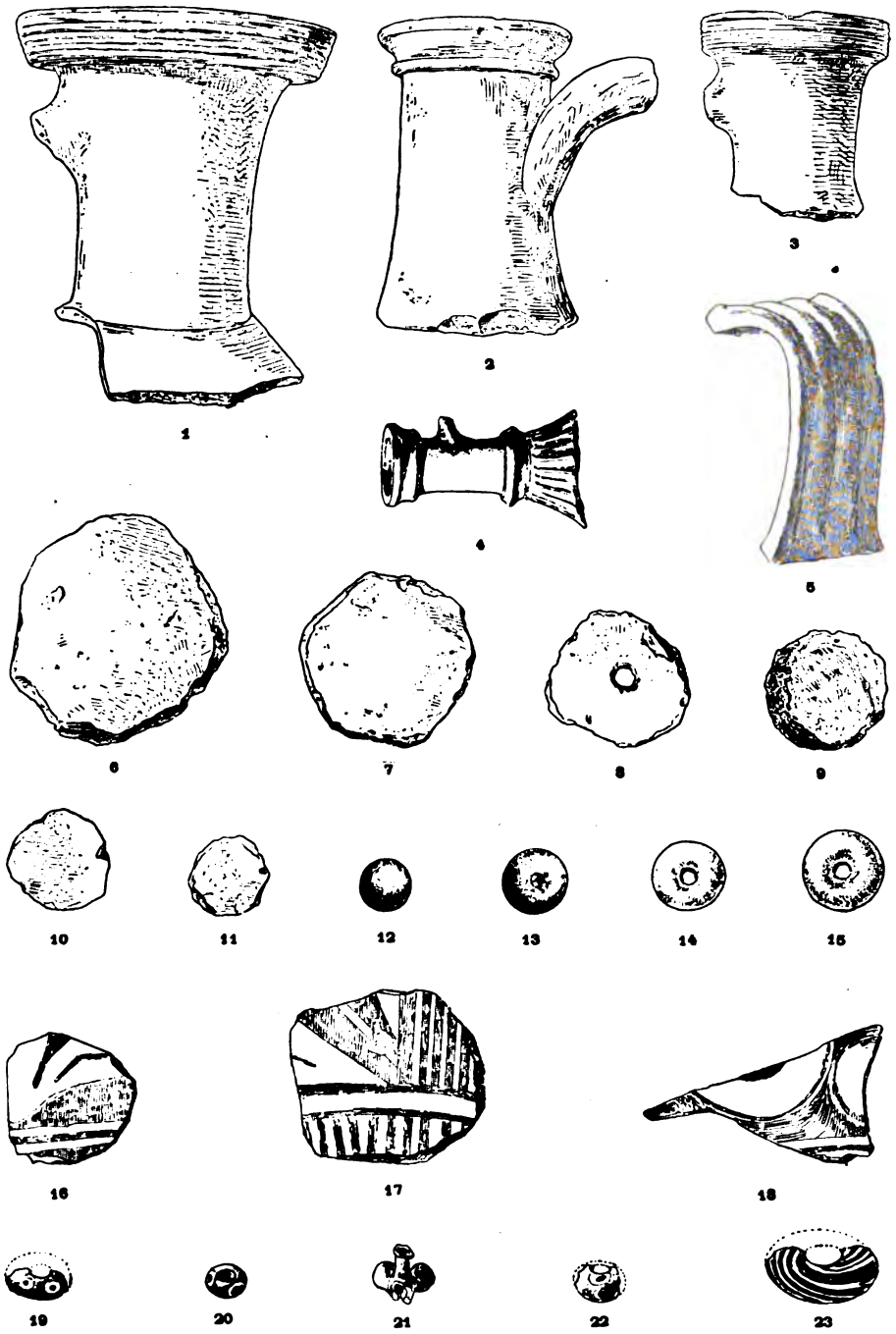

Fig. 1-11. — FRAGMENTS DE POTERIES
Fig. 16-18. — FRAGMENTS DE VASES PEINTS
Fig. 12-15, 19-23. — CHATON, GRAINS DE COLLIER
& AMULETTE EN VERRE

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

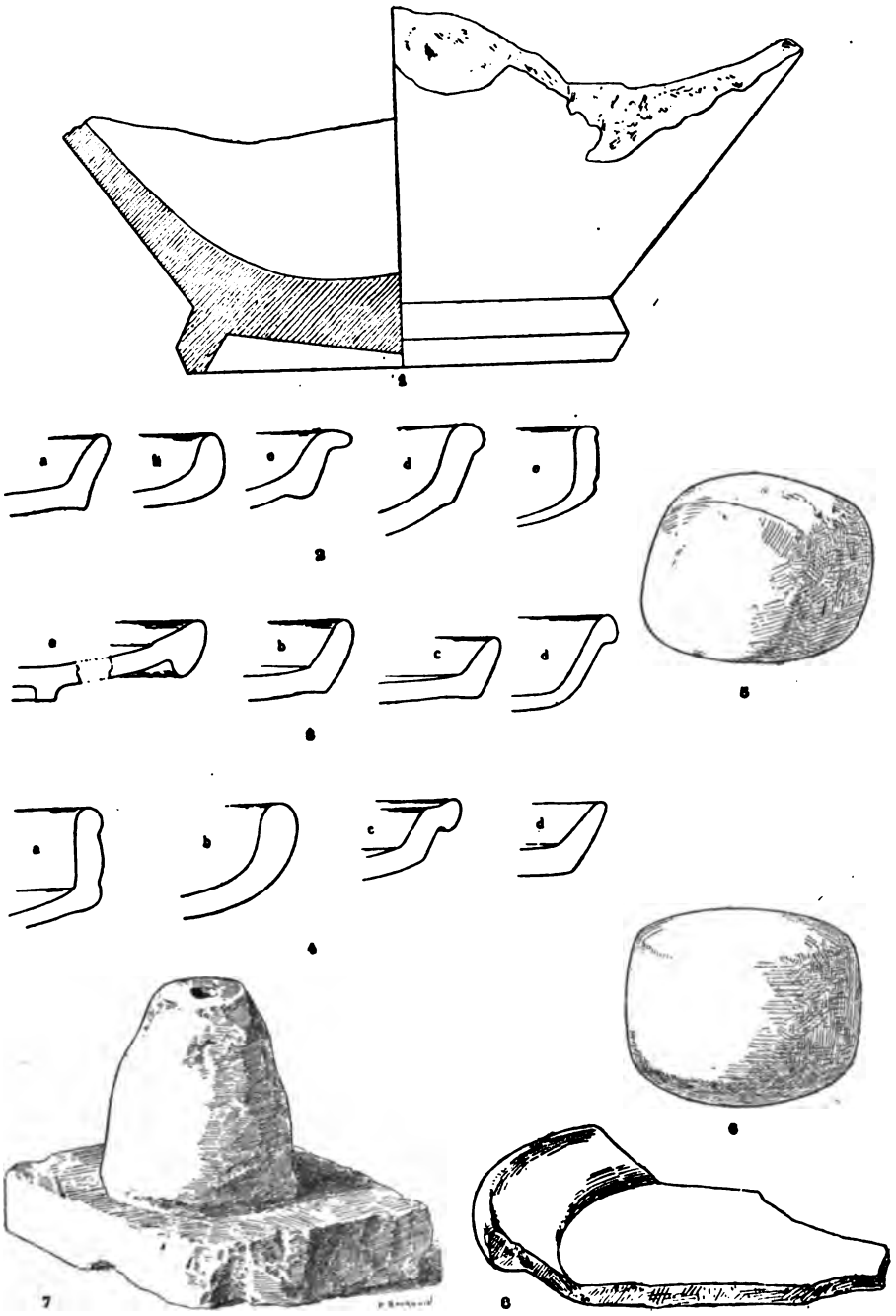

POTERIES, FRAGMENT DE TUILE MAMELONNÉE
& BROYEURS EN PIERRE

(FIG. 1, GRANDEUR NATURELLE. — FIG. 2 A 8, DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

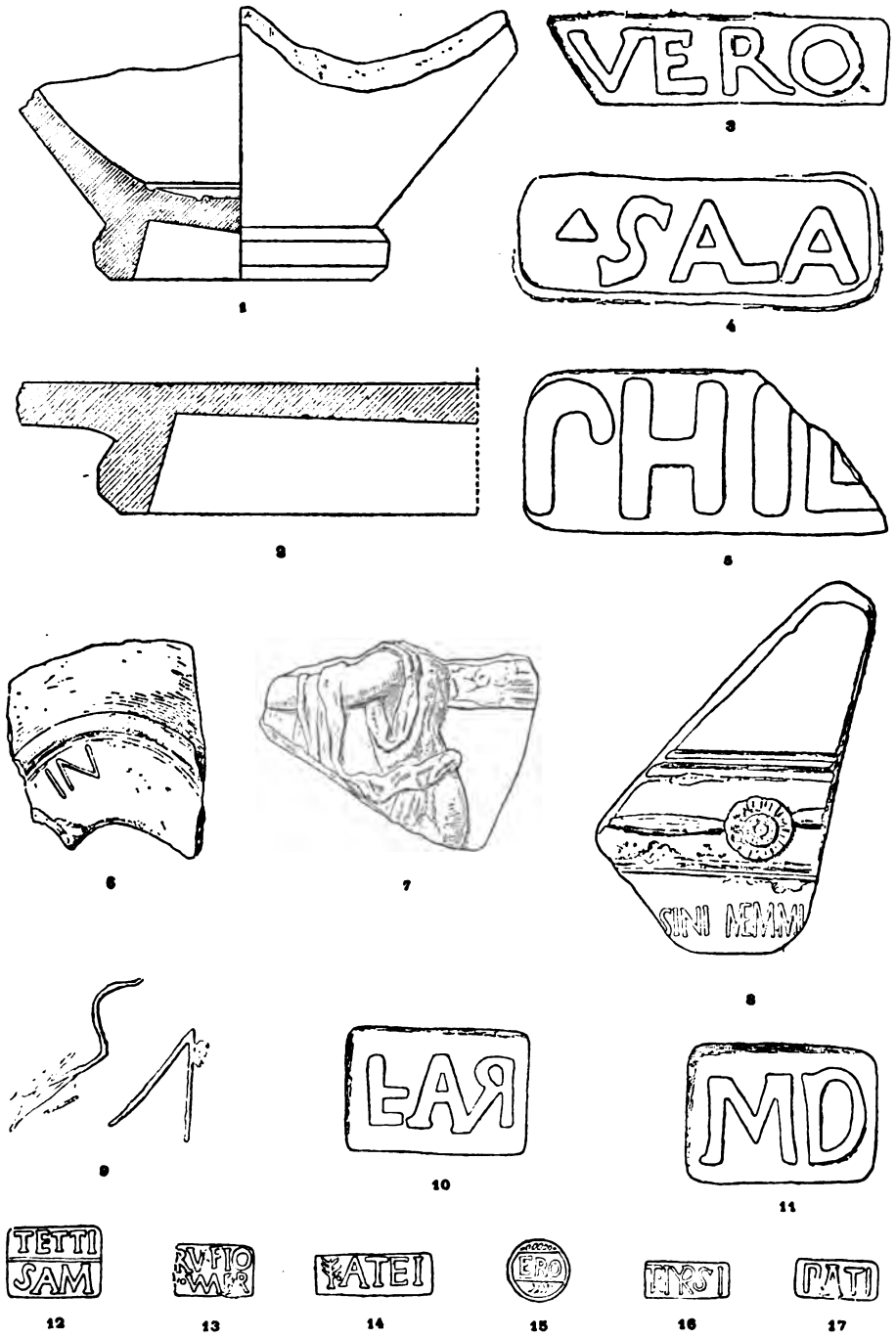

FRAGMENTS DE VASES D'AREZZO

MARQUES D'AMPHORES, GRAFFITES & MARQUES DE POTIER

(GRANDEUR NATURELLE)

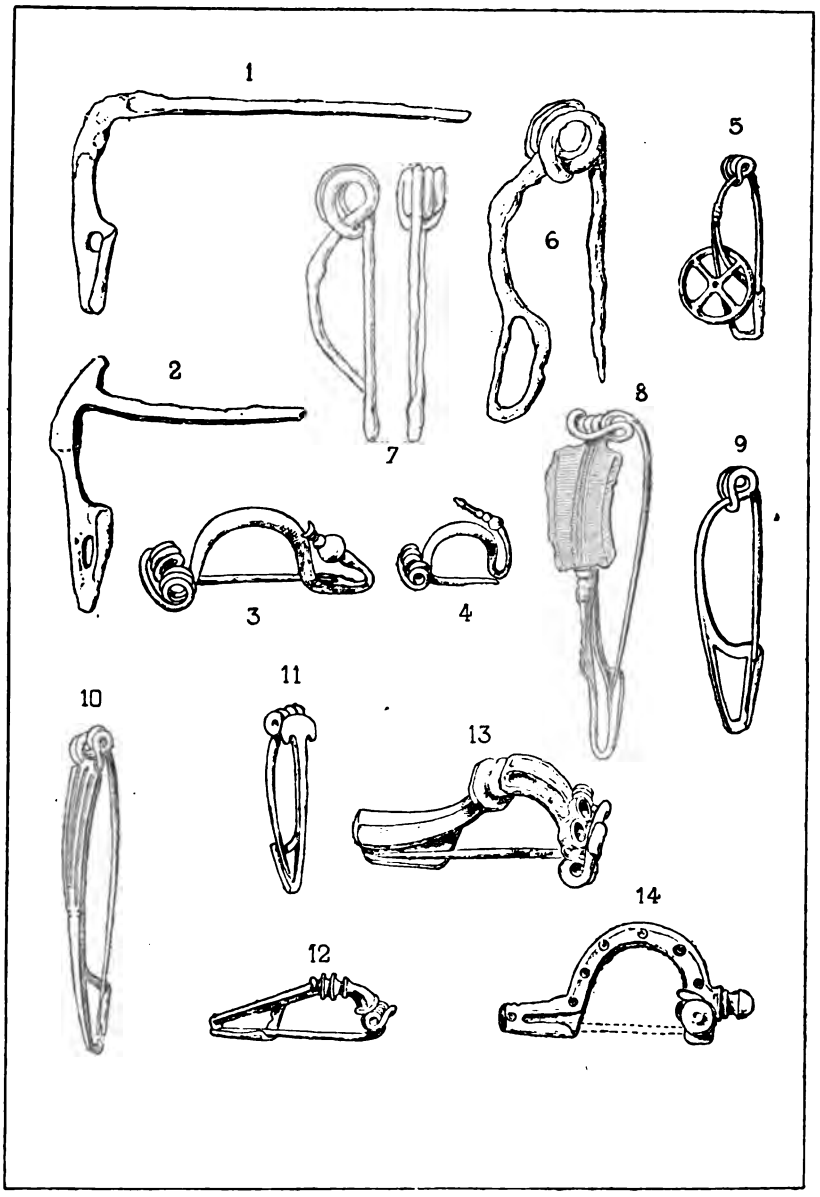

FIBULES DE STRADONIC

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

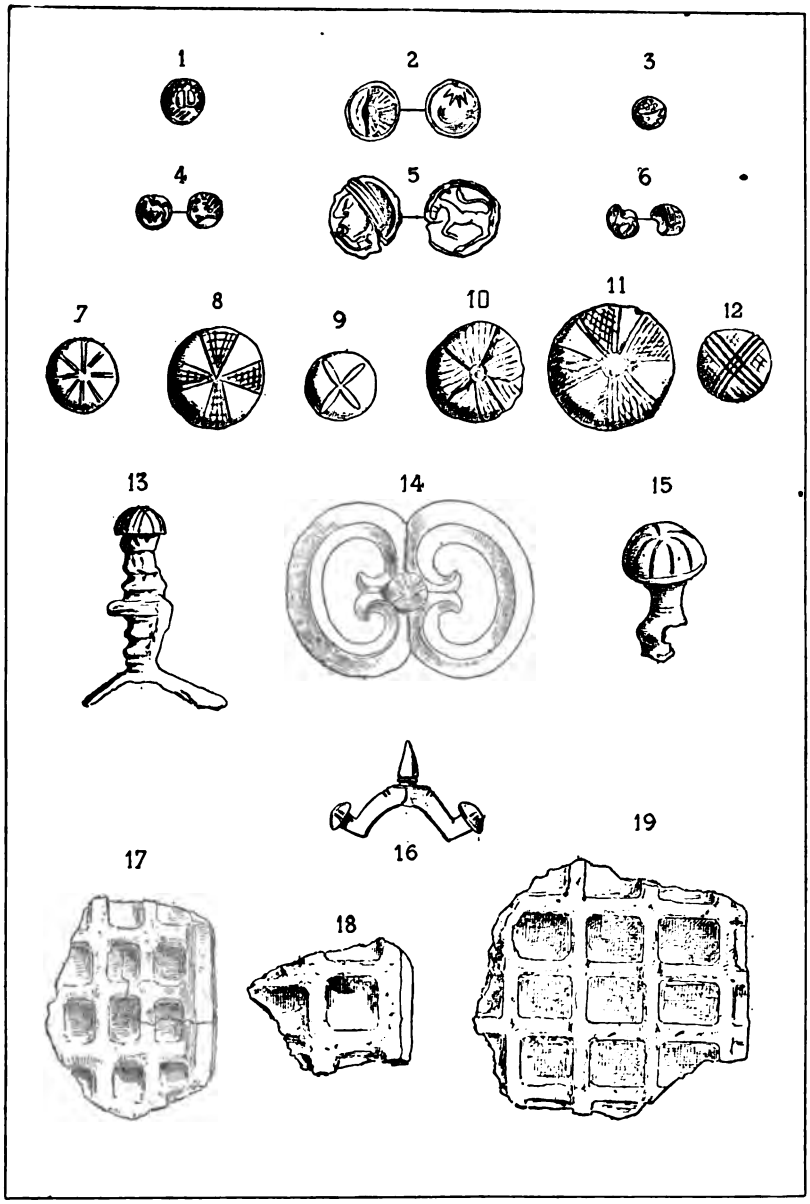

Fig. 1-6, 10-12, 14-18. — FOUILLES DE STRADONIC
Fig. 7, 8, 9, 13, 19. — FOUILLES DU MONT BEUVRAY

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

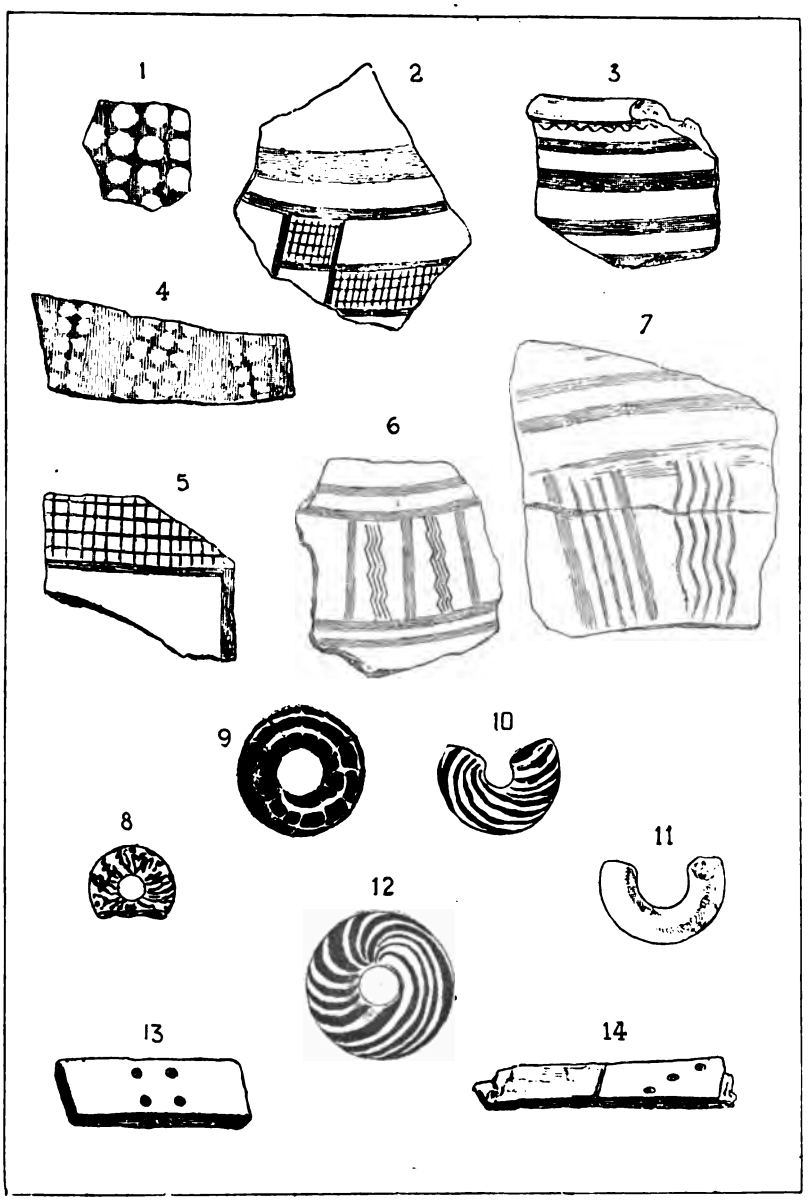

Fig. 4 et 7. — FOUILLES DU MONT BEUVRAY

Fig. 1-3, 5, 6, 8-14. — FOUILLES DE STRADONIC

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

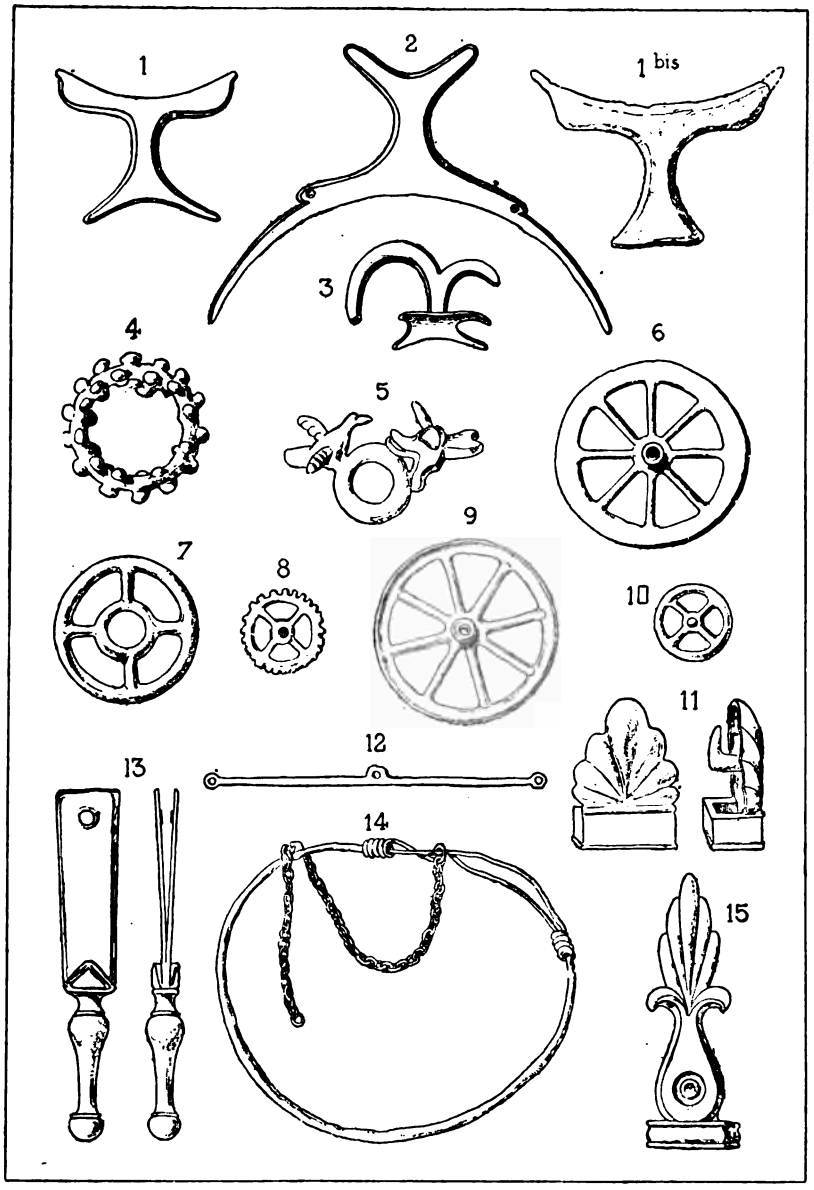

FOUILLES DE STRADONIC

(DEMI-GRANDEUR NATURELLE)

36. — *Histoire et Description des église et cloître de Charlieu*, extr. de l'Inventaire général des richesses d'art de la France, Province, Monuments religieux, t. III.

37. — *Histoire et Description de l'église Saint-Martin à Ambierle*, ibid., t. III.

38. — *Histoire et Description de l'église Saint-Bernard de la Bénissons-Dieu*, ibid., t. III.

III. — Sujets divers.

39. — *L'Exposition rétrospective forézienne* (Roanne, 5-29 juin 1890), extr. du Journal de Roanne, juin et juillet 1890.

40. — *Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Chaverondier*, Montbrison, E. Brassart, 1893.

41. — *Le Musée de Roanne et ses Objets d'arts*, extr. des Comptes rendus de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1893.

42. — *L'Œuvre de restauration de Notre-Dame de Laval*, Montbrison, E. Brassart, 1895.

43. — *Catalogue des objets composant le Musée municipal de Roanne*, Roanne, Souchier, 1895, un vol. in-12.

44. — *Visite pastorale de Mgr de Sérignan, évêque de Mâcon, 1745-1746*, extr. des t. XI et XII des Mém. de la Diana, 2 vol. in-8°.

45. — *Gabriel Bulliot*, extr. des Annales de l'Académie de Mâcon, 1903.

IV. — Ouvrages en collaboration.

46. — *L'Art roman à Charlieu et en Brionnais*, ouvrage publié sous les auspices de la Diana, par F. Thiollier, avec la collaboration de MM. E. Brassart, J. Déchelette, V. Durand, E. Jeannez. Montbrison, Brassart, 1892, in-4°.

47. — Et. Jeannez et J. Déchelette, *les Vitraux de Saint-André d'Apchon (Loire)*, extr. du Bull. de la Diana, t. IX.

48. — *Les Peintures murales du moyen âge et de la Renaissance en Forez*, ouvrage publié par la Société de la Diana, sous la direction de MM. Joseph Déchelette et Eleuthère Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, l'Abbé Reure et Gabriel Trévoux. Montbrison, E. Brassart, 1900, un vol. in-f°.

49. — J. Pagès-Allary, J. Déchelette et Ant. Lauby, *le Tumulus arverne de Celles, près Neussargues (Cantal)*, extr. de l'Antropologie, 1903.